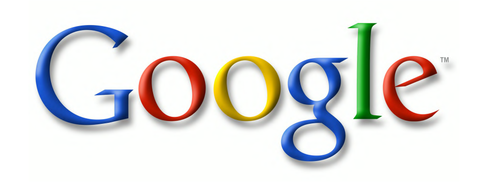
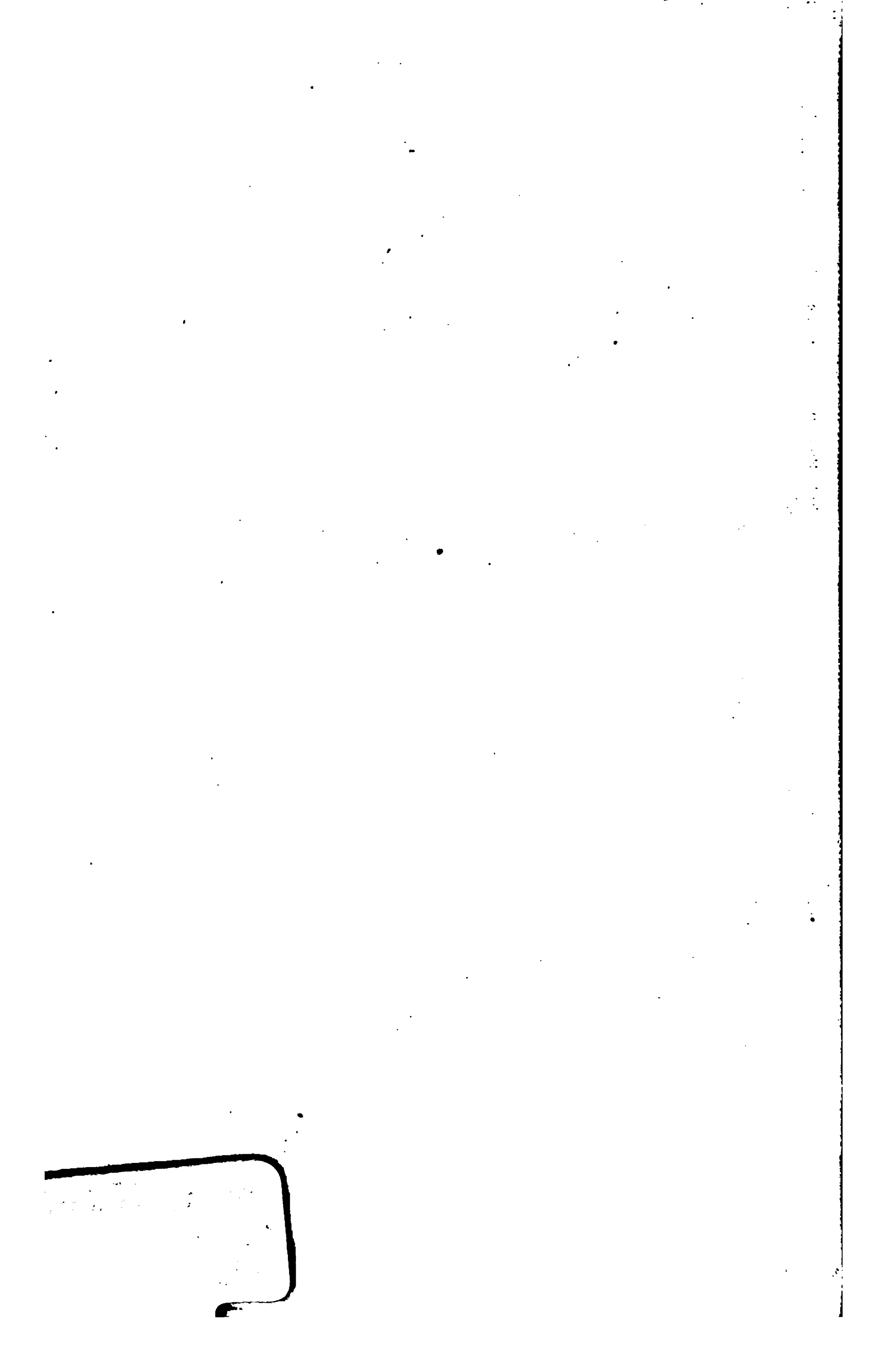




DF
(FANTIN)
FANTIN des ODOARD

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

DE LA RÉVOLUTION

DE FRANCE.

IMPRIMERIE DE CHAIGNIEAU AINÉ.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
DE LA RÉVOLUTION
DE FRANCE

DEPUIS LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES NOTABLES EN 1787 JUSQU'A L'ABDICATION DE NAPOLÉON BONAPARTE,

PAR A. F. DESODOARDS.

SIXIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE PAR L'AUTEUR.

Posteris an aliqua cura nostri nescio, nos certè meremur ut sit aliqua.... studio... labore.... reverentia posterum.

PLIN.

TOME IV.

A PARIS,

CHEZ
BARBA, Libraire, Palais-Royal, derrière le Théâtre-Français, n° 51.
HUBERT, Libraire, Palais-Royal, galerie de bois, côté du jardin, n° 220.

1817.

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

DE

LA RÉVOLUTION DE FRANCE.

LIVRE XII.

I. Insurrection des ouvriers de Toulon. Assassinats commis dans Marseille. II. La guerre de la Vendée se rallume. Mort de Louis XVII au Temple. III. Bataille de Quiberon. Suites de ce combat. IV. Mort du général Charrette. Seconde pacification de la Vendée. V. Paix entre la France et l'Espagne. Echange entre Madame Royale et les députés livrés aux Autrichiens. VI. Colonie de Saint-Domingue. Les nègres obtiennent la liberté. VII. Opérations militaires sur les frontières. VIII. Causes secrètes de l'insurrection de vendémiaire. IX. Assemblées primaires. X. Journées des 12 et 13 vendémiaire (4 et 5 octobre.) XI. Suite de ces journées. XII. Fréron est envoyé à Marseille. XIII. Lois des 25 et 26 octobre. Création de l'Institut de France. La convention termine ses séances. XIV. Les conventionnels nomment une partie des députés à la nouvelle législature. Nouvelle constitution. Nomination du directoire.

I. Une des causes de la réaction du Midi fut la soif des biens nationaux; elle succédait chez les Jacobins, depuis le 27 juillet, à la soif du sang humain.

En vertu des décrets du 11 avril, une foule de propriétaires de toutes les parties de la Provence, accusés de fédéralisme par les Jacobins et menacés

d'une mort inévitable, s'étaient réfugiés dans Toulon. Les Anglais, ayant été chassés de cette ville, ils furent contraints de s'expatrier. Les décrets du 11 avril les ramenèrent dans leur patrie; ils trouvèrent leurs parens exterminés et les meurtriers en possession de leurs habitations, achetées avec des assignats prodigués sans mesure par les Montagnards à leurs partisans. Il s'ensuivit une foule d'assassinats; leurs circonstances furent présentées de plusieurs manières différentes.

Avec ces fugitifs, rentraient un grand nombre d'anciens émigrés. Les acquéreurs de biens nationaux étaient assassinés au milieu de leurs champs par des mains invisibles. Les représentans en mission dans les départemens méridionaux essayaient d'arrêter ce nouveau torrent de malheurs. Les évènemens du mois de mai changèrent la face des choses. Un grand nombre de Jacobins furent jetés dans les fers. Les magistrats de Marseille faisaient incarcérer les individus prévenus ou seulement soupçonnés d'avoir concouru aux massacres depuis le commencement de septembre 1792 jusqu'au 9 thermidor. Les mouvemens populaires, excités dans Paris par les Montagnards, se répercutaient ordinairement dans les provinces. Une insurrection fut excitée parmi les ouvriers de Toulon, au même moment où les anarchistes assassinaient Feraud dans la salle des séances du corps législatif. On abusa aisément de la crédule ignorance de ces ouvriers. Un magasin d'armes est pillé par eux;

ils marchent vers Marseille au nombre de cinq à six mille, sous prétexte de rendre la liberté aux patriotes opprimés par les municipaux de Marseille et enfermés au fort Saint-Jean. Le député Brunel, après de longs et inutiles efforts pour engager les révoltés à prendre des sentimens plus modérés, et craignant qu'ils ne s'emparassent de l'escadre mouillée dans le port, se retira plongé dans un sombre désespoir, s'enferma dans son cabinet et se donna la mort.

Les Jacobins ne réussirent pas mieux en Provence qu'ils ne l'avaient fait à Paris. Au premier bruit de l'approche des révoltés, les sections de Marseille prenaient les armes; les ouvriers de Toulon, entourés de toute part, furent désarmés. Plusieurs d'entre eux portèrent leur tête sur un échafaud; mais, pendant cette expédition, une scène déchirante avait lieu à Marseille.

Dans les murs de cette ville, le 2 septembre 1792 se renouvela le 5 juin 1795. Ma plume, pour effrayer nos neveux, crayonna le premier de ces massacres; elle se refuse à présenter le tableau du second.

Selon les uns, l'exécration publique s'était prononcée contre les détenus au fort Saint-Jean, regardés comme complices de l'insurrection des ouvriers de Toulon. Des hommes, dont les passions se ressentaient de la chaleur du climat de Provence, considérant la tranquillité publique comme ne pouvant subsister aussi long-temps que

la lumière du jour serait conservée au reste de ce bataillon marseillais, auquel on attribuait les massacres de Paris et de Versailles, enfoncèrent les portes de la prison et se baignèrent dans le sang des prisonniers sans défense, et que la loi seule devait frapper.

Selon d'autres, cet affreux assassinat fut la suite d'un système de massacre excité dans le Midi par les contre-révolutionnaires, et dans lequel furent livrés à la mort la plus cruelle plusieurs centaines d'infortunés, dont le plus grand nombre était étranger aux excès jacobiniques. L'insurrection de Toulon fut un prétexte imaginé dans la vue de pousser les Marseillais à commettre ce forfait. Au premier bruit de la marche des Toulonnais, dirigée par des manœuvres perfides, ce rassemblement est présenté dans Marseille comme traînant à sa suite le carnage et la dévastation. L'idée du danger enhardit les timides, détermine les indécis. On vole, on se précipite à cinq lieues de Marseille; on se range en bataille. L'armée ennemie a été aperçue; elle approche.... Cette armée consistait dans une foule de malheureux ouvriers presque nus, la plupart mal armés, et tous marchant en désordre et sans chef; ils sont tout-à-coup enveloppés, chargés, sabrés; on livre les prisonniers à une commission militaire. Les échafauds se dressent. Soixante matelots trouvés sur le chemin de Boisset, armés de bâtons, sont envoyés à la mort.

C'est dans cette circonstance que les prisons de

Marseille sont forcées. Plus de deux cents individus périrent dans le fort Saint-Jean, boucherie également impolitique et affreuse : elle devait augmenter la haîne de tous les partis. Je suis très-éloigné d'adopter toutes les récriminations insérées par Fréron dans un mémoire historique sur la réaction du Midi ; mais on ne saurait contester que parmi ces infortunés se trouvaient un grand nombre d'acquéreurs de biens des émigrés. L'abus de ces ventes avait été poussé si loin et excitait des réclamations si multipliées, que le député Durand de Maillane, envoyé en mission dans ces contrées, crut devoir, sous prétexte de quelques défauts de forme, en casser un grand nombre ; cette mesure ouvrit la porte à de nouvelles réclamations. Les anciens et les nouveaux propriétaires en vinrent aux mains. La Provence devint le théâtre de la guerre civile.

II. Dans le même temps l'incendie de la Vendée se rallumait avec violence. J'ai parlé dans plusieurs occasions de l'art perfide avec lequel le ministère anglais attisa le feu révolutionnaire allumé en France. Les Anglais pouvaient rétablir la maison de Bourbon sur le trône de France, mais leur but principal était de perpétuer des troubles parmi nous, et d'en profiter pour ruiner notre commerce et notre marine. A peine les armes, l'argent, les munitions d'Angleterre donnaient aux Vendéens et aux Chouans les moyens de se main-

tenir sur le territoire dont ils étaient les maîtres. Jamais ces secours parcimonieux ne suffirent, non-seulement pour assurer à l'armée catholique et royale une vraie supériorité, ils ne lui permirent pas même de conserver des positions à la droite de la Loire. Les Anglais ne firent même jamais aucun effort sérieux pour se rendre maîtres sur les côtes de Bretagne, de la Basse-Normandie, du Poitou, d'un point capable d'assurer leur communication avec les royalistes de France. Lorsque l'armée royale se présenta devant Granville, l'inaction des forces navales britanniques démontrait aux moins clairvoyans que la cour de Londres ne prenait aucun intérêt à la réussite de cette expédition.

Mais le cabinet de Saint-James, ayant été instruit que les habitans du Poitou, posant les armes, retournaient à leurs occupations rustiques, chercha par les plus importans sacrifices à rétablir ce foyer de discorde, sur lequel les puissances coalisées fondaient leur principal espoir de rendre nulle pour long-temps l'importance de la France. Cependant les Vendéens et les Chouans n'auraient pas recommencé les hostilités, si la convention avait mis plus de délicatesse dans l'observation des articles de la pacification. Des hommes accoutumés à regarder la Vendée comme un pays dévoué à une proscription générale ne se croyaient pas tenus à exécuter des promesses dictées par la nécessité, et la loyauté était un mot vide de sens dans le dictionnaire des Jacobins.

D'ailleurs, malgré la pacification, plusieurs corps de Chouans ne s'étaient pas soumis; ils formaient des noyaux auxquels les mécontens pouvaient aisément se rallier. Les Chouans s'étaient prodigieusement multipliés. Dispersés sur une vaste étendue de pays, au nombre de quatre-vingt mille hommes en état de porter les armes, leur organisation n'était pas régulière; cependant ils reconnaissaient des chefs et un conseil de guerre, à la tête duquel était le comte de Puysaye. Vitré et Grandchamp leur servaient ordinairement de rendez-vous général. Occupés pendant le jour des travaux de la campagne, ils s'assemblaient la nuit, se portaient sur les villages dans lesquels ils entretenaient des correspondances, surprenaient et détruisaient des détachemens de troupes conventionnelles, guerre d'autant plus dangereuse, qu'elle paraissait l'ouvrage d'une main invisible.

Après la signature de la pacification de la Jaulnaye, des émissaires du gouvernement britannique proposaient aux Chouans et aux Vendéens de reprendre les armes. Non-seulement ils leur envoyaient secrètement des armes, des munitions, des subsistances et de l'or, mais ils leur promettaient l'assistance de toutes les forces d'Angleterre. Ces démonstrations étaient soutenues par la présence d'une forte escadre sur les mers voisines; elle défit, le 23 juin, l'escadre française de Brest auprès de Lorient, et lui enleva les vaisseaux de ligne *le Tigre*, *le Formidable* et *l'Alexandre*.

La pacification de la Jaulnaye avait été la suite de cinq arrêtés pris par des députés chargés des pleins pouvoirs de la convention. Le premier ordonnait, aux autorités constituées, d'assurer l'entière exécution d'un décret du corps législatif sur le libre exercice des cultes religieux; le second appelait, dans les armées nationales, les Chouans et les Vendéens attachés à la profession des armes; le troisième réglait que les bons, signés par les chefs des Chouans ou des Vendéens, seraient acquittés par le trésor public, à la concurrence d'un million cinq cent mille francs; le quatrième mettait les Vendéens et les Chouans à l'abri de toute recherche pour leur conduite passée; enfin, le cinquième leur donnait main-levée du séquestre qui pouvait avoir été mis sur leurs biens, comme inscrits sur la liste des émigrés.

On assurait qu'à ces articles publics étaient jointes des clauses secrètes dont la principale devait rendre la liberté au jeune Louis XVII et à Madame Royale : aucune de ces promesses n'étaient remplies. Le jeune Prince, enlevé aux embrassemens de sa famille, avait été confié aux êtres les plus féroces et les plus immoraux. Son sort parut s'adoucir après le 27 juillet 1794; il ne lui fut pas permis de voir sa sœur, mais des vêtemens décens et commodes, une nourriture plus saine, des amusemens analogues à son âge, tels furent les avantages que le jeune roi retira de la chute de Robespierre; quelques personnes,

chargées de veiller à ses besoins, se conduisirent avec zèle et humanité. Malgré leurs soins, un mal inconnu, dont le prince était atteint, empira d'une manière effrayante ; il mourut le 8 juin 1795. Le député Sevestre, au nom du comité de sûreté générale, fit ce rapport à la commission le lendemain de la mort du jeune monarque :

« Depuis quelque temps le fils de Louis Capet était incommodé par une enflure au genou droit et au poignet gauche ; les douleurs augmentèrent le 1er floréal : le malade perdit l'appétit ; la fièvre survint. Dussault, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, fut nommé pour le voir et le traiter ; ses talens et sa probité nous répondaient que rien ne manquerait aux égards dus à l'humanité. Cependant la maladie prenait des caractères très-graves : le 16 de ce mois Dussault mourut. Le comité nomma, pour le remplacer, le citoyen Pelletan, officier de santé très-connu ; le citoyen Dumangin, médecin de la maison de santé, lui fut donné pour adjoint ; leur bulletin d'hier, à onze heures du matin, annonçait des symptômes inquiétans pour la vie du malade ; à une heure après-midi nous avons reçu la nouvelle de sa mort. »

A ce rapport fut joint un procès-verbal en ces termes : « Nous, soussignés, Jean-Baptiste Dumangin, médecin en chef de l'hospice de l'Unité, et Philippe Pelletan, chirurgien en chef du grand hospice d'Humanité, accompagnés de Nicolas Geanroi, professeur aux écoles de médecine de

Paris, et Pierre Lassus, professeur à l'école de santé, en vertu d'un arrêté du comité de sûreté générale, nous sommes transportés à la tour du Temple; nous avons trouvé le corps mort d'un enfant qui nous a paru âgé d'environ dix ans; nous avons cherché à vérifier les signes de mort; ils étaient caractérisés par la paleur universelle, le froid de toute l'habitude du corps, la roideur des membres, et surtout par une putréfaction commençée au ventre, au scrotum et au-dedans des cuisses; nous avons remarqué une maigreur qui est celle du marasme; le ventre était tendu et météorisé; au côté interne du genoux droit une tumeur; une autre tumeur sur l'os radius, près le poignet du côté gauche; à l'ouverture du ventre, il s'est écoulé une pinte de sérosités purulentes, jaunâtres et livides; les intestins étaient météorisés, parsemés de tubercules de diverses grosseurs; les intestins contenaient une petite quantité de matière bilieuse; l'estomac était adhérent aux parties environnantes; le oie était adhérent au diaphragme; son volume était ordinaire; le vésicule de fiel médiocrement rempli d'une bile couleur verte; la rate, le pancréas, les reins et la vessie étaient sains; l'épiploon et le mésantère, dépourvus de graisse, étaient pleins de tubercules limphatiques; les poumons adhéraient à la plèvre; leur substance était saine; le péricarde contenait la quantité ordinaire de sérosité; le cœur était pâle, mais dans un état naturel;

le cerveau et ses dépendances étaient dans un état d'intégrité. *Signé* PELLETAN, DUMANGIN, LASSUS, GEANROI. »

Dussault, chargé de soigner le malade, revenant chez lui le 4 juin, était mort subitement. On assura que ce médecin, s'apercevant que le jeune prince mourait d'un poison lent, auquel il ne pouvait apporter aucun remède, et attribuant la cause aux Jacobins, se donna la mort, dans la crainte d'être, par eux, accusé de ce crime. Les restes de Louis XVII, enfermés dans un cercueil, furent déposés au cimetière public de Sainte-Marguerite au faubourg Saint-Antoine, en présence de deux commissaires civils auxquels était adjoint le commissaire de police de la section du Temple.

Cette nouvelle étant parvenue dans la Vendée, ce manifeste fut publié par les chefs des Vendéens et des Chouans (1):

« Nous devons à notre Dieu, à notre roi, à nos braves camarades, à tous les Français; nous devons à l'Europe entière, qui tient les yeux fixés

(1) Réponse des armées catholiques et royales de la Vendée et des Chouans, au rapport fait à la convention, dans la séance du 16 juin 1795, par le député Doucet, suivie de la proclamation, au nom de Louis XVIII, aux habitans du Poitou, du Maine, de la Bretagne, de l'Anjou, de la Normandie et des autres provinces de France. *De l'imprimerie royale de Mauleurier.*

sur nous, la justification de notre conduite. Nous allons la tracer avec cette loyauté qui dirigea constamment nos actions et nos efforts : Dieu est témoin que la vérité respire dans toutes nos paroles.

« Dieu très-haut, très-puissant, très-miséricordieux, les habitans de la Vendée te rendent de très-profondes actions de grâces pour les succès dont tu as couronné leurs efforts; ils remercient ta bonté ineffable de les avoir soustraits à la férocité de la convention soi-disant nationale, ces hommes sacriléges et pervers, qui ont établi leur domination sur le sang de tous les Français et la dévastation de toutes les propriétés. Les fidèles et religieux habitans de la Vendée bénissent la providence infinie de leur avoir donné assez de prudence pour éviter les piéges des assassins, assez de force pour repousser leurs soldats. Dieu, protecteur des empires, soutien de la justice et de la vertu, les habitans de la Vendée placent en toi toutes leurs espérances; ils se prosternent aux pieds de ton trône, et, pour prix de leurs souffrances, ils te supplient d'accorder la paix et le bonheur aux Français.

« Frères et camarades, la politique exige souvent un secret; elle prescrit des démarches que l'homme honnête réprouverait avec indignation, si le bonheur de ses semblables ne devait en être le prix. S'il y avait un autre moyen de l'obtenir, et s'il ne fallait quelquefois employer

le crime lui-même à réparer les maux faits par le crime. Telle est la condition malheureuse de l'homme ; il est souvent obligé de parler, à un scélérat, le langage de l'honneur, pour empêcher ce scélérat de plonger ses mains dans le sang de ses frères.

« Nous allons vous dévoiler ce qu'il est important que vous sachiez aujourd'hui, ce qu'il eût été dangereux de vous découvrir plutôt ; nous allons vous faire connaître les motifs qui nous avaient engagés à conclure un traité, où nous avions mis de notre côté la religion, l'honneur, où les députés de la convention n'ont apporté qu'impiété, fourberie, parjure. Le sang français coulait ; chacune de nos victoires était pour nous un jour de deuil ; mais, forcés de défendre nos droits les plus sacrés contre des brigands altérés de notre sang, nous étions dans l'affreuse nécessité de combattre. On voulait nous défendre d'adorer le Dieu de nos pères ; on avait assassiné notre roi, massacré nos parens, incendié nos propriétés, notre patrie ne devait plus être que notre tombeau. Des scélérats, semblables en tout à ces esprits infernaux soulevés contre l'Être-Suprême, avaient ordonné que la flamme et le fer seraient portés dans nos paisibles demeures. Nous aimions le monarque qui nous appelait ses enfans ; la convention l'avait assassiné avec une barbarie dont aucun peuple du monde n'avait encore souillé ses annales.

« Que disons-nous, aucun peuple ! non ; ce

ne sont pas les habitans de la France qui ont égorgé une famille de souverains ; la convention est seule coupable. Élue par les Jacobins, ayant enchaîné la nation, elle l'a forcée à approuver le régicide, dans la crainte de rendre compte un jour du sang précieux répandu par elle. Nous conservâmes, dans cette province fidèle, la foi de nos pères, leur amour pour leurs souverains : c'était un crime impardonnable aux yeux de la convention. Elle envoya cent mille soldats contre nous. Le dieu des armées nous couvrit de ses ailes. Les yeux du peuple français allaient s'ouvrir ; le jour de la justice approchait ; les soldats envoyés sur nos frontières allaient devenir nos amis, car ces soldats nous voyaient adorer Dieu, aimer notre roi et chérir tous les Français au milieu des tourmens comme aux champs de la victoire. Les scélérats, le croiriez-vous, avaient envoyé du poison pour être jeté dans nos fontaines : quinze jours avant la signature du traité, le comité de salut public n'a pas craint de commettre cette dernière horreur. Le poison est là ; un de vos braves chefs, le vicomte de Scepeaux, en a intercepté l'envoi près la ferme de Volfrède, aux environs d'Ancenis. On vous proposait la paix, et on prenait des mesures pour empoisonner vos familles, pour vous désarmer et pour vous assassiner ensuite.

« Malgré de si horribles trames, le désir d'épargner le sang français nous conduisit à écouter

des propositions de paix : alliant la prudence à la force, nous espérâmes de rétablir, sans effusion de sang, les autels de notre Dieu et le trône de notre roi. Vos chefs, sûrs de n'être pas désapprouvés du régent et du lieutenant-général du royaume, ouvrirent des négociations. Nous vous avons fait connaître les conditions que nous imposâmes, mais nous ne pûmes vous indiquer les conditions secrètes, sans lesquelles les soi-disant représentans du peuple n'eussent jamais approché de vos drapeaux. Nous vous laissâmes même supposer que les conditions secrètes seraient beaucoup plus avantageuses, forcés à cette dissimulation pour assurer le succès de nos démarches. Aujourd'hui notre gloire, notre existence, le salut de la France entière dépendent de la publication des vérités que vous allez entendre.

« Le comité de salut public nous promit solennellement, par l'organe de ses envoyés, que la religion catholique et la monarchie seraient rétablies en France avant le 1er juillet. Une époque aussi éloignée nous inspirait des défiances ; nous hésitions de suspendre les hostilités. On nous représenta que, pour ramener l'opinion publique à ces deux changemens, et ne laisser aucun espoir aux Jacobins, il fallait préparer la nation à demander le rétablissement de la royauté. On promit des invitations secrètes dans les départemens ; elles devaient être, nous disait-on, accueillies favorablement, et dans le cas contraire, le comité

de salut public s'engageait à faire remettre entre les mains des chefs vendéens Louis XVII et sa sœur, le 13 juin pour tout délai. Il promettait aussi de déclarer la religion catholique dominante dans l'Etat, de rappeler tous les émigrés depuis le 14 juillet 1792, et de donner des ordres secrets aux administrateurs des départemens frontières, afin de faciliter aux princes français les moyens de venir dans le Poitou, sous la condition que les Vendéens n'inquiéteraient en aucune manière les individus qui traverseraient le pays, munis des passe-ports du comité de salut public, et que ces individus pourraient arriver sans obstacles à la Rochelle, à Brest, à Nantes, à Cherbourg. Telles furent nos promesses réciproques.

« Une heure avant la signature du traité de paix, nous convînmes de tenir ces articles sécrets pour préparer les esprits; mais, n'ajoutant pas une foi aveugle à ces promesses, nous stipulâmes de rester armés sur notre territoire, et de conserver les signes de ralliement sous lesquels nous avions combattu. Quelle était notre joie à cette époque de penser que le repos allait être rendu à notre patrie, et que le sang répandu par nos mains devait rétablir le culte de notre Dieu et le trône de notre roi! Nous fûmes confirmés dans cette espérance par l'assurance formelle donnée le 28 avril par les représentans du peuple. M. de Guerville avait été envoyé auprès d'eux, à l'effet

de leur représenter combien il était nécessaire pour l'observation du traité que l'armée catholique et royale fît exécuter les jugemens du conseil de guerre. Ils déclarèrent au comte de Guerville que leurs démarches avaient pour objet l'exécution des articles secrets; il nous apporta cet écrit : « Les articles dont l'exécution définitive est fixée au 25 prairial auront leur plein et entier effet. Le comité de salut public prend des mesures à ce sujet; les sacrifices qu'il est obligé de faire aux apparences, ne le rendent que plus scrupuleux à tenir les paroles données.

« *Signé* Granet, Guermeur, Quesno.

« Rennes, le 9 floréal an III. »

Des indices nous firent craindre quelque supercherie; nous envoyâmes M. Chastelier à Paris, le 27 mai, en le chargeant de demander provisoirement la liberté du roi. Il fut convenu, le 4 juin, que le lendemain Louis XVII et sa sœur seraient conduits à Saint-Cloud. Les membres du comité de salut public cherchaient à retenir M. Chastelier quelques jours à Paris. Il quitta cette ville le soir même, d'après les instructions formelles d'être de retour le 7 au plus tard : il arriva ici le 8 au matin. Dans ce même moment Louis XVII expirait dans la tour du Temple. Des ordres étaient donnés par le comité de salut public, pour faire avancer des troupes sur vos

frontières; on méditait le massacre de vos chefs, de vos femmes et de vos enfans. La lettre suivante, interceptée, sera un monument durable de la plus atroce perversité.

Lettre écrite par le comité de salut public au représentant du peuple Guesno.

« Il est impossible, cher collègue, que la république puisse se maintenir, si la Vendée n'est entièrement réduite sous le joug. Nous ne pouvons croire à notre sûreté, si les brigands de l'Ouest ne sont mis dans l'impuissance de nous nuire. C'est déjà un sacrifice trop honteux d'avoir été réduits à traiter de la paix avec ces scélérats, dont la grande majorité a mérité l'échafaud. Ils nous détruiront, si nous ne les détrusions pas, sois-en convaincu. Ils n'ont pas mis plus de bonne foi que nous dans le traité signé; il ne doit leur inspirer aucune confiance dans les promesses du gouvernement. D'après l'impossibilité où nous sommes de tromper plus long-temps les Vendéens, il faut chercher les moyens de prévenir des hommes qui nous égalent en audace et en activité. Le moment approche où, d'après l'article 2 du traité secret, il faut leur présenter une espèce de monarchie et ce bambin, pour lequel ils se battent. Ce pas nous perdrait sans retour. Les comités ont trouvé un seul moyen d'éviter cette difficulté, vraiment extrême; le voici : La principale force des brigands

consiste dans leur fanatisme ; ce fanatisme leur est inspiré par leurs chefs. Il faut les décréditer dans l'esprit du peuple ; la ruse nous est plus nécessaire que la force. Il faut supposer qu'ils ont voulu rompre le traité de paix, se créer princes des départemens qu'ils occupent, qu'ils entretiennent des intelligences avec les Anglais, auxquels ils se proposent d'ouvrir la côte, en leur procurant les moyens de piller Nantes, et d'emporter sur leurs vaisseaux le fruit de leurs rapines. Fais intercepter des couriers porteurs de semblables lettres ; crie à la perfidie, afin que la bonne foi et la loyauté paraissent de notre côté. Si tu peux faire arrêter les onze chefs, le troupeau se dispersera. Concerte-toi avec les administrateurs d'Ille-et-Vilaine, communique cette lettre aux quatre représentans de l'arrondissement. Si les chefs tombent en ta puissance, cet évènement doit produire une stupeur momentanée ; profites-en pour désarmer les Vendéens et les Chouans. Point de demi-mesures ; elles gâtent tout en révolution. Il faut, s'il est nécessaire, employer le fer et le feu en rendant les Vendéens coupables, aux yeux de la nation, des maux que nous leur faisons. Saisis la première occasion pour frapper les grands coups, car les évènemens se pressent de toutes parts. Il te suffira de nous écrire ; j'ai reçu la proclamation relative aux subsistances. Prends garde aux menées de Louvet ; il est vendu aux orléanistes. Nous le surveillons. Fais-nous part de ce que tu peux faire sur-le-

champ, afin que cela concorde avec les mesures prises de notre côté.

« *Signé* TALLIEN, DOUCET, etc.

« Paris, le 18 prairial an 3. »

« Vous voyez, braves camarades, que la convention nous portait des paroles de paix, et ordonnait des assassinats. Nous ne savons pas si les assassins de Louis XVI ont attenté aux jours de Louis XVII. Il n'existe aucune preuve pour l'avancer; il est cependant difficile de ne pas le croire.

« En attendant que la justice divine punisse tant de forfaits, il est de notre devoir d'employer tous les moyens dont nous pouvons disposer pour nous préserver de la rage de ces hommes accoutumés à tout sacrifier à leur ambition; une seule alternative nous reste, la victoire ou la mort. La convention va nous imputer l'infraction d'un traité que nous aurions religieusement observé, si elle eût eu la volonté d'en remplir les conditions. Elle va nous représenter comme des hommes perfides; n'imitons pas son exemple; faisons éclater notre humanité et notre grandeur d'âme. Tous les Français sont nos frères; nous ne connaissons d'ennemis que ceux de la patrie. Nous voulons rendre aux Français la liberté et le bonheur. Pour leur procurer les avantages de la paix, nous nous dévouons aux horreurs de la guerre. Loin de nous toute idée d'ambition et d'intérêt; que la con-

vention trompe le peuple français sur la pureté de nos vues; nous répondrons par une conduite franche, digne de la cause pour laquelle nous combattons.

« Ces soldats, qui vont s'avancer sur vos frontières, vous les avez vaincus plusieurs fois. Ils viennent malgré eux combattre contre leurs frères. Epargnons le sang français autant qu'il dépendra de nous; marchons aux soldats l'olivier à la main, engageons-les à sauver avec nous notre patrie infortunée; ouvrons toujours nos rangs pour les recevoir; partageons avec eux nos subsistances. Puissent tous les enfans de cette famille immense se réunir sous l'empire de la raison et de la justice, et jouir ensemble de l'abondance et de la paix.

« A ces causes, nous déclarons à la face du ciel, que nous ne considérons, comme ennemis de notre patrie, que les députés de la soi-disant convention; que nous préviendrons constamment par tous les moyens qui dépendront de nous l'effusion du sang et le pillage des propriétés; que nous recevrons avec transport les officiers et les soldats qui voudront concourir avec nous au rétablissement de la royauté, de la religion, de l'ordre et des propriétés; que tous les Vendéens et Chouans, convaincus d'avoir insulté le citoyen paisible, fût-il d'un autre parti, seront punis suivant la rigueur des ordonnances militaires.

« Nous voulons vivre et mourir dans la religion catholique professée par nos pères; nous recon-

naissons Louis-Stanislas-Xavier roi de France; nous lui jurons obéissance et fidélité; nous ne poserons les armes qu'après le rétablissement du gouvernement monarchique; nous n'avons point contracté et nous ne contracterons point d'alliance avec la nation anglaise, à moins que Louis XVIII ne signe un traité avec elle; alors cette puissance sera notre alliée. Nous ne laisserons pénétrer dans les pays occupés par nos armées aucunes troupes des puissances coalisées; nous combattrons leurs soldats débarqués sur nos côtes, à l'effet de démembrer la France ou d'exciter des troubles dans les provinces. Nous ne reconnaissons point et nous ne reconnaîtrons jamais de convention ni d'assemblée nationale de France; nous protestons d'avance contre la constitution promise par les conventionnels. Ces hommes, prononçant le nom de république, veulent gouverner despotiquement la France.

« Nous ne reconnaissons de pouvoirs légitimes que les pouvoirs établis et reconnus par notre roi Louis XVIII; nous sommes trop intimement pénétrés de l'esprit qui inspire notre roi, pour ne pas assurer au peuple français que tous les anciens abus seront réformés avec soin : il appartient à la sagesse de Louis XVIII de corriger ces abus, de les empêcher de renaître, d'accorder à ses sujets toute liberté compatible avec le gouvernement monarchique, en les admettant à tous les emplois ecclésiastiques, civils et militaires. Nous ne per-

mettrons point la circulation des assignats dans les contrées occupées par l'armée catholique royale. Le gage de cette fausse monnaie a été établi sur le brigandage, l'assassinat, la proscription. Il ne sera porté aucune atteinte aux propriétés de la couronne de France, à celles du clergé et à celles des Français qui ont quitté leur patrie pour combattre les jacobins et la soi-disant convention.

« Nous ferons tous les sacrifices qui dépendent de nous pour consolider la dette publique; nous hypothéquons nos propriétés et celles de nos enfans, afin de tenir, envers les créanciers de l'état, les engagemens souscrits par les rois de France.

« Nous renonçons à perpétuité, pour nous et pour nos enfans, à toute exemption pécuniaire et à tous priviléges. Louis XVIII, consultant les vœux des Français, exprimés dans les cahiers donnés par toutes les provinces aux états-généraux, veut procurer à la nation française tout le bonheur désiré par elle lors de la convocation des états-généraux.

« Nous invitons les soldats français à se rallier à nous; nous invitons les villes, bourgs et villages à reconnaître leur souverain légitime; nous invitons les magistrats à employer leur autorité au rétablissement de la religion et de l'ordre; nous leur accorderons aide et protection. Nous invitons les laboureurs, les manufacturiers et les artisans à continuer leurs travaux précieux; nous ferons respecter leurs maisons et leurs ateliers. Nous dé-

clarons ennemis de la patrie les députés de la soi-disant convention, qui ont voté pour l'assassinat du roi. Nous jurons de poser les armes dès que la soi-disant convention aura remis les rênes du gouvernement à notre souverain légitime.

« Fait au quartier-général de l'armée de Charrette, et publié au quartier-général des armées de Stofflet, Tapineau, Monnier, Guichard, Scepeau, Chalon, Cadi.

« *Certifié* GUILBERT, secrétaire-général. »

« Au nom du roi, le conseil militaire des armées d'Anjou, du Haut-Poitou et de Bretagne, vu la réponse et la proclamation ci-dessus, nous ordonnons qu'elles soient imprimées, publiées et affichées dans toutes les paroisses qui composent l'arrondissement des armées d'Anjou, du Haut-Poitou et de Bretagne.

« A la Mabilais, le 23 juin 1795, l'an 1er du règne de Louis XVIII.

« *Signé* (1) BERNIER, *commissaire général.* »

Les hostilités commencèrent sur-le-champ; elles s'étendirent dans les départemens qui comprenaient la Basse-Bretagne, le Poitou, le Maine, l'Anjou et la Basse-Normandie.

---

(1) Pièce trouvée sur un émigré tué à la bataille de Quiberon.

III. Une flotte anglaise paraissait à la vue de Lorient : elle portait environ huit mille combattans, et les provisions nécessaires pour armer et habiller quatre-vingt mille hommes, et les nourrir durant six mois. Le gouvernement britannique avait fait un appel aux émigrés français répandus dans les trois royaumes, et dont la plupart, manquant de ressources, recevaient un modique traitement du cabinet Saint-James. Un corps d'émigrés était stationné dans l'île de Gersey. On forma les régimens d'Hector, d'Hervilly, du Drenuc, Royal-Marine, Royal-Louis, Royal-Emigrant et Royal-Artillerie. Les émigrés composaient entièrement les trois premiers ; on avait réuni dans les autres des officiers de marine et des matelots français pris sur les vaisseaux enlevés à Toulon. On avait enrégimenté dans ces corps, moitié gré, moitié force, un grand nombre de prisonniers français : à peine embarqués à Southampton, ils voulurent massacrer leurs officiers et conduire dans les ports de France les navires sur lesquels ils montaient. Quatorze d'entre eux furent mis à mort. Cette expérience n'était pas de bon augure pour les émigrés. Ils s'obstinèrent cependant à la tenter, persuadés qu'une armée redoutable attendait, pour se mettre en campagne en leur faveur, l'apparition de l'escadre avec des armes et des munitions ; ils pensaient que ces renforts nombreux et subits retiendraient sous leurs drapeaux les soldats malintentionnés, ou suppléeraient au vide laissé par les déserteurs. Un

grand nombre de femmes et d'enfans suivaient les émigrés en France. Ce fut un obstacle aux premiers succès singulièrement décisifs dans une guerre d'invasion; mais le désastre éprouvé par les émigrés à Quiberon fut attribué principalement à l'imprudence du ministère anglais, de ne les avoir pas fait soutenir par un corps de cavalerie. On rejetait à Londres cette faute sur la promesse faite par le général Charrette, dans son manifeste, de ne pas former d'alliance avec les Anglais.

Les généraux ne disposaient pas à leur gré de l'opinion publique, dans un pays où les Anglais étaient généralement détestés. La grande partie du peuple des départemens, qu'on appelait vendéisés, loin d'adopter les projets des émigrés, de rétablir toutes les institutions de l'ancien régime, n'était pas éloignée de se soumettre aux nouvelles lois, si on assurait sans restriction l'exercice du culte catholique parmi eux. Les principes du royalisme, dans toute son étendue, c'est-à-dire accompagné de toutes les institutions en usage avant la révolution, n'étaient professés que par une grande quantité de privilégiés réfugiés dans la Vendée, de toutes les parties de la France, et par le clergé et la noblesse du Poitou et de la Basse-Bretagne: tout cela formait beaucoup d'officiers, et on manquait de soldats.

Pour ménager l'opinion publique, inconstante, incertaine, les chefs des Vendéens et des Chouans, publiant un manifeste rédigé avec assez de finesse,

avaient promis non-seulement de ne contracter aucune alliance avec la Grande-Bretagne, mais de combattre les troupes anglaises, si elles tentaient quelque descente dans les pays occupés par les Vendéens et les Chouans. A l'égard du rétablissement de l'autel et du trône, répété si souvent dans le manifeste de Charrette, ce desir était celui de la grande majorité des Français. Chacun détestait l'assassinat de Louis XVI. Les auteurs de ce parricide étaient voués à l'exécration publique; et si l'on n'eût pas été comprimé par le gouvernement, le voeu général aurait rappelé parmi nous Louis XVIII, en publiant une charte constitutionnelle semblable à celle qui nous gouverne aujourd'hui. Si Bonaparte ne trouva aucun obstacle à monter sur le trône, ce succès inattendu ne fut-il pas évidemment la suite de l'opinion généralement répandue, que le régime purement républicain ne pouvait subsister en France, et que la force des choses obligeait de lui substituer le régime monarchique?

D'après cette disposition des esprits, la jonction des drapeaux anglais aux drapeaux français pouvait opérer une commotion contraire aux vues des généraux vendéens. Ils n'ignoraient pas combien cette jonction leur était nécessaire; ils auraient desiré qu'elle eût été l'ouvrage fortuit des circonstances. Dans le temps où les émigrés ayant été défaits à Quiberon, l'escadre anglaise abandonnait les côtes de France; on parlait à Paris du siége de Brest ou de Lorient. L'une ou l'autre de ces expé-

ditions aurait nécessité l'assistance des Anglais, sans lesquels les Vendéens ne pouvaient se procurer une artillerie de siège.

L'armée navale anglaise bloquait les escadres françaises dans les rades de Lorient et du Port-Louis. Elle débarqua plusieurs milliers de poudre et de fusils pour dix mille Chouans, réunis au fond de la baie de Quiberon, auprès du village de Cornac, à deux lieues d'Aurai, à six de Port-Louis. Il se trouvait peu de troupes conventionnelles sur ces côtes : elles furent attaquées par les Chouans, commandés par le marquis de Puysaye ; le nombre des Chouans leur permettait de se porter sur plusieurs points : ils rompent les ponts pour retarder les communications de leurs ennemis ; ils se rendent maîtres d'une batterie élevée sur le lieu où les émigrés se proposaient de débarquer. Un détachement venu d'Aurai reprit la batterie. Il ne la conserva pas long-temps : entouré par les Chouans, il fut contraint de se replier à trois lieues d'Aurai, sur la route de Lorient. Quinze à dix-huit cents émigrés, placés sur des chaloupes plates, prirent terre pendant la nuit du 26 au 27 juin, sous le commandement du lieutenant-général comte d'Hervilly ; le reste des troupes prit terre les jours suivans. On débarqua ensuite une quantité immense de fusils, d'habits uniformes, de munitions de bouche et de guerre, et quelques canons.

A la première nouvelle de la descente, la garde nationale de Brest et des cantons voisins fut mise

en réquisition. Les députés Tallien et Blad vinrent sur les côtes de l'Ouest avec les pouvoirs les plus étendus. Toutes les autorités constituées étaient tenues d'obéir à leurs ordres. Tous les citoyens, en état de porter les armes, devaient marcher à leur requisition. Le général Hoche commandait dans le Morbihan; ses troupes se trouvaient dispersées à quelques journées de marche; il crut devoir évacuer Aurai et Vannes. Il se replia à Port-Louis, à Lorient, à Ploërmel. Les émigrés s'emparèrent d'Aurai; mais, ne voulant pas s'éloigner de la flotte anglaise, ils n'osèrent se porter plus avant.

Pendant la journée du 28 juin, les cantonnemens républicains se réunissaient à Vannes. On enclouait sur la côte les canons dont les royalistes auraient pu s'emparer. Une colonne de trois mille hommes fut dirigée sur Aurai, pour reconnaître les émigrés, dont la force n'était pas encore connue. Ils avaient un avant-poste à Poutsol, entre Aurai et Vannes. Un corps de douze cents républicains les en chassa; on pénétra même sous le canon d'Aurai. Les royalistes étaient maîtres de la petite étendue de pays entre le lac d'Aurai et celui de Kergonrick, jusqu'à la grande route d'Aurai à Hennebon. Il fallait, pour s'y maintenir, s'emparer d'une forteresse connue auparavant sous le nom de fort Penthièvre, et auquel on donnait alors le nom de fort *Sans-Culottes*. Il fut vivement attaqué, le 30 juin, par trois frégates anglaises, embossées

sous ses murs. Quatre cents hommes composaient sa garnison; elle capitula le 2 juillet. On la transporta sur des vaisseaux anglais. Ce succès rendait les royalistes maîtres de la presqu'île de Quiberon.

Dans l'espace de plusieurs jours, les républicains s'étaient rassemblés en assez grand nombre pour prendre l'offensive. Les royalistes, évacuant Auray le 5 juillet, et abandonnant leur camp retranché de Carnac, se repliaient dans la presqu'île de Quiberon, sous la protection du fort Penthièvre. Un petit corps de Chouans les suivit; les autres, cantonnés dans les campagnes environnantes, faisaient leur guerre accoutumée; ils attaquaient les républicains quand ils pouvaient les surprendre, et se retiraient si on marchait contre eux en ordre de bataille. Le 6, quelques navires légers de la flotte anglaise, sur lesquels se trouvaient des piquets de cavalerie, traversant la baie de Morbihan, remontaient la rivière de Vannes. Le projet des Anglais était de surprendre cette ville, et de se répandre dans les campagnes pour connaître les dispositions de l'armée vendéenne commandée par le général Charrette, sans laquelle les vaisseaux stationnés devant Lorient et Port-Louis ne pouvaient réduire ces places. Les troupes républicaines les forcèrent de renoncer à cette entreprise. Les Anglais se retirèrent après avoir brûlé plusieurs corvettes françaises sur le canal de Morbihan. L'armée républicaine campée à la vue du

fort Penthièvre se renforçait; Tallien pressait la levée en masse des habitans; les royalistes reçurent aussi quelques renforts. Retranchés dans le camp de Kouisten, sous le fort Penthièvre, ils s'occupaient à augmenter les fortifications de cette place; chaque jour était témoin de quelques combats; les armées rivales semblaient se tâter avant d'en venir à une action décisive. Les royalistes, resserrés dans la presqu'île, se proposaient, le 16 juillet, de percer les colonnes républicaines, et de pénétrer dans l'intérieur du pays pour y distribuer leurs munitions et leurs habillemens. Ils furent repoussés avec perte, abandonnant leur convoi composé d'habits uniformes, de pain, de viande salée, de vin, d'eau-de-vie, de poudre, et de quelques selles anglaises.

Toutes les dispositions du général Hoche étaient faites le 16 juillet. Il ne pouvait réussir dans une bataille générale sans avoir emporté le fort Penthièvre. On voyait arriver chaque jour au camp républicain des déserteurs. C'étaient des prisonniers dont les royalistes s'étaient servis pour compléter leurs bataillons. Si on en croit leur rapport, le gouvernement britannique leur retranchait successivement la ration de pain dont se composait leur chétive nourriture. On calculait le degré d'affaiblissement de leur force physique; les émigrés se présentaient alors à eux, et leur offraient un sort tolérable s'ils voulaient prendre parti dans les régimens français levés en Angleterre. Ils résis-

tèrent long-temps à cette séduction. La famine et les maladies contagieuses qui terminaient la vie de leurs compagnons, décidèrent un grand nombre d'entre eux. A peine débarqués, ils profitaient de la première occasion d'abandonner les émigrés. Les généraux républicains apprenaient d'eux tout ce qu'on projetait dans l'armée royale, et de quelles forces elle pouvait disposer. Plusieurs promirent de guider le général Hoche, par des chemins presque impraticables, sous les murs de la forteresse, dans des endroits confiés à la garde de leurs compagnons, résolus d'aider les républicains à s'emparer de la place.

Trois mille hommes se mirent en marche pour cette expédition périlleuse, le 20 juillet, à onze heures du soir. Un orage affreux éclatait sur ces parages; la pluie tombait par torrens; un vent impétueux la jetait aux yeux des soldats, et leur ôtait la faculté de diriger leur course. Errantes sur une mer de sable, les colonnes se heurtaient, se rompaient, se confondaient. Il fallait toute l'activité et le sang-froid des officiers principaux pour rétablir l'ordre au sein des ténèbres les plus épaisses. Ils pressent, ils encouragent : on arrive sous le fort Penthièvre à deux heures du matin, le 21 juillet.

Trois colonnes marchaient parallèlement : deux suivaient les bords de l'Océan; elles furent aperçues par des chaloupes canonnières anglaises. Ces troupes foudroyées, en flanc, s'étonnent un ins-

tant; elles étaient sur le point de rétrograder. Un bruit sourd se fait entendre : « Une colonne des nôtres a pénétré, se disaient les soldats. » Le jour commençait à poindre; ils lèvent les yeux; l'étendard des royalistes ne flottait plus sur le fort; le drapeau républicain lui avait succédé.

A travers les flots d'une mer mugissante, sous le feu meurtrier de la mitraille anglaise, l'adjudant-général Ménage, à la tête de trois cents braves, s'était glissé de rochers en rochers, avait atteint les retranchemens de la forteresse, les avait franchis à l'aide de ceux qui les défendaient, et entrait dans la place; ses compagnons l'y joignirent bientôt. A cette nouvelle, toute l'armée républicaine s'ébranle; les députés Tallien et Blad marchent à la tête des divisions, on pénètre dans la péninsule. Les émigrés, dans le camp de Kousten, ignoraient, à cinq heures du matin, la prise du fort. Les Chouans, s'embarquant sur des bateaux plats, se dispersaient sur le continent. Les émigrés se ralliaient sous les ordres du comte de Sombreuil. Ils veulent opposer de la résistance, pour donner le temps à leurs femmes et à leurs enfans de se réfugier sur la flotte anglaise. La moitié de leurs soldats passe dans l'armée de Hoche; le camp est forcé; les émigrés se réunissent de nouveau sur un rocher au bord de la mer à l'extrémité de la presqu'île.

Hoche marche à eux sur trois colonnes; deux suivaient à droite et à gauche les bords de la mer

et coupaient la retraite; la troisième s'avançait sur leur front, précédée d'une artillerie redoutable. On voyait dispersée sur le rivage une foule de femmes et d'enfans qui périssaient au bord de la mer en voulant se précipiter dans les chaloupes: spectacle déchirant au milieu des horreurs de la guerre!

Plusieurs corvettes anglaises mouillaient près du rivage. Les émigrés demandent à capituler; le général Hoche leur ordonne de mettre bas les armes. Pendant les négociations, des embarcations prennent quelques chefs à bord; le feu de l'artillerie républicaine recommence. Les émigrés, n'ayant d'autre alternative que d'être jetés à la mer ou passés au fil de l'épée, se rendent à discrétion. Tel fut le récit de la bataille de Quiberon, envoyé au corps législatif par le général Hoche et par le député Tallien.

Parmi les papiers trouvés sur les émigrés tués à Quiberon, se trouvait une relation des opérations de l'armée royaliste. J'en ai une copie certifiée véritable par François Bouché, directeur principal des hôpitaux de l'armée républicaine : elle renferme des détails précieux. J'ai aussi lu une relation de l'affaire de Quiberon, dans laquelle on assure que les émigrés capitulèrent, et qu'on leur promit de les traiter en prisonniers de guerre. Cet écrit, intitulé : *Relation de M. de Chaumereix*, officier de marine échappé des prisons d'Auray et de Vannes, avec quelques observations sur l'esprit

public de Bretagne, *London*, 1795, me fut adressé sous le voile de l'anonyme. J'en fis mention dans la quatrième et la cinquième édition de mon *Histoire de la révolution*, parce que l'historien ne doit rien cacher de ce qui peut contribuer à éclaircir les faits dont il se rend garant auprès de la postérité.

Tous les magasins faits par les émigrés tombèrent au pouvoir des républicains. On trouva dans le fort Penthièvre, et dans divers dépôts de la presqu'île, soixante-dix mille fusils, cent cinquante mille paires de souliers, et d'autres provisions nécessaires à une grande armée. Les Anglais avaient débarqué des ballots d'assignats. Je m'en suis procuré plusieurs certifiés véritables par un officier public. Ils ne ressemblaient pas à ceux dont on se servait en France; gravés d'un seul côté avec de l'encre bleue, ils présentaient l'effigie de Louis XVII, les armes de France, le titre n°...., bon de.... liv., remboursable au trésor royal. Autour, dans une bordure bleue et blanche, terminée aux quatre coins par des fleurs de lis, on lisait en lettres blanches : « Armée royale et catholique de Bretagne : Dieu et le roi.. »

On conduisit les prisonniers à Auray; ils furent enfermés dans une église. Le lendemain, à huit heures du matin, des officiers municipaux séparèrent les simples soldats des officiers et des volontaires nobles. Les soldats campèrent au milieu de l'armée républicaine; la liberté leur fut rendue

quelques jours après. On enferma dans une maison d'arrêt les officiers, au nombre de cinq cent soixante-quinze. Parmi eux, se trouvaient trente prêtres formant le clergé de l'évêque de Dol, venu en France avec l'armée royaliste. Une commission militaire fut érigée. Le comte de Sombreuil, un chef des Chouans, l'évêque de Dol et quatorze de ses prêtres furent conduits à Vannes, le 28 juillet; ils parurent devant la commission le lendemain. Sombreuil, après avoir déclaré son nom, son âge, et l'époque de son émigration, se contenta de répondre aux questions du président : « J'ai capitulé à la tête de l'armée royaliste; les généraux républicains se sont engagés de traiter les émigrés comme prisonniers de guerre. » Ils passèrent la nuit dans la tour de Vannes, et furent fusillés le 30. Le général Lemoine était arrivé le même jour à Vannes; il cassa la commission militaire, et en établit trois autres à Vannes, à Auray et à Quiberon. Chacune était composée d'un lieutenant-colonel, d'un capitaine, d'un sergent, d'un caporal et d'un soldat. Les émigrés furent partagés. On en conduisit cent cinquante à Quiberon et cent cinquante à Auray.

Ils furent mis à mort à la réserve de cent huit individus auxquels les commissions militaires avaient accordé un sursis. On les rassembla dans la tour de Vannes. Le comité de salut public n'ayant eu aucun égard aux raisons alléguées par eux pour échapper au sort éprouvé par leurs compagnons,

l'ordre vint de les faire fusiller. De cinq cent soixante-quinze prisonniers, quinze ou vingt seulement trouvèrent le moyen de s'échapper. Un d'eux, le chevalier de Chaumereix, publia dans Londres les circonstances de son évasion. J'en ai extrait un paragraphe :

« A midi, le 1er août, deux officiers républicains entrèrent dans ma prison. Un d'eux, m'examinant avec attention, crut me reconnaître; nous avions été élevés ensemble au collège d'Emb..... Les plus doux souvenirs de l'enfance faisant sur son cœur une vive impression, il se jeta dans mes bras en s'écriant : O mon ami! comment vous trouvez-vous dans ces murs! Son camarade, l'arrachant de dessus mon sein, l'entraîna. Les deux officiers revinrent le lendemain à sept heures du matin; nous nous plaçâmes à l'écart. L'officier que je ne connaissais pas, me dit : Si nous pouvons vous être utiles, disposez de nous. Je parlais de sensibilité, de reconnaissance; les pleurs coulaient des yeux de mon compagnon de collège. Tous les deux combinèrent avec moi mes réponses devant le tribunal; il fut convenu que je demanderais à être interrogé le premier, que je prendrais le nom de....., sous lequel j'étais peu connu, et qui cependant était le mien.

« A sept heures du matin, le 3 août, je fus appelé avec d'autres prisonniers pour l'interrogatoire. J'étais en face du président; il y avait à-peu-près cent individus dans la salle d'audience. Votre nom,

citoyen? — C... — A quelle époque avez-vous émigré? — Je n'ai point émigré; j'étais sorti de France avant la révolution. — Avez-vous porté les armes contre la république? — Non. — Mais vous étiez du rassemblement de Quiberon? — Cela est vrai; je n'étais pas employé militairement. — Etes-vous noble? — Non. — Quelles raisons vous avaient décidé à sortir de France avant la révolution? — Je sortis de France en 1789, pour faire un recouvrement au nom de la maison de..., dont les biens étaient à Saint-Domingue. Je m'embarquai à Nantes au mois de mars. J'entrai à Londres, chez un négociant nommé Wenwerden; j'y restai long-temps. Ayant éprouvé une banqueroute, il fut obligé d'aller en Ecosse; je me séparai de lui. Je n'ai pas voulu rentrer en France sous le règne de Robespierre. Me trouvant sans ressources, le quartier-maître des régimens français m'offrit de tenir ses comptes; je m'attachai à lui. A mon départ de Londres, je croyais aller à Gersay; je me suis trouvé à Quiberon. Je me disposais à venir dans l'intérieur au moment où le fort fut pris. Si je n'avais perdu mes papiers avec mes effets, je donnerais la preuve de ce que j'avance. J'attends de votre justice le temps nécessaire pour me les procurer. — Citoyen, le négociant chez lequel vous demeuriez, était-il du parti de l'opposition? — Je ne le sais pas. — Soyez tranquille, on vous rendra justice.

« Je passai dans l'appartement où se trouvaient

ceux qu'on allait interroger; d'Entrechaux, un de mes camarades, se fit passer pour domestique. La commission leva la séance à midi; je restai avec mes camarades jusqu'à quatre heures; le détachement chargé de l'exécution arriva. Un greffier appela ceux qui étaient condamnés à mort; vingt-huit allaient périr; douze avaient obtenu un sursis : d'Entrechaux et moi étions de ce nombre. Lorsque nos infortunés compagnons, se tournant vers nous pour la dernière fois, nous dirent : souvenez-vous de nous si vous avez le bonheur d'échapper à la mort, je fus sur le point de me trahir, et de demander à subir la mort avec eux; nous entendîmes la fatale décharge une demi-heure après. Le lendemain, je fus transporté à la tour de Vannes; le 6 août, un soldat républicain, à qui d'Entrechaux avait remis sa bourse, lors de la prise du fort, ayant appris qu'il avait obtenu un sursis, vint à Vannes pour la lui rendre. Tout fut tranquille jusqu'au 16; ce jour les chefs des Chouans firent avertir les prisonniers que, s'ils voulaient se révolter, ils s'avanceraient dans la nuit pour les secourir. Cela fut découvert par deux soldats du régiment d'Hervilly; on plaça du canon devant les prisons; sept chefs des Chouans furent fusillés; le général Lemoine nous prévint qu'au moindre mouvement nous serions tous mis à mort. La convention ordonna de fusiller tous les prisonniers au-dessus de seize ans; je ne voyais plus mon camarade de collège; son service l'ap-

pelait peut-être ailleurs. Je cherchais les moyens d'échapper à la mort; les habitans de Vannes entraient dans la prison durant la journée; une femme, touchée de mon sort, m'avait offert de me cacher chez elle, et des habits pour me déguiser. On venait chercher successivement les prisonniers pour les interroger une dernière fois: c'était l'instant critique.

« Sous le haut de la tour, précisément sous le toit, était un local propre à me cacher derrière un monceau de paille; j'y portai une cruche d'eau et un pain. Je passai deux jours dans un espace de six pieds en carré, osant à peine respirer, et craignant à tout moment d'être découvert: mes compagnons d'infortune furent fusillés dans cet intervalle. Le second jour, sur le soir, un officier demanda au concierge s'il n'y avait plus personne; j'entendis cette question distinctement: non, répondit le concierge. On ne fit aucune recherche; les portes de la tour furent ouvertes à tout le monde; les habitans s'étaient empressés de prêter divers effets; ils venaient les réclamer. Je sortis déguisé, le 30 août, à neuf heures du soir, sans rencontrer d'obstacles, mais on m'avait mal indiqué la maison où je devais aller; j'entrai dans une autre; ce fut mon salut.

« Qu'on juge de mon embarras! Ce n'était pas le temps de délibérer. J'étais seul avec le maître de la maison; je m'ouvris à lui; il me répondit: ne craignez rien, vous serez en sûreté chez moi;

je connais les lois sacrées de l'hospitalité : il les exécuta malgré les dangers auxquels il s'exposait. Je fus conduit dans un appartement; mon hôte me servit lui-même durant plusieurs jours; la femme chez laquelle je devais être reçu n'était pas à Vannes ; j'aurais été probablement pris si je me fus réfugié chez elle. Mon hôte me chercha des habits de paysans; il me fut aisé de sortir de Vannes et d'arriver au bord de la mer; mon danger n'était pas passé. On pouvait m'arrêter, à chaque minute, sur cette plage où je ne connaissais personne. Mon hôte m'avait donné de l'argent; je l'offris à un pêcheur; il me conduisit sur son canot à bord d'une frégate anglaise stationnée à une demi-lieue du rivage. »

IV. Non-seulement, par les suites du combat de Quiberon, les fruits de l'armement fait par les Anglais furent entièrement perdus pour eux, mais ce mauvais succès changeant les dispositions des habitans des provinces vendéisées, ils abandonnaient successivement leurs chefs et retournaient à la culture des champs. L'apparition inopportune des Anglais sur la côte put contribuer à ce changement. Les généraux Charrette, Puysaye et Stofflet conservaient à peine quinze mille combattans; ils furent défaits au mois de décembre; cette armée se dissipa. Le général Charrette, ayant sous ses ordres quatre à cinq cents aventuriers, déploya de grandes ressources militaires

en tenant une campagne d'hiver contre une armée nombreuse; obligé de soutenir, presque tous les jours, de petits combats, ses plus braves compagnons périrent les uns après les autres; il fut réduit aux dernières extrémités. Le même sort était réservé aux faibles détachemens sous les ordres des généraux Puisaye et Stofflet. Le premier, surpris dans le château de Bretigny, près de Rennes, dut son salut à une prompte fuite; le second tomba dans les mains des républicains à Saugrinière. Amené dans Angers, il parut devant une commission militaire, et fut fusillé; enfin, Charrette, à la suite d'un dernier combat dans lequel il avait perdu presque tous ses compagnons, fut fait prisonnier par le général Travot. Une commission militaire le condamna à mort à Nantes; il fut fusillé le 30 mars 1796.

Charrette, dont l'intelligence et l'activité soutinrent pendant plusieurs années les chances d'une guerre très-difficile, était d'une ancienne famille parlementaire de Bretagne; elle joua un rôle mémorable sous le règne de Louis XV, dans l'affaire du procureur-général de Rennes, Caradeuc de la Chalotais. S'il eût été nommé député à l'assemblée constituante, le desir de se venger de la cour l'eût probablement jeté dans la minorité de la noblesse qui se rapprocha des communes. Les circonstances en firent un chef de parti. Il avait trente ans; sa taille était moyenne, son air martial, son regard assuré, ses manières franches, et son ambition demesurée.

De tous les généraux vendéens, aucun ne jouit d'un plus grand crédit que Stofflet. Il ne partageait pas les talens militaires des Laroche-Jaquelin, des Scepeaux, des Bonchamp, des Delbée, des Lescure; mais les habitans des provinces vendéisées lui accordaient une entière confiance. Il l'avait acquise par sa perpétuelle jactance, par son audace quelquefois heureuse, et par le mépris qu'il affectait pour la noblesse. Il avait été, avant la révolution, garde-chasse du comte de Maulevrier; devenu général, il menait les paysans au combat, comme il avait mené ses chiens à la chasse du sanglier.

Depuis cette époque, les Chouans venaient en foule faire leurs soumissions. Les Vendéens témoignaient leur desir d'obtenir la paix; Hoche eut la gloire d'arrêter de nouveau cet incendie. Ce guerrier, ravi par la mort à sa patrie, lorsqu'il avait à peine fourni le tiers de sa carrière, mérita le regret de ses concitoyens par ses importans services. Le titre de pacificateur de la Vendée est son premier titre de gloire; il fit la guerre pour conquérir la paix; son nom sera en éternelle vénération dans ces contrées si long-temps malheureuses, et auxquelles il rendit la tranquillité et l'espoir du bonheur.

V. Un décret du 30 juin avait ordonné qu'au même instant où les députés, le ministre de la guerre et les individus de leur suite, livrés par

Dumouriez aux Autrichiens, rendus à la liberté, arriveraient sur les limites de l'empire français, Madame Royale serait remise aux commissaires du gouvernement autrichien chargés de la recevoir. Cet évènement était la suite d'un traité de paix conclu entre la France et l'Espagne. Backer, premier secrétaire du comte Barthelemy, ambassadeur de France auprès des cantons helvétiques, reçut l'ordre de remplir les formalités relatives à cet échange : cette négociation durait depuis quelques mois.

Madame Royale, enfermée dans la tour du Temple avec ses parens, les avait vus successivement disparaître sans avoir de lumières certaines sur leur destinée. Dans cet asile du malheur, sa piété, sa douceur, ses manières affables lui gagnaient tous les cœurs ; mais ces belles qualités formaient une faible digue contre le torrent révolutionnaire dont le cours impétueux dévorait tout sur son passage. Il lui fut permis d'espérer une existence un peu moins douloureuse après la chute de Robespierre. On lui fit passer quelques livres instructifs ; elle partageait son temps entre la lecture de ces livres, le dessin, la broderie et les visites que lui faisaient, presque tous les jours, avec l'autorisation du comité de salut public, mesdames de Tourzel, de Béthune-Charost, de Mackau sa gouvernante, et Laurent sa nourrice. Cette dernière avait fait, sous le règne de Robespierre, des tentatives infructueuses pour ob-

tenir l'avantage de lui donner, dans la solitude affreuse de sa prison, les soins qu'elle lui prodiguait à son berceau.

Beurnonville, ministre de la guerre; les députés Camus, Bancal, Quinette et Lamarque; le député Drouet, commissaire de la convention près l'armée du Nord, fait prisonnier auprès de Maubeuge; Semonville et Maret; le premier, ambassadeur de France à Constantinople; le second, ministre plénipotentiaire, arrêtés, contre le droit des gens, dans les lignes grises, par ordre du gouvernement de Milan, le 25 juillet 1793, enfermés dans des prisons différentes, avaient été rassemblés à Fribourg, tandis que le prince de Gèvres, nommé par l'empereur pour recevoir Madame Royale, se rendait à Bâle. La princesse sortit du Temple le 18 décembre, à onze heures du soir, accompagnée du ministre de l'intérieur Benezech et de madame de Souci, fille de madame de Mackau. Elle arriva à Huningue le 26; les prisonniers français furent conduits le lendemain, vers les cinq heures du soir, au village de Riechen, dépendant du canton de Bâle, à la droite du Rhin. Des officiers autrichiens, de concert avec le secrétaire d'ambassade Backer, les remirent à un conseiller d'état de la république de Bâle; alors le commissaire français, avec un cortége autrichien, alla prendre Madame Royale dans un château à peu de distance de Bâle, sur le chemin d'Huningue. Au même moment

où la princesse, ayant traversé la ville de Bâle, passait sur le pont du Rhin, les prisonniers français se trouvèrent libres.

Par le traité de paix entre la France et l'Espagne, signé à Bâle le 22 juillet, par François Barthélemy, ambassadeur de France, et dom Domingo Dyviarte, ministre plénipotentiaire d'Espagne, le gouvernement espagnol cédait à la France la partie espagnole de Saint-Domingue. La France acceptait la médiation de l'Espagne pour le rétablissement de la paix avec les rois de Portugal, de Naples, de Sardaigne, et les autres puissances qui voudraient s'adresser à la cour de Madrid.

VI. On regardait à Paris l'acquisition des vastes et superbes possessions espagnoles, à Saint-Domingue, comme un moyen de mettre un terme aux affreux bouleversemens des établissemens français dans cette île. Un décret rendu par la législative, le 4 avril 1792, consacrant l'égalité politique entre les blancs et les gens de couleur, les avait portés à leur comble.

Polverel, Santhonax et Ailhaud, chargés de l'exécution de cette loi, débarquèrent au Cap le 17 septembre de la même année. Ailhaud repassa peu de temps après en France. Polverel et Santhonax eurent à lutter contre les deux partis; ils se refusaient à exécuter la loi du 4 avril; les uns, pour ne pas partager l'honneur de la législation avec des hommes de couleur méprisés par eux;

et les autres, parce qu'ils voulaient étendre aux nègres les privilèges de la liberté. Santhonax, protégé de Brissot et de Grégoire, chefs de la société des Amis des Noirs à Paris, était devancé à Saint-Domingue par le soupçon que ces deux députés l'avaient chargé en secret d'opérer l'affranchissement général des nègres. Cette société des Amis des Noirs fut un des fléaux les plus déplorables de notre révolution. Grégoire, accoutumé de parler en public, lorsqu'il était curé d'un village de Lorraine, portait ordinairement la parole dans le club. Ses virulentes déclamations, payées, à ce qu'on assure, au poids de l'or par le mulâtre Raimond, amenèrent le bouleversement de la superbe colonie de Saint-Domingue et le carnage de la plupart des blancs dans cette île. Le prétendu ami des noirs fut d'une manière bien affreuse l'ennemi des blancs, comme il se déclarait lui-même l'ennemi des rois.

Les deux commissaires conventionnels, cachant leurs secrètes intentions, commencèrent leurs fonctions en publiant une proclamation (1), dans laquelle ils manifestaient leur attachement au décret dont l'exécution leur était confiée. Reconnaissant l'esclavage des noirs comme nécessaire à la culture et à la prospérité de la colonie, ils protestaient de ne jamais toucher, à cet égard, aux prérogatives des propriétaires.

(1) Le 24 septembre 1792.

Ces promesses étaient autant de mensonges. Les nègres révoltés trouvèrent constamment dans Santhonax un protecteur ou un complice. Au lieu de convoquer l'assemblée coloniale, il établit une commission composée de douze membres, six hommes blancs au choix de l'assemblée coloniale, et six hommes de couleur à la nomination des commissaires civils. Cette innovation consacrait une lutte des couleurs, sous le mensonger prétexte d'établir un équilibre. Cette commission, dirigée par les deux commissaires, vexait tous les individus dont les opinions contrariaient leurs vues.

Polverel se chargea du gouvernement des provinces de l'Ouest et du Sud ; Santhonax resta dans le Nord. La ville du Cap s'était signalée par la fermeté avec laquelle ses habitans réclamaient l'exécution de la loi, à laquelle Santhonax substituait sa volonté ; elle approuva les premiers coups de ce dictateur ; sa protection affectée envers les gens de couleur menaçait les blancs d'une proscription prochaine. Des régimens, venus de France, partageaient l'appréhension des blancs ; on avait voulu les forcer d'accepter pour officiers des hommes de couleur, au préjudice des militaires appelés aux grades vacans par l'ancienneté de leurs services et l'estime de leurs camarades. Cette répugnance, manifestée par des murmures, avait suffi à Santhonax pour ordonner une revue extraordinaire au Champ-de-Mars. Les régimens, composés d'hommes de couleur, avaient été appelés à

cette revue. On affecta de leur faire charger leurs armes en présence des troupes de ligne, auxquelles on n'avait pas donné de cartouches. A la vue de cette mesure insolide, les habitans du Cap, redoutant des projets hostiles, courent aux armes. Des coups de fusil sont tirés de part et d'autre ; l'action allait avoir des suites funestes, sans le courageux dévouement de la municipalité du Cap. Ce corps, se plaçant entre les combattans, parvint à calmer les esprits. Cette journée du 2 décembre 1792 se termina par la retraite des hommes de couleur au port de Belair. Santhonax autorisa un officier à former de nouvelles compagnies d'hommes de couleur. On les disait destinées à combattre les révoltés ; le commissaire civil s'en servit comme d'un instrument d'oppression contre les blancs.

Polverel n'avait pas réussi dans les provinces de l'Ouest et du Sud à soulever les mulâtres libres contre les blancs. La loi du 4 avril était exécutée au Port-au-Prince. Cette disposition contrariait les vues de Santhonax ; sous prétexte d'une fermentation dans cette ville, il vient l'attaquer à la tête d'une armée composée de gens de couleur et de nègres. Le Port-au-Prince, écrasé de bombes et de boulets rouges, fut obligé d'ouvrir ses portes. Les blancs furent incarcérés, pillés, déportés arbitrairement. Tous les vaisseaux de commerce étaient employés à cette déportation. Des nègres et des mulâtres se répandaient dans les maisons à

la ville, dans les habitations à la campagne, pillaient, incendiaient, égorgeaient.

La frégate *la Concorde* entra, le 7 mai 1793, dans le port du Cap; elle portait le général Galbaud, gouverneur de Saint-Domingue. Les autorités constituées lui adressaient, de toutes parts, des plaintes amères sur les abus de pouvoir auxquels se livraient les deux commissaires civils. Galbaud est mandé par eux; ils lui disent: « Il faut détruire la race blanche dans la colonie. » « Si telle est votre volonté, répond Galbaud, renvoyez-moi en France. » Les deux commissaires le destituent, le 13 juin 1793, et le consignent à bord de la frégate *la Normande*. A cette nouvelle, un seul cri se fait entendre dans toutes les rues du Cap. Il faut embarquer Polverel et Santhonax. Galbaud est invité, par le corps municipal, à reprendre le commandement des troupes. Il ordonna d'arrêter les deux commissaires civils.

Cet événement, prévu par eux, leur servit de prétexte pour prononcer l'affranchissement général des nègres; ils accourent de toute part au Cap. Polverel et Santhonax avaient pris la fuite. Galbaud, redoutant la responsabilité d'une série d'événemens fâcheux, se montrait indécis. Trente mille mulâtres ou nègres dévastaient le Cap, le 21 juin; la moitié de la ville était en feu; les blancs se retiraient en foule sur les vaisseaux dans la rade; Galbaud prit le même parti. Les commissaires civils avaient ordonné d'incendier la flotte. Galbaud, redoutant

quelque trahison, quitta la rade et fit voile pour le continent américain, conduisant avec lui presque tous les propriétaires blancs domiciliés dans la capitale de Saint-Domingue. Ils abandonnaient leurs héritages.

Pendant que la flamme dévorait la ville du Cap, était publiée la proclamation qui affranchissait tous les nègres. Se croyant alors autorisés à continuer leurs massacres et leurs dévastations, les commissaires ne furent plus les maîtres d'arrêter ces désordres. Santhonax ne se croyait pas lui-même en sûreté dans les ruines du Cap. Les troupes européennes, commandées par le général Lavaux, accablées de persécutions, s'étaient presque entièrement dissipées. De nombreuses compagnies franches, composées de noirs, se formaient dans les paroisses. Sous prétexte de faire honneur au commissaire civil, leurs commandans surveillaient ses démarches. Santhonax s'embarque pour le port de la Paix. Ayant mandé auprès de lui quelques corps armés, sur lesquels il comptait le plus, il se rend par terre à Saint-Marc. Sa route était marquée par le pillage et l'incendie. Les habitans blancs de toutes les parties de l'île, menacés d'une générale extermination, s'étaient enfin réunis. Les troupes venues de France se joignaient à eux. La peursaisit Santhonax; il appelle à son secours un homme de couleur nommé Laponte. Semblable aux condotierris d'Italie dans le moyen âge, il commandait un corps de cavaleric prêt à se vendre

au plus offrant. Il se vendit, peu de temps après, aux Anglais.

Les chefs de l'administration militaire et civile s'étaient adressés à Polverel. Cédant aux instances générales, ayant recueilli toutes les dépositions contre Santhonax, il se disposait à les envoyer au corps législatif. Les Anglais, instruits de la situation de Saint-Domingue, attaquent la ville du Port-au-Prince et s'en rendent maîtres. Les deux commissaires civils se retirèrent au Jacmet. A peine arrivés dans ce port, une corvette apportait l'ordre de leur rappel en Europe; ils furent embarqués sur-le-champ. Polverel portait les pièces qui prouvaient les malversations de son collègue. Sa mort, arrivée peu après, les anéantit.

Au départ des commissaires, le général Lavaux resta commandant en chef dans la colonie, ayant sous ses ordres les généraux Monbran et Rigaud, l'un dans le Nord, l'autre dans le Midi. Les Anglais occupaient, dans le département du Nord, le fort Dauphin et les montagnes de l'Est; ils étaient maîtres, dans celui du Sud, du môle Saint-Nicolas, de Saint-Marc, des Verrètes, de l'Arcahaye, du mire Balais, de la Croix-des-Bouquets, du Port-au-Prince et de Léogane. Toute communication entre les deux départemens était interceptée. Chaque chef, abandonné à lui-même, se voyait forcé d'agir, suivant les circonstances, d'après ses lumières et ses moyens.

Cette fâcheuse position était augmentée par une

extrême pénurie. On manquait de comestibles ; d'armes, de munitions et d'habillemens pour les troupes. La garnison du Port-au-Prince avait été faite prisonnière par les Anglais. Les généraux réparèrent ces désordres par une extrême vigilance. Les passions, les préjugés fomentés par Santhonax s'éteignaient peu à peu. Les colons commençaient à oublier les malheurs dont ils avaient été si long-temps les victimes. Les noirs étaient maintenus sur les habitations respectives, en leur assurant des salaires avantageux ; cette heureuse harmonie ne devait pas durer long-temps.

Santhonax en partant avait investi le mulâtre Dieudonné des pouvoirs de commissaire civil dans Saint-Domingue. Cet homme, soupçonné long-temps d'entretenir des intelligences avec les Anglais, accueillait publiquement les émissaires britanniques ; il établit, aux portes du Port-au-Prince, un marché où les vivres et les denrées coloniales s'échangeaient contre des munitions et des marchandises venues de Londres.

Dans cette circonstance, la nouvelle de la paix entre la France et l'Espagne parvint à Saint-Domingue. Les généraux français, voulant user de tous les moyens possibles de réconciliation avec Dieudonné, avant d'employer la force, le sommèrent de déclarer, sous un bref délai, s'il entendait obéir aux lois émanées de la convention. Dieudonné, pour toute réponse, fit égorger les

envoyés du gouverneur général; il fut obligé d'entrer en campagne. Dieudonné fut arrêté par ses partisans et livré à la justice : cet évènement rétablissait la tranquillité dans la colonie. L'article du traité de Bâle, dans lequel toute l'île était réunie sous la domination française, privait les Anglais des comestibles fournis auparavant par les Espagnols, et procurait aux Français la plupart des objets dont ils manquaient. On pouvait se flatter que les Anglais seraient bientôt contraints d'évacuer Saint-Domingue.

VII. La paix avec l'Espagne n'était pas moins favorable aux opérations militaires des Français en Europe. Le général Scherer commandait dans les Pyrénées. Ayant mis à couvert cette frontière, il conduisait ces compagnons d'armes sur celle d'Italie. Le roi de Sardaigne, craignant l'envahissement de ses états, pressait le roi des Deux-Siciles, le pape et les ducs de Parme et de Modène d'envoyer leurs troupes sur le bord du Pô. L'armée autrichienne, sous les ordres du baron de Wins, s'étendait au nord des Apennins, de Plaisance à Ceva sur le Tanaro. Son chemin le plus court et le plus aisé pour parvenir à l'armée française, cantonnée au bord de la mer de Nice à Oneille, était le territoire de Gênes, par Campo-Fredo et le col de la Bocchetta. Ce fut le sujet d'une note remise le 11 juin au sénat de Gênes par le général autrichien; il demandait le passage pour les ar-

mées impériales, et son approvisionnement dans le pays, en payant les consommations de gré à gré. Le sénat gênois faisait de vaines protestations de neutralité.

De même que les Français avaient passé sur le territoire de Gênes pour s'emparer de la principauté d'Oneille, appartenant au roi de Sardaigne, ainsi les Autrichiens s'avancèrent au bord de la mer. Leur but principal était de favoriser les opérations d'une escadre anglaise, maîtresse de l'île de Corse. Cette escadre croisait alors dans le golfe de Gênes, et enlevaient, jusque sous le canon des batteries de la ville, les bâtimens chargés de vivres pour la France.

Sur les frontières d'Allemagne, le général Michaud, chargé du commandement de l'armée du Rhin, pendant l'expédition de Pichegru en Hollande, ayant donné sa démission, avait été remplacé par le général Kleber. Les Français se répandaient à la droite du Rhin. Mayence, étroitement bloquée, commençait à ressentir les atteintes de la famine. Les Autrichiens, n'étant plus secondés par les troupes prussiennes, abandonnant le Bas-Rhin, se rassemblaient entre le Mein et les montagnes du Brisgaw. Il circulait dans Paris un nouveau traité entre Louis XVIII, résidant alors à Vérone, et les puissances coalisées. La royauté devait être rétablie en France dans la maison de Bourbon. Les puissances, en guerre contre la France, devaient recouvrer les conquêtes faites

sur eux par les républicains. Ce traité, vrai ou supposé, contribua aux évènemens qui signalèrent les dernières séances de la convention nationale.

VIII. Une nouvelle constitution était l'objet des discussions du corps législatif. La France entière, fatiguée de ses longues agitations, se réunissait en faveur d'un gouvernement définitif, propre à terminer la révolution. La commission, chargée de préparer le nouvel acte constitutionnel, avait présenté son travail dans la séance du 23 juin.

A mesure que cet édifice s'élevait, la situation de Paris devenait alarmante comme aux jours des plus grands dangers. La convention, disait-on publiquement, feignant de clore le gouvernement provisoire, prend secrètement des mesures pour relever le système de la terreur; c'est l'avis unanime des comités de gouvernement. La tyrannie détruite va renaître sous de nouvelles formes. Ce plan a été discuté, médité, adopté par les comités de gouvernement. On désignait les députés qui l'avaient approuvé et ceux qui l'avaient combattu. La convention marchait entre deux écueils. Les partisans du gouvernement révolutionnaire, réclamant l'exécution du pacte social de 1793, arguaient d'avance de nullité toute acceptation à laquelle ne pouvaient participer les Jacobins détenus en foule dans les prisons. Ainsi Marat avait écarté la constitution présentée par Condorcet, par l'impossibilité de consulter les armées occupées à combattre

les ennemis. Peut-être même les Jacobins avaient-ils imaginé un traité entre Louis XVIII et les puissances coalisées, pour faire sentir combien il importait à l'existence de la république de conserver le gouvernement sous lequel les aristocrates avaient été comprimés.

Parmi ceux qui ne se souciaient pas de république, plusieurs partageaient les craintes des Jacobins. C'étaient les individus dont le projet était de rétablir les tailles, les dîmes, les droits seigneuriaux, les privilèges et toutes les autres institutions en usage avant la révolution. Leur espoir de réussite se fondait sur les résolutions extrêmes que pouvaient inspirer aux Français les excès prolongés du régime révolutionnaire; ils se flattaient de voir les Français conduits d'erreurs en erreurs, de sottises en sottises à revenir en arrière : on aurait profité de ces erreurs, de ces sottises, de ces excès. Un gouvernement stable, occupé à fermer les plaies de l'état et à rouvrir les sources de la félicité publique, détruisait cette heureuse perspective.

Ces deux partis opposés de principes, obéissant à leurs aveugles idées, et se réunissant dans les moyens d'exécution, empêchaient de concert l'ordre social de se rétablir. On les voyait arborer les mêmes signes de ralliement, comme sous le règne de Robespierre; ils portaient le costume des sans-culottes. Dans cette disposition des choses, les législateurs devaient-ils ou ne devaient-ils pas entrer dans la classe des simples citoyens, et laisser

à d'autres le soin de mettre en mouvement la machine politique, dont ils venaient d'organiser les ressorts?

Solon, chargé de donner des lois à sa patrie, ayant terminé cet ouvrage important, se démit de la dignité d'*archonte*, et sortit d'Athènes pour voyager en Egypte et dans la Lydie. Lycurgue, après avoir rempli les mêmes fonctions, non-seulement s'exila de Sparte, mais, ayant obtenu de ses concitoyens le serment solennel d'observer inviolablement ses lois jusqu'à son retour, se donna la mort dans l'île de Crète, et enjoignit à ses esclaves de jeter son corps dans la mer, dans la crainte que, si son corps était transporté dans Lacédémone, ses concitoyens se crussent absous de leur serment.

Mais à l'époque où Lycurgue et Solon publiaient leur Code législatif, toute l'Asie n'était pas conjurée contre le gouvernement de Sparte ou d'Athènes, au lieu que l'Europe conspirait ouvertement ou en secret contre le nouveau gouvernement de France, au moment où la convention nationale convoquait les assemblées primaires pour former un nouveau corps législatif; d'ailleurs les dispositions des provinces, à l'égard des détenus, par les suites du 27 juillet 1794 et du 20 mai 1795, présentaient des considérations particulières.

On a vu dans les livres précédens que les assemblées primaires admirent la constitution de 1795, à la condition du renouvellement prompt et entier du corps législatif; on votait même assez

généralement la création d'un grand jury, tiré de tous les départemens, et chargé d'examiner la conduite de chacun des conventionnels. Ils se voyaient donc au moment d'être renfermés dans les prisons avec les autres désorganisateurs, s'ils ne laissaient pas dans le nouveau corps législatif des collègues intéressés à les protéger contre leurs ennemis.

Ces considérations ne faisaient aucune impression dans le public; on apprit avec une surprise mêlée d'indignation, que la volonté des conventionnels était de conserver les deux tiers de leurs membres dans la nouvelle législature. Cette disposition était l'objet d'un décret particulier, envoyé avec l'acte constitutionnel à la sanction des assemblées primaires.

Si la convention nationale eût été un corps législatif ordinaire, ce décret serait devenu absolument inutile. La nouvelle constitution prononçait, titre 5, chap. 44 : « Le corps législatif se compose d'un conseil des anciens et d'un conseil des cinq cents. » Art. 53. « L'un et l'autre sont renouvelés tous les ans par tiers. » Chacun des députés au corps législatif devait donc exercer durant trois ans cette fonction importante; le corps législatif devait donc contenir constamment les deux tiers des députés déjà exercés aux fonctions législatives. Ces vues n'auraient pas été remplies, si les corps électoraux avaient composé le nouveau corps législatif de députés choisis hors de la convention nationale. Un tiers des nouveaux venus, devant

sortir par le sort l'année suivante, n'aurait rempli les fonctions législatives que durant un an.

Ce principe était atténué, en considérant la convention nationale comme un pouvoir placé hors de la constitution, et les députés qui allaient être nommés, comme le premier corps constitutionnel; il fallait le créer en entier, se réservant d'appliquer l'article 53e du titre V de la constitution aux élections faites dans la suite. L'argument, tiré de la nécessité que, dans la session du corps législatif, il y eût toujours un grand nombre de députés accoutumés aux fonctions législatives, était sans force.

Dans l'hypothèse où les électeurs n'auraient pas été gênés dans leurs choix, les conventionnels n'étant cependant pas inéligibles, comme l'avaient été les membres de la constituante à l'époque où fut formée la législative, plusieurs anciens députés, nommés de nouveau, auraient suffi pour guider l'imprudence possible des nouveaux élus. Ceux qui tenaient de bonne foi à la rigidité des principes, sans être entraînés dans leur opinion par aucune arrière-pensée, convenaient de cette vérité. Plusieurs conventionnels méritaient la confiance publique. Les assemblées primaires méditaient leur réélection, en se réunissant pour écarter des deux conseils les féroces Jacobins dont la France entière réclamait l'éloignement et même la punition.

On donnait l'exclusion non moins généralement

aux membres de cette faction borgne et boiteuse qu'on avait vu, dans toutes les crises de la révolution, se traîner d'après les évènemens, disparaître pendant les orages, revenir avec le calme, se trouver partout quand il n'y avait rien à faire, et recueillir les fruits de la révolution sans en avoir couru les dangers.

Enfin, en examinant les maux que la convention avait faits ou qu'elle avait laissé faire, chacun regardait ses membres comme les hommes les moins propres à rétablir la tranquillité en France. L'opinion publique se prononçait sans ménagement; elle offrait aux Jacobins les moyens de resserrer plus étroitement leurs liaisons avec le parti *du Ventre*. Les premiers disaient aux seconds : Les députés proscrits sous le régime de la terreur ne voient guères d'un meilleur œil leurs proscripteurs et les députés apathiques dont les efforts ne se réunirent jamais pour arrêter les proscriptions. La sûreté des uns et des autres dépend donc de la manière dont la nouvelle législature sera composée. Cette considération influa sur le décret du 22 août, dont les dispositions enjoignaient aux électeurs de choisir les deux tiers des nouveaux députés dans le sein de la convention nationale.

Puisque le but le plus utile de l'histoire est de présenter sous les yeux des peuples et des gouvernemens leurs fautes anciennes pour les prémunir contre des fautes nouvelles, mon devoir est de remarquer que les sections de Paris, armées en ven-

démiaire pour forcer la convention à retirer des décrets contraires à la souveraineté nationale, et sur lesquels elles devaient se contenter d'exprimer leur vœu primaire avec des intentions pures, manquèrent de prudence dans un instant où une fausse démarche pouvait replonger la France dans l'abîme de maux dont elle sortait à peine. Les sections de Paris ne réfléchirent pas que des inconvéniens passagers, relativement à la manière dont le corps législatif serait formé la première fois, ne devaient pas attacher à une constitution, portant en elle-même des moyens de perfectionnemens, des prétextes de discordes civiles. Elles ne réfléchirent pas qu'en mettant des entraves à la promulgation du nouveau code constitutionnel, elles couraient le risque de donner une nouvelle force au gouvernement révolutionnaire, et de perpétuer l'empire de la convention. Elles ne réfléchissaient pas, enfin, que les auteurs du décret dont on se plaignait avec raison, accoutumés à remuer la multitude, et ayant dans leurs mains toute la force publique, pouvaient exciter un mouvement révolutionnaire ou contre-révolutionnaire, et arguer ensuite des hostilités commises par eux-mêmes, pour transformer une erreur, excusable dans ses vues, en crime contre l'état.

Après les plus longues angoisses, une constitution et une nouvelle législature laissaient entrevoir à la France un avenir moins orageux. Cette flatteuse espérance conduisait en foule les citoyens

dans les sections. Le décret de réélection fut une pomme de discorde jetée dans ces assemblées. Quand même l'intrigue n'aurait pas fait mouvoir ses ressorts habiles, quand de longs ressentimens n'auraient pas mis en fermentation des levains d'aigreur dans un grand nombre de têtes, l'ambition devait influer pour beaucoup de choses aux délibérations d'un grand nombre d'hommes désireux de parvenir à leur tour aux premières dignités nationales. Les ultra-révolutionnaires de tous les partis s'élevaient de concert contre la violation de la souveraineté du peuple, tentaient de persuader qu'avant d'accepter l'acte constitutionnel, il fallait casser le décret de réélection, moyen infaillible d'ajourner indéfiniment la promulgation de la constitution nouvelle. Les efforts combinés avec lesquels ils faisaient ressortir les vues ambitieuses des conventionnels, auraient suffi pour décréditer leurs raisonnemens, si leur chaleur, à invoquer les droits du peuple, n'avait voilé leurs véritables sentimens.

Six années d'incertitude et d'expérience étaient perdues pour un grand nombre d'hommes; ils étaient toujours faciles à séduire, dupes des mots, disposés à regarder comme les amis du peuple ceux qui flattaient la multitude pour la conduire à des entreprises extrêmes. Portant le fer dans des blessures qui se cicatrisaient, on faisait lugubrement la peinture de la longue et avilissante oppression sous laquelle la convention fut abattue, et des

maux accablans que sa faiblesse laissa tomber sur la France pendant le règne de la terreur. Les sections de Paris, entraînées par l'assurance de ne pas trouver dans la convention cinq cent députés qui n'eussent pas avili leur caractère, disaient hautement au corps législatif :

« Vous avez représenté le peuple français pendant trois ans; durant cette longue session, on vous a vu exercer à la fois les fonctions législatives, exécutives et judiciaires. Avec cette complication de pouvoirs incompatibles, une sanglante anarchie a dévoré la France. La majorité d'entre vous ne fut pas coupable de ces excès; vous étiez comprimés par la même terreur qui pesait sur nos têtes; nous vous plaignons, nous vous excusons; mais, au moins, vous avez fait preuve d'une faiblesse extrême. Le timon de l'état ne doit pas être mis dans vos mains au milieu de tant d'orages menaçans; il a besoin de pilotes habiles et courageux.

« Par la constitution faite par vous-mêmes, un corps législatif doit vous succéder. Elle n'a pas exprimé que certains d'entre vous entreraient dans la formation de ce corps. Nous ne prétendons pas vous en exclure, nous réclamons seulement une liberté entière en choisissant de nouveaux législateurs. Nous voulons que les électeurs puissent vous nommer sans y être contraints par aucun décret. Feriez-vous à la nation l'injure de croire que vous seuls êtes en état de la représenter? Il devrait vous suffire peut-être que nous vous ayons

témoigné combien le décret de réélection, amalgamé par vous à l'acte constitutionnel, nous paraît tyrannique; pour vous décider à l'abandonner, voudriez-vous nous représenter malgré nous?

« Mais enfin vous regardez vos fonctions comme instituées pour votre profit ou pour celui de la nation. Si c'est pour votre profit, comment osez-vous nous parler de liberté? Si c'est pour le nôtre, n'êtes-vous pas coupables en nous ravissant le droit d'en disposer? Repondez à ce dilemme, ou vos fonctions sont un bénéfice, ou elles sont une charge; si elles sont un bénéfice, chacun doit en jouir successivement, place à d'autres; si elles sont une charge, chacun doit la porter à son tour. Nous serions injustes si nous ne rejetions pas le sacrifice même volontaire de vos droits à un remplacement (1). »

Le parti jacobin de la convention, réuni à celui *du Ventre*, ne pouvant répondre à cet argument par de bonnes raisons, eut recours aux armes. Voici le résultat d'un entretien entre un particulier et le député Grég., place du Carrousel, le 4 octobre à dix heures du soir. Il représentait à Grég. que la convention était dans la position où s'était trouvé le roi au 10 août 1792, et que, si la masse des Parisiens tentait de détruire le corps législatif, elle y réussirait. — Oui, répondit le dé-

(1) J'avais inséré ces réflexions dans un journal que je rédigeais alors; elles me valurent un mandat d'arrêt.

puté; mais, au 10 août, les sections des faubourgs s'étaient déclarées contre la cour. D'ailleurs, les choses auraient tourné différemment, si la cour eût fait tirer quelques coups de canon sur la multitude par les guichets du Louvre, et braquer l'artillerie sur toutes les issues, ce que nous ferons aujourd'hui. Les sections des faubourgs pensent différemment que les sections de la ville.—Le particulier répondit : Vous avez raison; jamais insurrection ne réussira par des hommes bien frisés, bien poudrés et en bas de soie blancs.

Je ne garantis pas cette anecdote; mais, un mois avant les évènemens de vendémiaire, un député me tint à-peu-près les mêmes propos. Il savait qu'il y aurait une insurrection, qu'elle serait comprimée de manière que le plus grand nombre des conventionnels resterait dans le nouveau corps législatif, et que les opposans à cette mesure seraient traités de royalistes et d'ennemis publics. L'insurrection vendémiariste fut donc l'ouvrage astucieux de la convention, par des moyens auxquels elle était accoutumée.

IX. Dès le 6 septembre, où s'ouvrirent les assemblées primaires, on pouvait prévoir l'orage politique dont Paris était menacé. D'un côté, les suppôts du régime de la terreur, désarmés et incarcérés dans les sections par les ordres exprès du corps législatif, rendus à la liberté, et prenant hautement la qualification *de patriotes persécutés*,

soufflaient, dans les assemblées sectionnales, leurs fureurs anarchiques; de l'autre, des hommes, presque inconnus, poussaient les sections à des mesures inconsidérées.

Avec ces mots, si puissans sur la multitude, de *souveraineté du peuple*, de *dangers de la patrie*, d'*usurpation*, de *tyrannie*, de *résistance à l'oppression*, tous les esprits étaient échauffés. Par un concert trop extraordinaire et trop uniforme pour n'avoir pas été préparé à loisir, on entendit les mêmes propositions faites et adoptées dans le même instant dans la plupart des sections; la garantie de la liberté des opinions, une confédération de sauvegarde et de secours, non-seulement pour tous les orateurs dans les assemblées sectionnales de Paris, mais pour ceux des autres assemblées primaires dans la France entière; la communication épistolaire avec les départemens et les armées; la déclaration de la permanence sectionnale; la défense, aux comités civils et aux commandans de bataillons, d'exécuter aucun ordre sans en avoir référé à l'assemblée primaire; enfin, les reproches les plus sanglans faits à la représentation nationale.

La constitution nouvelle n'était pas l'objet de cette ligue offensive et défensive. Les assemblées l'adoptaient avec un concert unanime: son unique but était de discuter, avec une entière indépendance, le décret de réélection. Si les orateurs avaient une arrière-pensée, elle se cachait avec

art sous le voile du bien public; ils poussaient le peuple à une insurrection, persuadés que, l'épée une fois hors du fourreau, il serait très-facile de pousser où l'on voudrait une multitude égarée.

Une députation de la majorité des sections de Paris se présenta à la barre conventionnelle le 29 septembre; elle ne fut pas admise. Réal, défenseur officieux du comité révolutionnaire de Nantes dans le procès de Carrier, se chargeant de présenter, dans le sens jacobin, l'histoire du 13 vendémiaire, disait: « Ces brigands venaient demander la proscription des membres du gouvernement, les plus connus par leur haîne contre les aristocrates.» L'adresse des sections de Paris fut imprimée dans plusieurs journaux; elle renferme les véritables élémens de l'insurrection du 13 vendémiaire (5 octobre).

« Mandataires du peuple, vous avez été convoqués pour proposer une constitution aux Français. Cette constitution est faite; les assemblées primaires l'adoptent unanimement; vos pouvoirs, comme corps constituant, n'existent plus; vos fonctions se bornent aujourd'hui à l'action du gouvernement; le mot odieux de *conspiration* retentit dans vos comités, retentit dans cette enceinte. Les Français conspirent-ils contre eux-mêmes? Non, sans doute. La convention conspire-t-elle contre les Français? Loin de nous cette idée. Vos comités conspirent-ils contre la France et contre la con-

vention? Nous venons vous faire cette question, au nom des sections de Paris.

« Des régimens nombreux de troupes de ligne environnent cette capitale; des assassins incarcérés, d'après vos décrets, sont relâchés par vos comités. Un nouveau Code pénal est proclamé contre les présidens et les secrétaires des assemblées primaires. Des députés journalistes prêchent la guerre civile; des rapports, dans lesquels tous les faits sont altérés, se répètent à votre tribune; cent cinquante mille Parisiens acceptent, la constitution nouvelle; ils sont, disent vos comités, des contre-révolutionnaires.

« Sur quoi repose cet appareil de crimes? Sur l'opinion générale, à Paris, que le décret de réélection n'a pas obtenu le vœu de la majorité des Français. Que nous importe, au surplus, que quelques ambitieux veuillent se perpétuer dans le pouvoir? L'essentiel pour nous est de rétablir la tranquillité publique, et de vous sauver vous-mêmes des coups portés par une faction audacieuse. Les assemblées primaires vous demandent la réincarcération des voleurs et des assassins rendus à la liberté sans jugement préalable, et l'examen de la conduite de vos comités de gouvernement. »

Ces voleurs, ces assassins, qualifiés de *patriotes de 1793*, avaient été invités, le 3 octobre, à se réunir dans le jardin des Tuileries. On voyait, dans leurs rangs, un grand nombre d'officiers chassés des armées comme ineptes ou buveurs de sang,

les égorgeurs ou brûleurs de la Vendée, les mitrailleurs et les démolisseurs de Lyon, les noyeurs de Nantes, les comités révolutionnaires de Paris, et quelques tueurs du 2 septembre. Ces hommes étaient partagés en compagnies; on leur distribuait des armes, de la poudre et des balles en présence des spectateurs effrayés; ils avaient tenté d'égorger la convention quelques mois auparavant: elle mettait sa destinée dans leurs mains. Cette réunion ne s'élevait pas à plus de trois mille combattans; la Renommée en augmentait le nombre.

Une inquiétude générale s'empare des esprits. L'appareil de la guerre, se manifestant, motivait la nécessité de se tenir sur la défensive. Les malheurs de Lyon, de Marseille, de Toulon, de Bordeaux, de la Vendée, paraissaient sur le point de se renouveler dans Paris. Plusieurs sections, voulant imprimer plus de poids à leurs réclamations, prennent les armes. Au milieu de cet empressement inattendu, il fut facile aux malveillans d'égarer les citoyens paisibles dont les intentions étaient les plus pures.

X. Une armée campée depuis plusieurs mois autour de la capitale, introduite subitement dans la ville, entourait le palais des Tuileries hérissé de canons sur toutes ses avenues; les sections de Paris, sur la demande du corps législatif, avaient déposé leur artillerie à l'Arsenal; elles ne pouvaient rien opposer à cette force redoutable. Leurs fusils

mêmes étaient inutiles, faute de munitions de guerre. Le zèle avec lequel elles avaient désarmé le faubourg Saint-Antoine, mettant en opposition les sections des faubourgs avec celles de la ville, augmentait encore la faiblesse sectionnale. Cependant d'autres réflexions rassuraient les citoyens; un grand rassemblement pouvait en imposer à la convention par sa masse. Les soldats venus de la plaine des Sablons voudraient-ils livrer combat à des citoyens dont ils ne seraient pas attaqués les premiers?

Quant aux féroces sicaires auxquels on donnait le nom de *légion sacrée des patriotes de* 1793, ces hommes de sang n'avaient de courage que lorsque leurs victimes se présentaient à eux enchaînées: on était bien éloigné de les craindre. Les premières mesures conventionnelles se dirigèrent, le 4 octobre, contre le bataillon de la section le Pelletier, placé en bataille devant le local où l'assemblée primaire tenait ses séances. Le comte de Menou, commandant de Paris, croyant devoir traiter ce corps avec des égards conciliateurs, parlementait; la convention le destitua. Le député Barras fut nommé commandant de la force armée, ayant sous ses ordres le maréchal-de-camp Bonaparte.

Le 5 octobre, à cinq heures du matin, le comité de sûreté générale fut prévenu que la générale était battue dans quelques sections. Un membre du comité invitait ses collègues à prendre

des mesures pour arrêter un signal contagieux de guerre civile; un de ses collègues lui répondit brusquement: « Laissez faire ces badauts, nous savons bien où nous les amenons. »

En effet, la générale se faisait entendre, et des proclamations sectionnales étaient publiées dans les carrefours, sous les yeux et sous les auspices de la gendarmerie. Les patrouilles suivaient les tambours et ses proclamateurs, sans troubler leurs opérations; les rassemblemens semblaient protégés par ceux même qu'ils menaçaient; ils grossirent en peu de temps, conduits par des généraux inconnus nommés au hasard. A midi, les sections le Pelletier, la Place Vendôme, la Butte des Moulins, les mêmes dont les heureux efforts avaient chassé les terroristes de la salle conventionnelle le 20 mai, s'avançaient dans la rue Saint-Honoré, entre le cul-de-sac Dauphin et la rue de l'Echelle; les bataillons du Théâtre-Français, de la Fontaine de Grenelle, de l'Unité et de Bonconseil se rangeaient le long du quai Voltaire.

Des conférences s'établissaient entre les comités de gouvernement et les commandans des sections armées. Leur principale demande était le désarmement des terroristes, et leur tradition devant les tribunaux; ce fut le sujet d'une discussion assez longue, renouvelée dans la convention elle-même, et durant laquelle les sectionnaires cherchaient à fraterniser avec les troupes de ligne de garde auprès de la convention.

On a hasardé beaucoup de conjectures sur les intentions des colonnes armées ; elles étaient sans canons et presque sans cartouches. Comment penser qu'elles voulussent sérieusement combattre une armée disciplinée, pourvue de munitions de tout genre, et maîtresse d'une artillerie formidable ? Les chefs des troupes sectionnales se flattaient, au moyen d'une fraternisation adroite avec les troupes de ligne, d'amortir la puissance de ces troupes par le mélange et la confusion de toutes les armes, de réduire la convention à la seule ressource de la légion des patriotes de 1793. On l'aurait attaquée sans ménagement ; on aurait imposé, à l'assemblée nationale, la loi de consulter les départemens sur le décret de réélection. Ce projet était formellement manifesté par un certain nombre d'hommes sans armes, placés à la tête des bataillons sectionnaires. Ils portaient dans leurs mains des branches d'olivier en signe de paix, et les présentaient aux troupes de ligne.

Au sein de la convention, quelques hommes inclinaient vers les voies de pacification. Gamon proposait d'instruire les sections, qu'on allait chasser de la légion sacrée tous les hommes dont la conduite avait été répréhensible ; Chenier, s'élançant à la tribune, demande la question préalable. La convention n'avait, disait-il, d'autre alternative à choisir que la victoire ou la mort. Pendant cette discussion, le cri *aux armes* se fait entendre, la foudre éclate. Plusieurs centaines

de citoyens sont exterminés; Paris est inondé de sang; le carnage commence à cinq heures du soir. Le signal, selon les uns, en fut donné par une fusée tirée sur la partie du palais des Tuileries, appelée le pavillon de Flore; selon d'autres, au moment où les Parisiens armés conversaient paisiblement avec les troupes de ligne, plusieurs coups de fusils, partis d'une maison du cul-de-sac Dauphin, occupée par les terroristes, engagèrent l'action. Une lettre, trouvée dans les papiers de Babeuf, jette quelque jour sur l'intrigue de vendémiaire. Elle semble prouver que Barras regardait les suites de cette journée comme devant opérer le pillage des maisons de Paris et le triomphe de la faction orléaniste. On y lisait (1) : « Barras me dit, si au 13 vendémiaire je n'eusse craint un déchirement affreux, j'aurais, pendant trois jours seulement, *travaillé la marchandise* de manière à satisfaire des patriotes. Il me parla ensuite de la faction d'Orléans; je te communiquerai ses idées de vive voix. »

Les troupes parisiennes soutinrent le premier choc avec l'intrépidité que pouvaient déployer des citoyens presque désarmés, contre les dispositions militaires les mieux concertées. L'artillerie balayait les rues; plusieurs sections n'avaient pris aucune part au mouvement insurrectionnel. Elles pou-

(1) Copie des pièces trouvées chez Babeuf. A Paris, de *l'Imprimerie nationale*, tome 1, page 209, 30 germinal.

vaient être conduites à combattre contre leurs concitoyens et à augmenter le désordre; la surprise d'un évènement inattendu, le découragement qui se mit partout, à la chute du jour, décidèrent les bataillons à faire leur retraite; ils n'étaient cependant pas séparés. Bonaparte fit tirer, toute la nuit, le canon le long des rues, pour effrayer les sectionnaires et rendre impossible une nouvelle réunion. L'artillerie conventionnelle occupait tous les ponts; les sections insurgées demandaient des renforts, durant la nuit, aux autres sections: la disposition des choses n'en permettait pas la réunion, et cette réunion ne pouvait s'opérer sans occasionner la plus affreuse boucherie.

XI. Paris offrait, le 6 octobre, un spectacle déplorable. Une affiche, collée sur les murs, proclamait la *grande victoire* remportée, par les patriotes, sur les Chouans de Paris, et annonçait des vengeances prochaines. Le guerrier généreux verse le sang des ennemis dans la chaleur du combat; la victoire le rappelle aux sentimens de clémence et d'humanité. Henri IV entra triomphant dans Paris révolté: ses lauriers ne furent pas souillés par le sang des vaincus; il en est autrement des vainqueurs révolutionnaires; cherchant les moindres prétextes de nuire, le succès augmente leur audace, les pousse à de nouvelles fureurs. Deux factions conventionnelles ayant amené l'insurrection de vendémiaire, dont elles avaient

besoin pour parvenir à leur but, ouvraient leurs âmes de boue aux plus vastes espérances; en augmentant le désordre et sous prétexte de contenir les contre-révolutionnaires, il leur paraissait possible de traiter la nouvelle constitution comme avait été traitée celle de 1793, de la mettre à l'écart, de rétablir le gouvernement révolutionnaire et de rester en place.

Dans la confusion d'une ville foudroyée, au sein de la consternation d'un peuple immense, de la joie féroce et brutale, d'une soldatesque ivre, séduite, effrénée, des vociférations des anarchistes, respirant les meurtres, les pillages, aux bruyans applaudissemens des Jacobins et des Jacobines, dont les tribunes conventionnelles étaient remplies, fut proclamée l'adhésion de la majorité des Français au décret de réélection. Personne n'aurait osé contester l'exactitude des dépouillemens du vœu prononcé par les assemblées primaires. Une nouvelle loi enjoignit aux corps électoraux de se conformer au décret de réélection sous peine de rebellion, quoique porteurs d'instructions formellement contraires: une commission fut nommée pour présenter des mesures de salut public. La convention désarma honteusement la garde nationale parisienne. Les assemblées sectionnales reçurent ordre de se dissoudre; on s'empara de leurs registres. Des milliers de citoyens, arrachés à leurs familles, sont jetés dans des prisons inabordables; d'autres,

échappant par la fuite à une mort certaine, vont chercher, dans les bois et dans les cavernes, un asile contre les poursuites de leurs ennemis. Les présidens et les secrétaires des sections, instrumens passifs des assemblées par la nature de leurs fonctions, sont traduits comme des conspirateurs devant des commissions militaires. Les électeurs de Paris, voyant enlever, au milieu même de leurs assemblées, ceux de leurs collègues connus pour s'être prononcés avec le plus de rigueur contre le décret de réélection, déchirant leurs instructions, choisirent les nouveaux députés parmi quelques conventionnels auxquels on reprochait seulement une faiblesse extrême.

Tout était perdu s'ils avaient obéi aux ordres de leurs commettans. La commission chargée des mesures de salut public n'aurait pas manqué de les accuser d'avoir appelé des contre-révolutionnaires dans le corps législatif; c'en eût été assez pour fournir à la convention un prétexte de frapper de paralysie la nouvelle constitution, et de nous plonger dans les horreurs du gouvernement révolutionnaire. La prudence des assemblées électorales fournit, au parti modéré de la convention, des armes pour repousser ce malheur extrême.

Formidables surtout par leur audace, les désorganisateurs reproduisirent pendant trois semaines tout ce que plusieurs années de révolution avait enfanté de funeste. On proposa, le 6 octobre, de rendre la liberté à tous les détenus pour délits

révolutionnaires, de les armer à l'exclusion des autres citoyens, de rapporter la loi sur l'organisation constitutionnelle du corps législatif, de rappeler les députés exclus de la convention à la suite du mouvement du mois de mai; on proposa l'incarcération de plusieurs députés du parti modéré sans les entendre, la cassation de l'assemblée électorale du département de la Seine, un vague décret de déportation contre les ennemis de la liberté, des visites domiciliaires, enfin la division de la convention en deux conseils, et la nomination du directoire, sans attendre le nouveau tiers.

La convention repoussa plusieurs de ces mesures, d'autres lui furent arrachées. Les tribunes dominaient alors le corps législatif comme dans les jours funestes de leur plus grande influence; elles menaçaient la représentation nationale par leurs éclatantes vociférations. La convention délibérait au milieu d'une armée cantonnée dans les bosquets des Tuileries; on excitait, par des calomnies, les soldats contre les députés du parti modéré; on osait assurer dans la convention qu'il n'y avait point eu de brigandages avant le 9 thermidor; on ajoutait: « Le sceptre thermidorien n'a pesé que sur les patriotes; la contre-révolution sera faite en peu de temps par la constitution. » Les modérés et même une partie de la section du Ventre, assurés d'être préférés aux Jacobins dans la nouvelle élection, ne par-

tageant pas leurs craintes de rentrer dans la classe commune, montraient quelqu'énergie ; la nouvelle constitution ne fut pas violée.

XII. Depuis l'assassinat des prisonniers détenus dans le fort Saint-Jean de Marseille, les principaux Jacobins avaient abandonné la Provence; ils venaient se cacher à Paris. Le régime constitutionnel allait les livrer à une nullité absolue et aux mépris universels. Cette perspective les avait conduits en foule dans la légion sacrée des patriotes de 1793, se flattant de reléguer la constitution de 1795 avec celle de 1793. La confusion dont leurs associés avaient été couverts le 20 mai, et les suites funestes de cette journée pour plusieurs d'entr'eux, auraient arrêté les projets d'une classe d'hommes moins accoutumés aux tortueux reviremens de l'intrigue. Ils contribuèrent à la journée du 5 octobre (1), non-seulement dans l'espoir de rendre la liberté à leurs partisans, mais de ressaisir le sceptre sanglant avec lequel ils avaient écrasé la France avant le 27 juillet 1794.

Parmi les décrets mis en usage pour répandre sur la surface de la France les germes d'insurrection propres au rétablissement du régime de la terreur, Fréron imagina un décret rendu le

(1) 13 vendémiaire.

7 août : il excluait du bénéfice des lois rendues le 11 avril en faveur des Français exilés de leur patrie, par les suites des évènemens du 31 mai et du 2 juin 1793, les émigrés de Toulon.

On donnait, pour motif de cette rigueur, l'incendie des vaisseaux de guerre et de l'arsenal de cette ville ; on leur attribuait très-injustement cette horrible destruction, mais cette accusation était un simple prétexte. Les Jacobins avaient fait rendre le décret du 7 août, dans la vue de maintenir les *patriotes énergiques* dans la jouissance des propriétés de ces fugitifs, achetées avec du papier sans valeur. La très-grande majorité des Français, redoutant le régime montagnard, et considérant l'affermissement de l'ordre public dans le maintien de la justice universelle, regardait le décret du 7 août comme un brandon de discorde lancé sur les bords de la Durance, du Rhône et de la Méditerranée. Les dispositions de cette loi, mettant aux prises les anciens et les nouveaux propriétaires des plus importans domaines de la Provence, du Bas-Dauphiné, du Comtat Venaissin et du Bas-Languedoc, occasionnaient le bouleversement des provinces méridionales de France. Les anarchistes n'auraient pas manqué d'attribuer cette commotion aux contre-révolutionnaires ; ils en auraient conclu, que le salut public exigeait de confier le timon de l'Etat aux *patriotes énergiques*, dont la main de fer avait

comprimé, avant le 9 thermidor, tous les ennemis de la révolution.

Chacun croyait voir la Montagne se relever, les comités révolutionnaires se rétablir, de nouveaux Marat, de nouveaux Chenier, de nouveaux Lebon déclarer la guerre aux gens riches, en noyant dans le sang le droit de propriété, en tarissant les sources des richesses répandues en France par une providence libérale, en frappant à-la-fois l'industrie, l'agriculture et les arts, en versant parmi nous la désolation et le désespoir. Chacun disait aux conventionnels, nous voulons un gouvernement dont l'action salutaire garantisse à chaque individu sa sûreté, sa liberté, sa propriété, son industrie, qui préserve le faible de l'oppression du fort, qui conserve au peuple ses usages, à la religion ses ministres, aux lois leur empire tutélaire, au droit des gens sa consécration, à la morale son autorité, aux chefs de famille leur pouvoir paternel. Un gouvernement révolutionnaire publie des lois aujourd'hui et les renverse demain, subvertit les principes de toutes les conventions entre les hommes, démoralise le peuple, sème la défiance entre les citoyens et leurs magistrats, et entre toutes les classes de la société.

Il nous importe peu que ce gouvernement soit monarchique ou républicain, mais il doit réunir tous les intérêts politiques, rapprocher tous les droits civils, présenter à chaque individu la chose

publique comme sa chose particulière, élever les courages, électriser les âmes, enflammer les cœurs de l'amour de la patrie. Un pouvoir révolutionnaire s'alimente de bouleversemens; subsiste pour tout ruiner. L'intérêt général se compose de l'harmonie des intérêts particuliers. Un bon gouvernement ménage ces intérêts et les dirige au profit de l'État. Le pouvoir révolutionnaire les choque perpétuellement; il détruit les liens de la nature, il isole les hommes, et finirait par les réduire à l'état sauvage.

On accusait aussi Fréron de s'être conduit par des considérations personnelles. Ces particularités furent le sujet de plusieurs brochures; on les lisait alors avec avidité; elles se sont perdues dans l'immense tourbillon des évènemens. L'histoire d'une révolution de la nature de celle de France, abandonnant des détails obscurs, s'attache aux grands objets qui peuvent contribuer à l'instruction des hommes.

Deux autres décrets confirmèrent et amplifièrent celui du 7 août; enfin la convention, avant de clore ses séances, proclama une amnistie pour les délits révolutionnaires : les émigrés de Toulon en furent expressément exclus.

S'il était vrai que les vaisseaux et l'arsenal de Toulon eussent été incendiés par des Français émigrés ou non émigrés, aucun supplice ne pouvait expier ce forfait; mais la punition d'un crime ne doit peser que sur les têtes coupables.

Tous les émigrés de Toulon avaient fui de leur patrie pour se soustraire au glaive exterminateur des Jacobins : comment admettre une complicité entre tous ces réfugiés ? Cependant tous prirent la fuite quand les Anglais furent expulsés de Toulon. Ces infortunés pouvaient-ils agir différemment ? devaient-ils attendre dans Toulon le supplice qu'on leur destinait et que n'évitèrent pas les femmes, les enfans, les vieillards laissés par eux sur ce rivage ? Enfin, cet incendie fut l'ouvrage des Anglais et non des Français ; ce fait est incontestable.

Ces décrets furent envoyés dans les départemens méridionaux par des couriers extraordinaires ; des considérations locales ou des sentimens de commisération pouvaient arrêter les administrateurs dans les détails. Fréron, auteur des décrets, fut envoyé à Marseille avec les pouvoirs les plus étendus pour en soigner l'exécution.

Au moment où l'on parlait d'une constitution nouvelle, les Français, fatigués du pénible sentiment de la haîne par trois ans de convulsions, virent sans murmurer les prisons s'ouvrir, et rendre à la liberté des hommes dont ils avaient le plus à se plaindre. Mais bientôt ces mêmes hommes, dont une main indulgente venait de briser les fers, devinrent tout-à-coup administrateurs et juges, à la place des magistrats élus par les assemblées primaires ; c'était rouvrir des plaies à peine cicatrisées ; c'était fournir aux désorganisateurs l'occa-

Vénitiens, aux Danois, et à d'autres puissances neutres. Une partie des fugitifs s'étaient réfugiés sur ces vaisseaux.

Fréron ne fut pas réélu dans le nouveau corps législatif; ses pouvoirs cessèrent par l'installation du directoire. Dépourvu de tout caractère public, il destitua, par un arrêté, les autorités constituées de Marseille, et les remplaça par des patriotes exclusifs. La liste des jurés fut cassée par lui comme formée de royalistes et de fauteurs d'émigrés.

Ces mesures révolutionnaires, réveillant les plus douloureux souvenirs, jetaient Marseille dans la consternation. La confiance commençait à ranimer le commerce; elle s'éteint tout-à-coup; on fuit ou on se cache; la terreur plane de nouveau sur cette ville si long-temps malheureuse; les prisons se remplissent. Des témoins inconnus à Toulon, d'autres témoins, renfermés aux galères pendant le siège de cette place, déposaient contre les fugitifs; ils les avaient vus, disaient-ils, la cocarde blanche au chapeau, s'embarquer sur les vaisseaux anglais. Ces fugitifs, chassés de leur héritage et réduits aux plus fâcheuses extrémités, se réfugiaient dans le fond des forêts. Entraînés par la misère, le ressentiment et le désespoir, plusieurs d'entre eux se portèrent à des excès envers les possesseurs de leurs biens.

Le sang humain coulait à grands flots dans ces belles contrées; on tuait, on était tué; ce fut une

guerre de cannibales. Mais on trompait le gouvernement en lui présentant des vengeances particulières, atroces, exécrables, comme les effets combinés d'une armée redoutable répandue dans les départemens du Midi pour opérer la contre-révolution. Fréron fut enfin rappelé; ses choix subsistèrent sous prétexte qu'il fallait attendre les élections suivantes. De nouveaux meurtres signalèrent cette époque destinée au triomphe de la tranquillité publique. De nouveaux excès, commis par les anarchistes dans Paris, avertirent enfin le gouvernement que ceux de cette secte, parlant continuellement de liberté et d'égalité, ne connaissaient d'autre droit public que le meurtre et le brigandage. L'administration centrale des Bouches-du-Rhône fut confiée à des hommes éclairés et vertueux. Le bon ordre eût été promptement ramené dans Marseille, si des haînes fortement enracinées sous ce ciel brûlant n'avaient étouffé les heureux effets d'une partie des mesures conciliatrices capables de faire germer dans cette ville l'abondance et la paix. Le fil d'une narration que je ne voulais pas rompre, m'a éloigné des évènemens de vendémiaire; je me hâte d'y revenir.

XIII. Au milieu du débordement de toutes les craintes, de toutes les ambitions, de toutes les passions, la commission chargée de présenter des mesures de salut public avait préparé ses travaux et fait son rapport. La terreur environnait la con-

vention quand elle les discuta et les décréta. Ces faits ne sauraient être contestés. Le député Thibaudeau les a consignés dans son *Opinion sur la loi du 25 octobre.* Réveillière-Lepeaux et Bergoin s'opposèrent avec courage et avec constance aux efforts des factieux pour recommencer les proscriptions, pour prolonger la tourmente révolutionnaire, pour éloigner le moment où la nouvelle constitution serait mise en activité. Tallien, malgré son jacobinisme, s'écriait : « Nous n'avons pas prétendu assurer le triomphe d'une faction. On a combattu pour la liberté le 13 vendémiaire et non pour vous. » Les Jacobins se proposaient évidemment, après le 5 octobre, de casser les opérations de toutes les assemblées électorales, d'ajourner la constitution, et de remettre en œuvre les principes révolutionnaires. Ce plan était arrêté dans la discussion qui eut lieu le 23 octobre, mais les projets des Jacobins furent neutralisés par les députés assurés d'être réélus dans le nouveau corps législatif. L'ambition des uns nous préserva des funestes suites de l'ambition des autres. On arriva sans de fortes secousses au 26 octobre.

Cette séance (1), la dernière de la convention, fut remplie par des discussions peu intéressantes. A une heure, au moment où le président allait prononcer que la convention était dissoute, le rapporteur d'une commission chargée de proposer

(1) 4 brumaire.

une amnistie pour les délits purement révolutionnaires demandait la parole. Cette loi d'amnistie *boiteuse* fut adoptée pour éviter de nouvelles clameurs. On en excepta les prêtres inconstitutionnels, les émigrés rentrés ou non rentrés, les Toulonnais revenus dans leurs foyers, et les individus nommés vendémiaristes. La convention venait d'établir l'Institut national de France, par un décret du 25 octobre : il fut composé de cent quarante quatre membres résidant à Paris, et d'un nombre égal d'associés répandus dans les provinces. On divisa l'Institut en quatre classes : des sciences, de littérature française, d'histoire et de littérature ancienne et des arts. Ce fut le dernier acte de la convention nationale. Elle termina sa session le 26 octobre à deux heures après midi. Elle avait duré trois ans, un mois et quatre jours.

L'Institut de France, créé par la convention, fut entièrement organisé par la législature suivante. Le directoire exécutif nomma quarante-huit membres ; ils élurent les quatre-vingt-seize autres. L'Institut réuni choisit les associés.

XIV. La convention nationale avait terminé ses séances pour les continuer sous un autre mode. Les corps électoraux, forcés par la loi du 22 août de prendre dans l'ancien corps législatif les deux tiers des candidats portés à la nouvelle législature, avaient concentré leur choix sur un petit nombre d'individus. Le résultat de cette combinaison ne

composait le nouveau corps législatif que de six cents députés, en comptant deux cent cinquante individus choisis librement sur la généralité des Français. Les Jacobins en avaient été exclus de la manière la plus formelle.

Cette tournure, déconcertant les projets des anarchistes, augmentait les espérances de tous les Français, conduits par leurs réflexions à regarder un gouvernement purement républicain comme ne pouvant convenir à la France. Ils se divisaient en deux opinions. Les uns auraient désiré de rétablir tous les abus, tous les privilèges en usage avant la révolution. Le plus grand nombre, adoptant un régime monarchique, voulait que, sous les lois d'un monarque, tous les Français partageassent les charges et les avantages de l'agrégation politique et civile; ils se flattaient que le nouveau tiers préférerait la constitution de 1791, avec quelques amendemens, à la constitution de 1795. Cet incident pouvait conduire à une nouvelle révolution, et ramener en France la paix générale.

Ces sentimens se trouvaient développés par les journalistes de chaque parti, sans se déclarer ouvertement Royalistes ou Jacobins. Les uns tonnaient sans ménagement sur la conduite des conventionnels. Regardant la constitution comme violée dans sa naissance par plusieurs lois injustes et impolitiques, ils auguraient qu'elle ne serait pas mieux observée dans la suite, si les mêmes

hommes maniaient le gouvernail de l'état. Leurs regards se tournaient vers le nouveau tiers et vers les députés réélus par les corps électoraux; ils s'attendaient que leurs premières opérations seraient de réunir de nouveau les assemblées primaires pour compléter le corps législatif sans s'arrêter au décret de réélection. . . .

D'autres journaux présentaient le décret de réélection comme la seule barrière capable de protéger la constitution nouvelle. Les réflexions de leurs adversaires, leurs craintes simulées, leur constitutionnalité minutieuse et littérale voilaient selon eux une ruse dont les patriotes devaient se défier. L'opinion humaine, disaient-ils, est un sanctuaire obscur et presque impénétrable. Comment ne pas se défier des entreprises secrètes des ennemis de la révolution, malgré leurs démonstrations publiques, en faisant réflexion que le roi de Suède, Gustave III, protestait de son attachement inviolable pour le gouvernement républicain, en prenant des mesures efficaces pour le renverser ? Les Jacobins l'emportèrent dans cette lutte. Les conventionnels, déployant un nouveau pouvoir, se mettant à la place des assemblées primaires, se constituèrent corps électoral de la France entière. . . .

Genissieux présidait la convention le 26 octobre. Ayant prononcé la dissolution de cette assemblée, les conventionnels, se réunissant de nouveau sous la présidence de Rudel, doyen d'âge, procèdent sur-le-champ à exécuter le décret des réélections,

en complétant dans leur sein le nouveau corps législatif. Cette opération fut terminée le 27, à neuf heures du soir. Le nouveau corps législatif se forma aussitôt sous la présidence du doyen d'âge. L'archiviste donna lecture des procès-verbaux contenant les elections.

A mesure que chaque député était appelé, il déclarait son âge, s'il était garçon, marié ou veuf, et déposait dans une urne un billet contenant cette déclaration. Les secrétaires, ayant fait le relevé des bulletins déposés dans l'urne, on plaça dans un vase les noms des députés mariés ou veufs, et âgés de plus de quarante ans, parmi lesquels devait être formé le conseil des anciens ou des deux cent cinquante. On se sépara le 28, à quatre heures du matin. L'assemblée générale s'était réunie de nouveau à deux heures après midi, on lut la liste des représentans désignés par le sort, pour l'une ou l'autre fraction du corps législatif. Les membres des cinq cents, escortés par un détachement de la force armée, se transportèrent à la salle du Manège, où la constituante avait tenu ses séances. Les anciens restèrent dans la salle du palais des Tuileries, où la conventionnelle avait terminé les siennes. Les cinq cents furent transférés l'année suivante dans une salle nouvellement construite au palais Bourbon.

La constitution de 1795 ne portait aucune atteinte aux assemblées primaires érigées par la constitution de 1791, et à la distribution du pouvoir

judiciaire. Le corps législatif se composait d'un conseil des cinq cents et d'un conseil des anciens; nommés par des électeurs choisis par les assemblées primaires de chaque département. Les deux conseils devaient être renouvelés chaque année par tiers. Leur séance était permanente. La proposition des lois appartenait exclusivement au conseil des cinq cents. Le conseil des anciens approuvait ou rejetait les résolutions prises au conseil des cinq cents. Les résolutions adoptées prenaient le nom de loi. Le conseil des anciens avait le droit de faire seul un décret, dans la seule conjoncture où des circonstances imprévues pourraient exiger le brusque changement de la résidence du corps législatif. Le décret du conseil des anciens, sur cet objet, était irrévocable. Le jour même où ce décret était prononcé, les deux conseils ne pouvaient plus délibérer sans se rendre dans le lieu où leur nouvelle résidenee était fixée. Tel était le texte précis des articles 102, 103 et 104 de la constitution. Le conseil des anciens exerça ce droit dans la suite, en transférant le corps législatif à Saint-Cloud. La constitution de 1795 y fut abrogée.

Le pouvoir exécutif était délégué à un directoire, composé de cinq membres, nommés par le corps législatif. Le conseil des cinq cents devait former au scrutin secret une liste décuple des membres du directoire à nommer, et l'envoyer au conseil des anciens. Il choisissait dans cette liste. Les membres du directoire devaient être âgés de quarante ans.

Ils devaient être pris parmi les membres du corps législatif ou les ministres. Un d'entre eux sortait du directoire chaque année. Le président du directoire avait la garde du sceau de l'état. Le directoire veillait à la sûreté extérieure et intérieure, publiait les proclamations convenables, disposait de la force armée, surveillait l'exécution des lois dans les administrations et les tribunaux, nommait et révoquait les ministres, choisissait le receveur des impositions directes de chaque département, les préposés en chef aux régies des contributions indirectes, à l'administration des domaines publics; et tous les fonctionnaires dans les colonies.

On choisit dans la convention nationale les cinq directeurs. C'étaient : Jean Rewbel, avocat de Colmar; Antoine-François-Louis-Honoré Letourneur, capitaine dans le corps du génie; Louis-Marie Réveillière-Lepeaux, garçon apothicaire d'Angers; Paul-François-Jean-Nicolas de Barras, lieutenant au régiment de Pondichéri, devenu lieutenant-général durant la révolution, et Lazare-Marguerite de Carnot, officier dans le corps du génie. Les conventionnels qui n'avaient pu entrer dans la composition du nouveau corps législatif occupèrent la plupart des places importantes. Les emplois d'une moindre valeur étaient confiés à des hommes qui avaient pris une part plus ou moins active aux excès dont la révolution fut accompagnée.

Quand on se plaignait d'une disposition capable

de perpétuer l'esprit révolutionnaire sous le régime constitutionnel, on répondait que, dans la situation où se trouvait la France, les considérations morales s'anéantissaient devant la nécessité de confier le sort de la constitution à des hommes placés par leur conduite précédente entre le succès ou l'échafaud. Cependant un grand nombre de ces agens révolutionnaires jouissaient d'une opulence qui contrastait avec la médiocrité de leur fortune antérieure. Cette opposition présentait leurs prétendus sentimens patriotiques comme l'effet de leur cupidité; ils paraissaient avoir fait à la noblesse et au clergé une guerre mortelle, pour s'enrichir de leurs dépouilles. Des hommes de cette trempe étaient étrangers, sans doute, aux mâles et austères vertus sans lesquelles la liberté est un vain mot.

Au milieu d'eux, les sincères et loyaux amis de leur pays étaient en butte aux traits de toutes les factions. Le gouvernement avait intérêt de les environner de la force publique, peut-être même le desirait-il; mais, circonvenu par les ruses de l'intrigue, il prenait l'apparence pour la réalité, et se livrait entres les mains de ses ennemis.

Parmi les cinq directeurs, Carnot seul était connu par ses talens. La nullité des quatre autres, parfaitement constatée, laissait douter si, en les élisant, on avait désiré sincèrement le maintien de la constitution, ou si l'arrière-pensée du conseil des anciens, en choisissant un directoire hors d'état

de porter le faix de l'état, n'était pas d'encombrer les premiers pas de la constitution nouvelle, d'augmenter les dangers publics par les vacillations de ses gouvernans, et de trouver une occasion de traiter la constitution de 1795 comme on avait traité celle de 1793, d'en suspendre l'exécution, et de rappeler la convention nationale avec son régime révolutionnaire.

Plusieurs évènemens dont je vais parler donnent du poids à cette opinion. Il exista presque sans relâche une guerre sourde entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Au surplus, les choses prirent une direction à laquelle les Jacobins ne s'attendaient pas. Les déviations perpétuelles du gouvernement, au lieu de ramener les constitutionnels sur la scène, brisèrent leur ouvrage.

LIVRE XIII.

I. Intérieur de la France pendant les derniers mois de 1795. Conspiration royaliste. II. Evènemens militaires en Allemagne et en Italie. III. Armistice sur les bords du Rhin. Causes de cet évènement. IV. Bonaparte en Italie. Disposition des armées rivales. V. Traité de paix entre la France et le roi de Sardaigne. Entrée des Français dans Milan. Siège de Mantoue. VI. Armistice avec le Pape et le roi de Naples. VII. Rupture de la suspension d'armes en Allemagne. Etat des armées respectives. Retraite de Pichegru. Moreau lui succède. Les Français pénètrent dans les Alpes rhétiques. VIII. Wurmzer entre en Italie. Bataille de Castiglione. IX. Les Français se rendent maîtres de Trente. X. Les Autrichiens se portent dans le Frioul vénitien. Wurmzer se réfugie dans Mantoue. XI. Sentimens excités en Italie par l'arrivée du maréchal de Wurmser. Propositions d'armistice avec le Pape. XII. Cet armistice est rompu. Les Français entrent dans Modène. XIII. Les Anglais s'emparent de Porto-Ferrajo, dans l'île d'Elbe. Pouvoir de Pascal Paoli dans l'île de Corse. XIV. Le roi d'Angleterre prend le titre de roi de Corse. Cette île rentre sous la domination française.

I. Pendant les derniers mois de 1795, des deux factions jacobines, celle des orléanistes paraissait dominante; on pensait même généralement qu'elle était sur le point de tirer de ses ruines la constitution de 1791, et de placer sur le trône un des enfans du duc d'Orléans. Mais bientôt la distinction de Cordelier et de Jacobin

s'évanouit sans retour ; de nouvelles combinaisons, inspirant de nouveaux sentimens, modifièrent d'une manière différente les affections révolutionnaires.

Quoique le papier-monnaie eût insensiblement perdu une partie considérable de sa valeur numéraire par la trop grande quantité d'assignats mis en circulation par le gouvernement, l'absolue dépréciation de ce signe d'échange date cependant de l'époque où la convention nationale termina ses séances. Ce fut le temps de la plus effroyable famine dans Paris. Les habitans de cette grande ville, dévorant leurs larmes amères, attendaient en vain quelque soulagement dans une calamité dont ils étaient accablés ; la plupart d'entre eux avaient usé, jusqu'à l'espérance, ce baume réparateur, cette dernière consolation que l'indulgente nature nous réserve dans les angoisses de la vie. Combien de fois j'ai vu des mères de famille recueillir des débris d'herbes et de légumes jetés au coin des rues, et dont les animaux auraient refusé de se nourrir ; scène de douleur dont le souvenir ne saurait s'effacer de mon âme !

Telle fut la rapidité avec laquelle les assignats perdirent toute valeur, que, peu de temps avant les évènemens de vendémiaire, une livre de pain fut payée cent francs en assignats ; une livre de viande, trois cents francs ; une paire de souliers, trois mille francs. On continuait cependant à en émettre jusqu'au moment où ils ne valurent plus

les frais de fabrication. Il fut alors question de les remplacer par d'autres papiers; ils furent nommés *mandats territoriaux*. La confiance n'existait plus; les mandats territoriaux étaient décrédités avant de sortir des presses nationales.

Au milieu d'une subversion incalculable, dont les effets réduisaient aux extrémités de la misère les propriétaires de maisons dans les villes, les rentiers, les manufacturiers, et presque tous les individus qui n'étaient pas salariés par l'état ou qui n'avaient pas partagé les horribles profits de l'agiotage, les fournisseurs des armées, presque tous les agens de la révolution s'exemptaient de la loi commune; ils étaient payés en papiers, mais pour solder les plus minces objets. On leur distribuait des sommes prodigieuses en mandats et en assignats; ils les convertirent d'abord en or et en argent. Ayant emmagasiné tous ses métaux, ils employaient le reste de leur papier en biens nationaux.

On ne parlait alors en France que par millions. Les prodiges opérés sous la régence par le système de l'Ecossais Jean Law, étaient peu de choses auprès de ceux dont nous étions témoins au sein d'une déplorable misère. Suivant les possesseurs d'assignats, la république vendait ses domaines à des prix exorbitans où l'on ne pouvait atteindre. Ces prix prétendus exorbitans ne représentaient aucune valeur réelle. On se procurait un joli presbytère avec sa cour et son jar-

din, pour douze louis d'or, qui valurent deux cent quarante mille francs en assignats. Le château et le parc de Gaillon, appartenant auparavant aux archevêques de Rouen, estimés deux cent mille écus, furent vendus pour une somme de papier, laquelle, avec ses accessoires payés en argent, ne représentait pas trente mille livres. C'était à peine un pot-de-vin raisonnable pour un tel marché.

Presque tous les biens nationaux étaient vendus de cette manière. Mirabeau avait osé dire à la tribune de la constituante qu'il s'agissait moins de vendre les biens nationaux, que de les distribuer aux amis de la révolution. Ce procédé avait son exécution à-peu-près littéralement. Les héritages, appartenant avant la révolution au clergé et aux émigrés, eurent bientôt de nouveaux maîtres.

Ces riches et superbes aubaines furent la proie des individus possesseurs de grandes sommes d'assignats. Comme les Jacobins des deux factions partageaient presque exclusivement cet avantage, l'immense fortune territoriale qui en résultait pour eux, leur faisant oublier d'anciens démêlés dont les causes n'existaient plus, ramenaient leurs soins réciproques vers la conservation de ces magnifiques héritages tombés dans leurs mains par une espèce d'enchantement. Il n'était plus question de Jacobins chez les nouveaux riches; on passait même condamnation sur ces vastes scènes de brigandage, dont le souvenir effraiera nos neveux; on pouvait

couvrir les Marat, les Robespierre, les Lebon de l'exécration méritée, sans éprouver de leur part des contradictions apparentes.

Il s'était fait dans Paris une métamorphose générale; elle surpassait celles dont l'ingénieux Ovide nous a tracé la peinture. Tandis que des hommes et des femmes, riches de cent mille écus de rente avant la révolution, demandaient l'aumône dans les places publiques, les sales et hideux Jacobins, aux cheveux noirs et plats, aux yeux hagards et sanguinolens, aux propos insultans et féroces, à l'habillement crasseux et cynique, ces spoliateurs de la fortune publique et particulière, ces brise-scellés, ces fournisseurs des tribunaux révolutionnaires, ces voleurs, ces incendiaires, ces noyeurs, ces buveurs de sang, ces sans-culottes étaient transmués par art de féerie en autant de seigneurs maniérés; on les eût presque pris pour des petits-maîtres. Leurs dégoûtans haillons se remplaçaient par des ameublemens précieux. Les greniers, dans lesquels ils avaient caché leurs vols sous le voile d'une feinte indigence, se changeaient en magnifiques palais, leurs gros bâtons noueux en voitures élégantes. L'hôtel d'un duc et pair était occupé par un palefrenier. Un laquais, devenu entrepreneur des vivres, se trouvait à l'étroit dans l'habitation d'un prince.

Une nouvelle jurisprudence, adoptée pour les mariages, convenable ou du moins sans inconvéniens majeurs dans un pays où les mœurs domes-

tiques religieusement respectées suppléaient aux lois civiles, ouvrait la porte à tous les excès d'une prostitution publique. Les nouveaux riches prenaient et quittaient leurs femmes comme une marchandise ordinaire livrée aux reviremens du commerce; plusieurs même donnaient ces mutations comme une marque de patriotisme. Les femmes, ne pouvant plus compter sur la stabilité de leur état, jouissaient du présent sans songer à l'avenir. Joignant à l'ancienne liberté des femmes françaises l'ignorance absolue des convenances sociales qui les empêchait d'en abuser, et les superfluités du luxe le plus déhonté, elles offraient le spectacle de ce débordement de mœurs, attribué par la fabuleuse antiquité à quelques îles de la Grèce, consacrées à l'impudicité sous le nom de *Vénus*.

Sous le régime de la Montagne, les seules Jacobins étaient regardés comme patriotes. Les choses avaient pris une tournure différente. Le patriotisme enrichissant leur ayant procuré des terres, des châteaux, des monceaux de métaux précieux, ils abattaient eux-mêmes l'échafaudage dont ils s'étaient servis pour élever leur fortune prodigieuse. Chacun d'eux se défendait d'avoir *jacobinisé*, mais, en échange, tous vous assuraient que, parmi les seuls acquéreurs de biens nationaux, il fallait chercher les vrais amis des institutions nouvelles.

Ces assertions, répétées simultanément en mille endroits et de mille manières, égaraient l'opinion pu-

blique. Ces acquéreurs de biens nationaux, éveillés par l'intérêt, encombrant les avenues du directoire exécutif, concouraient directement ou indirectement à la détermination du gouvernement dans le choix des agens auxquels il donnait sa confiance.

Non-seulement on traitait de contre-révolutionnaires les observateurs indiscrets qui jetaient quelques doutes sur la légitimité de certaines acquisitions faites sous le nom de biens nationaux, mais on donnait hautement ce nom à des hommes impartiaux, lorsque, jetant les yeux sur la fortune publique dont les biens nationaux étaient le gage précieux, examinant ces acquisitions en elles-mêmes et sans prétendre les annuller, ils rapportaient en valeurs numéraires les sommes de papiers qui en avaient été le prix idéal; ils s'étonnaient de la conduite de ces nouveaux propriétaires. A peine avaient-ils donné un léger à-compte sur des domaines, dont l'emploi exact et rigoureux étayait seul la prospérité de l'état, ils se conduisaient en dévastateurs plutôt qu'en propriétaires, coupaient les bois de haute-futaie, abattaient les maisons, détruisaient les clôtures, vendaient les bestiaux, et se procuraient par ces excès les moyens de se livrer à des prodigalités scandaleuses.

La crainte d'une révision à ce sujet put entrer pour quelque chose dans les efforts avec lesquels, durant les années 1795, 96 et 97, on maintenait à-peu-près exclusivement à la tête des affaires

ceux qui, étant eux-mêmes acquéreurs de domaines nationaux, avaient intérêt de repousser une clarté importune, capable de troubler leurs douces jouissances. Connaissant parfaitement le principe machiavélique, de rendre odieux son ennemi, les soumissionnaires de biens nationaux accusaient de malveillance toutes les observations dont le but était de faire connaître combien il importait au sort de l'état que ces héritages fussent payés leur vraie valeur, sans faire attention que, par ces remarques, on assurait au contraire leur propriété, un acquéreur ne pouvant se regarder comme le maître de la chose par lui acquise, sans en avoir payé la vraie valeur.

Une découverte faite vers le temps des évènemens de vendémiaire, de quelques agens secrets entretenus dans Paris par les puissances étrangères, augmentait l'inquiétude publique. Tous les Jacobins répétaient simultanément : « Les Parisiens sont ennemis du régime républicain; les assemblées primaires n'ont confié les fonctions électorales qu'aux amis de la royauté. Les députés nommés par ces électeurs doivent être considérés comme des contre-révolutionnaires. Il faut donc resserrer le gouvernement en faveur des *patriotes zélés*. »

Une correspondance assez étendue, trouvée chez Lemaître, ancien secrétaire du roi, un de ces agens secrets, fut imprimée. Isabeau en fit un rapport dans une des dernières séances de la con-

vention. On demandait à Lemaître, dans les lettres dont se composait cette correspondance, en quel sens allaient les élections; on l'engageait à sonder Laharpe, Richer-Serisy et quelques autres pour savoir si le roi, alors résidant à Véronne, pouvait se confier à eux. Cela semble prouver que les puissances coalisées ne jouèrent pas un grand rôle dans les assemblées primaires de Paris. En général à Paris, dans les classes supérieures, on préférait le gouvernement monarchique au gouvernement républicain dirigé par les anarchistes; mais personne n'osait émettre son opinion. Ce procès fut renvoyé devant un conseil militaire séant dans le local où s'assemblait la section le Pelletier. Ce conseil était une des trois commissions créées par la convention nationale, pour juger les auteurs de la conspiration de vendémiaire. Les principaux accusés étaient Pierre-Jacques Lemaître, Charles Perrin, Antoine Huguet-des-Forges, Théodore André, Jacques-François Brière, Nicolas-Laurent Favier, Jean Langevin, l'abbé Ratel, François Superi, André-Charles Brottier, Jean-Denis de la Ribère, etc.

Pendant le cours des débats, fut produite une pièce de correspondance qui semblait compromettre le député Cambacérès. C'était une lettre datée de Zug, le 10 octobre 1795, attribuée au comte d'Antraigues. On y lisait : « Je ne crois pas que le roi puisse, par un acte public, pardonner aux conventionnels qui ont voté la mort de

Louis XVI ; mais le roi regarde comme une chose différente le pardon accordé à ceux qui, ayant commis ce crime, rendraient de si grands services qu'on devrait à leurs actions le rétablissement de la monarchie. Je ne suis nullement étonné que Cambacérès soit du nombre de ceux qui désireraient le rétablissement de la royauté. C'est un homme de beaucoup d'esprit. Si quelque chose m'a étonné en lui, ç'a été de le voir s'asservir à prendre les ordres de gens auxquels il eût commandé dans d'autres temps; mais en même temps que le roi désire que vous écoutiez toutes les propositions, sa majesté croit qu'il ne doit pas échapper à votre sagacité combien ces négociations peuvent avoir pour objet d'atténuer les efforts faits ailleurs. Le roi a recommandé à Monsieur d'être très-réservé dans ces négociations. La conduite de Tallien à Quiberon a prouvé quelle foi on pouvait accorder aux révolutionnaires. Ainsi l'effet de toute négociation ne sera jamais de ralentir un moment les opérations militaires de la Vendée. Le roi l'enjoint expressément et impérieusement. »

Cambacérès repoussa cette imputation. Si on l'avait admise, disait-il, il eût dépendu de tous les ennemis de la révolution de feindre des correspondances avec les amis de la liberté, non-seulement pour leur ravir la confiance du peuple, mais pour les perdre entièrement. La commission militaire se contenta de cette explication. Cambacérès ne fut pas mis en cause. On aperçoit dans cette

lettre des rapports intimes entre la conspiration de Pierre-Jacques Lemaître et celle de Brottier et de la Villeurnai, dont je parlerai dans la suite. On lui supposa des ramifications étendues. Pichegru passa pour donner les mains à une nouvelle révolution, dont l'effet ne devait pas être de rétablir toutes les institutions existantes en France avant la révolution, mais de terminer le mouvement révolutionnaire, et de rétablir la paix en France et en Europe, en plaçant la couronne de France sur la tête de Louis XVIII, et en publiant en même temps une constitution libérale, propre à assurer le bonheur de tous les Français. Lemaître fut condamné à la peine de mort.

II. Jourdan et Pichegru, après avoir achevé de chasser les Anglais et les Allemands de la Belgique et de la Hollande, pénétraient à la droite du Rhin. En vain le général Wurmzer, annonçant le projet formé par les puissances coalisées de démembrer la France, engageait, par une proclamation répandue en Alsace, les habitans de cette province, de la Lorraine et des Trois Evêchés à rentrer sous la domination de la maison d'Autriche. Chassé de toutes les positions occupées par lui à la gauche du Rhin, le résultat de son expédition infructueuse dut convaincre les émigrés que les princes étrangers, armés en apparence en faveur de la noblesse de France et de la maison de Bourbon, songeaient réellement à leurs seuls

avantages. Les impériaux conservaient à la gauche du Rhin la ville de Mayence bloquée étroitement. Les Français s'étaient rendus maîtres, à la droite du fleuve, de Dusseldorf et de Manheim; ils envahissaient le Brisgaw; une autre armée, sous les ordres du général Scherer, occupait une partie de la Ligurie.

Depuis que Scherer commandait l'armée d'Italie, les Français préparaient une campagne d'hiver; elle pouvait être décisive. La paix conclue avec la cour de Madrid, rendait disponibles de nouvelles phalanges. Kellermann, leur général, était maître de toutes les sommités des Alpes, du lac de Genève au comté de Nice. Les Français et les Autrichiens se fortifiaient respectivement, les premiers à Borgheso et à Albengua; les seconds à Dego. Le général baron Dewins étendait ses redoutes sur le mont Balin, au-dessus de Savone et de Vado, dans la vue d'empêcher les Français d'intercepter ses communications avec Alexandrie et Tortone. La république de Gênes, placée malgré elle au milieu du théâtre de la guerre, prenait de vaines mesures pour se ménager entre trois puissances, dont chacune pouvait à chaque instant l'écraser. Un ministre français fut chargé de communiquer au sénat les dispositions faites par le gouvernement français, pour maintenir la sûreté et la liberté des Génois. Une décision du directoire autorisait les bâtimens neutres à entrer librement dans les ports de France, et à en sortir de même sans être

contraints de vendre les marchandises dont se composaient leur cargaison.

Des violences de tout genre, exercées dans les rades de Provence envers les navigateurs génois, les éloignaient de ces parages; cet acte de justice diminuait ces défavorables impressions. Des grains emmagasinés dans Gênes parvinrent à Marseille; mais dès-lors les ministres autrichiens et anglais prenaient dans Gênes une attitude menaçante; le roi de Sardaigne chargea un envoyé extraordinaire de menacer le doge du ressentiment de son maître. Les Génois ne craignaient pas la cour de Turin; mais les menaces des ministres anglais et autrichiens faisaient sur les sénateurs une fâcheuse impression.

Une redoutable flotte anglaise, après avoir acheté des munitions de toute espèce dans la rade de Livourne, croisait sur le golfe de Gênes. Elle était composée de vingt-un vaisseaux de ligne anglais, de deux vaisseaux de ligne napolitains et de plusieurs frégates. L'armée navale de France, ne pouvant se mesurer avec des forces aussi considérables, se renfermait dans la rade de Toulon. Cependant une escadre sortit de ce port sous les ordres de l'amiral Dericbery; elle se composait de six vaisseaux de ligne et de trois frégates. Le but de cette expédition était ignoré; on le croyait destiné pour les Indes orientales. L'amiral anglais menaçait les Génois d'un bombardement prochain, s'ils continuaient de favoriser les Français; Dewins

publiait en même temps une proclamation, dans laquelle il déclarait que, par suite du traité de paix conclu entre les gouvernemens français et espagnol, tous les bâtimens espagnols chargés de comestibles ou de munitions de guerre seraient arrêtés par les Autrichiens, et considérés comme de bonne prise.

Il fut remis une note ministérielle à l'envoyé de la cour de Vienne; le ministre espagnol lui demandait si le baron Dewins insistait sur le projet d'intercepter tout chargement parti de Gênes pour l'Espagne, bien qu'ils fussent munis de papiers et de passe-ports dans la forme ordinaire en preuve de sa destination; et dans le cas où son intention serait différente, quels documens, formalités et légalisations seraient nécessaires pour faire cesser toute espèce de doute aux yeux du général Dewins, et lui donner l'assurance que le chargement était fait pour l'Espagne, et non pour autre pays. Il demandait encore si l'ordre notifié concernait seulement les bâtimens génois, ou s'il s'étendait aux vaisseaux appartenant aux Espagnols. Le baron Dewins répondit : Les prohibitions regardent les vivres et les munitions de guerre, attendu que ces objets, voiturés le long des côtes de France, étaient exposés par suite de leur rareté dans ce pays à être arrêtés de vive force ou par adresse. La mauvaise foi des négocians ôte toute confiance aux lettres, papiers ou documens auxquels dans d'autres temps on aurait pu s'en rapporter. Il

ajouta : Je regarde du même œil les bâtimens de toutes les nations étrangères à la coalition contre la France. Le ministre britannique Drake a formellement assuré que l'Espagne n'avait besoin ni de comestibles ni de munitions de guerre.

Au milieu de cette contestation, la famine commençait à se faire sentir à l'armée française d'Italie. Il fut tenu, le 27 octobre, un grand conseil de guerre, dans lequel il fut résolu d'attaquer les impériaux sur toute leur ligne, et de les chasser du territoire génois. Ils furent attaqués le 23 novembre dans la vallée de Loano; la bataille dura depuis six heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. Les Autrichiens firent leur retraite sur Garesio, après avoir perdu huit mille hommes. Le combat se renouvela le lendemain au lever du soleil. Dewins, voyant son armée rompue de toute part, fuyait du côté de Savone; Dewins fit sommer le sénat de lui confier la citadelle de cette ville. N'ayant pas obtenu sa demande, les Autrichiens passèrent en désordre le col de la Bocheta, et se retirèrent du côté d'Acqui. Les Français s'emparèrent de la Pietra, de Loano, de Finale, de Vado et des magasins formés par les Autrichiens dans Savone.

Cette victoire aurait abaissé devant les Français les barrières des Apennins, si les excès déplorables auxquels se livrèrent les vainqueurs n'avaient arrêté les opérations militaires. L'expérience a prouvé constamment qu'une armée sans disci-

pline, non-seulement est un fléau redoutable pour les pays dans lesquels elle combat, mais que ses succès les plus brillans ne sauraient être accompagnés de suites durables. L'empereur envoya, pendant l'hiver, vingt-cinq mille hommes dans les revers des Apennins; ils s'y fortifièrent avec soin. La cour de Turin fit passer un renfort de six mille hommes aux ordres du général Colly. La rigueur de la saison s'opposait à toute entreprise de la part des armées ennemies, séparées par des masses énormes couvertes de plusieurs pieds de neige.

Le roi de Sardaigne, dont les états étaient à la veille d'être envahis, avait demandé au gouvernement britannique de porter son subside à quatre cent mille livres sterlings, au lieu de deux cent mille; ayant éprouvé un refus, il cherchait une occasion de faire la paix avec la France.

1796 III. Un armistice publié le 31 janvier 1796, entre les armées françaises et autrichiennes cantonnées le long du Rhin, présentait la perspective d'une heureuse paix après quatre ans d'une vaste scène de carnage, dont les horreurs désolaient les plus belles contrées de l'Europe. Ce doux espoir consolait les amis de l'humanité! ils l'embrassaient étroitement, malgré les circonstances désolantes qui en montraient l'illusion. En effet, cette suspension d'armes ne s'étant pas étendue sur les mouvemens des forces navales, on dut regarder cette trêve comme le simple effet de

convenances locales ; chaque parti suspendait les hostilités durant la saison des frimats, et se préparait à les recommencer avec avantage à l'époque où le printemps ranimerait la nature. L'armistice ne s'étendit pas même aux armées d'Italie ; le froid excessif nécessita une cessation de combat dans les Alpes : il n'y eut aucune convention à ce sujet.

On pouvait attribuer cette cessation d'hostilités aux traités conclus par le gouvernement français avec les rois d'Espagne et de Prusse. Ce double événement avait jeté la cour de Vienne dans une cruelle perplexité. En vain la cour de Londres fournissait à l'empereur d'abondans subsides ; cinquante mille Espagnols et cent mille Prussiens avaient posé les armes ; les subsides britanniques ne remplaçaient pas ces armées. L'armistice put avoir aussi quelque rapport avec une négociation du général Pichegru, dont je parlerai dans la suite, et avec la conspiration de Lemaître dont j'ai parlé ; mais cette négociation ayant été rompue par une demi-connaissance qu'en eut le directoire, la guerre recommença. L'empereur, contraint par la nécessité, dépeuplait ses états par de prodigieuses levées d'hommes ; toutes les garnisons de ses provinces intérieures, même celles de la Hongrie, sur les frontières ottomanes, s'avançaient rapidement vers le Rhin.

Avec ces forces, les généraux autrichiens avaient repris Manheim, franchissant le Rhin,

ils venaient de forcer les Français à lever le siège de Mayence. Le général Pichegru, développant dans cette occasion des talens supérieurs, acquit une gloire indépendante des évènemens, inaccessible aux flèches de l'envie; les Allemands furent arrêtés par l'habileté des positions prises par le général français, sur un terrain devenant de jour en jour plus défavorable, jusqu'au moment où l'armée parvint dans les lignes de la Queich.

Ces savantes manœuvres étaient secondées par celles du maréchal Jourdan; se portant entre le Rhin et la Moselle, il couvrit Trèves et Luxembourg: jamais peut-être plus de courage n'honora le soldat français. Bientôt le concours des attaques des deux généraux, les attaques vigoureuses de Jourdan sur la Nahe, les divers combats de Pichegru en avant des lignes de la Queich, pour seconder les armées de Sambre-et-Meuse, neutralisèrent les forces impériales sur un théâtre où les généraux autrichiens se croyaient en situation de diriger, à leur gré, leurs marches vers le centre de la France.

On faisait à Vienne les récits les plus pompeux de l'expédition autrichienne à la gauche du Rhin, dans la vue d'inspirer aux peuples une confiance que ne partageait pas le gouvernement. La Hongrie, dévastée et dépeuplée par une longue guerre contre les Ottomans, ne pouvait se rétablir de ses pertes sans un long repos; elle manquait

de ressources. Il restait à la cour de Vienne la facilité de recruter ses armées dans toute l'Allemagne; ces troupes, levées à prix d'argent, n'avaient aucun intérêt aux progrès des armées impériales; elles désertaient par bandes nombreuses.

Une seule bataille perdue sur les bords du Rhin pouvait livrer les provinces autrichiennes à la merci des ennemis. On craignait même que le divan de Constantinople et peut-être même la cour de Berlin ne profitassent d'un évènement malheureux pour déclarer la guerre à l'Autriche. La perte de la bataille de Loano augmenta les incertitudes du conseil de Vienne. Le roi de Sardaigne menaçait de faire sa paix particulière, si on ne lui envoyait les plus prompts et les plus puissans secours.

Dans cette circonstance, les généraux autrichiens proposèrent l'armistice; il donnait le temps de sonder les cours de Berlin et de Pétersbourg, et d'envoyer des troupes en Italie où l'on prévoyait de grands mouvemens aussitôt que la fonte des neiges permettrait de franchir les Alpes et les Apennins. Pichegru, en acceptant la suspension d'armes, pouvait avoir en vue de cacher ses dispositions, sous le prétexte de prendre tranquillement ses quartiers d'hiver. L'armistice ne devait être rompu réciproquement sans en avoir prévenu les ennemis dix jours d'avance; cet article laissait aux garnisons de l'intérieur les moyens de s'ap-

procher des montagnes des Vosges. La situation de l'armée d'Italie contribuait aussi à cette mesure; les soldats, n'ayant plus d'ennemis à combattre, se croyaient dégagés des entraves de la discipline militaire; les uns se livraient aux excès de la débauche et de l'intempérance; les autres, abandonnant leurs drapeaux, allaient passer l'hiver dans leurs familles. Des maladies pestilentielles contribuaient à détruire l'armée; elle était réduite, au mois de janvier, à vingt-cinq mille combattans. L'armistice publié au bord du Rhin permettait d'envoyer quelques renforts dans le comté de Nice.

IV. Le général Bonaparte, chargé par le directoire du commandement de l'armée d'Italie, était à peine âgé de vingt-six ans: cette nomination causa une surprise générale. La Fortune avait décidé que tout serait étonnant dans la révolution française; je dis étonnant dans le bien et dans le mal, au physique et au moral. L'armée, par la négligence de Scherer, se trouvait dans un dénuement extrême; le nouveau général sut y ramener l'abondance; l'indiscipline y était à son comble, il sut la faire disparaître par des soins également actifs et minutieux. Cet homme, que nous avons vu dans les palais des rois déployer le luxe efféminé des monarques d'Asie, était un soldat dans les camps; il voyait tout par ses yeux; il conduisait tout par ses mains. Comme César, on le voyait marcher à la tête de son armée, et ne pas craindre

de partager la fatigue et la nourriture du soldat; chacun pouvait s'adresser à lui comme à son camarade. Cette communication, adoucissant en même temps le commandement et l'obéissance, lui donnait sur son armée une telle autorité morale, qu'elle l'eût suivi partout sans balancer un seul instant; de-là, le pouvoir sans bornes dont il jouit en Italie, et que jamais aucun général n'avait partagé avant lui depuis les anciens empereurs romains et le conétable de Bourbon.

Depuis l'époque où l'ambition de Louis XIV avait couvert l'Europe d'armées innombrables, les ministres et les généraux s'étaient attachés presque uniquement à concentrer les plus grandes forces sur un étroit théâtre; toutes les ressources du génie s'épuisèrent à faire mouvoir les grandes masses, en conservant leur ensemble. Le but des opérations hostiles semblait être d'arriver au point de se battre en champ clos avec les plus formidables armées. La perte d'une bataille rangée décidait d'une campagne et souvent d'une guerre.

Frédéric, roi de Prusse, s'écarta de la route ordinaire. L'Europe étonnée admirait les choses prodigieuses opérées par ce monarque avec des moyens médiocres; les observateurs n'aperçurent d'abord, dans les grands mouvemens des armées prussiennes, que des prodiges d'audace et d'activité; il fallut les méditer long-temps avant de reconnaître avec quelle supériorité de génie Frédéric maîtrisait l'inconstante fortune. Quelques

généraux pénétrèrent peu à peu le secret de ce prince, ils étudièrent l'art de varier les manœuvres d'une grande armée, suivant le terrain; mais les traits les plus hardis de la tactique prussienne restaient sans imitateurs. Frédéric avait trouvé l'art de multiplier les hommes en multipliant sa ligne, de manière que les dispositions du terrain, le cours des fleuves, le gissement des montagnes, des forêts, des défilés, permettaient aux différens corps de se soutenir mutuellement avec beaucoup de promptitude; de cette manière, il savait se rendre maître des desseins de ses ennemis et les rendre dépendans de ses propres combinaisons.

Un des effets de la nécessité est de mûrir rapidement les fruits du génie. Au milieu des dangers imminens, Frédéric s'éleva aux plus hautes conceptions militaires; ce fut aussi le danger de la fortune publique qui donna naissance au système de guerre développé par les généraux français, et auquel ils durent la rapidité de leurs succès. On considéra une grande étendue de pays, des frontières entières, le cours des fleuves, la chaîne des montagnes, comme des lignes contiguës, comme des positions dont tous les points devaient se balancer, se flanquer, se soutenir. Ces bases avaient été quelquefois adoptées, sur des terrains circonscrits, dans une guerre défensive; mais on ne s'était pas encore avisé d'en appliquer les principes à une vaste guerre offensive. Jourdan et Pichegru donnèrent les premiers cet exemple aux

généraux ; ils étendirent leur ligne du Rhin à l'Océan, considérant cette vaste étendue de pays comme une seule position.

Cette manière de généraliser les opérations guerrières convenait au génie bouillant et impétueux de la nation française ; il se prête moins à la triste uniformité, à la lenteur des mouvemens d'une grande armée dans un terrain étroit, et s'exalte quand un vaste champ, s'ouvrant à l'activité des soldats, diversifie leurs opérations et multiplie en leur faveur les chances des mouvemens offensifs. On dut principalement à ce système le succès de la brillante campagne de Hollande. La même tactique, décourageant la lenteur espagnole, força la cour de Madrid à faire la paix ; cette tactique fut perfectionnée les années suivantes ; on avait pris, pour base des opérations militaires, pendant la première de ces campagnes, toute la frontière du Nord, et pendant la seconde, toute celle du Sud. La frontière de l'Est, des limites de la Hollande, aux Alpes et aux Apennins, fut couverte par une seule armée pendant les années 1796, 97 et 98. Ce fut un combat continuel sur le théâtre le plus immense et le plus activement occupé ; sur ce terrain, il n'y eut presque aucune position militaire que les armées ne se fussent disputées, aucune rivière dont les eaux n'eussent été rougies de sang des vainqueurs et des vaincus.

Bonaparte arriva, vers les derniers jours de

mars, dans le département des Alpes-Maritimes. L'abondance des neiges, dont les Alpes étaient couvertes, ne permettait pas aux armées d'entreprendre une campagne d'hiver. Les Français, maîtres d'Ormea, au revers des Alpes, se cantonnaient de Nice aux environs de Final; leur quartier-général à Albenga, leurs avant-postes à Voltri, entre Savone et Gênes. Les troupes piémontaises, commandées par le général Colly, occupaient les revers des Alpes, entre le col de Tende et Cairo dans la province d'Acqui. Les impériaux s'étendaient sur les hauteurs de Savone, Sassello, Musone, Campo-Fredo, la Bochetta et dans les vallées de la Trebia, et de la Scrivia, enfermant, dans leurs cantonnemens, les deux routes de Gênes dans le Milanais; l'une par Novi et Tortone; l'autre par Bobbio et Plaisance.

On portait à quatre-vingt mille combattans les armées françaises dans les Alpes, en comptant le corps de troupes commandé par le maréchal Kellermann, dans les départemens du Mont-Blanc, des Hautes et des Basses-Alpes. La cour de Vienne, contrainte par l'embarras de sa position à économiser ses armemens, considérant combien il était difficile d'approvisionner une armée aussi nombreuse dans des pays stériles, où les voitures ne pouvaient rouler, et dans un temps où une flotte anglaise était maîtresse de la mer, regardait ce nombre d'ennemis comme très-exagéré.

D'ailleurs, suivant l'usage de toutes les associa-

tions hostiles de rejeter les dépenses sur les co-associés, on calculait, dans le conseil impérial, que le roi de Sardaigne, menacé plus immédiatement, fournirait trente-cinq mille hommes. Ce monarque se montrait disposé à conclure sa paix particulière avec la France; mais la nature des circonstances répondait aux ministres de Vienne qu'il attendrait les dernières extrémités avant de prendre ce parti. Le roi des Deux-Siciles promettait vingt mille hommes, le pape quinze mille, on ne comptait pas sur le duc de Parme, mais le duc de Modène offrait quelques régimens.

Ces troupes devaient occuper les gorges de l'Apennin, avant le temps où l'écoulement des grosses eaux, produit par la fonte des neiges, rendît guéables les rivières de Tidone, de Trebia, d'Orbe, de Vera, de Copa, de Versa et plusieurs autres dont le lit est presque à sec durant l'été. Elles coulent pendant les mois de mars, d'avril et de mai avec la rapidité des torrens les plus impétueux. Les circonstances et les dispositions locales de l'Italie antérieure, coupée en tous sens par des canaux et par des haies vives, formant autant de fortifications naturelles, tranquillisaient les ministres autrichiens sur les suites des succès de l'armée française. Ils avaient pour eux l'expérience des siècles passés; les revers essuyés dans la péninsule par Louis XII et François I[er], par les généraux de Louis XIV après la bataille de Turin, et par ceux de Louis XV en 1746, ne

devaient-ils pas ôter aux généraux français toute idée d'attaquer les pays autrichiens d'Allemagne, en traversant les vastes plaines de la Lombardie ?

En conséquence, l'empereur ne crut pas devoir envoyer en Italie des renforts considérables sollicités par le baron Dewins. Le comte de Beaulieu offrait de faire la campagne à moindres frais; ce général attribuait le mauvais succès de la guerre, dans la Belgique, aux ménagemens qu'il avait été forcé d'avoir pour les généraux anglais et hollandais avec lesquels il se combinait. Il se flattait d'acquérir de la célébrité dans une campagne dont il dirigerait seul les opérations.

A l'exception des républiques de Venise et de Gênes, neutres du moins en apparence, toutes les puissances d'Italie étaient entrées dans la coalition contre la France; cependant le pape, le roi des Deux-Siciles, le grand-duc de Toscane, les ducs de Parme et de Modène avaient peu d'intérêt au succès de la guerre. Le roi de Sardaigne était le seul prince italien dont on eût promis de couronner les efforts par un agrandissement de territoire. Seul aussi, il pouvait rendre de grands services à la coalition. La nature avait placé dans ses mains les clés de l'Italie. Avec quelques secours d'hommes et d'argent, il semblait en état de fermer cette barrière aux Français. L'empereur François II n'ayant plus d'inquiétude pour ses Etats d'Italie, aurait eu la liberté de réunir ses efforts sur le Rhin.

A l'abri derrière un rempart regardé comme inexpugnable, les puissances italiennes se conduisaient par leurs intérêts de famille. Les ducs de Parme et de Modène n'avaient aucune puissance réelle ; le premier obéissait au conseil de Madrid ; le second, dont l'héritière avait épousé l'archiduc, gouverneur de Milan, regardait ses provinces comme faisant partie des domaines de la maison d'Autriche. Le grand-duc de Toscane Ferdinand, marié frère de François II, confondait sa volonté avec celle du chef de sa maison. La Toscane est un pays ouvert ; il peut aisément être envahi. Cette considération avait déterminé la cour de Florence d'embrasser la neutralité dans toutes les guerres élevées en Italie pendant le dix-huitième siècle. Elle prit le même parti pendant la révolution, dans la crainte de voir le port de Livourne écrasé par la flotte de Toulon. Mais, au moment où une flotte britannique domina sur la Méditerranée, le grand-duc se rangea du côté de la coalition ; il revint à la neutralité après la prise de Toulon par les Français. Dans toutes ces variations, les ennemis de la France trouvaient constamment des secours dans le port de Livourne. Cette conduite ne laissait aucun doute sur les véritables sentimens du grand-duc.

Un prince de la maison de Bourbon occupait le trône des Deux-Siciles. Sans mettre un grand poids dans la balance de l'Europe, il était en état de concourir à la défense de l'Apennin ; on

promit vingt mille hommes. La nécessité de garantir les côtes de Naples et de Sicile, des invasions tentées par les Français, retint une partie de ces troupes dans l'intérieur du pays.

Enfin, la cour de Rome ne pouvait rester neutre dans une guerre entreprise par tous les monarques chrétiens pour venger la mort du fils aîné de l'Eglise. Pie VI (Jean-Ange Braschi) régnait depuis 1775. Partagé, dans un âge avancé, entre le besoin du repos et le désir de former pour son neveu, le prince duc Braschi, un établissement considérable, il n'était pas pour la France un ennemi redoutable; il leva cependant quelques troupes. Il fallait de nouveaux impôts pour les payer; le peuple se souleva, et fut sur le point d'incendier les principaux palais de Rome. La cour romaine devait sa grandeur temporelle à l'art avec lequel elle savait se plier aux circonstances; elle paraissait s'écarter des règles de la politique, en ne se renfermant pas dans les bornes d'une exacte neutralité. On ne croyait pas les Français en état de pénétrer dans l'intérieur de l'Italie; d'ailleurs, les engagemens du pape avec la cour de Vienne servaient de règle à sa conduite. Ayant ordonné des prières publiques, il déclara que, si les Français venaient à Rome, il les recevrait, vêtu pontificalement, sur les marches de la basilique de Saint-Pierre.

Bonaparte, arrivant dans les environs de Gênes, s'occupa d'abord à sonder les dispositions du gou-

vernement génois. Les opinions flottantes, en France, depuis 1788 divisaient les habitans de Gênes. Le peuple, éloigné des affaires publiques, par une noblesse hautaine et soupçonneuse, voulait changer la constitution de la république, et partager les droits politiques avec les patriciens. Cela était difficile; tous les ressorts du gouvernement se trouvaient dans la main du sénat, composé d'hommes accoutumés à la domination, et rompus à la triture des affaires. Les efforts de tous les genres, multipliés par le sénat pour retenir l'île de Corse sous sa puissance, annonçaient l'obstination avec laquelle il défendrait dans Gênes un mode administratif, dans lequel il était gouvernant et le peuple gouverné. Ce corps avait embrassé la neutralité; il favorisait même les Français dans leurs approvisionnemens. Ces marques de bienveillance devenaient pour les Génois une source abondante de richesses; elles n'empêchaient pas le gouvernement d'augmenter les fortifications de Gênes du côté des Français; il avait même laissé passer tranquillement, à la Bochetta, sous le canon de plusieurs postes presque inexpugnables, les troupes autrichiennes, se contentant de vaines protestations contre la violation d'un territoire dont la défense était aisée. Le comte de Beaulieu, autorisé par cette connivence, avait fait plusieurs tentatives pour engager le gouvernement génois à lui confier la forteresse de Savone.

Ce général se fondait en faisant cette demande, sur la possession, prise par les Français, de la ville et du marquisat de Final, sans avoir éprouvé aucune opposition de la part des Génois. L'impartialité, disait-il, exigeait d'accorder aux Autrichiens une ville sur la côte du Ponent, dans laquelle ils pussent déposer leurs malades et rassembler leurs munitions de bouche. Le ministre français d'un côté, les ministres autrichien et britannique de l'autre, déclaraient au sénat que toute cession de Savone serait regardée comme un acte d'hostilité. Gênes, pressée par deux armées, craignait de voir se renouveler les malheurs auxquels elle fut en proie en 1747. Une escadre anglaise croisait entre Gênes et l'île de Corse, et augmentait l'anxiété publique. Le sénat temporisait; les évènemens fixèrent bientôt ses incertitudes.

Depuis quelques jours les mouvemens perpétuels de l'armée autrichienne annonçaient une expédition prochaine. Le poste de Voltri fut attaqué le 9 avril par dix mille hommes; le général Cervoni le défendait à la tête de trois mille Français. Après une assez vive résistance, ils se retirèrent durant la nuit; les Autrichiens, poursuivant leurs avantages, se rendirent maîtres, le 10, d'une partie des redoutes placées devant l'armée française. Les plus grands efforts se faisaient à la redoute de Montenote, défendue par quinze cents hommes. L'intrépide dévouement avec le-

quel ce faible détachement repoussait une attaque conduite par le comte de Beaulieu lui-même, donnait le temps aux colonnes françaises de se former dans les défilés des montagnes. La division du général Laharpe attaque les Autrichiens à la baïonnette; celle du maréchal Masséna, faisant un long circuit se portait sur leurs derrières. Les Autrichiens, rompus, précipitèrent leur retraite; Beaulieu restait cependant le maître de donner, par sa droite, des secours à l'armée austro-piémontaise dans les environs de Cairo. Il s'agissait de couper la communication entre les deux armées, de tenir l'une en échec, tandis qu'on attaquerait l'autre. Cette opération présentait de très-grandes difficultés. L'armée française était inférieure en nombre aux deux armées autrichienne et piémontaise réunies; elle pouvait cependant les vaincre l'une après l'autre, dans la sinuosité des montagnes où l'on se trouvait, en joignant la prudence à la célérité.

Bonaparte, portant son quartier-général dans le Mont-Ferrat, ordonne à Laharpe de marcher rapidement sur Cairo; Masséna devait gravir en même temps sur les hauteurs de Dego; les généraux Ménard et Joubert occupaient, l'un, les sommités de Bietro, l'autre, la position inexpugnable de Sainte-Marguerite. Ce mouvement, à la suite du combat de Montenote, plaçait l'armée Française au-delà des Apennins, sur les pendans qui versent leurs eaux dans le Pô. Jamais le passage

de ces montagnes n'avait été franchi en aussi peu de temps. Le 13, au point du jour, le maréchal Augereau forçait les gorges de Millesimo. Les généraux Ménard et Joubert, ayant chassé l'ennemi des positions environnantes, enveloppaient, par une manœuvre prompte et hardie, un corps de quinze cents Autrichiens, à la tête duquel le comte de Provera se retrancha dans les ruines d'un vieux château, sur la montagne de Cassaria. Augereau fait avancer son artillerie : Provera est sommé de se rendre. Il parlementait et gagnait du temps. Les Français, étonnés de voir leur marche retardée par une poignée d'ennemis, voulaient escalader la montagne. La nuit approchait ; Augereau ordonne l'attaque ; la nuit en suspendit les effets ; elle fit craindre à Bonaparte que Provera et ses grenadiers ne profitassent des ténèbres pour s'évader. Il réunit les bataillons, établit des épaulemens et des batteries à demi-portée de fusil des ennemis. Le 14, les armées étaient en présence : Augereau, chargé du commandement de l'aile gauche, continuait à tenir bloqué le général Provera ; Masséna, placé à l'aile droite, déborda la gauche de l'ennemi, retranché au village de Dego ; l'aile gauche autrichienne prit la fuite, tandis qu'Augereau forçait Provera et ses grenadiers à mettre bas les armes. Les Français s'acharnaient à la poursuite des ennemis ; ils perdirent à Montenote ou à Millesimo quinze mille hommes, tués ou prisonniers, et la presque totalité de leur artillerie et de leurs bagages.

Malgré cette défaite, Beaulieu avait résolu de sauver sa gloire par une entreprise désespérée. L'armée française, à peine retirée dans son camp, se livrait à la sécurité de la victoire. Les Autrichiens surprennent le village de Dego, le 15, et l'enlèvent à la baïonnette. Les Français, livrés au sommeil, s'éveillent au bruit de la générale. Les premières attaques, exécutées par Masséna, avaient été repoussées. La victoire n'était pas fixée à deux heures après midi. Bonaparte ordonna une charge générale. Les Autrichiens sont chassés de Dego par le maréchal Lannes.

Dans le même temps, le général Rusca s'emparait de la position de San-Giovani, et dominait sur la vallée de la Bormida. Augereau occupait les hauteurs de Millesimo, et ouvrait une communication avec la division du général Serrurier, maîtresse des postes de Bagnasco et de Noceto, presque sous le canon de Ceva. Bonaparte n'avait rien à craindre désormais des Autrichiens. Ils se retiraient sur Tortone, par les routes d'Acqui et de Gavi; ils abandonnaient même la position importante de la Bochetta. Les Français restaient en possession du territoire de Gênes. Ce mouvement rétrograde, opéré par Beaulieu, pouvait avoir pour objet la facilité de se réunir avec les troupes pontificales et napolitaines, attendues de jour en jour. Il laissait dans une position infiniment critique l'armée piémontaise, retranchée auprès de Ceva, au bord du Tanaro. Cette rivière n'était pas alors

guéable; les Piémontais en avaient coupé les ponts. Leur camp fut attaqué, le 16, par les généraux Augereau et Serrurier. Les Français enlevèrent à la baïonnette la plupart des redoutes. La nuit mit fin au combat. Les Piémontais, craignant d'être tournés avant le retour du jour, levèrent leur camp durant la nuit, et prirent une position entre la Cursaglia et le Tanaro, ayant leur gauche appuyée aux deux rivières, leur droite sur Notre-Dame-de-Vico, et leur centre sur la Bicoque, village différent du bourg de ce nom, devenu célèbre par une bataille perdue, en 1522, par les Français, commandés par le maréchal de Lautrec, contre les Autrichiens. Le général piémontais Colly ne pouvait prendre une meilleure position dans la circonstance où il se trouvait; environné de deux rivières profondes et torrentueuses, il avait garni leurs bords de fortes batteries; ses lignes protégeaient la ville de Mondovi. Il attendait des renforts; les Autrichiens pouvaient les lui envoyer, en côtoyant la droite du Tanaro.

Ces espérances s'évanouirent. La cour de Turin avait ordonné l'armement général des jeunes gens, depuis dix-huit jusqu'à trente ans. Le succès de cette mesure pouvait procurer une armée de quarante à cinquante mille hommes; elle eût réussi dans un pays où les belles actions militaires auraient conduit les soldats à tous les grades de la milice; mais, en Piémont, où les places d'officier appartenaient à-peu-près exclusivement à la noblesse,

les autres classes de la société refusaient de prendre les armes. Le simple projet de cet armement, excitant un mécontentement général, arrêtait tous les efforts auxquels pouvait se livrer le roi de Sardaigne pour la continuation de la guerre. Les Piémontais demandaient la paix à grands cris. Les généraux, attribuant les derniers revers aux mauvaises manœuvres des généraux autrichiens, montraient un extrême découragement. On parlait de trahison. La noblesse piémontaise, abandonnant en foule le pays, s'enfonçait dans le midi de l'Italie.

Serrurier entra dans Ceva le 17 avril; il y trouva d'immenses provisions. L'artillerie de siège n'avait pu suivre la rapidité de l'armée française dans les sinuosités des montagnes. Il fallut se contenter d'investir la citadelle. L'armée continua de marcher en avant.

Colly, dont l'armée s'élevait à peine alors à douze mille combattans, ne pouvait résister long-temps aux divisions françaises. Il fut obligé d'abandonner ses retranchemens durant la nuit du 21 au 22 avril. Son armée prit le chemin de Mondovi, conduisant avec elle son artillerie et quelques munitions. Les Français l'atteignirent auprès du village de Vico. Toute son habileté ne lui servit, dans cette journée, qu'à mettre ses bagages en sûreté derrière les rivières d'Elera et de Pesia. Il sauva avec peine son artillerie. Les Français entrèrent dans Mondovi.

On était éloigné de treize lieues de Turin. La rivière de Stura arrêtait presque seule la marche de Bonaparte sur cette capitale. Les troupes pontificales et napolitaines attendues par Beaulieu n'arrivaient pas. Ce général avait à peine trente mille hommes sous ses ordres ; il n'osait quitter ses positions. Colly fut contraint de passer la Stura ; il campa entre Coni et Cherasco. Cette dernière ville, fort importante par sa situation entre la Stura et le Tanaro, avait une enceinte bastionnée, fraisée et palissadée. Les Français employèrent la journée du 23 à passer l'Elera et à jeter des ponts sur la Pesia. L'avant-garde arriva à l'entrée de la nuit à Vérue. Le lendemain, après quelques chocs importans de cavalerie, elle entra dans la petite ville de Besma. Serrurier se porta le 25 sur Fossano. Masséna attaquait Cherasco ; ces deux places furent enlevées presque en même temps. Colly se repliait dans les environs de Turin. Les Français, maîtres du cours du Tanaro, campaient au milieu de la plaine de Piémont, prêts à faire le siège de Turin, où le roi de Sardaigne s'était renfermé avec le reste de ses troupes.

Une bataille excédait rarement autrefois les bornes d'une journée. Aucune histoire ne présente le tableau d'une campagne formée d'une suite de batailles journalières et perpétuelles. Cet art nouveau d'abréger la guerre, est une des merveilles de la révolution française, dans laquelle tous les évènemens prirent un caractère colossal.

Depuis seize jours les Français se battaient sans interruption; leurs triomphes semblaient les rendre insensibles à la fatigue dont ils devaient être excédés. Le siège de Turin était résolu; l'artillerie de siège approchait. Dans cette circonstance Bonaparte, à la tête de son armée, prononça un de ces discours placés souvent par les anciens historiens dans la bouche des généraux : « Soldats! vous avez en quinze jours remporté six victoires; dénués de tout, votre courage a suppléé à ce qui vous manquait; grâces vous soient rendues. Compagnons! il vous reste encore beaucoup à faire; ni Turin ni Milan ne sont à vous; mais le temps des privations est passé; vous avez des magasins en abondance; une artillerie formidable favorise vos efforts. Les vainqueurs de Montenote, de Millesimo, de Dego et de Mondovi brûlent de porter au loin la gloire du peuple français; tous veulent dicter une paix glorieuse; tous veulent, en rentrant dans leur famille, pouvoir dire avec fierté : J'étais de l'armée d'Italie!

« Amis! je vous promets cette gloire et cette paix; c'est à la condition de respecter les peuples chez lesquels vous entrez, de réprimer des pillages horribles auxquels se portent des scélérats suscités par nos ennemis; sans cela vous ne seriez pas l'honneur de la nation française, elle vous désavouerait; nos succès, le sang de nos frères morts en combattant, tout serait perdu, même l'honneur et la gloire! Peuple d'Italie! les Français ne sont

pas vos ennemis ; venez avec confiance au-devant de nos drapeaux ; votre religion, vos propriétés, vos usages seront respectés ; vous trouverez parmi nous des amis des protecteurs. »

Ce discours fut reçu avec enthousiasme ; le courage des troupes ne pouvait recevoir d'accroissement ; mais, en montrant une entière confiance en leur loyauté et en leur grandeur d'âme, Bonaparte laissait entrevoir les douceurs d'une heureuse paix quand elles auraient détruit les forces autrichiennes. Sous ce double rapport, ce général était assuré de faire une armée de héros des soldats français appelés à commander après avoir obéi.

V. Une tardive expérience avait convaincu le roi de Sardaigne de l'impossibilité de sauver Turin. Des murmures, avant-coureurs d'une insurrection, augmentaient ses inquiétudes. Obéissant aux lois de la nécessité, Colly reçut ordre, le 23 avril, de demander une suspension d'armes au général français. Le traité de paix fut signé le 18 mai. La cour de Turin cédait à la France la Savoie, les comtés de Nice de Tende et de Beuil. Elle confiait aux armées françaises, jusqu'à la paix générale, les forteresses de Coni, de Tortonne et d'Alexandrie. La France était autorisée à démolir celles de Suse, de la Brunète, de Démont, d'Exilles et de Château-Dauphin. On accordait aux troupes, venant de France, le libre passage dans le Piémont pour se porter en Italie.

Ce traité rendait la situation des Français presque indépendante de tous les inconvéniens auxquels on attribuait les mauvais succès des expéditions tentées en Italie par les Français dans les temps antérieurs. L'armée de Kellermann, retenue dans les Alpes par les forteresses de Suse et d'Exilles, s'avançait sans obstacles sur le bord du Pô. Ses communications étaient assurées avec la France par les cols de Tende, du Mont-Genèvre et du Mont-Cénis. Elle n'avait à redouter que le climat d'Italie, également meurtrier pour les Allemands et pour les Français.

A la nouvelle de la défection du roi de Sardaigne, l'archiduc Ferdinand, gouverneur-général du Milanais, représentait fortement à la cour de Vienne le dénuement dans lequel se trouvaient les possessions autrichiennes en Italie, et l'instance d'en prévenir la conquête par le prompt envoi d'une armée nombreuse, ou de faire la paix. Les Autrichiens s'étaient retirés à la gauche du Pô; ils se fortifiaient à la hâte au bord du Tardopio et du Tesin. L'armée des Deux-Siciles s'était réunie à eux : quelques renforts venaient du Tyrol. Avec ces forces, le comte de Beaulieu se tenait sur la défensive. L'armée française marchait vers le Pô. Masséna s'empara, dans Alexandrie, des magasins formés par les Autrichiens. La précipitation de leur retraite en avait nécessité l'abandon. On avait aussi trouvé des munitions précieuses dans les places cédées par le roi de Sardaigne. La guerre

nourrissait la guerre ; les succès procuraient les moyens d'en obtenir de nouveaux.

Le passage du Pô en présence d'une armée nombreuse, présentait de grands obstacles. Bonaparte avait fait tous les préparatifs nécessaires auprès de Valenza, dont les Napolitains occupaient la citadelle. D'autres troupes, rassemblées dans d'autres endroits, annonçaient le projet des Français d'entrer dans le Milanais par le Pavésan. Beaulieu avait dirigé un plan de défense d'après ces dispositions. Les Français lui donnèrent le change. Tandis que divers mouvemens militaires indiquaient le passage de l'armée sous Valenza, le général se transportait par une marche forcée à Castel-San-Giovani, sur les bords du Tidone, après avoir traversé à gué la Setivia et la Stafora.

A neuf heures du matin, le 7 mai, une division de cinq mille grenadiers et de quinze cents chevaux se trouvait au bord du Pô, auprès de Plaisance ; elle aborde à la rive gauche où ne se trouvaient que deux escadrons de hussards. Les divisions françaises, disposées par échelons à diverses distances, précipitèrent leur marche : elles passèrent le fleuve le 8 et le 9. Les chevaux de luxe, trouvés dans Plaisance, facilitèrent le transport de l'artillerie et des munitions.

Beaulieu, instruit de cet évènement, abandonnant d'inutiles fortifications sur les bords du Tesin, suivait à la hâte la gauche du Pô pour attaquer les Français, sans leur laisser le temps de consolider

leur position entre l'Olona et l'Adda, et de se porter sur Lodi ou Pizzighitone. Le 8, à midi, un corps de huit mille Autrichiens occupait le village de Pombio avec vingt pièces de canon. Bonaparte les fait attaquer et les culbute dans l'Adda. Un autre corps de cinq à six mille hommes est défait auprès de Codorno, par la division Laharpe. Ce général, tué dans le combat, emporta dans la tombe les regrets de ses camarades et l'admiration des ennemis.

Les puissances d'Italie se hâtaient de négocier avec Bonaparte, regardé comme le régulateur et l'arbitre de la péninsule. Une suspension d'armes entre la France et le duc de Parme fut conclue, le 9 mai, entre Bonaparte et le marquis Palavicini, sous la médiation du ministre d'Espagne à Parme. Le grand-duc de Toscane ordonnait aux vaisseaux britanniques de diminuer les vexations exercées sur les Français dans le port de Livourne. Le pape faisait des propositions de paix dont la conclusion fut arrêtée par les intrigues des courtisans. Le roi des Deux-Siciles envoyait un négociateur à Gênes. La république de Venise avait levé une armée destinée à protéger la neutralité de son territoire; elle la congédia. Louis XVIII tenait sa cour dans Vérone. Le directoire ayant fait des observations à ce sujet, l'ambassadeur de Venise à Paris reçut ordre de répondre que la république, ne refusant jamais l'hospitalité à ceux qui la demandaient, se tenait néanmoins dans les bornes des bons égards,

et que d'ailleurs, le comité de salut public ayant fait connaître au sénat sa satisfaction de ce que la cour de France résidait plutôt dans les états vénitiens qu'ailleurs, il se flattait de trouver dans le directoire exécutif les principes et les sentimens adoptés par le comité de salut public.

Il ne fut pas fait alors d'autres instances; mais, au moment où les Français s'approchaient des frontières vénitiennes, non-seulement le sénat expulsa les émigrés français de son territoire, mais le marquis Carloti fut chargé de signifier au roi que la force des choses forçait la seigneurie de l'engager à sortir dans le plus court délai des terres de la république. Louis, traversant la Suisse, se rendit d'abord dans l'armée de Condé. Il fixa son séjour au château de Blakembourg et ensuite à Mittau.

Avant de quitter Vérone, Louis XVIII, conservant sa dignité au sein de la mauvaise fortune, dit au commissaire chargé de lui intimer les ordres du sénat : « En qualité de noble vénitien, j'ai le droit incontestable de résider dans Vérone. Je quitterai cependant cette ville aussitôt qu'on m'aura rendu l'épée dont Henri IV fit présent à la république, et que le livre d'or me sera représenté pour rayer le nom de ma famille. » On assurait que Carloti répondit au roi : « Quant à la radiation, elle se fera sans difficulté; mais, à l'égard de l'épée envoyée par Henri IV, la république avait prêté douze millions à ce prince. On rendra l'épée quand

les douze millions seront payés. » Réponse indécente digne d'un prêteur sur gage, et non du représentant d'un état souverain.

La route de Milan était ouverte aux Français; ils pouvaient entrer dans cette ville; mais, pour la conserver, il fallait chasser les Autrichiens des bords de l'Adda. Beaulieu, ayant placé dans le château de Milan une garnison nombreuse, s'était replié au bord de l'Adda. Son armée occupait des retranchemens prolongés depuis la grande route de Lodi à Crême, jusqu'au confluent de l'Adda et du Pô. Maître du cours d'un fleuve profond et rapide, et dont tous les ponts étaient coupés, ses postes pouvaient inquiéter les détachemens français répandus dans le Bas-Milanais. Recevant lui-même ses subsistances du Mantouan, il attendait les renforts promis par la cour de Vienne. Ces renforts pouvaient difficilement arriver jusqu'à lui sans traverser les provinces vénitiennes. Il donnait ainsi aux Français le dangereux exemple de violer le territoire d'un gouvernement hors d'état de faire respecter son indépendance.

Beaulieu se croyait en sûreté dans ses lignes. Il pensait que les Français, fatigués par leurs marches rapides et brillantes, et affaiblis par leurs victoires, prendraient quelque repos dans les plaines délicieuses de la Lombardie. Bonaparte avait d'autres projets. Son artillerie ayant été transportée au-delà du Pô, laissant à sa gauche Pavie, Come, Milan dont la possession lui était assurée, il faisait ses

dispositions pour attaquer de nouveau les Autrichiens. Ils avaient conservé le pont de Lodi, gardé par deux escadrons de cavalerie et quelques bataillons d'infanterie.

Depuis plusieurs jours, les Français menaçaient successivement les divers points de défense des Autrichiens. Cette conduite forçait Beaulieu à étendre ses quartiers en les affaiblissant. Plusieurs divisions françaises se portent rapidement sur Lodi; elles attaquent cette ville avec impétuosité, le 11 mai. Les Autrichiens, mis en déroute, passèrent l'Adda sur le pont et le couvrirent des feux d'une nombreuse artillerie. Sous ce feu, quatre mille grenadiers se forment en colonnes serrées, ayant à leur tête les généraux Berthier, Masséna, Cervoni et Dallemagne; ils se précipitent au pas de charge sur ce pont, dont la longueur est de cent toises. Cette colonne, bravant la mort, renverse tout sur son passage. L'artillerie autrichienne est enlevée à la baïonnette; la cavalerie française traversait la rivière à la nage; Augereau accourait avec sa division; les Autrichiens fuient dispersés, abandonnant artillerie, caissons, bagages. Beaulieu, passant l'Oglio pendant la nuit, se réfugia sous le canon de Mantoue. Cette journée, très-importante en elle-même pour les Français, l'était encore davantage par l'impression qu'elle faisait sur les Italiens.

Après la défection du roi de Sardaigne, le comte de Beaulieu s'était flatté de disputer à Bonaparte

le passage des rivières affluentes dans le Pô, entre Lomello et Bergiojoso. Dans cette vue, ayant abandonné les rives du Pô auprès de Valenza, il forma un cordon sur le Tesin de Buffalora, aux environs de Pavie, et de Pavie à Belgiojoso. Les Français ayant passé le fleuve auprès de Plaisance, sur des ponts volans, des barques et des radeaux, Beaulieu rappela ses troupes de Buffalora et de Pavie; il prit ses positions entre l'Olona et l'Adda, dans l'espoir de couvrir Milan. Mais, après la bataille de Lodi, rien n'empêchait les Français de marcher sur cette ville. L'archidus Ferdinand en était sorti avec sa famille; il se retirait dans le Tyrol, en remontant l'Adige. La défaite de Beaulieu augmentait la précipitation avec laquelle cette grande ville était évacuée par les individus attachés au gouvernement autrichien; ils pouvaient difficilement se procurer des chevaux. La ville de Milan n'est pas fortifiée; elle envoie ses clés à toute armée qui se présente à ses portes; mais dans cette occasion, un mouvement général de la multitude annonçait un évènement extraordinaire. Les armes de l'empereur, sculptées sur plusieurs édifices, furent enlevées. Les grands faisaient dégalonner leurs livrées. Le gouverneur général avait ordonné l'armement de la milice bourgeoise; peu d'individus se faisaient inscrire. Les magistrats renouvelèrent cet ordre après le départ de la cour. Chacun voulut faire le service; les nobles, les gens de loi, les plus riches particuliers se mêlaient dans la foule du peuple.

Un détachement de l'armée française prit possession de cette capitale le lendemain de la bataille de Lodi. Une colonne française, approchant de Modène, jetait la terreur dans l'âme du duc Hercules III. Ce prince, hors d'état d'opposer la moindre résistance aux troupes françaises, avait envoyé le chevalier d'Est, son frère naturel, à Bonaparte; il en obtint un armistice. Ne se croyant pas en état d'en remplir les conditions, il se retira furtivement dans Venise.

On demandait à la ville de Milan une contribution provisoire de vingt millions. Le départ des plus riches propriétaires, avec leurs effets les plus précieux, rendait cette somme très-difficile à recouvrer. On employa l'argenterie des églises et les fonds trouvés dans les monts-de-piété. Ces ressources ne remplissaient pas la somme demandée. Des murmures annonçaient une explosion prochaine: Bonaparte, voulant la prévenir, imitait la conduite tenue par Custines dans Mayence; il établit une société populaire dans Milan. Ses orateurs parcouraient les campagnes, et avertissaient les habitans que la contribution demandée par les Français devait peser uniquement sur les riches, les pauvres en seraient exempts. Les principales villes du Milanais eurent bientôt leur société populaire. Le jacobinisme, presque éteint en France, s'établissait en Italie. Il fut question d'envoyer des plénipotentiaires à Paris, pour proposer l'établissement d'une république italienne sous la pro-

section de la France. Bonaparte adressa une proclamation aux habitans du Milanais, pour les engager à fournir aux soldats français les vivres et les munitions dont ils manquaient, avec promesse de payer les objets mis en acquisition sur le produit de la contribution de guerre. Les habitans, auxquels on enlevait leurs subsistances et leurs marchandises, ne montraient pas beaucoup de confiance aux paiemens promis. Des violences, presque toujours employées par des subalternes autorisés à prendre de force dans les campagnes les denrées des paysans, augmentaient le mécontentement. Une insurrection éclata en même temps à Pavie, à Lodi, et dans un grand nombre de villes et de villages; on sonnait le tocsin dans les campagnes; les paysans assassinaient les soldats isolés dans les routes, et les employés au recouvrement des subsistances. La garnison de Pavie, logée chez les bourgeois, avait été surprise et désarmée. Cette ville devint la place d'armes des insurgés; cinq à six mille paysans y étaient entrés avec leurs bestiaux et leurs denrées. Les Pavesans, s'étant rendus maîtres du château, y avaient trouvé de l'artillerie et des munitions de guerre. Les prisonniers français devenaient des ôtages; ils leur répondaient de ce que les généraux pourraient tenter contre eux.

On fut obligé de faire le siége de Pavie. Il ne dura pas long-temps; une porte ayant été enfoncée à coups de canon, les assiégés se dispersaient sur les toits, jetant sur les Français les dé-

bris des maisons, et leur disputant l'entrée des rues. Cet acharnement eût entraîné la destruction de cette belle ville, si les généraux n'eussent modéré, par une prudence extrême, les rigueurs nécessitées par les circonstances. Une colonne française étant parvenue sur la place de l'évêché, les assiégés, posant les armes, renvoyèrent les Français faits prisonniers dans la ville et dans le château; des ôtages, pris parmi les principaux citoyens, répondirent de la fidélité des habitans de Pavie. Une proclamation, publiée dans les communes où s'était manifestée l'insurrection, ordonnait, sous peine de mort, aux habitans d'apporter leurs armes et leurs munitions de guerre dans les magasins publics. Quelques dispositions séditieuses se montraient dans Milan; elles exigeaient une surveillance particulière, d'autant plus nécessaire, que la garnison autrichienne du château de Milan pouvait favoriser les mécontens de la ville. On prit des mesures générales; elles furent accompagnées d'une proclamation pacifique.

Non-seulement ces précautions calmèrent un incendie dont les suites étaient incalculables, mais un nouvel esprit animant les habitans du Milanais, Bonaparte était invité par toute les villes à introduire en Lombardie le régime français.

Ce changement était l'ouvrage des sociétés populaires. Le gouvernement populaire fut bientôt proclamé depuis les montagnes de Chiavenna jusqu'au confluent du Pô et de l'Oglio. Partout les

populaires s'emparaient de l'administration publique; une armée italienne se levait, s'organisait; la cavalerie était montée avec les chevaux de luxe; les places de guerre dont les Français étaient maîtres dans le Milanais, dans le Piémont, dans les duchés de Parme et de Modène, fournissaient les armes nécessaires. On payait les soldats avec des impositions de guerre levées sur les pays conquis et sur les gouvernemens qui achetaient la neutralité.

Ces succès et ces fatigues exigeaient en vain quelques repos; Bonaparte n'en prenait point et n'en donnait point à son armée. Beaulieu avait passé successivement l'Oglio et le Mincio; sa ligne de défense derrière ce fleuve s'étendait l'espace de sept lieues; sa droite s'appuyait au lac de Garda et à la forteresse de Peschiera, dépendante de Venise, mais dont les Autrichiens étaient maîtres, et sa gauche au lac de Mantoue. Il disposait de trois ponts sur le Mincio, le premier à Rivalta; le second à Goïto; le troisième à Borgheta. Mantoue était la seule ville d'Italie dont François II était le maître. Il était difficile, en présence d'une armée où l'on comptait encore plus de vingt mille hommes, de faire le siège d'une place munie d'une artillerie redoutable et de toutes les provisions nécessaires, et dont la situation, au centre d'un lac d'environ dix lieues de circonférence, rendait les approches presque impraticables.

Venise, accoutumée à regarder les Autrichiens comme ses seuls ennemis, favorisait secrètement les ennemis de la France. Un système de duplicité prévalait dans le sénat; il contrastait avec cet esprit de sagesse attribué depuis plusieurs siècles aux opérations de ce gouvernement. Non-seulement le territoire vénitien était occupé par les impériaux sans éprouver aucun obstacle; mais on donnait au comte de Beaulieu presque publiquement tous les secours dont il avait besoin. Cette partialité ne pouvait être ignorée de Bonaparte; elle lui servait de prétexte pour entrer sur le territoire vénitien.

Son armée ayant passé l'Oglio, le quartier-général fut établi à Brescia le 28 mai. La division d'Augereau vint camper devant la forteresse de Peschiera, bâtie sur le lac de Garda, à l'endroit où le Mincio en sort pour descendre à Mantoue; celle de Masséna était à Montechiario. On occupa les petites villes de Gasoldo, de Solfarino, de Mariana, la rive droite de la rivière de Seriola-Marchionale; une brigade d'infanterie légère prit poste dans la ville vénitienne de Salo, située sur le bord occidental du lac, presqu'en face de la ville de Garda, qui donne son nom à cette petite mer (1). Le but de cette diversion était de faire croire aux généraux autrichiens qu'on voulait les tourner en

(1) Le lac de Garda était connu des Romains, sous le nom de *Feracus lacus*.

passait le lac Garda vers sa partie supérieure, et couper leur communication avec le Tyrol.

Toute la ligne autrichienne se trouvant menacée par l'ensemble de ces dispositions, la défense de Beaulieu se trouvait nécessairement affaiblie par la multitude de ses postes. Les Français se formaient, durant la nuit du 28 au 29 mai, derrière les hauteurs de Capriana et de la Volta. Toutes les divisions dirigèrent leur marche sur Borghetta, au lever du soleil; les approches de cette place étaient défendues par quatre mille hommes d'infanterie et dix-huit cents chevaux. Ils firent la plus vive résistance; leurs redoutes étant successivement forcées, les Autrichiens passèrent le pont et en coupèrent une arche; il était difficile de la rétablir sous le feu des batteries ennemies. Une colonne de grenadiers, conduite par le général Gardanne, s'élance dans la rivière; les Français, ayant de l'eau jusqu'au cou et tenant leurs armes sur leur tête, parviennent à l'autre rive. L es Autrichiens croient voir une seconde fois la colonne du pont de Lodi; les plus avancés reculent; on rétablit le pont avec célérité; l'armée passe le Mincio, s'empare de Vallegio, quartier-général de Beaulieu.

Ce général ralliait son armée entre Vallegio et Villa-Franca, sur les bords d'un large canal, servant de communication entre le Mincio et le Tartaro. Elle se défendit avec acharnement dans ce poste fortifié par la nature; ce n'était pas pour

10*

disputer la victoire. Beaulieu, sans espoir de défendre l'Italie, cachait aux généraux français ses dernières dispositions. Peschiera, Castello-Nuovo et les autres postes occupés par ses troupes à la droite de l'Adige, l'évacuaient rapidement, en transportant dans Mantoue l'artillerie et les munitions de toute espèce. Les ombres de la nuit ayant forcé les combattans à se séparer, Beaulieu introduisit une partie de son armée dans Mantoue, passa l'Adige avec le reste, ayant l'attention de rompre tous les ponts depuis Vérone jusqu'à Porto-Legnano.

Mantoue fut abandonnée à ses propres forces; cette place était défendue par le général bavarois baron de Stein. La superbe armée autrichienne avec laquelle, durant les mois de novembre et de décembre de l'année précédente, le général Dewins menaçait d'envahir la Provence et d'assiéger Marseille et Toulon, n'offrait plus que des débris; ils erraient dans les montagnes entre le Trentin et le Véronais. Le général Dewins, depuis son retour à Vienne, sollicitait la création d'un conseil de guerre pour examiner sa conduite; se regardant comme pleinement justifié par les revers éprouvés par Beaulieu, il abandonnait ses poursuites. Les restes de l'armée passèrent sous le commandement du lieutenant-général Mélas. La cour de Vienne rassemblait laborieusement une nouvelle armée dans la Carinthie et le Tyrol.

Trois jours après la bataille de la Borgheta,

Masséna s'empara de Vérone. On comptait alors dans l'armée d'Italie quatre-vingt-dix mille combattans. Une grande partie de ces forces était employée à garder la côte de Gênes, les villes de Coni, de Ceva, de Tortone et d'Alexandrie dans le Piémont, et les principales places du Milanais. On ne se dissimulait pas à Vienne que l'Italie était perdue pour la maison d'Autriche, si Mantoue ouvrait ses portes aux Français. Cette forteresse était suffisamment approvisionnée; une forte garnison la défendait; et, par la nature de sa situation, il était impossible à l'armée française de fermer exactement toutes les voies par lesquelles des rafraîchissemens pouvaient lui parvenir. D'après ces considérations, on espérait que Mantoue, prolongeant sa défense, donnerait le temps à une nouvelle armée de venir la dégager.

Bonaparte, laissant Masséna dans Vérone pour intercepter les secours envoyés par les Autrichiens dans Mantoue, en suivant les bords de l'Adige, avait chargé le commandant de Peschiera d'arrêter de son côté les convois autrichiens embarqués à Riva, à Torgoli et dans les antres villes du Tyrol sur le lac de Garda. Ayant fait ces dispositions, il vint à la Favorite, superbe maison de plaisance des ducs de Mantoue, à demi-lieue du lac. Les Français s'emparèrent du faubourg San-Georgio et des autres faubourgs bâtis en dehors du lac.

Mantoue exigeait un siège dans les règles. La marche rapide des Français et les difficultés des

routes n'avaient pas permis de la faire accompagner par ces parcs d'artillerie, dont les ressources abrègent les sièges. Il fallait prendre la plus forte place d'Italie avec le canon du roi de Sardaigne et de l'empereur d'Allemagne. Les grandes chaleurs de l'été, dont la saison approchait, rendent mortel le voisinage de Mantoue : c'était un nouvel obstacle. Bonaparte n'ignorait pas que la malveillance lui eût demandé compte des soldats dévorés par le climat devant cette place. Il prit le parti de la bloquer de toute part; il rassemblait en même temps les objets nécessaires pour pousser le siège avec vigueur, si la place ne se rendait pas avant l'hiver.

Des troubles élevés dans les feudi imperiali, situés entre les états de Gênes, de Toscane et de Piémont, purent aussi contribuer à la détermination de Bonaparte ; les communications de son armée étaient menacées. On attaquait ses convois, on assassinait ses couriers. Le maréchal Lannes entra dans les feudi imperiali avec douze cents hommes, fit arrêter et fusiller les chefs de la révolte. On brûla leurs maisons dans le fief d'Arquata, où le soulèvement avait pris naissance : cette sévérité arrêta le feu de l'insurrection.

Dans le même temps une colonne française s'approchait du lac de Come et de la Valteline ; le fort Fuentes en défendait l'entrée du côté d'Italie. Les Français démolirent cette forteresse, bâtie par les Espagnols.

VI. La division Augereau, ayant passé le Pô, s'était emparée de Bolonia, le 19 juin. On y fit prisonniers quatre cents soldats du pape avec le cardinal légat et les officiers de la légation. Une division française se porta sur Ferrare et sur Faenza. Ces villes ne firent aucune résistance. La Romagne entière passa sous les lois de la France. L'artillerie trouvée à Bolonia, à Ferrare et dans le fort d'Urbin, formait un équipage propre au siège de Mantoue. Les événemens avaient décidé le pape à signer des préliminaires de paix; il abandonnait à la France les légations de Ferrare et de Bolonia, les côtes maritimes du golfe adriatique entre les bouches du Pô et la citadelle d'Ancône; il promettait une grande quantité de tableaux, de bustes, de vases, de statues et de manuscrits précieux de la bibliothèque vaticane, au choix des commissaires français.

A Naples, la cour, effrayée du progrès des armées françaises, avait eu recours à des prières publiques. Le roi et la reine, accompagnés d'un peuple immense, assistèrent à ces prières. Deux proclamations furent ensuite adressées, une aux évêques, l'autre aux habitans des Deux-Siciles. L'objet de cette double proclamation était la levée d'une armée de soixante mille hommes, sous le commandement immédiat du roi. Cette armée devait se composer de trente-trois mille hommes de troupes de ligne et de vingt-sept mille hommes de milices nationales. Ces milices devaient se réunir

sous les ordres des principaux barons du pays, et se pourvoir d'armes et d'habits; chaque volontaire était déclaré exempt de toute imposition, de même que sa famille, pendant la durée de son service. Quant aux barons, on leur promettait des grades militaires, suivant leurs talens. Les évêques, les curés et les prédicateurs avaient ordre de faire connaître les dangers dont une invasion de la part des Français pouvait être accompagnée, d'exciter le peuple à concourir avec zèle aux mesures prises par la cour.

Malgré ces invitations et ces promesses, le gouvernement napolitain, se défiant de ses forces, avait envoyé le marquis de Gallo à Bâle; il était chargé de négocier la paix avec l'ambassadeur Barthélemy. Cette négociation pouvait être longue et inutile. On s'adressa à Bonaparte. Un armistice fut conclu entre la France et les cours de Rome et de Naples. Le prince Pignatelli-Belmont vint à Paris; les ministres du pape faisaient le même voyage. Pie VI confia cette négociation épineuse aux prélats Vangelisti et Petracchi; ils trouvèrent des difficultés insurmontables.

Malgré la neutralité de la Toscane, Bonaparte se plaignait de la partialité du gouvernement de Florence, en faveur des Anglais. Ce fut un prétexte pour se rendre maître du port de Livourne. Le général français avait encore en vue d'ouvrir une communication avec plusieurs cantons de l'île de Corse, où l'on cherchait l'occasion de se soustraire

à la domination des Anglais, et de se réunir à la France. Cette entreprise fut exécutée avec beaucoup d'adresse. Les Français occupaient Faenza, le fort d'Urbin, Bolonia et Ferrare. Une colonne de l'armée se portait de Reggio à travers les Apennins sur Pistoia; elle menaçait de se rendre à Rome par le chemin de Florence, pour forcer le pape à signer un traité définitif de paix aux conditions proposées par Bonaparte, et dont vainement les ministres pontificaux avaient demandé une modération au gouvernement de Paris.

Cette marche jetait l'alarme dans la cour du grand-duc. Un négociateur, dépêché à Bolonia, représentait au général français que le passage par la Toscane ayant été refusé aux troupes napolitaines, la justice invitait les Français à ne pas violer un territoire respecté par les coalisés. La principale crainte du grand-duc était la présence de l'armée française dans sa capitale. Le plénipotentiaire toscan adopta sans difficulté la proposition d'éviter Florence et d'avancer sur Rome, en passant par Pise. La division du général Vaubois arriva à Pistoia le 26 juin; elle passa l'Arno le lendemain à Facchio. Alors les Français, au lieu de se diriger sur Pise, prirent la route de Livourne. Bonaparte, ne craignant désormais aucun obstacle, prévint le grand duc de son expédition par une lettre, dans laquelle il se plaignait des vexations éprouvées par les Français dans Livourne, et promettait de se conduire de manière à ne pas trou-

bler la bonne harmonie subsistante entre la France et la Toscane. Les Français entrèrent dans Livourne le 28 juin, sans trouver le moindre obstacle.

Cet évènement inattendu épouvantait la Toscane entière ; on s'attendait à un envahissement. Les choses ne furent cependant pas portées à cette extrémité. Bonaparte, ayant fait saisir dans Livourne les effets appartenant aux Anglais, aux Autrichiens, aux Russes et aux autres puissances avec lesquelles la France était en guerre, laissa dans la place une garnison commandée par le général Vaubois, et revint en Lombardie, en passant par Florence; il y apprit la conquête du château de Milan. La garnison fut faite prisonnière de guerre. Bonaparte dominait alors entièrement en Italie ; l'armée était entretenue aux dépens des vaincus. J'ai entendu des clameurs s'élever contre ce général. Des soulèvemens, excités dans plusieurs cantons d'Italie, en étaient le vain prétexte. Ceux qui s'appitoyaient ainsi sur le sort de l'Italie auraient censuré bien plus amèrement la conduite du général, si les frais incalculables, entraînés par cette campagne, augmentant l'embarras des finances françaises, avaient arrêté la suite des succès.

Le chevalier Follard, un des hommes les plus instruits de son siècle, et qui avait fait long-temps la guerre en Italie, repoussant dans ses commentaires sur Polybe le reproche d'avarice fait à Annibal par Tite-Live, observe avec raison que, si par cette avarice l'historien romain entendait les contribu-

tions levées sur les villes et sur les campagnes, il ne pouvait rien dire de moins raisonnable.

« Annibal était-il entré en Italie pour faire la guerre aux dépens de la république de Carthage plutôt qu'aux frais de ses ennemis? Un habile général fournit aux dépenses de la guerre par la guerre même. Le Carthaginois s'en acquitta fort bien. Tout autre qui fait le contraire, s'en acquitte fort mal; c'est une leçon pour les Français, s'il leur arrive jamais de rentrer en Italie. Tous les peuples et tous les souverains de ce pays n'étaient pas moins nos ennemis en secret qu'ils l'avaient été publiquement d'Annibal. Nous eûmes tort de ne leur pas faire payer les frais de la guerre. Les Italiens méprisent les étrangers; ils s'imaginent qu'on les craint, quand on les ménage. La politique du prince Eugène doit servir d'exemple aux généraux français. Il retira de l'Italie tout l'or que nous y avions porté. Ce prince, en cela, fit le trait d'un grand capitaine; aussi l'était-il plus qu'aucun autre de son temps. »

VII. Malgré la bonté des fortifications de Mantoue, cette place aurait pu être enlevée de vive force au moyen d'un certain nombre de bateaux plats. L'audace et l'activité des Français promettaient ce succès, mais ils n'étaient pas en assez grand nombre pour garder exactement toutes les rivières et tous les canaux dont Mantoue est entouré dans l'espace de quelques lieues, et d'em-

pêcher l'entrée des subsistances pour les hommes et pour les chevaux. On aurait pu leur envoyer du renfort en faisant passer en Italie une partie des troupes inutiles sur les bords du Rhin depuis l'armistice subsistant entre l'empereur d'Autriche et la France.

La cour de Vienne avait les mêmes moyens de fortifier son armée du Tyrol ; mais, d'un côté, en affaiblissant son armée d'Allemagne, elle s'exposait à ce que les princes germaniques, marchant sur les traces de ceux d'Italie, fissent leur paix particulière avec la France; de l'autre, les troupes françaises, occupant toutes les places sur l'Adige, l'Adda, le Tesin et les autres rivières affluentes des Alpes allemandes, tiraient d'Italie une subsistance assurée par la frayeur qu'elles inspiraient. La stérilité des montagnes du Tyrol aurait forcé les Autrichiens de se procurer des vivres et des munitions de très-loin, par des chemins impraticables, et avec des fatigues et des frais immenses. L'avantage des Français sur les Autrichiens était celui qu'avaient eu les Autrichiens sur les Français au commencement de la campagne, et dont le comte de Beaulieu n'avait pas su profiter.

Ces considérations déterminaient la cour de Vienne à rompre la suspension d'armes prolongée depuis quatre mois, pour recruter ses armées, en feignant de pencher vers des termes de pacification. Les armées françaises répandues sur les

bords du Rhin, de la Meuse et de la Moselle, depuis les fontières de Hollande jusqu'aux montagnes helvétiques, consistaient en trois corps principaux. L'un, sous le nom d'armée du Rhin et de Moselle, commandé par Pichegru, ayant sous ses ordres les généraux Moreau, Desaix, Delmas, Beaupuy, de Saint-Cir, et Sainte-Suzanne; Ferino et Lecourbe défendaient les montagnes des Vosges, la Lorraine, l'Alsace et le département du Mont-Terrible. Le second, appelé armée de Sambre-et-Meuse, sous les ordres du maréchal Jourdan, s'étendait sur les deux rives du Rhin, entre le pays de Clèves et les bords de la Nahe et de Duseldorf à la rivière de Wupper. Ses principaux officiers étaient Kleber, Marceau, Bernadotte, envoyé en Italie à la fin de la campagne, Lefêvre, Grenier, Championnet et d'Aupoult. Le commandement du troisième était confié au général Beurnonville; il était chargé spécialement de protéger la Hollande.

Les armées autrichiennes se partageaient en deux corps, sous les noms d'armée du Bas et du Haut-Rhin; la première était sous les ordres de l'archiduc Charles; le feld-maréchal comte de Wurmzer commandait la seconde depuis la retraite du comte de Clairfayt. Le maréchal de Wurmzer avait sous son commandement le corps d'émigrés français, connu sous le nom d'armée de Condé. Une troisième armée allemande de soixante-dix mille prussiens, sous le commande-

Moreau, et, à leur gauche, par celle du Nord, commandée par Beurnonville ; cette dernière armée, dont le quartier-général était à Dusseldorf, et dont les cantonnemens s'étendaient dans les environs de Clèves, de Rhinberg et de Meurs, en prolongeant la Hollande, devait observer les mouvemens de l'armée prussienne et donner au maréchal Jourdan les secours dont il pouvait avoir besoin. Les premières opérations de la campagne justifiaient le projet audacieux des Français ; ils s'avancèrent dans les Alpes rhétiques jusques sur le col de Krumback ; les difficultés commencèrent alors à s'agglomérer ; les revers furent aussi fâcheux que les succès avaient été brillans pendant les premières marches.

Il avait été convenu, dans les articles de la suspension d'armes, de s'avertir dix jours d'avance avant de reprendre les armes. Un parlementaire autrichien vint dénoncer, aux avant-postes français, la cessation de l'armistice pour le 1er juin. La division de l'armée de Jourdan, cantonnée dans le Hunsdruch, se porta sur la Nahe ; le général Moreau, campé à Birkenfeld, attaqua les avant-postes des ennemis à la droite de la Nahe, et les chassa de cette position, dans laquelle ils génaient les communications de l'armée française ; le général Poncet força les défilés de Kirm ; le général Championnet attaqua le cantonnement de Nidaw-Diebach ; les Autrichiens furent contraints de l'abandonner.

Le général Kléber, commandant la division de Sambre-et-Meuse, cantonnée à la droite du Rhin, et dont les quartiers s'étendaient aux bords de la Wupper, passant cette rivière, força les Autrichiens d'abandonner les bords de la Sieg et de l'Acher. Ils se retirèrent sur Alten-Kirchem. Ces échecs déterminèrent le maréchal Wurmzer d'évacuer les villes de Spire, de Neustadt, de Kaiserslauter, et les autres postes dont il était maître dans la Bas-Palatinat, depuis les derniers jours de la campagne précédente. Les Autrichiens conservaient Mayence à la gauche du Rhin; mais, obligés de porter leurs forces dans le Brisgaw menacé par l'armée de Rhin-et-Moselle; ils ne pouvaient donner que de faibles secours à l'armée de l'archiduc Charles, pressée par Moreau.

Pendant les premiers jours de juin, toute l'armée de Jourdan avait passé le Rhin, à l'exception des divisions Marceau, Championnet et Bernadotte, restées dans le Hunsdruch, pour continuer le blocus de Mayence. Ces divisions formaient quarante mille hommes; Moreau étendait ses cantonnemens le long du fleuve, depuis Huningue jusques en face de Manheim. Le feld-maréchal Wurmzer s'occupait à fortifier cette place. Les trois armées françaises formaient une seule chaîne; elles devaient agir de concert. Cette disposition avait déterminé Beurnonville à fortifier Dusseldorf, place regardée par les Français comme la

clef de l'Allemagne inférieure. Moreau devait concourir au plan général, en passant le Rhin dans l'Alsace; cette opération était difficile. Les Autrichiens, rassemblés en force dans le Brisgaw et maîtres de Kell, dont ils avaient coupé le pont, faisaient des dipositions pour pénétrer en France. Moreau, pour détourner l'attention de l'ennemi, exécutait des marches et des contre-marches qui semblaient se contrarier. Ses préparatifs étaient faits pour tenter le passage du fleuve. La difficulté de rassembler un grand nombre de bateaux sans donner l'éveil à l'ennemi, dont une division de sept à huit mille hommes campait à Wilsteds, auprès de Kell, réduisit à deux mille six cents hommes le premier embarquement; ils avaient à vaincre des obstacles presque insurmontables. On ne pouvait nulle part débarquer en terre ferme; il fallait, après avoir abordé dans des îles dont le Rhin est parsemé entre la Souabe et l'Alsace, chasser l'ennemi de ses postes retranchés; ils furent forcés à la baïonnette. A peine les ennemis eurent-ils le temps de tirer une volée de chaque pièce de canon dont leurs redoutes étaient couvertes; leur surprise fut extrême. Arrachés des bras du sommeil et ne connaissant pas le nombre des assaillans, ils prirent la fuite sans se donner le temps de détruire les petits ponts construits sur les bras du fleuve, pour communiquer d'une île à une autre. Les Français s'en emparèrent et parvinrent à la rive droite du Rhin.

Un petit nombre de guerriers ne pouvait résister long-temps aux attaques multipliées des Autrichiens; la rapidité excessive du fleuve augmentée par une crue subite, rendant difficile l'ancrage et les autres manœuvres du pont volant de Strasbourg, retardait de nouvelles embarcations; le détachement français se voyait exposé à perdre le fruit de son audacieuse entreprise. Les soldats, retranchés à la hâte au bord du fleuve, demandaient à grands cris qu'on les privât des bateaux dont la présence assurait leur retraite, et qu'on allât chercher leurs compagnons à l'autre rive. Cette manœuvre fut exécutée avec célérité.

Alors on put commencer avec succès les attaques du fort de Kell; il n'était pas préparé à soutenir un long siège; une première redoute était défendue par cinq bouches à feu et environ trois cents hommes. L'attaquer et l'enlever fut l'affaire d'un instant; les autres retranchemens furent successivement emportés avec la même bravoure. Les Autrichiens, abandonnant le fort, se retirèrent vers Offembourg. Le même succès ne couronnait pas une attaque vers Gambsheim; les îles où l'on devait aborder étaient couvertes d'eau par la crue subite du Rhin. Malgré cet obstacle, le débarquement s'y fit en plein jour sous le feu de l'ennemi. Les Français, formés en bataille, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, essayaient de passer à la rive droite; mais la rapidité du courant ne permettait pas d'y faire remonter les bateaux des-

11*

tinés à cette expédition; le détachement revint à la rive gauche. On avait rétabli le pont entre l'île du Rhin et le fort de Kell; la communication était assurée entre les deux rives du fleuve. Moreau fit passer l'artillerie, la cavalerie et le reste de son infanterie.

Ferino se porta sur-le-champ sur Morlen et Goldschee, pour éclairer la marche de l'armée de Condé. Elle se repliait sur Offembourg. Le général Beaupré, chargé d'attaquer le camp de Witsteds, en chassa les Autrichiens. Ferino s'empara d'Offembourg et de Rastadt. On poursuivait les ennemis dans la vallée de la Kintzig. Desaix se portait avec sa division vers Appenhvic et Rattolszell. Les ennemis occupaient une belle position en avant du village de Renchen et de la rivière de ce nom, fameuse par une marche du maréchal de Turenne, en 1675. Un combat s'engagea le 28 mai. Les Autrichiens abandonnèrent leur position, laissant aux Français la forteresse de Fribourg, et tous les magasins disséminés dans le Brisgaw.

Jourdan avait franchi successivement la Lahn, le Mein et le Necker; il s'était rendu maître de la ville de Francfort. Les deux armées de Sambre-et-Meuse, et de Rhin-et-Moselle, se donnant la main, poussaient les ennemis dans la Forêt-Noire, vers le Danube et la Bavière.

Malgré ces succès, la cour de Vienne, comptant sur les difficultés locales qui attendaient les Français dans les Alpes rhétiques, ou peut-être

entraînés dans des mesures extrêmes par la détresse de Mantoue, venait d'ordonner à une partie de l'armée du Haut-Rhin de se porter sur l'Adige. Un corps de cinquante mille hommes, rassemblé entre Clagenfurt, Laubach et Trieste, sous les ordres des généraux Wentzel et Colloredo, se réunissant à cette division, formait une armée de cent mille combattans. Le feld-maréchal comte de Wurmzer, chargé du commandement en chef, abandonnant les bors du Rhin, arrivait à Inspruck avec son état-major. Les généraux comtes de Latour et de Warstensleben obtinrent le commandement de l'armée du Haut-Rhin, sous les ordres de l'archiduc Charles.

Le duc de Wirtemberg, le margrave de Bade et tout le cercle de Souabe s'empressaient de conclure une paix particulière avec le gouvernement français, et offraient les ressources dont Jourdan et Moreau avaient besoin pour remonter la cavalerie et nourrir l'armée. L'archiduc Charles reculait devant les Français. Les uns attribuaient sa retraite au découragement de ses troupes; les autres la regardaient comme l'effet des traités conclus entre plusieurs princes d'Allemagne et les Français. Ce pouvait être aussi le résultat du vide laissé dans son armée par les divisions envoyées en Italie. Il était forcé d'attendre des renforts, levés dans toutes les provinces autrichiennes.

Sa ligne de défense, resserrée au mois de juillet entre le Danube et les sources du Leck, le long

de cette rivière et de celle de Wardack, le mettait en mesure de fermer par sa gauche aux Français l'entrée de la Bavière. Il communiquait par sa droite avec l'armée du Tyrol. Les généraux Latour et Wartensleben, placés à son aile gauche, s'étaient retranchés avec soin sur les bords de la Nab, entre le confluent de cette rivière dans le Danube, et les montagnes de Bohême. Ils couvraient une partie du Haut-Palatinat, la Bohême et l'Autriche, abandonnant à l'armée de Sambre-et-Meuse le cercle entier de Franconie.

Jourdan et Moreau s'avançaient vers le centre de la domination autrichienne, sur les deux rives du Danube. Jourdan tenait la route de Franconie, pays abondant en toutes les denrées nécessaires à la nourriture d'une armée. Moreau s'avançait vers la Haute-Souabe; on n'y trouvait pas autant de ressources. Les principaux efforts des Français se dirigeaient vers le lac de Constance. On se flattait de pénétrer dans le Tyrol par les défilés de Vogelsberg, vers les sources de l'Inn, du Leck, de la Bregents et de l'Adige, un des points les plus élevés de l'Europe. Ferino, chargé de l'avant-garde de l'armée de Moreau, avait pénétré au-delà du lac de Constance; il parvint sur les bords de la Bregents. Les difficultés se multipliaient alors.

Pendant les campagnes de Bohême, en 1744 et 45, l'armée française, allant au secours de Prague, ne vint jamais à bout de forcer les gorges

de Saals et de Caaden, dans les environs d'Egra. La difficulté de vaincre les obstacles répandus dans ces gorges ne pouvaient pas se comparer à ceux qui se présentaient au milieu d'une foule de rochers élevés jusqu'aux nues, et de précipices inabordables. Ces rocs et ces précipices séparent les villes de Constance et de Lindau de celles de Elurn et de Méran, dans un espace de quarante lieues, à travers les anfractuosités des montagnes, où à peine peut-on trouver des sentiers abordables aux seuls pâtres du pays.

VIII. Ferino, enfoncé dans les défilés de Feldkirch, se consumait en efforts inutiles. Wurmzer, laissant à la nature et à quelques faibles détachemens le soin de retarder sa marche, avait rassemblé son armée, fortifiée par un corps de vingt mille hommes venus des bords de la Saxe. On y comptait cent vingt mille combattans. Ces forces descendaient en Italie, à la droite et à la gauche du lac de Garda. Une irruption aussi subite jetait Bonaparte dans la plus fâcheuse anxiété. Ses armées se trouvaient disséminées dans ses conquêtes en Piémont, en Ligurie, à Livourne, à Ancône. L'espoir renaissait en Italie parmi les ennemis de l'armée française; ils attendaient avec inquiétude les revers dont Bonaparte semblait infailliblement menacé.

Les Autrichiens n'avaient pas franchi les frontières du Tyrol, déjà, dans plusieurs villes du

Milanais, dans les provinces pontificales, où les Français dominaient, dans le Piémont, et même dans Gênes, on assurait publiquement que le maréchal Wurmzer, ayant passé l'Adige et débloqué Mantoue, poursuivait les Français vers les Alpes. « Le temps est arrivé, disait-on partout, de *cacciare i barbari d'Italia.* » Quelques milliers de paysans s'étaient rassemblés à Lugo, petite ville du Ferrarais. Leurs chefs publiaient une proclamation; on y lisait : « Les circonstances critiques dans lesquelles se trouve le peuple lugois, par l'invasion des Français dans les provinces pontificales, l'enlèvement des subsistances, les insultes faites aux habitans, les ont déterminés à prendre les armes pour la défense du souverain, de la religion et des propriétés; tous, dans un commun péril, doivent concourir au salut commun. Les Italiens s'empresseront de se rallier sous les étendards de l'église. »

Dans une autre circonstance, cette révolte eut à peine mérité l'attention des généraux français. Elle pouvait avoir alors des suites incalculables. Augereau y fit passer quelques troupes; le commandant de ce corps donna trois heures aux Lugois pour poser les armes, sous peine d'être traités en rebelles; cette menace fut méprisée. Environ soixante dragons marchaient sur Lugo; ils furent entourés; les Lugois en tuèrent plusieurs, et portèrent leur tête en triomphe dans leur ville. Elles furent exposées dans des lieux publics; il fallut recourir aux armes. Les révoltés prirent la

fuite de toutes parts; les soldats français, entrant dans Lugo après leur victoire, massacraient les individus trouvés dans les rues les armes à la main: la ville fut livrée au pillage.

Au retour de cette expédition, Augereau fit publier cette proclamation dans les légations de Ferrare et de Bolonia: « Une fatale insurrection a forcé les Français de déployer dans Lugo l'appareil de la guerre. Lugo tranquille eût joui des douceurs de la paix et de la protection des lois! des mères n'auraient point à pleurer leurs enfans, des femmes leurs maris! Puisse cette épouvantable leçon n'être pas perdue! Voici ce que la sûreté des Français exige de vous et ce que j'ordonne: toutes les armes à feu, conservées chez les particuliers, seront déposées dans les vingt-quatre heures chez le commandant militaire le plus voisin. Toute infraction à cette ordonnance sera punie de mort. Toute ville ou tout village où un soldat français aura été assassiné, sera livré aux flammes si l'assassin n'est pas connu; si un habitant est convaincu d'avoir tiré un coup de fusil contre un Français, il sera fusillé et sa maison brûlée. Il est défendu de s'attrouper avec ou sans armes; tout chef de révolte ou d'attroupement sera puni de mort. » Ces mesures sévères arrêtèrent le mouvement insurrectionnel: il fallut employer d'autres armes à combattre les Français.

Ils couvraient le siége de Mantoue par des postes multipliés, depuis le lac d'Isca jusqu'à Salo,

à la droite du lac de Guarda et des murs de Garda à la gauche du lac, à Porto-Leguano et à Labadia sur le Bas-Adige, dans une circonférence de plus de cinquante lieues, et dans un pays coupé en tous sens de rivières et de canaux. Cette ligne de défense ne pouvait être gardée devant une armée supérieure, maîtresse de porter ses plus grandes forces sur les points les moins défendus. Les Autrichiens se rendirent maîtres de Corona à la gauche, et de Salo à la droite du lac de Garda; ce premier succès fut suivi de la conquête de Vérone et de Brescia.

Il fut décidé, dans un conseil de guerre, d'évacuer la plus grande partie des postes français sur l'Adige, et de lever le blocus de Mantoue; ces dispositions, dictées par la prudence, étaient considérées, par les ennemis de l'armée française, comme l'annonce prochaine de sa retraite totale. Deux couriers expédiés à Vienne enflaient les succès obtenus et prédisaient ceux qu'on attendait incessamment. Bonaparte renouvela, dans cette occasion, la leçon dans l'art de la guerre, donnée en 1760 par le roi de Prusse, entouré en Silésie par plusieurs armées autrichiennes; le prince attaqua soudainement une de ces armées, et, l'ayant défaite, il força les autres à la retraite.

Si les Français n'étaient pas assez nombreux pour lutter en rase campagne contre toutes les forces du maréchal Wurmzer, les deux divisions de l'armée allemande se trouvant séparées par le

Mincio, le Naviglio, le Garzo, la Chiuza, et plusieurs canaux difficiles à traverser, pouvaient être attaquées séparément avec avantage par un ennemi actif et qui connaissait sa position; tel fut le plan exécuté par le général français. Wurmzer commit une faute irréparable en séparant son armée. Il fut conduit probablement par le besoin des subsistances; mais comment ne songeait-il pas que ses deux ailes ne pouvant se prêter un mutuel secours, il s'exposait à une entière défaite?

Bonaparte, portant rapidement la plus grande partie de ses forces à la droite du Mincio, attaque la division autrichienne de Brescia, la disperse dans les montagnes, s'empare de son artillerie et de ses bagages, reprend Brescia et Salo, revient sur ses pas pour combattre Wurmzer.

Ayant passé le Mincio, il s'avançait en ordre de bataille, sa droite appuyée sur cette rivière, sa gauche sur celle de la Chiusa, son centre à Castiglione. La bataille se donna le 5 août; elle commença à six heures du matin. Le centre de l'armée française était commandé par Augereau, la droite par le général Beaumont, la gauche par Masséna; la division du maréchal Serrurier arrivait du Milanais: elle reçut ordre de se porter sur les derrières de l'armée autrichienne, et d'attaquer sa gauche au moment où le combat s'engagerait sur le front de bataille. Ce mouvement, auquel les Autrichiens ne s'attendaient pas, décida leur défaite. Le maréchal Wurmzer

repasse le Mincio avec précipitation ; il prit la position occupée par le comte de Beaulieu avant la bataille de Borghetta, sa droite retranchée au bord du lac de Garda, hors de la portée du canon de Peschiera, occupé par les Français, sa gauche appuyée sur Mantoue, et son centre à Vallegio. Dans cette position, il s'occupait à rassembler les débris de son armée.

Dans les deux actions, les Autrichiens avaient perdu vingt mille hommes et soixante-dix pièces de canon; ils essuyèrent une autre perte: une grande partie de l'armée se composait de nouvelles levées; ces troupes, ayant jeté leurs armes, se débandèrent. Cependant Wurmzer était encore redoutable par son excellente position; Bonaparte l'attaqua de nouveau le 6. Les Autrichiens, après une résistance de trois heures, prirent la fuite: Augereau et Masséna les poursuivirent dans les montagnes du Trentin; les Français reprirent leur position sur l'Adige, et recommencèrent le siège de Mantoue.

Wurmzer, malheureux à la guerre, déployait de grands talens; craignant d'être suivi dans le Tyrol par l'armée victorieuse, et que ce mouvement facilitât la jonction de l'armée française d'Italie avec celle d'Allemagne, abandonnant les rives de l'Adige, il se portait sur celles de la Brenta. Des corps peu nombreux furent chargés de maintenir sa communication avec le Tyrol; il se fortifia auprès de Bassano; par cette ma-

nœuvre habile, le théâtre de la guerre se trouva transporté au milieu des provinces vénitiennes. Il se flatta que les Français, voulant le suivre, négligeraient le siège de Mantoue, et qu'il pourrait attendre, dans le Frioul vénitien, des renforts venus par les Alpes noriques. L'activité des généraux français rendit vaines ces espérances.

Mantoue se trouvait débloquée depuis le 30 juillet; sa garnison avait renversé les travaux des Français et introduit dans la place cent cinquante canons de siège abandonnés dans ces travaux. Le baron de Stein s'était procuré des vivres pour long-temps; ces moyens de résistance coûtaient bien cher à la puissance qui avait tenté inutilement de soustraire cette forteresse au joug des Français. L'armée française ayant repris toutes ses positions, une division se trouvait devant Mantoue le 7 août; le même jour, Augereau traversa le Mincio à Peschiera; la division de Serrurier, ayant également traversé le Mincio, se portait sur Vérone. L'arrière-garde autrichienne occupait encore cette ville et voulait faire résistance; le provéditeur de la république de Venise fut sommé de faire ouvrir les portes; il demandait deux heures: l'ordre fut donné de les ouvrir à coups de canon; les Autrichiens se retirèrent. On s'empara de quelques bagages, et on fit trois cents prisonniers.

Les Autrichiens paraissaient vouloir défendre les postes de la Corona et de Montebello à l'entrée

du Tyrol. Ils en furent chassés par Masséna. Augereau se portait sur Roveredo. Wurmzer, se fortifiant dans les montagnes entre le Tyrol et le Frioul vénitien, avait brûlé une flotille construite sur le lac de Garda, dans le port d'Isca. Les divisions françaises, stationnées autour de Mantoue, n'attendaient que de la grosse artillerie pour recommencer le siège. Bonaparte, ayant tout disposé pour ce nouveau siège, se portait sur Vérone où son armée se rassemblait.

IX. Le quartier-général autrichien était, le 19 août, auprès de Trente. Le général Sahuguet commandait le blocus de Mantoue; il attaqua, le 19 août, le pont Borgo-Forté: ce poste fut enlevé; ses défenseurs rentrèrent dans la place assiégée. L'armée française, campée sous les murs de Vérone, se met en marche le 2 septembre sur trois colonnes. Celle de la droite, commandée par Augereau, devait s'avancer sur les hauteurs entre les états de Venise et le Tyrol; la colonne du centre, sous les ordres de Masséna, ayant passé l'Adige sur le pont de Golo, suivait la grande route de Vérone à Trente; la troisième division, confiée au général Vaubois, remontait sur les bords du lac de Garda pour prendre poste à Torgola, à l'extrémité supérieure du lac. L'avant-garde de Masséna rencontra le 3, entre Alla et Serravalle, sur le bord de l'Adige, une division autrichienne, et la força à la retraite. Les deux divisions de Mas-

séna et d'Augereau se trouvèrent, à l'entrée de la nuit, en présence des ennemis retranchés sur les deux rives de l'Adige. Leur gauche occupait les défilés de Marco, regardés comme inexpugnables; leur droite gardait leur camp retranché à Mori.

Masséna reçut ordre d'attaquer Marco le 4, à l'heure où on avait calculé que la division Vaubois devait arriver sur l'Adige par la route de Torgola à Roveredo. Augereau devait conserver sa position pour couvrir Masséna, si son expédition ne réussissait pas, et empêcher les Autrichiens de se porter sur le Vicentin. Le combat s'engagea à six heures du matin. Une partie de l'infanterie légère gagnait les hauteurs de la gauche de Marco; un autre corps attaquait l'ennemi en tirailleur; le général Victor perçait par le grand chemin en colonnes serrées par bataillon; la colonne du général Vaubois pressait le camp de Mori à la rive droite de l'Adige. Le combat fut terrible pendant deux heures. Les deux divisions françaises, séparées par le fleuve, semblaient lutter d'émulation. Les Autrichiens, forcés presque en même temps dans les deux positions, se retiraient sur Roveredo, profitant de toutes les positions de défenses offertes par les Montagnes. Ils furent chassés de Roveredo par les deux divisions réunies de Masséna et d'Augereau.

Wurmzer établissait un nouveau point de défense au château de Colliano, appuyant sa gauche à une montagne inaccessible et sa droite à l'Adige;

L'objet de cette défense paraissait être de retarder la marche des Français sur Trente, et de se procurer le temps de pourvoir à la sûreté de cette ville. Le moindre retardement pouvait enlever aux Français le fruit des combats donnés par eux; presque tous les jours, depuis leur départ de Mantoue. Bonaparte jugea que, si les Autrichiens n'étaient pas attaqués sur-le-champ, ils emploieraient la nuit à rendre inexpugnable le poste occupé par eux. Masséna reçoit ordre d'attaquer sur-le-champ.

Dans la position où se trouvaient les Autrichiens, l'Adige semble toucher à des montagnes coupées à pic; à peine quarante toises séparent la montagne du fleuve. Ce détroit était fermé par un village, un château élevé et une forte muraille crénelée, sur laquelle on avait placé de l'artillerie. Le général Dommartin ayant trouvé une position qui dominait cette espèce de gorge longue et étroite, y avait placé huit pièces d'artillerie légère pour commencer l'attaque. Deux colonnes disposées, l'une pour gravir quelques parties de roches presque inaccessibles, l'autre pour marcher de front en colonnes serrées, s'avancent en même temps. L'ennemi, ébranlé par le feu de l'artillerie et par l'audace des tirailleurs, ne résiste pas à la masse de nos colonnes; la porte du retranchement est enfoncée à coups de hache; notre cavalerie s'élance à la poursuite des Autrichiens; l'infanterie, oubliant sa fatigue, suit au pas de charge. Les

troupes sont enfin obligées par l'épuisement de prendre un peu de repos. On avait fait pendant la journée six à sept mille prisonniers.

Pendant la nuit, la division de Vaubois passa l'Adige et se réunit à celles d'Augereau et de Masséna. On se remit à la poursuite des Autrichiens. Les Français se trouvaient le 5 septembre, à huit heures du matin, dans la ville de Trente. Wurmzer venait de l'abandonner pour prendre poste à Bassano. L'armée française marchait depuis soixante heures, se battant continuellement; elle était excédée de fatigue. Apprenant que les Autrichiens résistaient encore, à peine voulut-elle se donner quelques heures de repos pour prendre de la nourriture. Les soldats demandent à grands cris de marcher en avant. Wurmzer s'était retranché de nouveau dans une position formidable derrière la rivière d'Arisio. Vaubois s'y précipita à six heures du soir. Le général ordonne le passage du pont au pas de charge; le pont est forcé. Les Autrichiens se retirèrent. La nuit arrêta les Français. La division du général Augereau, ayant trouvé des difficultés insurmontables sur les hauteurs, était redescendue dans la vallée de l'Adige. Elle reçut ordre de marcher sur Levico, sur la route de Trente à Bassano. Une nouvelle direction donnée par Wurmzer à ses opérations militaires entraînait ce mouvement.

Bonaparte, arrivé dans Trente, établit sur-le-champ dans cette ville et dans son territoire un

gouvernement provisoire. Le conseil de Trente, appelé auparavant conseil aulique, devait continuer ses fonctions civiles, judiciaires et politiques; il était autorisé de recevoir les comptes de tous les receveurs de deniers publics appartenant à l'empereur ou au prince évêque. Il recevait ordre de prêter serment de fidélité au gouvernement français, et de faire prêter ce serment par toutes les autorités civiles ou politiques du pays.

X. Jusqu'à la bataille de Roveredo, le but des manœuvres du feld-maréchal comte de Wurmzer avait été de mettre des obstacles à la jonction de l'armée de Bonaparte avec celle de Moreau. Cette réunion eût transporté le théâtre de la guerre des bords de l'Adige sur ceux du Danube, dans les environs de Passaw. Les circonstances ne lui permettaient plus de suivre ce plan. Il présumait, avec raison, qu'en s'obstinant à défendre pied à pied toutes les positions militaires entre Trente et Bolzano, elles seraient emportées par cette *furia francese* à laquelle rien ne résistait, et que, chassé vers Brixen, il arriverait presque seul à Inspruck, après avoir franchi le mont Saint-Michel et côtoyé les bords de la rivière de Sill.

Dans la suite de revers essuyés par son armée, c'était faire beaucoup s'il parvenait à obliger son ennemi à revenir sur ses pas, et à rendre quelque espoir aux défenseurs de Mantoue. Cette disposition dirigeait toutes les marches de ce général. Sa

constance et son courage dans cette circonstance difficile lui méritèrent l'estime de ses ennemis mêmes. Tout était prévu pour se porter des bords de l'Arisio sur ceux de la Brenta à travers des montagnes regardées comme inaccessibles. Ce mouvement avait déterminé la marche de la division Augereau.

Elle s'était rendue, le 6 septembre, à Borgo-Dival-Sugana, à Martello et à Valsoiva. La division Masséna se porta bientôt dans les mêmes positions, par Trente et par Levico. Le 7 au matin, les avant-postes d'Augereau rencontrèrent l'arrière-garde ennemie retranchée au village de Primolano, entre la Brenta et des montagnes escarpées à l'entrée des gorges de la Brenta. Quelques corps autrichiens voulant donner le temps au reste de l'armée de se porter au-delà des gorges, se défendirent jusqu'aux dernières extrémités et furent faits prisonniers de guerre.

Wurmzer avait pensé probablement que les Français continueraient à remonter l'Adige vers Bolzano et Meran, et s'enfonceraient ensuite dans les montagnes de leur gauche, dans la vue de donner la main au général Férino, vers les sources de l'Inn. En conséquence, il avait ordonné à une colonne de dix mille hommes, cavalerie et infanterie, de se porter sur Vérone. C'était le moyen de donner de l'inquiétude à Bonaparte sur sa communication avec Mantoue. Les Français manœuvraient d'une manière à laquelle le général autri-

chien ne s'attendait pas; au lieu de côtoyer l'Adige, ils parcouraient les défilés de la Brenta. Wurmzer voulant couper l'armée française était coupé lui-même. L'armée française campa la nuit du 7 au 8 septembre, au bourg de Scimona, au débouché des gorges.

Au point du jour, le 8, les Français s'étaient remis en marche. Ils rencontrent l'ennemi auprès du village de Solagna, sur les deux bords de la Brenta. La bataille commença à sept heures. Augereau commandait la droite et Masséna la gauche. Les Autrichiens, encouragés par la présence de leur général qui combattait à leur tête, et favorisés par une excellente position, se défendirent jusqu'à midi. Leur centre ayant été forcé, la cavalerie se mit à la poursuite des fuyards; l'infanterie continuait à suivre les gorges; elle arriva au débouché de la plaine de Bassano.

L'aile droite de la division d'Augereau avait gagné au pas de course des hauteurs sur la droite de la Brenta; elles se prolongent jusque sur les faubourgs de Bassano. Bonaparte se porta lui-même à cette attaque; le faubourg fut enlevé à la baïonnette. Masséna entrait dans Bassano par la gauche, et Augereau par la droite, en forçant le pont de la Brenta, malgré les efforts des grenadiers autrichiens chargés de protéger la retraite de leur général. Wurmzer, marchant avec précipitation avec un corps de cavalerie, rejoignit, non sans peine, sa division de dix mille hommes envoyée à Monte-

Bello entre Vicence et Vérone. C'était tout ce qui lui restait d'une des plus florissantes armées levées par la cour de Vienne. La division Augereau entra le 9 dans Padoue. Elle y trouva les bagages de l'armée autrichienne et quelques fuyards.

Wurmzer se trouvait entre l'Adige et la Brenta. Il lui était impossible de traverser la dernière de ces deux rivières, défendue par les deux tiers de l'armée française : sa seule ressource était de se jeter dans Mantoue. Bonaparte prévoyant cette marche, avait laissé dans Vérone le général Kilmaine ; il n'avait pas sous ses ordres des troupes assez nombreuses pour contenir en même temp une ville populeuse et repousser un corps d'armée: cependant ce général manœuvra avec tant d'habileté, que tous les efforts des Autrichiens pour pénétrer dans la ville furent vains. Les Autrichiens apprirent, le 11 au soir, l'arrivée des Français dans Vicence; n'ayant pas un moment à perdre pour éviter d'être coupés, et forcés de mettre bas les armes, ils marchèrent toute la nuit le-long de l'Adige, et passèrent cette rivière à Porto-Legnano. Ils occupaient cette place depuis l'invasion de Wurmzer en Italie. Les Français avaient négligé d'en faire le siège après la bataille de Castiglione.

On compte cinquante milles d'Italie de Porto-Legnano à Mantoue ; il faut traverser le Menago, le Tartaro, la Tregnona et la Molinella. La division de Masséna passa l'Adige à Ronco, sur un pont volant, le 12, à l'entrée de la nuit : elle

ávait ordre de se porter rapidement à Sanguinelto, entre la Tregrona et le Menago, pour couper le passage à Wurmzer. Le général Sahuguet, chargé du blocus de Mantoue, devait favoriser la division Masséna, en coupant tous les ponts sur le Tartaro et la Molinella.

Deux chemins conduisent de Ronco à Sanguinelto; l'un, par la gauche, en suivant l'Adige, coupe, à Cerca, la route de Porto-Legnano à Mantoue; l'autre conduit directement de Ronce à Sanguinelto. Il fallait prendre ce dernier chemin. Les guides auxquels on se confia conduisirent les Français sur Cerca; l'avant-garde y arriva au moment où les Autrichiens traversaient le Menago. Wurmzer marcha toute la nuit du 11 au 12 sur Mantoue avec une extrême rapidité; ses fantassins étaient en croupe derrière les cavaliers: il arriva à Nogara avant d'avoir été atteint par la division Masséna. On lui apprend qu'un corps nombreux de troupes françaises l'attend à Castelnara, et que le pont sur la Molinella est coupé. Il se porte rapidement sur celui de Villa-Impensa, et y arrive au moment où le général Charton venait le détruire: il s'engagea un combat très-vif. Charton ayant été tué; les Autrichiens passèrent la rivière: ils entrèrent le 13 dans Mantoue.

Tout ce que l'activité pouvait entreprendre pour forcer le général autrichien à poser les armes avec les restes de son armée, fut entrepris par les

généraux français ; les soldats auxquels il commandaient n'eurent pas un moment de repos. Les quatre jours qui suivirent la bataille de Bassano furent une suite perpétuelle de combats.

Si une grande chasse dans laquelle des meutes ardentes poursuivent un vieux et redoutable sanglier peut jamais être une image de la guerre, ce serait surtout à cette expédition qu'elle ressemblerait. Si les guides avaient mieux dirigé les Français sur la route de Ronco à Sanguinelto, et surtout si le général Sahuguet avait pris ses précautions pour faire couper en même temps les ponts de Castelnara et de Villa-Impensa, Wurmzer, n'ayant aucun moyen de salut, aurait été contraint de se rendre prisonnier de guerre ; les suites de cet évènement devaient forcer la ville de Mantoue à capituler. Il restait un petit nombre de troupes autrichiennes dispersées dans diverses provinces de l'état vénitien ; se trouvant hors d'état d'exécuter une retraite, elles se seraient vues dans la nécessité de se rendre aux Français.

La ville de Porto-Legnano fut prise par le général Augereau le même jour où Wurmzer entrait dans Mantoue.

XI. A la nouvelle des premiers succès des Allemands, les habitans de Milan, de Bolonia, de Ferrare prouvèrent, par une conduite franche, leur attachement à la cause des Français. A Milan,

dans le temps où le bruit courait d'une défaite totale éprouvée par les Français, le peuple demandait des armes pour les aider à reprendre la supériorité; mais, dans d'autres endroits, les partisans des Autrichiens, regardant leur triomphe comme irrévocablement décidé, secondaient de toute leur influence des évènemens dont ils espéraient qu'une contre-révolution serait la suite. On répandait dans les villes et dans les campagnes les écrits les plus propres à soulever les habitans contre les Français; la plupart de ces écrits venaient de Rome.

Depuis la signature de l'armistice, le directoire exécutif, ayant refusé d'écouter les nouvelles propositions dont les prélats *Vangelisti* et *Petrachi* étaient porteurs, avait promis d'envoyer des commissaires à Rome, chargés d'agir de concert avec Bonaparte. Miot, ministre de France auprès du grand-duc, et Cacault, auquel le directoire avait conféré l'ambassade de Rome, étaient à la tête de ces commissaires : leurs opérations offraient de très-grandes difficultés. Bonaparte demandait au pape une somme d'argent dont il ne pouvait disposer; le pape eut recours aux dépositaires des richesses enfermées dans les églises; il leur fut ordonné de livrer, dans l'espace de quelques jours, un inventaire certifié véritable des effets d'or et d'argent confiés à leur garde; on excepta seulement les vases indispensablement nécessaires à la célébration du service divin. Un autre édit,

soumettait à des dispositions à-peu-près semblables les laïques possesseurs de métaux précieux. Les corps ecclésiastiques firent transporter leur argenterie à la monnaie : le pape fit le sacrifice de sa vaisselle d'argent ; les cardinaux et les princes romains suivirent cet exemple ; le prince Doria envoya pour cinq cent mille francs de vaisselle d'or et d'argent.

Dans le même temps le cardinal Zelada, secrétaire d'Etat, représentait aux Romains, dans une proclamation, combien il leur importait de traiter avec bienveillance les Français conduits à Rome par leurs affaires, regardant l'armistice obtenu comme une faveur de la Providence divine; il déclarait que, si des individus conduits par des insinuations perfides ou des mouvemens inconsidérés insultaient, par des actions ou par des discours, de la manière même la plus légère, les commissaires français ou les individus attachés à leur légation, ou des Français quelconques, ils seraient déclarés traîtres à la patrie et punis du dernier supplice. Les témoins d'actes de cette nature devaient les dénoncer aux tribunaux, sous peine de dix ans de galère ; on promettait aux dénonciateurs cinq cents écus de récompense. Les tribunaux avaient ordre de procéder contre les accusés dans la forme la plus expéditive, sans rémission ou diminution de peine.

Depuis l'entrée des Français en Italie, on par-

lait de miracles opérés dans les églises ; les prédicateurs attribuaient l'armistice à l'intercession des Saints. La multitude se rendait en foule dans les principales basiliques ; on voyait les personnes du premier rang se mêler avec la multitude ; ces fêtes extraordinaires remplissaient les cœurs d'une tendre dévotion. Il en résultait cependant un mal ; les ouvriers étaient détournés de leurs travaux ordinaires, ce qui augmentait la misère des dernières classes du peuple.

Rien ne saurait égaler les bienfaits de la religion ; ses dogmes et sa morale portent les hommes de tous les pays à la pratique de la vertu et à la fuite des vices ; mais quelques pratiques extérieures peuvent être diverses, suivant les lieux et les opinions humaines. De temps immémorial, l'Italie fut le séjour de la superstition. Romulus, fondateur de Rome, assassiné dans le sénat qu'il voulait opprimer, fut placé au rang des dieux ; il reçut l'encens des Romains sous le nom de *Quirinus*. L'histoire de Tite-Live est remplie de prodiges ridicules arrivés dans la capitale du monde. Tantôt un bœuf a parlé, tantôt une mule a engendré ; ici les hommes et les femmes ont changé de sexe ; là on voit tomber des pluies de cailloux, de lait, de chair, de sang ; une vestale fait marcher un vaisseau avec sa ceinture, une autre coupe un rocher avec un couteau. Numa, second roi de Rome, donnant des lois aux Romains, et voulant leur imprimer une plus grande

sainteté, prétendait les recevoir de la nymphe Egérie. Les prêtres, dans les temps de calamité, pour appaiser le courroux des dieux, engageaient les Romains à nommer un dictateur dont l'unique fonction était d'enfoncer un clou au mur extérieur du temple de Jupiter Capitolin. Le vol des oiseaux, l'appétit avec lequel les poulets sacrés buvaient et mangeaient, suffisaient pour presser ou pour abandonner des entreprises essentielles. Cicéron connaissait ces moyens imposteurs; membre lui-même du collège des augures, il disait qu'il ne concevait pas comment deux prêtres pouvaient se rencontrer sans rire de concert de la stupide crédulité des Romains.

A la place de l'ancienne religion romaine, devenue méprisable, une nouvelle religion s'introduisit; sa sainteté, sa pureté, sa simplicité contrastaient d'une manière frappante avec les absurdités du culte ancien. Les idées populaires, innées dans l'antique Auzonie, influèrent dans la suite sur quelques cérémonies du culte public. Le pape crut devoir seconder les idées populaires dans la circonstance où il se trouvait. Il en retira même quelque avantage; beaucoup d'armes tranchantes furent déposées sur les autels; chacun s'empressait de faire à l'état le sacrifice des matières d'or ou d'argent dont il pouvait se passer. La multitude paraissait tranquille à Rome; si elle voyait passer des Français, on s'approchait d'eux; c'était en quelque sorte des hommes extraordinaires qu'on

venait contempler. La curiosité publique n'avait pour eux aucun caractère offensant.

XII. Des conférences se tenaient au palais d'Espagne, pour parvenir à un traité définitif. Elles touchaient à leur conclusion. Des difficultés survinrent tout-à-coup sous des prétextes frivoles. Leur véritable sujet était la nouvelle invasion de l'armée autrichienne dans le Mantouan. En vain le comte Azara, ministre d'Espagne à Rome, sous la médiation duquel l'armistice avait été conclu, multipliait ses efforts pour arracher ce nouveau germe de dissension. Le pape donnait la preuve d'une maladresse inexcusable, en ordonnant à un légat, au moment où on connaissait la levée momentanée du siège de Mantoue, de se remettre en possession de Ferrare, dont la souveraineté était cédée à la France par un des articles de l'armistice.

La garnison française de la citadelle de Ferrare en était sortie, le 31 juillet, après avoir encloué ses canons et jeté dans le Pô le reste de ses munitions. Cette évacuation n'avait d'autre motif que de réunir, que de rassembler toute l'armée française. Personne ne s'opposa à l'entrée du prélat romain; mais à peine eut-il le temps de replacer sur la porte du palais les armes papales; instruit du résultat de la bataille de Castiglione, il se hâta de revenir à Rome.

Plusieurs Français furent insultés dans cette ca-

pitale, le 7 août. Le gouvernement fit doubler les patrouilles, surtout dans les quartiers habités par les Français. Le comte Azara reçut, le 9, le détail des victoires remportées par les Français sur les Autrichiens. Une prévention générale régnait dans Rome. On regardait cette nouvelle comme controuvée et imaginée par Azara, de concert avec l'ambassadeur Cacault, pour égarer l'opinion publique. Nous avons vu cette même inexactitude se manifester long-temps en France. Elle doit nécessairement exister au sein d'une révolution où tous les rapports étaient froissés par des opinions discordantes. Des Français furent de nouveau insultés à Rome; le ministre français menaçait de se retirer. Le comte Azara arrêta, non sans peine, cette disposition; mais les négociations de la cour romaine avec le gouvernement français devinrent plus difficiles. Pie VI, après avoir consulté le collège des cardinaux, déclara que, parmi les propositions de paix faites par le directoire français, il s'en trouvait d'inadmissibles, et que, se trouvant dans l'alternative d'accepter ou de rejeter le traité en entier, il ne pouvait l'accepter. Cette résolution fut prise dans une congrégation tenue au palais du Quirinal, le 15 août.

Rome retentissait du bruit des armes; ces armes n'étaient pas redoutables. Les troupes levées dans Rome ressemblaient à ce régiment de Corinthe, commandé par le coadjuteur de Paris, durant la guerre de la Fronde. En vain Azara et Cacault

cherchaient à modérer cette vaine effervescence; le moment arrivait où le pape implorerait le secours de l'Angleterre contre la France.

Cependant les opinions françaises, implantées dans la Lombardie, se manifestaient dans d'autres provinces italiennes. Soixante Corses, employés sur des barques canonnières au siège de Mantoue, se trouvant momentanément sans emploi par la levée du blocus de cette citadelle, étaient venus à Reggio. Les habitans de cette ville, au nombre de quatre à cinq mille, réunis à ces Corses, chassent la faible garnison laissée dans la ville par le duc Hercule d'Est; et plantent un arbre de la liberté, aux cris de vive la république française! Les villes de Carpi, de Correggio, de Novellara, de Scandiano, et toute la province de Garfagnova suivent le même exemple. Le même enthousiasme se communique à Modène. Bonaparte y fit passer quelques compagnies d'infanterie. Une proclamation plaça les habitans de Modène et de Reggio sous la protection de la France. Le conseil de régence, formé par le duc, fut supprimé et remplacé par un comité de gouvernement. Ce comité, après avoir prêté serment de fidélité à la république française, et reçu celui des autorités secondaires, institua une garde nationale, sous le modèle de celle de France, et supprima, par un décret, les droits féodaux.

Le comité de gouvernement reçut ordre de faire préparer des logemens pour un corps de douze à

quinze mille hommes. Ces troupes venaient de la Vendée pacifiée. Elles devaient former un corps d'observation, pour en imposer à la cour de Naples, soupçonnée de vouloir, à l'exemple du pape, rompre l'armistice.

D'après un arrêté pris par le directoire exécutif, les duchés de Parme et de Reggio devaient partager le sort de Milan, de Pavie, de Bolonia et de Ferrare. En conséquence, les députés de Modène, de Reggio, de Ferrare et de Bolònia s'étant assemblés, formèrent ensemble une assemblée politique, sous le nom de république cispadane. On rédigea un acte constitutionnel; on établit des taxes militaires; on forma des liens d'amitié et de confédération avec les peuples voisins. Le nouveau gouvernement ordonnait à tous les religieux étrangers de sortir dans trois jours de son territoire, et réglait que l'argent nécessaire pour leur voyage serait fourni par les caisses des communautés monastiques. Le Milanais, ayant adopté le gouvernement républicain, portait le nom de république transpadane; elle formait une armée où l'on admettait les militaires, sans emploi, de Nice, du Piémont, de Savoie, de Gênes et de toutes les contrées d'Italie. On s'occupait en même temps du commerce et de l'agriculture, des finances et de l'instruction publique. Le gouvernement proposa un prix, cette année, en faveur du meilleur discours sur cette question : « Quel est le gouvernement le plus avantageux à l'Italie. »

Après la paix conclue entre la France et la cour de Vienne, les deux républiques réunies formèrent un seul état, sous le nom de république cisalpine ou italienne.

Bonaparte, occupé du siège de Mantoue, et chargé des détails minutieux d'une immense administration, paraissait prêter peu d'attention aux préparatifs de guerre faits à Rome; d'autres objets d'une plus grande importance partageaient son attention; il combinait les moyens de ramener la Corse, sa patrie, sous les lois de la France.

XIII. En mettant garnison dans le port de Livourne, Bonaparte avait rempli le double projet de ravir ce port au commerce anglais, et d'ouvrir des canaux de communication avec les Corses attachés au gouvernement français. Un grand nombre de Corses s'étaient exilés de leur patrie: réfugiés dans diverses contrées d'Italie, ils se réunirent dans Livourne, quand le pavillon français flotta sur les remparts de ce port; ils entretenaient des liaisons dans l'île surtout avec les cantons du Golo et de Liamone, où les habitans témoignaient assez ouvertement leur aversion pour les Anglais.

Gilbert Elliot, vice-roi de Corse, avait paru mépriser cette conduite. L'occupation de Livourne par les Français lui inspirait d'autres pensées; les mécontens de Corse ayant un point d'appui en Italie, leurs manœuvres menaçaient les Anglais de perdre la souveraineté de l'île. Maître de la mer

par la supériorité de l'escadre britannique sur celle de Toulon, il se flatta d'intercepter toute communication entre Livourne et la Corse, en s'emparant de la petite île d'Elbe sur la côte de Toscane. Cette île dépendait de la principauté de Piombino, mais la ville de Porto-Ferrajo appartenait au grand-duc de Toscane; Bonaparte avait négligé d'occuper cette île, parce qu'il lui aurait été difficile d'en secourir la garnison contre les forces britanniques, et qu'il aurait exposé, aux hasards d'un siège, des troupes dont il avait besoin ailleurs.

Une escadre de dix-sept vaisseaux de ligne, portant deux mille hommes de troupes de débarquement, parut le 9 juillet sur les attérages de l'île d'Elbe. Les troupes débarquèrent le 10 à un mille de Porto-Ferrajo; cette place est dominée par des hauteurs; on y établit une batterie de canons et de mortiers. Deux officiers anglais, s'avançant vers les gardes extérieures, présentèrent une lettre adressée au gouverneur de la place par le vice-roi de Corse; elle contenait les motifs de l'expédition britannique. Les Anglais promettaient de conserver la place sous le gouvernement du grand-duc et de l'évacuer à la paix générale; les officiers civils et militaires, les consuls et vice-consuls des nations étrangères, et les chefs des principales familles, assemblés en conseil commun, ne pouvant se flatter de faire une longue résistance, les troupes anglaises furent introduites.

Cet évènement, auquel sir Gilbert Elliot paraissait mettre beaucoup d'importance, n'influa d'aucune manière sur le sort de la Corse. Le nombre des partisans d'Angleterre, dans cette île, diminuait avec rapidité; le vieux Pascal Paoli, craignant de tomber dans les mains des Français, avait quitté hâtivement un pays dans lequel il joua long-temps le premier rôle, pour aller cacher ses cheveux blancs en Angleterre.

Cet homme, après avoir occupé les cent voix de la Renommée en défendant sa patrie contre les Génois, et en la décorant de monumens utiles, après avoir inspiré un intérêt général, avait déchu dans l'opinion publique, au moment où, plus occupé de sa fortune que de ses concitoyens, il les abandonna en 1769 et se réfugia dans Londres. Depuis lors, il reçut un traitement assez considérable de la part du gouvernement anglais; l'état de sa fortune lui permettait de le refuser s'il avait eu plus de vertu que d'amour pour l'argent.

Oublié pendant vingt ans, un décret de l'assemblée constituante le rendit à la vie active. Ce décret, annullant la proscription prononcée par l'ancien gouvernement français contre lui et contre les compagnons de sa fuite, les réintégrait dans leurs possessions confisquées. Paoli s'écria en le lisant: « Ma patrie m'est enfin restituée! J'ai combattu pour lui procurer la liberté; j'en irai jouir en cultivant de mes mains l'héritage de mes pères. »

C'étaient de vaines paroles ; Paoli, à peine de retour en Corse, comblé de bienfaits et d'honneur par Louis XVI, propageait des idées politiques contraires aux liens qui attachaient la Corse à la France. Le gouvernement français, occupé d'intérêts plus importans, recevait en vain plusieurs avis dans lesquels on le prévenait des projets ambitieux de Paoli; on les attribua long-temps aux ennemis que l'envie attache à tous les pas des hommes publics. Paoli eut toute facilité de relever son ancien parti, d'écarter de l'administration publique les hommes qui l'avaient abandonné, pour se soumettre aux Français victorieux.

Dans le sein des convulsions révolutionnaires dont la France était agitée, il devait se présenter des occasions de rompre avec elle; prévoyant cet évènement, tous ses soins tendaient à se mettre en mesure d'en profiter sans trop se compromettre. La constitution civile du clergé, adoptée par l'assemblée nationale, offrit une de ces occasions. Une consulta, assemblée dans Corté, déclara vouloir conserver en Corse l'ancienne division des évêchés; cependant une scission ne fut pas prononcée entre la Corse et la France. Cette île envoya ses députés à l'assemblée législative et à la convention nationale; sa position lui permettait de manifester des sentimens comprimés en France par les factions dominantes dans la convention nationale, l'assassinat de Louis XVI y excitait l'indignation générale. La consulta de 1793, rappe-

lant les députés envoyés par les Corses au corps législatif, investit Paoli de l'autorité dont il avait joui pendant les guerres contre les Génois.

Alors la prédilection de ce général pour les Anglais se manifesta ouvertement; les ports de l'île leur furent ouverts; une députation envoyée à Londres offrit au monarque anglais le titre de roi de Corse. Paoli, jetant les yeux sur la constitution anglaise, ne la croyait pas admissible dans un pays où les idées religieuses donnaient au clergé une autorité principale. Il se flattait de gouverner l'île sous la protection britannique, et d'y introduire les institutions dont il avait posé les bases pendant son ancienne régence; toutes ses combinaisons s'évanouirent; le ministère anglais se contenta d'exclure les gens d'église de la consulta générale. Elle se trouva composée des deux chambres de la noblesse et des communes. Bientôt on envoya en Corse un vice-roi; Paoli se trouva privé de toute autorité politique. S'il trouva, dans cet instant, les Anglais moins confians ou moins généreux que les Français, ne devait-il pas calculer qu'ayant abusé, en faveur de la cour de Londres, de la confiance du gouvernement de Paris, il avertissait les Anglais de ne pas s'exposer à une nouvelle perfidie?

XIV. Un traité, sous le nom d'acte d'union, cédait la souveraineté de la Corse à la couronne britannique; en conséquence de cette cession, le

roi d'Angleterre se fit proclamer roi de Corse. La Grande-Bretagne ne produit ni vin, ni huile d'olive, ni bois de construction; elle trouvait ces objets essentiels dans cette nouvelle possession. La Corse lui procurait encore une station favorable pour son commerce de la Méditerranée; mais, d'autre part, l'affectation du monarque britannique était en contradiction avec l'assurance, plusieurs fois donnée, de déployer tous ses efforts dans la guerre en faveur de la maison de Bourbon. Le roi d'Angleterre, dépouillant la France d'un bien qu'il n'était pas assuré de conserver, prouvait qu'il faisait la guerre pour son avantage et non pour celui de son allié.

Malgré les appuis ménagés aux Anglais par Paoli, dans le plus grand nombre des cantons, ils éprouvèrent de grandes difficultés. Le général Lacombe-Saint-Michel avait déployé des talens militaires dignes d'un grand capitaine; Calvi n'était qu'un monceau de ruines quand les Anglais y entrèrent. On leur opposa dans Bastia la plus longue et la plus vigoureuse résistance. Etant venus à bout de soumettre les places maritimes, les dissidens, retirés dans les montagnes, ne cessaient de faire aux Anglais une guerre acharnée. Les exactions auxquelles se livraient les chefs du gouvernement anglais, leur avarice et l'insolente hauteur de leur domination, augmentaient chaque jour le nombre de ces ennemis redoutables. Les opinions religieuses contribuaient surtout à priver

les Anglais de la confiance des Corses. Ce peuple agreste et superstitieux se croyait souillé par la présence d'un hérétique. Les gens d'église, exclus maladroitement des fonctions politiques, augmentaient ce préjugé. Les Corses furent bientôt persuadés que la religion de leurs pères était menacée, si le culte anglican était exercé parmi eux.

Ces différentes considérations ramenaient au parti français plusieurs de ceux même d'entre les Corses que les suites de cette inconstance, dont leurs pères donnèrent trop long-temps des preuves, avaient tourné du côté des Anglais. A ce nombre, déjà très-grand, la gloire dont se couvrait Bonaparte, né parmi eux, ajouta dans la suite un grand nombre de guerriers; ils croyaient voir rejaillir sur leur famille et sur eux-mêmes une partie de l'éclat répandu au loin par les succès du vainqueur de l'Italie. Chacun de ses triomphes affaiblissait dans sa patrie le parti anglais; il semblait battre les Anglais en Corse toutes les fois qu'il battait les Autrichiens sur le continent.

Une insurrection générale se déclara contre les Anglais peu de temps après leur entrée dans l'île. Le colonel Colonna fut accusé d'avoir, dans une fête donnée à Ajaccio au vice-roi, dont il était aide-de-camp, mis en pièces le buste de Pascal Paoli. Aussitôt, dans Russino, où résidait Paoli, et dans les districts voisins, le peuple ameuté pilla les magasins de sel fait par les Anglais, et déclara sa volonté de ne plus payer les impositions nou-

vellement établies. Les troupes anglaises étaient peu nombreuses dans l'île. L'insurrection s'étendait avec rapidité d'un bout de l'île à l'autre. Elliot crut devoir assembler la consulta générale; au lieu d'entrer dans ses vues, elle ne s'occupa que de dîmes, de colléges et de séminaires. Une escadre anglaise, aux ordres de l'amiral John Gervis, croisait à la hauteur du Cap-Corse; malgré son secours, Elliot fut obligé de supprimer les impôts dont les Corses se plaignaient, et de rendre la liberté aux individus arrêtés les armes à la main durant l'insurrection.

Elliot, dans l'espoir de se rendre agréable aux Corses, avait entamé une négociation avec le dey d'Alger. Non-seulement tous les esclaves corses faits par les Algériens recouvrèrent la liberté, mais les Corses obtinrent la liberté de pêcher le long des côtes d'Afrique. Ces avantages n'empêchèrent pas une nouvelle insurrection d'éclater en Corse au mois d'août 1796. Le drapeau français fut arboré au centre de l'île; le vice-roi avait chargé quatre cents hommes d'arracher ce pavillon; il se forma un rassemblement de près de trois mille hommes; ils enveloppèrent le détachement anglais, et le forcèrent de mettre bas les armes. Le vice-roi requit les habitans de Bastia et du Cap-Corse de marcher contre les rebelles; ils refusèrent de prendre les armes. On voulait envoyer par mer un bataillon corse à Ajaccio, où les révoltés se montraient en nombre. Ce

bataillon se dispersa au moment de l'embarquement.

Dans cette circonstance, la conquête de Porto-Ferrajo, loin d'augmenter la force d'Elliot, lui était préjudiciable. L'île d'Elbe ne produit que du fer; elle tire la plus grande partie de ses subsistances de la Toscane. Les Français, maîtres de Livourne, refusaient de laisser passer des vivres à Porto-Ferrajo, occupé par les Anglais. Cette rigueur augmentait les embarras du vice-roi de Corse; il fournissait des vivres à l'armée navale avec beaucoup de peine; plusieurs fois on proposa, dans son conseil, d'abandonner ce rocher stérile et insignifiant. Une espèce de forfanterie politique s'attachait au succès d'une expédition qui cachait la honte éprouvée par les Anglais de se voir expulsés de Livourne. La garnison laissée dans Porto-Ferrajo, diminuant la force des Anglais en Corse, donnait un nouveau pied à l'insurrection, dans un moment où les moyens rigoureux, employés par les Anglais à se procurer des vivres pour la flotte, augmentaient le mécontentement.

Il se manifestait surtout dans le centre de l'île et dans le canton du Golo. Les garnisons anglaises étaient réduites à se tenir renfermées dans les places. Enfin, le vice-roi s'étant enfoncé dans les montagnes avec une escorte trop faible, tomba dans les mains des Corses. Il fut contraint, pour recouvrer sa liberté, de retirer les troupes bri-

tanniques des cantons intérieurs de l'île, où l'on méconnaissait l'autorité britannique. Non-seulement cette mesure fut adoptée, mais le vice-roi fut réduit à notifier à la ville de Bastia son dessein d'évacuer la Corse, pourvu que l'embarquement de tous les effets appartenant aux Anglais ne fût pas troublé. Une députation de cette ville vint faire part de cette proposition au commandant français dans Livourne.

En vain les Anglais, maîtres de Porto-Ferrajo, se vantaient de bloquer les ports de la Toscane; ils ne pouvaient même interrompre les communications entre Livourne et la Corse. On envoyait aux insulaires de l'argent, des munitions de guerre et de bouche; on leur fit même passer quelques troupes. Tout était disposé pour attaquer les Anglais à l'époque où furent connues leurs dispositions pour abandonner l'île. Le général Gentili et le commissaire du directoire Saliceti furent chargés de convoquer les assemblées primaires, et de présenter à leur acceptation le code constitutionnel de 1795. Un gros temps avait forcé les vaisseaux anglais à s'éloigner des côtes de Toscane; Gentili, profitant de cette circonstance, fit embarquer trois bataillons et deux escadrons de cavalerie. Ce convoi arriva dans l'île sans trouver d'obstacles; un corps nombreux de Corses le joignit aussitôt; on se porta sur Bastia.

Cette petite armée occupa des hauteurs auprès de cette ville. Les Anglais furent sommés de se

rendre; ils étaient au nombre de deux mille. Voyant les habitans disposés à ouvrir les portes aux Français, ils se retirèrent dans la citadelle, et en sortirent bientôt pour monter sur leurs vaisseaux.

Maîtres de Bastia, et renforcés par un nouveau corps de Corses, les Français se portent avec deux pièces de canon sur San-Fiorenzo, où les Anglais avaient conservé une garnison peu nombreuse; elle s'était retranchée dans les gorges de San-Germano. Les Corses, accoutumés à gravir sur les rochers les plus escarpés, se rendirent maîtres d'une montagne qui dominait cette gorge. Les Anglais se retirèrent dans la ville; elle fut emportée d'assaut, malgré le feu de deux vaisseaux anglais embossés près de l'endroit où les Français et les Corses dirigeaient leurs attaques.

Tous les exilés corses se hâtaient de revenir dans leur patrie; les vaisseaux anglais, loin de s'opposer à leur passage, étaient alors occupés à transporter dans Porto-Ferrajo leur vice-roi expulsé de Corse, avec quelques familles anglaises et un assez grand nombre d'Allemands attirés à grands frais dans cette île. En moins de trois semaines, il ne resta pas un seul Anglais en Corse.

LIVRE XIV.

I. Intérieur de la France pendant les premiers mois de 1796. Alliance entre la France et l'Espagne, entre la France et la république de Gênes. Vacillations dans l'opinion publique. II. Partis qui divisaient la France depuis la dissolution de l'assemblée nationale. III. Conjuration du mois de mai. IV. Conspiration de septembre. V. Campagne d'Allemagne. VI. Siège de Kell par les Allemands. VII. Campagne d'Italie. VIII. Capitulation de Mantoue. Nouvelles négociations avec le Pape. IX. Signature de la paix entre la France et le Pape. L'archiduc Charles prend le commandement de l'armée d'Italie. X. Les Français rentrent dans les états autrichiens à travers les Alpes. XI. Marche des Français dans les Alpes-Noriques. Correspondance entre l'archiduc Charles et Bonaparte. XII. Situation embarrassante des Français. Suspension d'armes. XIII. Les armées françaises passent le Rhin. Suite de la campagne d'Allemagne. XIV. Préliminaires de la paix de Léoben. Observations sur les liaisons de l'Angleterre avec la plupart des puissances de l'Europe. XV. Lord Malmesbury vient en France pour traiter de la paix.

I. La France, écrasant ses ennemis et protégeant ses alliés avec un bras de fer, déployait une force dont aucun peuple n'avait donné l'exemple depuis la chute de l'empire romain. La gloire du nom français volait d'un pôle à l'autre sur les ailes de la victoire. Les campagnes de Louis-le-Grand avaient manifesté les ressources de la France;

obstacles toutes les mers, s'étaient emparées d'une partie des colonies françaises et de la plupart des colonies bataves; mais les troupes, destinées à garder des possessions éloignées les unes des autres, manquaient à la défense de la Grande-Bretagne. Elle avait été vainement menacée d'invasion par Louis XIV et par Louis XV; cette considération ne rassurait pas entièrement les esprits sur les tentatives auxquels pouvaient se livrer un peuple anthousiaste, et qui méprisait tous les dangers.

Il arrivait même que l'augmentation de commerce, fait par les Anglais depuis la révolution, finissait par tourner à son détriment, tant le bien même s'éloigne des excès.

L'expédition de la Hollande procura aux Anglais des possessions inappréciables; sans cette chance, la guerre eût été désastreuse pour l'Angleterre. Son argent s'enfouissait sur le continent. De son versement continuel en Allemagne, naissait une rareté de numéraire à Londres; elle gênait les opérations des banquiers et du gouvernement. Les succès maritimes étaient bien loin de répondre aux dépenses qu'ils occasionnaient. Le commerce anglais mal protégé, les colonies inquiétées par une foule d'armateurs français, l'expédition mal combinée et mal soutenue de Toulon, la conquête de Corse pour l'abandonner ensuite; tout cela pouvait amener, non une révolution et une banqueroute, comme les gens à courte vue

ne cessaient de l'annoncer en France, mais un mécontentement capable de forcer l'administration d'embrasser un nouveau système politique. Les chances de la guerre, gênant les spéculations commerciales dans l'Europe entière, il se présentait moins de débouchés aux denrées coloniales d'Amérique et d'Asie. Ces denrées étant étrangères à la consommation des armées, dont les fournitures intéressaient principalement les forts capitalistes, s'amoncelaient en vain dans Londres. On eût plutôt acheté les chevaux et les draps anglais, que le café, le sucre et les soieries de l'Inde, dont les soldats ne faisaient aucun usage. Les Anglais désiraient la paix dans le temps où leur gouvernement, pour éloigner les Français des bords de la Manche, prodiguait à la cour de Vienne les trésors britanniques.

On ne cessait de répandre parmi les Génois des bruits alarmans sur les dispositions des Français à l'égard de cette république. A les entendre, le directoire de Paris allait enlever aux Génois leurs biens, leurs armes, leur gouvernement, et même leur religion. Les prêtres, craignant de partager le sort de ceux de France, échauffaient l'imagination de la multitude par des cérémonies religieuses inusitées. « Le terme du succès des armées françaises, en Italie, était enfin arrivé, disaient les prédicateurs dans toutes les chaires; les Français allaient être expulsés d'Italie. Les vues de Dieu, en permettant leur entrée dans la

péninsule, avaient été de rappeler les enfans de l'Eglise à la pénitence et aux autres vertus chrétiennes; il allait les livrer au glaive de l'ange exterminateur. » Ces discours, dans l'esprit d'un peuple crédule et aisé à s'enflammer, pouvaient entraîner des excès contre les soldats français; ils commençaient même à produire cet effet. La nouvelle subite des nouveaux succès de Bonaparte changea la face des choses.

Dans toutes les religions, quelques prêtres en plusieurs rencontres employèrent leur ministère à égarer les peuples; il est inutile d'insister sur cette vérité assez démontrée par toutes les pages de l'histoire. Elle ne prouve autre chose, sinon qu'il n'est point d'institutions, toutes saintes, toutes nécessaires qu'elles soient, dont les passions n'abusent. Le gouvernement génois, craignant les suites funestes des mécontentemens éprouvés par les Français, envoya à Paris le sénateur Vincent Spinola pour resserrer les liens d'amitié entre les deux gouvernemens. Les Anglais, en mesure de bombarder la ville de Gênes, ne redoutant pas les résolutions de cette petite république, continuaient à désoler le commerce français sur les côtes liguriennes. Trois vaisseaux de cette nation enlevèrent, le 6 septembre, auprès du faubourg de Saint-Pierre d'Arena, une bombarde française, armée de deux pièces de canon, et chargée de munitions de guerre pour l'armée d'Italie. Cette violation de territoire, commise sous le canon de la ville, excita chez les

Français une vive indignation; ils se précipitèrent sur les embarcations envoyées par les Anglais dans le port, et les enlevèrent en présence d'un poste génois. Au lieu d'écarter les Anglais, il tira quelques coups de fusil sur les Français. Cette partialité était sur le point d'attirer sur la ville les armes françaises. Dans cette circonstance, le sénat de Gênes envoya le sénateur Vincent Spinosa à Paris, et ferma le port de Gênes aux Anglais.

Dans le même temps, les évènemens de la guerre déterminaient la cour d'Espagne à conclure avec la France une alliance dont les stipulations nuisaient au commerce britannique. Cet évènement ne fit pas sur les Anglais l'impression qu'en attendait le gouvernement de France; ils le considérèrent comme une occasion de fortune offerte aux marins, en s'emparant des richesses du Mexique. Cette alliance était une faute en politique faite par le gouvernement français; elle exposait les colonies espagnoles à la conquête et à la révolte, et livrait le commerce espagnol aux corsaires anglais. Sous l'égide d'une simple neutralité, les commerçans d'Espagne auraient exporté les productions françaises, et versé dans les ports de France les denrées coloniales.

La France, redoutée des nations voisines, eût bientôt conquis la paix, si la discorde eût cessé d'agiter dans son sein son funeste flambeau; suite malheureuse des révolutions, dont la marche convulsive, mettant en défaut la prudence du légis-

lateur et même les combinaisons du philosophie, déchaîne toutes les passions, et change le caractère de la race humaine.

J'ai déjà observé que, depuis l'insurrection de vendémiaire, le gouvernement, redoutant les entreprises des ennemis de la révolution, avait confié presque toutes les places importantes à des hommes connus par leur conduite révolutionnaire. Cette préférence marquée mécontentait tous les chefs de famille, amis de leur pays et de la paix. Regardant la révolution comme terminée, des gens, accoutumés de longue main à tout bouleverser, ne leur paraissaient propres qu'à bouleverser encore. Elle mécontentait davantage les hommes dont le but était de ramener les abus de l'ancien régime; elle mécontentait enfin les anarchistes, les buveurs de sang. Des troubles de la qualité la plus alarmante continuaient à se manifester dans plusieurs provinces. Des brigands, réunis en bandes nombreuses, dévalisaient les voyageurs; les campagnes étaient en proie à un genre de crime inoui jusqu'alors. Des monstres, connus sous le nom de *chauffeurs*, pénétraient dans les maisons écartées, attachaient avec des cordes les domestiques, étendaient les maîtres, hommes et femmes, sur des charbons ardens, et les forçaient par l'horreur des tortures à leur remettre les métaux précieux dont ils étaient possesseurs.

On n'était guère plus en sûreté dans les villes où la diversité des opinions armait les voisins

contre les voisins, les parens contre les parens. Les uns imputaient ces excès aux manœuvres directes ou indirectes des émigrés et des prêtres insermentés, rentrés en France; mais le plus grand nombre les attribuaient aux féroces désorganisateurs accoutumés aux meurtres, aux brigandages, devenus pour eux un besoin. Le général Villot, commandant à Marseille, écrivait au directoire et au ministre de la police : « On vous a fait, sur la situation du Midi, des rapports fondés sur la vérité des faits; mais vous êtes trompés sur la source des crimes dont nous sommes chaque jour les témoins. Ces émigrés, ces royalistes, accusés d'assassiner les républicains, sont des fantômes par le moyen desquels on alarme le gouvernement, et on donne une fausse direction à sa surveillance, en cachant les véritables criminels. Un amas d'anarchistes infeste depuis longtemps ces contrées; c'est le seul parti que j'aie à combattre. » Les anarchistes répondaient à Villot : « Vous êtes vous-même un royaliste. Vos complices se rendent chaque jour coupables des plus exécrables forfaits, et vous en comblez la mesure, en les rejetant sur les républicains. »

Au milieu de ces versions disparates, l'homme étranger à toutes les factions, désespérant du salut de sa patrie, balançait s'il ne la quitterait pas pour chercher la paix dans des régions éloignées. Le gouvernement lui-même, recevant sur les mêmes faits des renseignemens contradictoires, flottait

incertain. Toutes ses mesures étaient interprétées au gré des passions diverses. Il était d'autant plus embarrassé, que cette anxiété désolante se montrait dans un temps où, pour subvenir aux frais incalculables de la guerre, on avait besoin du concours de toutes les volontés vers le même but.

II. Je ne répéterai pas ce que j'ai déjà dit. Les factions dont le choc avait ensanglanté la France sous la législative et sous la conventionnelle n'existaient plus, brisées en éclats par les frottemens révolutionnaires. D'autres partis, diversement modifiés, se fortifièrent au milieu de leurs débris. Les chefs des premières factions avaient successivement péri, sans peut-être avoir jamais prévu les résultats des machinations, dont ils se rendirent les agens aveugles.

Au lieu des Cordeliers, des Jacobins, des Feuillans, des Girondistes, quatre partis bien prononcés divisaient la France depuis l'établissement du régime constitutionnel. Sans faire cette observation, on ne saurait rien concevoir à la série des évènemens dont la journée du 4 septembre 1797 et celle du 18 brumaire 1799 furent les suites.

Un de ces partis, sans méconnaître les défauts de la constitution de 95, voulait la conserver, dans la crainte de livrer la France à un nouveau bouleversement, sauf à modifier cette constitution dans un temps plus convenable. Il regardait la démocratie comme ne pouvant subsister en France,

et, dans son système, le gouvernement d'Angleterre était un gouvernement républicain, dont les bases pouvaient nous convenir. Ceux de ce parti se qualifiaient républicains ; ils cachaient leur arrière-pensée, attendant l'occasion de la développer ; le second parti se composait des fauteurs de la constitution de 1793 ; ils se donnaient la qualification de républicains exclusifs, et leurs intrigues tendaient au rétablissement de l'anarchie jacobine. Le tiers-parti multipliait ses efforts pour tirer de ses ruines l'œuvre de la constituante. Considérant les maux versés sur la France par les institutions populaires, ils pensaient que, pendant leur durée, les puissances étrangères ne consentiraient jamais à traiter d'une solide paix avec la France. La nature du gouvernement ne permettait pas de discuter leur opinion dans les journaux ; on l'insérait dans plusieurs brochures semi-publiques, lues avec avidité. Ceux de ce parti prétendaient ne pas choquer les idées républicaines, en observant que Sparte était gouvernée par deux familles royales de la race d'Alcide, et que la Pologne, jusqu'à sa dissolution, avait porté le nom de république. Enfin, le quatrième parti se proposait de rétablir toutes les institutions existantes en France avant 1789.

De ces quatre partis, trois pouvaient être considérés comme royalistes.

A l'égard des royalistes exagérés, que je pourrais appeler ultra-royalistes, comme on donnait

aux anarchistes le nom d'ultra-révolutionnaires ; écrasés par la hache de la révolution, ils étaient encore combattus par les opinions répandues dans les écrits de plusieurs de leurs plus chauds partisans. Mallet du Pan, dans une brochure intitulée : *Considérations sur la nature de la révolution de France*, assignait à cette inflexibilité, qui voulait tout ou rien, l'éloignement de la maison de Bourbon. Après avoir fait l'analyse d'un de ces écrits révolutionnaires (1), et en avoir tiré les conséquences les plus défavorables à la cause des enfans de Henri IV, il ajoutait : « Si la convention avait à échauffer l'enthousiasme des peuples, elle ferait, dans une proclamation, une seconde édition des principes de l'anonyme dont je viens de parler, et, d'après lui, elle dirait aux Français :

« Cessez d'espérer les avantages que vous offrait un roi dont la mémoire semble consacrer les volontés ; à la royauté ensevelie, les partisans de Louis XVIII veulent ajouter tout ce qui vous la rendait odieuse. Aujourd'hui souverains, céderez-vous vos destinées au monarque le plus absolu. Si vous penchez pour la restauration de l'ancienne monarchie, songez qu'elle est essentiellement un gouvernement féodal. Vous avez borné la nation aux communes; eh bien! vos adversaires excluent les communes des états-généraux. La noblesse et le clergé sont, selon eux, les véritables représen-

(1) *Lettres sur la république de* 1793.

tans de la nation. Louis XVI avait reconnu votre droit de consentir les taxes ; on vous déclare maintenant que le régime de Louis-le-Grand décidera seul des contributions. La volonté des contrôleurs-généraux sera substituée à celle des Français.

« Tous vos cahiers, en 1789, demandaient la suppression des intendans ; on vous les rendra comme le grand ressort de la marche du gouvernement. Vainement les bons esprits objecteraient que, plus l'autorité royale est concentrée, plus il est dangereux d'en confier l'exercice à des agens trop absolus ; que les administrations subordonnées, soumises à des règles invariables, sont préférables à des vice-rois, dont l'intérêt tend perpétuellement à se rendre plus fort que la loi ; on ne les écoutera pas. Votre vœu unanime a proscrit les lettres de cachet ; on les rétablira comme des moyens de correction. Vous venez d'abattre la Bastille ; on en rebâtira de plus spacieuses. La noblesse partage avec vous les charges publiques ; elle en sera déclarée exempte. Vous partagez avec elle tous les avantages de la société ; elle les obtiendra exclusivement. La justice, l'amour du peuple, le désir du bien général, dans le roi, lui seront interdits comme de faux principes de popularité ; pas une innovation ne sera conservée, pas un abus ne sera condamné. Choisissez maintenant entre la liberté que vous avez conquise et une sujétion illimitée. »

Ainsi parla Mallet du Pan. Ses leçons firent

quelque impression sur l'esprit de ceux auxquels il les adressait. Les émigrés rentrés ou non rentrés annonçaient des vues conciliatrices; à les entendre, loin de vouloir immoler la cause de la liberté des peuples aux intérêts du clergé et de la noblesse, on marchait vers le seul but de ramener en France la paix, la concorde, l'abondance et le bonheur; il ne devait plus être question des anciens droits, des anciennes prérogatives; tous les abus, anciens et nouveaux, allaient être réformés irrévocablement par une charte tutélaire; la France, sous le gouvernement qu'ils lui préparaient, allait devenir une famille immense dont la noblesse serait les aînés, les communes les cadets, et le roi le père commun. Cette flatteuse perspective jetait dans les âmes de nouvelles pensées; on craignait seulement qu'elle n'eût point de réalité, et que les émigrés reçus en France ne voulussent rentrer dans leurs anciens privilèges.

On avait vu les défenseurs de la constitution de 1791 dominer dans le club des Feuillans; dispersés par les deux factions jacobines et brisés dans leur chute, ils furent oubliés durant plusieurs années. La révolution du 9 thermidor les remit en évidence. Le mépris inspiré par la production populacière des Jacobins, appelée constitution de 1793, augmentait le nombre de leurs partisans. La seconde constitution étant unanimement rejetée, ils offraient la première comme une planche après le naufrage. Les restes de la faction orléa-

niste parurent se réunir à ce parti, dans lequel ils croyaient trouver leurs avantages. Ils mettaient en avant l'exemple de l'Angleterre. Après de violentes commotions sous le régime d'une violente république, ils cherchèrent la paix et le bonheur en rappelant sur le trône le fils de Charles Ier. La publication de la constitution de 1795 diminua, mais n'éteignit pas leurs espérances. Les fauteurs de ce système se présentaient comme des médiateurs entre les partisans des anciennes et des nouvelles institutions françaises, entre le gouvernement français et les puissances étrangères; ils ne rejetaient pas même entièrement la constitution de 1795. A leur avis, plusieurs de ses articles devaient être ajoutés au Code de la constituante. La division du corps législatif en deux chambres était un de ses articles supplétifs.

On assurait que le club de Clichy, rétabli par les députés formant le nouveau tiers dans la législature, penchait vers cet amalgame. La force de ce parti augmenta à l'époque où un nouveau tiers entra dans le corps législatif au mois de mai 1797. Un grand nombre de fauteurs des anciennes institutions françaises s'y réunirent, soit que, désespérant de rétablir les antiques dépendances de la féodalité, ils adoptassent enfin un trône constitutionnel, ou que, dissimulant leurs véritables sentimens, ils regardassent ce changement comme le germe d'une nouvelle révolution dont l'effet leur rendrait leurs droits surannés.

Les fauteurs de la constitution de 1793, peu redoutables par leur nombre, l'étaient beaucoup par l'habitude d'élever toutes les tempêtes de la révolution. Ces hommes, exemptant du travail et de la dépendance une immense population d'ilotes, et les appelant à la domination, avaient tout renversé en France; dans leur marche embrasée, ils voulaient obtenir le fruit de leurs travaux. Si on les en croyait, seuls, ils avaient donné des gages à la révolution; c'était bien le contraire, ils lui avaient prêté sur gage d'autrui et voulaient retenir les enjeux.

Cependant, malgré le déplacement de toutes les conditions, le renversement des grandes propriétés, et cette étrange loterie de fortunes populaires, d'avancemens, de succès, d'offices innombrables distribués par le peuple en masse et reçus par le peuple en détail, un grand nombre de révolutionnaires restaient dans l'indigence, soit que le hasard ne leur eût pas procuré des masses d'assignats avec lesquels on achetait les biens nationaux, ou que, regardant la planche aux assignats comme ne pouvant être brisée, ils eussent dissipé leurs profits en folles profusions, ne doutant pas d'en faire de nouveaux à leur volonté.

Ces profits devenaient plus médiocres et plus incertains après la chute du papier dont s'alimentait la révolution depuis quatre ans. Le désespoir de n'avoir pas profité des occasions de fortune offertes à leur ambition, augmentait à la vue de

leurs camarades en possession des plus belles terres de France, logés dans de magnifiques palais, se montrant dans ces jardins enchantés, asile du luxe et des plaisirs, avec leurs maîtresses couvertes de diamans, et traînées dans des chars étincelans d'or.

Dans leur déconvenue, ils regardaient ou ils feignaient de regarder comme un acheminement à la royauté tout gouvernement où quelques particuliers avaient fait des fortunes immenses. La constitution de 1795 leur devenait odieuse, dans la crainte qu'on ne s'avisât un jour de substituer un monarque aux pentarques constitutionnels. Ils préféraient le Code de 1793 comme plus favorable au nivellement agraire des propriétés.

Cette opinion était surtout celle des buveurs de sang. Ces hommes, d'une espèce inconnue jusqu'à nos jours, furent créés par la révolution. Nous les avons vus réunir ce qui paraissait contradictoire : le courage et la cruauté, l'amour de la liberté et la soif du despotisme, la fierté qui élève l'âme et des affections criminelles qui la dégradent. Ces tigres semblaient sortir des enfers pour dévaster la terre, pour briser toutes les lois, tous les usages, pour écraser de la même main les amis et les ennemis des institutions libérales. Ils ne formaient pas un parti, mais ils vendaient leurs fureurs à ceux qui les payaient.

Avez-vous vu quelquefois dans une bataille une phalange épaisse s'avancer en colonnes serrées, de

manière que la vue ne perce pas au-delà des premiers rangs ? Les soldats dont elle se compose paraissent devoir combattre avec les seules armes placées dans leurs mains ; l'ennemi ne se prépare qu'à repousser le choc dont il est menacé. Tout-à-coup la colonne s'arrête, elle s'entr'ouve par un mouvement subit, une artillerie formidable se présente, et vomit sur l'ennemi consterné l'épouvante et la mort. Les terroristes étaient cette artillerie prête à foudroyer tout ce qui les empêchait d'assouvir leur horrible soif du sang humain ; leur système était purement destructif ; le parti qui se servait d'eux pouvait devenir à son tour leur proie. Ainsi les animaux atteints de la rage, après avoir déchiré tout ce qu'ils rencontrent, se jettent sur la main même qui les a nourris.

Ces quatre partis se proposaient plus ou moins de détruire la constitution de 1795. Cette observation explique la facilité avec laquelle Bonaparte ceignit sa tête du bandeau des rois.

Cependant elle se soutenait par sa masse, parce que la plupart des Français, témoins des malheurs de la révolution, regardaient une contre-révolution comme devant être accompagnée de nouvelles horreurs. Celui qui trouve son habitation incommode n'est pas cependant prêt à la renverser. En général, les hommes ont l'humeur frondeuse plutôt que destructive. L'homme oublie aisément ses pertes pour peu que sa situation soit tolérable, et la masse entière d'une nation se lie essentiellement à son gouvernement.

Si une lutte intestine s'engage, le gouvernement entraîne par son impulsion non-seulement les hommes nuls, c'est le plus grand nombre, mais la plupart de ceux même qui murmurent, excepté seulement la fraction soulevée; il la comprime aisément.

Le danger des révolutions a été prouvé par une fatale expérience. On ne saurait plus tromper les hommes par de vaines théories. A l'issue des crises révolutionnaires, dans un temps où les hommes qui ont tout perdu regrettent le passé, et où les hommes qui n'ont pas tout obtenu dévorent l'avenir, nous ne pouvons encore apprécier les résultats amenés par le nouvel ordre de choses.

Durant la révolution Linguet osa imprimer cette phrase : *La société a fait du monde un vaste cachot autour duquel il n'y a de libres que les gardiens des prisonniers*. Adrien Lezai ajoutait dans ses pamphlets : *Il ne faut qu'avoir vu comment le riche dévore et comment tout le reste jeune, pour devenir un niveleur*. Le sage reconnaît cette vérité avec douleur; mais il en parle avec précaution. Oui, sans doute, le pauvre jeûne, et, tandis qu'il arrose un morceau de pain de ses larmes, l'ami des hommes verse des larmes encore plus amères sur l'immuable destinée de l'espèce humaine, condamnée par la nature à cette affligeante inégalité de partages, à laquelle nos révolutionnaires désorganisateurs prétendaient remédier, non en favorisant l'industrie, non en améliorant les propriétés, mais

en changeant les propriétaires. Il ne saurait exister de société politique dans laquelle on ne trouve des pauvres à côté des riches. Le travail est en même temps l'enfant du besoin et le père des jouissances. Habitans des cités, habitans des campagnes, ne vous abandonnez pas à des spéculations chimériques, les évènemens dont nous avons été témoins doivent nous servir de leçon à l'avenir! La violence a procuré de grandes richesses à un certain nombre de sans-culottes; la masse entière des sans-culottes est restée dans la misère, et n'a plus trouvé les ressources accoutumées dans un travail honnête. Les spoliateurs ont vu se tourner contre eux leurs principes et leurs armes. Les niveleurs se gardaient bien de dire leur secret; ils savaient bien que l'égalité ne régnera jamais sur la terre; mais ils savaient encore mieux qu'en prêchant l'expoliation des riches, en appelant le brigandage au secours des hommes sans fortune, en chassant ou en mettant à mort les propriétaires, les héritages délaissés se partageraient entre les prédicateurs, tandis que ceux dont ils s'entouraient resteraient pauvres comme auparavant.

A l'égard de la phrase de Linguet dont on fit tant de commentaires durant la révolution, elle renferme une idée absolument fausse. Raynal, Boulanger, Montesquieu, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau lui-même, si souvent et si mal-à-propos cité comme l'apologiste du gouvernement populaire, en déclamant contre les despotes et le des-

potisme, ont posé en principe que le gouvernement démocratique convient aux seuls petits états, et qu'il faut regarder la monarchie tempérée comme le gouvernement le plus propre à faire fleurir et à rendre heureuse les grandes nations. Ajouterai-je que Tacite disait de nos pères : « Ils ne savent supporter ni l'esclavage ni la liberté? »

On nous parle des républiques anciennes; elles ne ressemblaient d'aucune manière au mode administratif adopté en France par la constitution de 1795. Toutes les anciennes républiques furent partagées en différentes classes de citoyens, et ce qu'il faut surtout remarquer, la terre de la liberté était partout cultivée par des esclaves. Le peuple souverain était en petit nombre. À peu près oisif et au-dessus du besoin, les soins du gouvernement devenaient son unique occupation.

Les divisions scandaleuses entre les diverses classes des citoyens, surtout entre les patriciens et les plébéiens; les usurpations perpétuelles du sénat et les prétentions exorbitantes du peuple; l'audace des tribuns et l'orgueil des consuls; l'asservissement des cliens et l'influence des patrons; le trop grand crédit des orateurs; le besoin de faire la guerre, d'abord pour se procurer un territoire, puis pour calmer les dissensions civiles, ensuite pour alimenter le trésor public, et bientôt pour satisfaire les passions des grands; enfin, l'esprit de conquête et l'ambition du peuple-roi, et l'abus de la dictature : voilà les causes auxquelles

on attribue communément la chute de la république romaine.

Elle s'écroula sous le despotisme militaire, nous disent d'autres Aristarques. Le peuple-roi perdit sa couronne au moment où des armées trop nombreuses, après avoir vaincu pour la patrie, combattirent en faveur de leurs généraux.

Vaines allégations. La république romaine tomba quand le peuple romain, devenu trop nombreux et disséminé sur une surface trop étendue, il lui fut physiquement impossible de se gouverner par lui-même. L'antiquité a peu connu le gouvernement représentatif, seul convenable à une grande nation. Tous les raisonnemens de Montesquieu portent à faux; une petite république peut seule se gouverner immédiatement, parce que dans une petite république tous les citoyens peuvent se réunir à-la-fois dans un seul endroit et s'entendre quand ils sont réunis. Cette réunion générale n'est pas possible chez une grande nation. On cite les comices de Rome; ces assemblées furent constamment remplies de troubles dans le temps même où le peuple romain vivait dans Rome et dans les cantons environnans. Dès qu'il s'étendit au loin, cette forme d'administration précipita les Romains sous le joug des Césars. Les ambitieux faisaient venir, à grands frais, des peuples entiers dans Rome les jours d'élection. Cicéron, parlant de la confusion des assemblées comitiales, nous assure que de son temps on savait rarement si un plébiciste avait

été admis ou rejeté par la majorité des votans. La volonté de quelques hommes puissans passait pour la volonté du peuple.

C'est ce dont nous avons été témoins durant la révolution. La plupart des individus sortant de leurs boutiques, de leurs ateliers, de leurs travaux champêtres, pour paraître aux assemblées communales, se demandaient mutuellement : « Que faut-il faire? A qui dois-je donner ma voix? ». Des gens apostés leur présentaient des listes dressées dans les cabarets voisins. Il résulte de ce manège que le mal se fait, tandis que chacun désire le bien. Cela peut-il être autrement? Les gens mus par de fortes passions cabalent, les gens de bien restent oisifs pour la plupart.

On peut diminuer une partie des inconvéniens du gouvernement populaire, par le système d'une représentation nationale; ce système présente d'autres dangers. La liberté publique se conserve par l'équilibre des pouvoirs sagement combinés. Quelle barrière arrêtera un corps de représentans, dépositaire de la fortune et de la force publique? — L'opinion. — Ce corps la dirigera à son gré. — Les réclamations générales. — Ce corps en arrêtera les effets par des mesures répressives. Les représentans, dispensateurs de toutes les grâces, ne sont-ils pas assurés d'avance de l'approbation de tous les intrigans accoutumés à vendre leur conscience pour faire leur fortune? — Il faut les renouveler souvent. C'est bien dit, si la chose est pra-

ticable. Si ce corps veut se perpétuer en place, il lui est facile de paralyser les assemblées chargées de le renouveler. Il se fera prier de rester au timon de l'état par ses partisans, disséminés partout. Si quelqu'un s'élève contre ce système, traité de brouillon par toutes les plumes vénales, il intimidera, par son châtiment, ceux qui voudraient l'imiter; il faut séparer les représentans en corps législatif et en corps exécutif; ainsi fut fait autrefois par les habitans de Venise. Les deux corps, législatif et exécutif, concentrèrent l'autorité, s'emparèrent de toutes les places, s'y perpétuèrent; les uns et les autres devinrent la caste gouvernante; le peuple devint sujet des patriciens. Je prédis le même sort à toute grande nation réduite au système de la représentation nationale: son gouvernement deviendra aristocratique ou oligarchique.

En Angleterre, on a prévenu les inconvéniens de la représentation nationale, en plaçant un monarque héréditaire à la tête du gouvernement. Dans ce monarque réside une force motrice, dont les bienfaits servent de contre-poids à la puissance absolue dont les représentans pourraient s'emparer. Je parlerai de ce contre-poids au commencement du cinquième tome de cet ouvrage; il me suffit de l'indiquer ici. Cette force motrice manquait dans toutes les anciennes républiques; elles tombèrent, sans nuance, du gouvernement démocratique dans le gouvernement arbitraire. Chacun

sentait en France, en 1796, la nécessité de cette force motrice. Chacun reconnaissait combien la convention nationale avait été coupable d'arracher à Louis XVI, le meilleur des hommes, la couronne et la vie. On ne savait comment revenir sur ses pas.

Cependant les hommes placés au gouvernail de l'état ne possédaient aucun des talens nécessaires pour le manier. La constitution, perpétuellement violée, ne présentait aucune garantie; une lutte scandaleuse existait entre les deux conseils et le directoire; les passions déchaînées menaçaient d'ensanglanter de nouveau la France; chacun, sentant le besoin impérieux d'un meilleur ordre de choses, appelait, par ses vœux, un gouvernement capable de raffermir la fortune publique. La constitution de 1795 se traîna quelque temps et fut brisée en 1799 après avoir duré à peine quatre ans.

III. Les partisans de la constitution de 1793, arrêtés dans leurs projets lorsqu'ils se croyaient au moment d'être de nouveau les maîtres de la France, s'étaient réunis au gouvernement, à l'époque des évènemens de vendémiaire, dans l'espoir de recouvrer leur désastreuse influence. Le directoire prit possession de l'autorité exécutive dans des circonstances infiniment épineuses; depuis plusieurs mois, la convention, allant du jour au jour, léguait tous les embarras de l'avenir au régime constitutionnel.

Le trésor public épuisé, les fortunes particulières chancelantes, quelques armées désorganisées et repoussées par les ennemis, les assassinats d'un grand nombre d'hommes impunis, d'autres symptômes annonçaient le retour d'une nouvelle terreur; malheur aux pays où les forfaits sont punis par des forfaits, et où, sans consulter la loi, on extermine les hommes au nom de la nature; le gouvernement avait à repousser le funeste héritage de la déconsidération conventionnelle.

Plusieurs hommes estimables avaient été égarés par la lutte de vendémiaire; l'opinion publique, perpétuellement balottée, les jetant dans une cruelle incertitude, ils n'osaient émettre leurs pensées dans la crainte de devenir victimes des divers partis.

On ne se fait pas une juste idée du pouvoir de l'opinion publique dans les temps de crise; il faut, pour l'apprécier, l'avoir étudiée dans les sections de Paris ou à la barre de la convention nationale, réclamant à la fois et violant toutes les formes; sans cesse injuste dans son impatience, mais presque toujours de bonne foi dans ses vues, n'avouant jamais sa fougueuse et tyrannique inconséquence, abusant des institutions réprouvées par elle, foulant aux pieds les lois après les avoir impérieusement exigées, puissance arbitraire et mystérieuse, elle dépasse presque toujours son but; elle se montre ennemie implacable de tous les moyens qui la gênent; elle se rend l'instru-

ment docile de celui qui la flatte, fût-ce même pour l'entraîner dans un sens opposé à ses intentions; elle croit juste ce qu'elle ordonne comme si c'était la volonté générale, et l'exécute avec violence comme si ce n'était que la volonté d'une faction; elle se plaint comme si on l'opprimait, et menace comme si elle était toute puissante; elle méconnait ses amis lorsqu'en la servant ils cherchent à arrêter ses écarts; variable à l'excès, un rien la forme, un rien la détruit, un rien la fait pencher vers les partis les plus opposés.

Diriger l'opinion publique sans gêner la volonté des citoyens, c'est la tâche la plus difficile, et cependant une des plus essentielles d'un gouvernement. Les circonstances augmentaient cette difficulté à l'époque où le directoire prit en main le timon de l'état; il employa un grand nombre de Jacobins; plusieurs d'entre eux se rendirent redoutables: on fut obligé de les destituer. L'expérience apprenait aux cinq directeurs, que les moyens et les hommes employés dans les révolutions ne sont pas ceux dont il faut se servir quand elles sont achevées. Ainsi l'architecte, ayant terminé un édifice, enlève les machines employées à démolir et les échafaudages élevés pour édifier.

Trompés dans leur attente, les désorganisateurs résolurent de faire usage de la force pour maîtriser l'administration. Un vaste complot fut ourdi avec beaucoup d'art; malgré l'étendue de ses ramifications, les agens destinés à l'exécuter ne

connaissaient pas eux-mêmes le chef du parti auquel ils appartenaient.

Un jeune homme nommé Babeuf, se donnant le surnom de *Gracchus*, joua dans cette intrigue le rôle principal. Cependant c'était l'agent obscur et secondaire d'une faction dont peut-être il ignorait une partie des secrets. Quelle faction! est-il donc des hommes-tigres, trouvant une inconcevable volupté dans le malheur de leurs semblables, se plaisant à déchirer des victimes humaines? Cette idée n'est pas dans la nature des hommes; les crimes de la révolution semblent cependant la justifier. Le joug salutaire des lois devient insupportable aux individus accoutumés à trouver leur avantage dans les désordres: nous avons fait cette expérience pendant l'époque révolutionnaire. Ces hommes, accoutumés à braver les orages, ressemblent à ces tourbillons de vent, dont l'effet dans un violent incendie, rallume sans cesse les flammes dévorantes que des mains généreuses s'efforcent d'éteindre.

Cette conjuration devait éclater le 11 mai. Un comité d'insurrection s'assemblait sous le nom de directoire secret de salut public; il correspondait avec des agens révolutionnaires placés dans les divers quartiers de Paris. Ces agens rendaient compte, au directoire secret de salut public, des subsistances, des armes et des munitions déposées dans chaque arrondissement, des ateliers, du nombre des ouvriers, du génie de leurs travaux

et de leurs opinions. Ils étaient chargés de faire un dénombrement des patriotes zélés, disposés à donner l'hospitalité aux frères des départemens attendus à Paris. Ils devaient engager ces patriotes à fournir une contribution volontaire ; on leur enjoignait de former des compagnies de groupeurs. Elles devaient se réunir chaque jour dans le jardin des Tuileries, et, sur les autres points où s'arrêtait la multitude, lire les numéros les plus récens et les plus remarquables des journaux patriotes. Chaque agent secondaire envoyait verbalement ses renseignemens au comité secret de salut public, et recevait les réponses de la même manière par le moyen d'intermédiaires ; de cette manière, les membres de l'autorité supérieure, avec lesquels ils correspondaient, leur restaient inconnus.

Une partie des principes de la conspiration se trouvait manifestée dans une lettre de Gracchus-Babeuf à Joseph Bodson, inventoriée par le ministre de la police, insérée dans la collection des pièces trouvées au domicile de ce conspirateur. Son projet était d'égorger une partie des membres des deux conseils, le directoire entier, les ministres, les membres des autorités de Paris, et de proclamer la constitution de 1793 au milieu du pillage des principaux quartiers de Paris, abandonné aux sans-culottes; le coup devait être porté avec la plus étonnante rapidité. Le signal en eût été donné par la police elle-même ; c'était le bruit

de la clochette employée le matin dans chaque section pour ordonner le balayage des rues.

A ce signal, les conjurés devaient se former en bandes, d'abord peu nombreuses, se porter dans les maisons, y poignarder les députés et les fonctionnaires publics dont ils avaient les listes. Toutes ces bandes, après ce premier massacre, devaient se réunir et marcher au directoire; cette réunion se composait des débris des armées révolutionnaires, d'une multitude d'amnistiés rassemblés des provinces, et de la légion de police; elle fut supprimée quelques jours après. Il ne fallait pas des forces aussi considérables pour envahir le palais du Luxembourg, défendu par une garde peu nombreuse. La principale défense du gouvernement consistait dans la légion de police levée sur le modèle des gardes-françaises pour former la garnison de Paris; la défection de ce corps assurait le triomphe des conspirateurs.

Ce complot fut découvert la veille de son exécution par la confession d'un particulier; il était entré dans la conspiration avec le dessein d'en découvrir les circonstances au ministre de la police; mais telle était la défiance des chefs que cet agent de la police, admis très-avant dans leurs secrets, ne connut jamais le nom des membres du comité insurrecteur. Il avait été cependant plusieurs fois chargé d'exécuter ses ordres; on trouva dans le logement occupé par Babeuf toutes les pièces de conviction; plusieurs furent rendues

publiques par des affiches ; les autres, imprimées par les ordres du gouvernement, formaient deux volumes in-8°.

Je crois devoir consigner ici l'acte d'insurrection : « Des démocrates français, considérant que l'oppression et la misère du peuple sont à leur comble, et que ce malheur est l'ouvrage du gouvernement actuel ; considérant que la constitution de 1793 fut remise sous la garde de toutes les vertus, et que le peuple entier ayant perdu ses moyens de garantie contre le despotisme, c'est aux vertus les plus courageuses à prendre l'initiative de l'insurrection ; considérant que la convention nationale n'a jamais été légalement dissoute, mais seulement dispersée par la violence, et qu'elle n'aurait pu être remplacée que par un corps législatif librement élu par le peuple suivant le mode de la constitution démocratique ; considérant enfin que les défenseurs de la liberté sont prêts, après s'être constitués en comité insurrecteur, prennent sur leur tête la responsabilité de l'insurrection et arrêtent ce qui suit :

« Le peuple est en insurrection contre la tyrannie ; le but de l'insurrection est le rétablissement de la constitution de 1793. Aujourd'hui, dès l'heure même, les citoyens et les citoyennes partiront de tous les points, en désordre, et, sans attendre le mouvement des quartiers voisins, ils se rallieront au son des trompettes, sous la conduite des patriotes auxquels le comité insurrecteur aura confié

des guidons portant l'inscription suivante : *Constitution de 1793 ; égalité, liberté, bonheur commun.* D'autres guidons porteront ces mots : *Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque partie du peuple, le plus sacré et le plus indispensable des devoirs. Ceux qui usurpent la souveraineté doivent être mis à mort par les hommes libres.* Les généraux du peuple seront distingués par des rubans tricolores, flottant visiblement autour de leurs chapeaux. Tous les citoyens se rendront, avec leurs armes, et, à défaut d'armes, avec tout instrument offensif, sous la seule direction des patriotes ci-dessus nommés, au chef-lieu de leur arrondissement respectif. Les barrières et le cours de la rivière seront soigneusement gardés. Nul ne pourra sortir de Paris sans un ordre formel et spécial du comité insurrecteur. Il n'entrera que les couriers et les porteurs et conducteurs de comestibles, auxquels il sera donné protection et sûreté. Le peuple s'emparera de la trésorerie nationale, de la monnaie, de la poste aux lettres, des maisons des ministres, et de tout magasin public ou privé, contenant des vivres ou des munitions de guerre. Le comité insurrecteur de salut public donne aux légions sacrées des camps environnans Paris, qui ont juré de vivre ou de mourir pour l'égalité, l'ordre de soutenir partout les efforts du peuple. Les patriotes des départemens sont appelés à se distinguer dans cette lutte sainte. La convention se réunira à l'ins-

tant; et reprendra ses fonctions. Les deux conseils et le directoire, usurpateurs de l'autorité publique, sont dissous. Tous les membres qui les composent seront immédiatement jugés par le peuple.

« Tout pouvoir cessant devant celui du peuple, nul prétendu député, membre de l'autorité usurpatrice, directeur, administrateur, juge, officier de la garde nationale, ou quelque fonctionnaire public que ce soit, ne pourront exercer aucun acte d'autorité, ni donner aucun ordre. Ceux qui contreviendront à cette défense seront à l'instant mis à mort. Tout membre du prétendu corps législatif, ou directeur trouvé dans les rues, sera arrêté et conduit sur-le-champ à son poste ordinaire. Les membres de la convention seront reconnus à un signe particulier; ce sera celui d'une enveloppe en couleur rouge, autour de la forme de leur chapeau. Toute opposition sera vaincue sur-le-champ par la force; les opposans seront exterminés. Seront pareillement mis à mort ceux qui battront ou feront battre la générale, tous les présidens, secrétaires ou commandans de la conspiration royale de vendémiaire qui oseront se mettre en évidence.

« Il est ordonné aux envoyés des puissances étrangères de rester dans leur domicile durant l'insurrection; ils sont sous la sauvegarde du peuple. Des vivres de toute espèce seront portés au peuple sur les places publiques. Tous les boulangers sont en réquisition pour faire continuellement du pain;

il sera distribué gratuitement au public. Les boulangers seront payés au trésor public, suivant leur déclaration. Tous les biens des émigrés, des conspirateurs et des ennemis du peuple seront distribués, sans délai, aux défenseurs de la patrie et aux indigens. Les indigens de toute la république seront logés immédiatement, et meublés, dans les maisons des conspirateurs. Les effets appartenant au peuple, déposés au Mont-de-Piété, seront sur-le-champ rendus sans intérêt. Le peuple français adopte les épouses et les enfans de ceux qui auront succombé dans cette sainte entreprise; il les nourrira et les entretiendra; il en sera de même à l'égard de leur père, de leur mère, frères et sœurs, à l'existence desquels ils étaient nécessaires.

« Les patriotes proscrits, errant dans toute la république, recevront des secours convenables pour rentrer dans le sein de leur famille; ils seront indemnisés des pertes qu'ils ont souffertes. Les propriétés publiques et particulières sont mises sous la sauvegarde du peuple.

« Attendu le vide, dans le sein de la convention nationale, qui résultera de l'extraction des usurpateurs de l'autorité publique, et à raison de l'impossibilité actuelle de faire, par la voie des assemblées primaires, des choix dignes de la confiance du peuple, la convention s'adjoindra sur-le-champ un membre par département, pris parmi les démocrates les plus prononcés, et surtout parmi ceux qui auront le plus activement concouru au ren-

versement de la tyrannie. La liste en sera présentée par des délégués de la portion du peuple qui a pris l'initiative de l'insurrection. Le comité insurrecteur de salut public restera en permanence jusqu'à l'accomplissement totale de l'insurrection.»

On était saisi de l'acte portant création d'un directoire insurrecteur, de celui qui établissait des agens secondaires, civils et militaires, qui organisait leurs fonctions, leurs rapports, avec des intermédiaires, et qui renfermait leurs principales instructions. Les papiers trouvés chez Babeuf contenaient encore une correspondance suivie du comité insurrecteur, avec les agens secondaires. Ces pièces avaient entre elles autant de liaison que si elles eussent été les travaux d'une autorité affermie, et jouissant de la force publique; mais elles ne contenaient aucune signature; le nom d'aucun acteur principal, à l'exception de celui de Babeuf, n'était en évidence.

On arrêta Drouet, Charles, Antonelle, Laignetol, Ricords, Rossignol, Germain, d'Arthès; il ne se trouva chez eux aucun papier relatif à cette affaire. Chacun des accusés assurait de ne pas la connaître. Babeuf lui-même, malgré toutes les preuves élevées contre lui, niait d'être membre du comité insurrecteur. Le gouvernement avait toutes les preuves d'une conspiration tramée par un grand nombre d'individus; le nom des conspirateurs se cachait sous un voile épais. Babeuf, pour effrayer le gouvernement, ou pour rallier

autour de lui ses nombreux prosélytes, avait osé, du fond de sa prison, proposer au directoire de traiter avec lui de puissance en puissance, se comparant, dans sa lettre, aux Barnevelt et aux Sidney. A l'entendre, sa conspiration était du nombre de celles qui, loin de s'éteindre dans le sang de quelques chefs, recevaient une nouvelle activité d'une rigueur intempestive.

Cette missive fut méprisée comme elle méritait de l'être. Cependant, quelques mouvemens se manifestaient dans Paris; des femmes, parmi lesquelles se trouvait la sœur d'un des conjurés détenus, allaient répandant, parmi les ouvriers du faubourg Saint-Antoine, que leurs frères du faubourg Saint-Marceau étaient de bout, et qu'il fallait se lever comme eux, et détruire un gouvernement oppresseur. La même manœuvre était répétée au faubourg Saint-Marceau. « Vos frères du faubourg Saint-Antoine, disait-on aux ouvriers, se réunissent pour écraser la tyrannie; imitez leur dévouement. — Qu'ils marchent seuls; nous ne voulons plus nous mêler de gouvernement. » Telle fut leur réponse.

Il était urgent de juger les accusés. L'implication dans cette affaire de Drouet, membre du conseil des cinq cents, exigeait, aux termes de la constitution de 1795, la convocation d'une haute cour nationale; elle fut assemblée dans Vendôme, par un acte du corps législatif. Une procédure criminelle ne pouvant pas être scindée, tous les dé-

tenus furent traduits devant ce tribunal, à l'exception de Drouet, en faveur duquel il avait été formé. Drouet s'était évadé de prison. Les procédures furent suivies avec lenteur. Babeuf ne subit interrogatoire devant le président de la haute cour que le 25 octobre 1797; il finit sa vie sur un échafaud, avec plusieurs de ses complices. D'autres, contre lesquels les preuves n'étaient pas acquises, recouvrèrent leur liberté.

IV. Les anarchistes ne désespéraient pas encore du succès de leur complot. Les clameurs excitées par les réactions du midi, sans cesse réprimées et sans cesse renouvelées, la chute du papier monnaie, l'activité funeste de l'agiotage, et la misère généralement répandue sur la classe la plus industrieuse du peuple, servaient de prétexte à des mouvemens attribués tantôt à un parti, tantôt à un autre. Ces mouvemens préludaient à une entreprise non moins hardie que celle sous laquelle Babeuf avait succombé, et probablement l'une avait des rapports avec l'autre. Deux corps de troupes campaient dans les environs de Paris : un dans la plaine de Grenelle, l'autre à Vincennes. Il s'agissait de séduire une partie des soldats, et d'en faire le noyau d'une insurrection semblable à celle du 2 juin 1793.

Non-seulement, dans les pièces de la conspiration imprimée par ordre du gouvernement, se trouve une adresse aux soldats des deux camps,

pour les exhorter à la rebellion, mais, dans un message du directoire exécutif, au conseil des cinq cents, dans la séance du 12 mai, on ajoutait : « Sous prétexte de présenter aux guerriers des couronnes civiques, des femmes devaient pénétrer dans les camps, accompagnées d'hommes déguisés en femmes ; d'autres devaient suivre bientôt après. On se proposait de distribuer des boissons enivrantes. Des hommes, chargés de libelles contenant des calomnies contre le gouvernement, allaient les répandre au milieu de l'ivresse et de la débauche, pour consommer la séduction. »

D'autres papiers annonçaient que les conjurés avaient séduit une partie des soldats ; ils avaient pris la résolution de se réunir à la multitude pour changer le gouvernement et rendre la liberté aux détenus pour cause de la conspiration précédente, à Paris et à Vendôme.

La nuit du 10 au 11 septembre fut consacrée à l'exécution de ce romanesque projet. Environ sept à huit cents hommes, armés de pistolets et de poignards, s'étaient rassemblés de tous les coins de Paris dans les cabarets de Vaugirard. Après avoir bu une partie de la journée, ils se forment en colonnes entre onze heures et minuit, et, sous la conduite de quelques militaires destitués, ils marchent sur le camp de Grenelle. On avait séduit quelques bataillons, à l'aide desquels on se flattait de mettre tout le camp en insurrection ; mais, trompés par l'état d'ivresse dans lequel les

conjurés se trouvaient et par l'obscurité de la nuit, au lieu d'entrer dans le camp par la barrière auprès de laquelle campaient ces bataillons, ils prirent une autre route. Un des avant-postes fut surpris et désarmé par eux. Le rassemblement, dont vous paraissez affectés, disaient les assaillans aux soldats, loin d'annoncer rien de dangereux pour vous, ne se compose que d'ouvriers de Paris; ils viennent fraterniser avec les défenseurs de la patrie.

On entre dans le camp en chantant des chansons guerrières. Le soldat, plongé dans un premier sommeil, se réveille en sursaut; la générale battait dans le camp; chacun courait aux armes, se donnant à peine le temps de s'habiller. Les conspirateurs, déconcertés par une réception à laquelle ils ne s'attendaient pas, s'écrièrent en tumulte *vive la constitution de* 1793, *meurent les tyrans du peuple!* A ce signal, leur avaient dit les chefs de l'émeute, les soldats en foule se joindront à vous; ils sont, au contraire, vivement poursuivis; les uns tombent percés de coups, d'autres sont arrêtés; le plus grand nombre prenant la fuite se met en liberté à la faveur des ténèbres.

Une commission militaire, chargée de l'examen de cette affaire, condamna à mort plusieurs coupables, et les fit exécuter dans le camp de Grenelle. Cette rigueur, comme presque tous les actes révolutionnaires, fut interprétée au gré des passions diverses. Le gouvernement avait connaissance du complot, et pouvait éviter l'effusion du sang, en

ne donnant pas le temps à la conjuration d'éclater; mais il était important d'arrêter, par une action d'éclat, des conspirations contre le gouvernement renaissantes sans cesse. Si on eût saisi les coupables occupés à boire dans les cabarets, et à faire les apprêts du mouvement insurrectionnel, ils auraient répondu avec raison que boire n'est pas conspirer contre l'état. Dans l'impossibilité de les convaincre, on eût été forcé de leur rendre avec la liberté les facilités de recommencer leurs manœuvres à la première occasion. Le parti auquel on s'arrêta, mettant leurs desseins à découvert, justifiait les mesures du gouvernement pour les empêcher de se renouer.

V. Malgré ces dissensions intérieures, de nouveaux succès couronnaient les armées françaises hors des frontières. L'armée de Wurmzer était détruite comme l'avait été celle de Beaulieu; ses débris se cachaient dans les montagnes du Tyrol et de la Carinthie. La cour de Vienne multipliait ses efforts; ils auraient été inefficaces, si les cohortes françaises, parvenues sur le col de Krumback, eussent franchi la barrière des Alpes rhétiques; elle était impénétrable par la route prise par Férino. Les tentatives, inutilement prodiguées sur ces masses granitiques, affaiblissaient les armées d'Allemagne; de fâcheux revers furent les suites de cette imprudence.

En vain les troupes autrichiennes avaient élevé

des retranchemens formidables sur les bords du Leck : les Français franchissaient cette rivière. Ayant battu une partie de l'armée de l'archiduc Charles, ils se répandaient dans la Haute-Bavière, aux environs de Munich. Cet évènement déterminait l'électeur de Bavière, malgré ses étroites liaisons avec la cour de Vienne, à négocier une paix particulière avec le gouvernement français. Le général autrichien, laissant Moreau entre les Alpes et le Danube, se portait sur la gauche du fleuve avec une partie de son armée, dans la nécessité de fortifier la division commandée par le feld-maréchal comte de Warstensleben, serré de près par l'armée de Sambre-et-Meuse.

Cette armée, ayant franchi sans obstacles le Rednitz et l'Altmutk, dominait dans le cercle de Franconie. Elle occupait Nuremberg, Aichstat, Ingolstadt, Amberg, et toute la partie du Haut-Palatinat à la droite de la Nab. Le maréchal Jourdan marchait sur cette rivière ; c'était l'unique barrière de l'Autriche le long du Danube, dans un temps où le général Moreau, dans un petit nombre de marches, allait parvenir aux défilés de Werdenfeld et descendre ensuite à Inspruck.

Les deux armées réunies de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle formaient la masse la plus redoutable ; cependant il leur était difficile de défendre, avec succès, une ligne de cinquante lieues, d'Amberg à Fuessen. Les divisions, laissées sur les bords du Rhin pour réprimer les tentatives de la

garnison de Mayence, laissaient un vide dans l'armée de Jourdan ; il se faisait vivement sentir à mesure que cette armée s'éloignait des frontières de France. Le quartier-général de Jourdan était à Unsdorf ; sa droite, commandée par Bernadotte, étendait ses courses sous le canon de Ratisbonne. Elle fut attaquée le 24 août ; l'action devint bientôt générale ; cette bataille fut extrêmement acharnée ; elle continua, durant trois jours consécutifs, avec différens succès. Le troisième jour, l'archiduc Charles revenant à la charge avec des renforts venus de l'intérieur de l'Autriche, parvint à enfoncer l'infanterie française. Bernadotte fit sa retraite le long du Rednitz sur Bamberg, en se battant au milieu des rochers et des défilés avec une telle fureur, que chaque soldat semblait avoir sa querelle particulière à venger.

Plus de vingt mille combattans des deux armées restèrent sur le champ de bataille dans ces différentes actions. Les paysans se réunissaient dans tous les passages dangereux, arrêtaient la marche de l'armée, et assassinaient les soldats s'ils s'écartaient des colonnes. Cependant Jourdan passa à la rive droite du Mein, sans avoir perdu ni son artillerie, ni ses bagages. L'archiduc s'obstinait à le poursuivre. Les Français furent attaqués de nouveau auprès de Wurtzbourg. La victoire se déclara en faveur des Autrichiens. L'armée française, frappée de terreur, s'était presque entièrement débandée. En vain aux premières nouvelles

de cette déroute les divisions campées sur les deux bords du Rhin se mettaient en route vers le centre de l'Allemagne; il en résulta une nouvelle action, dans laquelle fut blessé à mort le général Marceau, jeune guerrier dont les talens et la bravoure donnaient les plus justes espérances. Rien n'arrêta la marche de Jourdan; il précipitait sa retraite sur Dusseldorf, abandonnant la Franconie et la ville de Francfort. Ce général quitta son armée; elle fut confiée provisoirement à Beurnonville, déjà chargé du commandement de celle du Nord.

Ce malheureux évènement pouvait avoir les suites les plus funestes pour l'armée de Rhin-et-Moselle, découverte par la gauche et de toute part environnée d'ennemis, dans des pays d'un accès difficile, et dont la population entière prenait les armes contre la France. Dans cette position critique, la conduite du général Moreau fut régardée comme un chef-d'œuvre de l'art militaire. Disputant le terrain pied à pied, s'emparant des positions les plus avantageuses, il sut se faire jour à travers les défilés de la Forêt-Noire, non-seulement sans avoir été entamé, mais en battant les ennemis en plusieurs rencontres. Cette marche pénible et glorieuse dura vingt-sept jours. L'armée de Rhin-et-Moselle conservait ses positions dans la Bavière, à Rain, à Friedberg, à Landsberg et à la droite du Leck le 19 septembre; elle était en sûreté à la gauche du Rhin le 26 octobre, après avoir passé le fleuve sur un pont jeté à Huningue.

On éprouvait à Paris la plus cruelle inquiétude sur le sort de cette armée. Diverses circonstances la réduisaient à cinquante-cinq mille hommes effectifs, sans compter une division chargée de garder le fort de Kell et le pont d'Huningue. Les Autrichiens pouvaient l'attaquer au nombre de cent mille combattans. L'état de débandade où se trouvait l'armée de Sambre-et-Meuse mettait les généraux allemands en mesure d'envelopper de toutes parts les Français, resserrés entre le Danube et le Rhin, dans le comté de Furstemberg, sur des terrains dont il était aisé de rendre les chemins impraticables, en abattant les arbres dans les forêts. Les généraux de Latour, de Navendorf et Pétrachi fermaient les passages nommés *Vallées d'Enfer*, et celle de Kintzingarthalt, le long de la rivière de Zintzig; dans cette position, on assurait que Moreau serait forcé de mettre bas les armes.

Ce général, quittant les bords du Leck et du lac de Constance, avait harangué ses soldats. Tous les corps répondirent par la protestation d'exécuter ses ordres avec ponctualité. Jamais promesse ne fut mieux remplie. L'armée, ayant passé à la gauche du Leck, fit couper tous les ponts. Les bateaux du Danube reçurent ordre de remonter le fleuve jusqu'à Ulm, où Moreau porta son quartier-général. Voulant donner le change aux généraux dont il était entouré, et faciliter le transport de son artillerie et de ses gros bagages à l'entrée de la vallée de Zintzig, il feignait de vouloir pénétrer

dans la Franconie, et de marcher sur Wurtzbourg et le Haut-Rhin, afin d'attaquer l'arrière-garde de l'archiduc Charles et d'opérer une diversion favorable à l'armée de Sambre-et-Meuse. Il remonta le Danube et plaça son camp sur les deux bords du fleuve, derrière l'Iller. L'armée du comte de Latour se trouvait dans les environs de Neubourg et d'Aichstat; celle de Condé auprès de Landsberg, et celle de Navendorf vers Nordlingen et Nerestein. Le général Desaix, qui leur était opposé, occupait une excellente position sur la Brentza.

Moreau avait fait construire des batteries masquées et des retranchemens à Kauffbeuren le long de la Wortack, et dans la forêt de Kemptenwald, pour défendre la belle position de Kempten et de Memmingen, vers le lac de Constance. Il envoya une colonne dans les Alpes; elle avait ordre de livrer bataille au général Frolick, sorti des gorges du Haut-Tyrol, pour se jeter sur les derrières de l'armée française. Frolick fut repoussé avec perte; on lui enleva une assez grande quantité de farines, dont l'armée française avait grand besoin.

Une seconde colonne de l'armée de Moreau, parcourant la chaîne des montagnes de la Haute-Souabe qui partagent les eaux entre le Danube et le Rhin, s'avançait vers les sources du Danube, du Necker et de la Zintzig. Ce dernier mouvement annonçait le véritable dessein du général français d'effectuer sa retraite vers le Rhin par le

comté de Furstemberg et le Brisgaw. Les généraux Latour et Navendorf, voulant s'y opposer, avaient abandonné la gauche du Danube, et se portaient rapidement dans le Landgraviat de Nellenbourg. Navendorf, s'étant un peu éloigné par la droite, dans la vue d'assurer ses communications avec l'armée de Petrachi, maîtresse de passages très-importans vers les sources du Danube, il se trouvait un vide assez considérable entre lui et le général de Latour.

Moreau, profitant de cette faute, attaque avec trente mille hommes l'armée du comte de Latour, campée entre Biberach et Buchaw, et la met dans une déroute complète; alors il divise son armée en deux corps. Se portant sur le Danube avec la rapidité de l'éclair, il passe par Munderkingen et Neudlingen, et se dirige sur Balengen, pour attaquer en même temps les généraux Petrachi et Navendorf; ils furent forcés d'abandonner leurs positions. Les Français firent sept mille prisonniers dans ses diverses actions.

Depuis lors, maîtres des postes les plus avantageux de la Forêt-Noire, la difficulté des chemins présenta seule des obstacles à leur marche; ils se dirigèrent sur le Creuzacher, pays montueux dans le Margraviat de Dourlach. Une colonne, sous les ordres du général de Saint-Cyr, était parvenue à Fribourg, après avoir battu un corps autrichien; le quartier-général était à Lörrach le 16 octobre. Les généraux Petrachi et Navendorf se portaient

sur l'Elthal pour se réunir au prince Charles, dont l'avant-garde était déjà à Offembourg. Le général de Saint-Cyr s'était mis en possession du Vieux-Brisach; il s'occupait à rétablir un pont volant entre cette place et Neuf-Brisach. L'artillerie et les gros bagages passaient le Rhin sur ce pont et sur celui d'Huningue.

Moreau pouvait regarder sa retraite comme terminée. Maître de la droite du Rhin, depuis Vieux-Brisach jusqu'auprès de Bâle, sa gauche, le 23 octobre, était appuyée au Rhin, sa droite à Schelingen. L'archiduc s'avançait avec toutes ses forces pour lui livrer bataille. Ses efforts se dirigeaient principalement sur Kaudern et Kiell, ayant en vue sans doute d'intercepter la route d'Huningue. Il fit attaquer avec beaucoup de vivacité le port de Rhinfelden; il y trouva une résistance invincible.

La division du général Férino, chargée de défendre Kaudern et Kiell, fit des prodiges de valeur. Le général Joubert soutint l'attaque depuis Schelingen jusqu'au Rhin. L'armée se porta, le 25 octobre, sur la tête du pont d'Huningue, sans être inquiétée; elle passa le fleuve le lendemain.

VI. Des efforts prodigieux se faisaient au bord du Rhin. L'armée de Rhin-et-Moselle, ayant reçu un renfort de seize mille hommes, prenait ses positions entre Strasbourg et Huningue; celle de Sambre-et-Meuse s'étant réunie couvrait les deux bords du

fleuve depuis Dusseldorf jusqu'à Manheim. L'archiduc Charles rassemblait la plus grande partie de ses forces contre le fort de Kell. Jamais une médiocre entreprise ne fut exécutée avec de plus grands moyens. Cette place, enlevée d'un coup de main par les Français au commencement de la campagne, et qu'ils enlevèrent de même au commencement de la campagne suivante, avait été entourée d'ouvrages nouveaux construits à la hâte et non revêtus. Les généraux autrichiens, profitant de cette imperfection, établirent sans obstacles une batterie de mortiers à une distance convenable. Le bombardement commença le 29 octobre. Ce genre d'attaque, extrêmement dispendieux, ne produisant aucun avantage en leur faveur, ils l'abandonnèrent, et se livrèrent aux opérations d'un siège régulier. Les ingénieurs s'attachèrent d'abord à perfectionner la ligne de circonvallation; elle embrassait un terrain immense. Les Français, maîtres du pont de Strasbourg, pouvant augmenter ou changer à leur gré la garnison de Kell, perfectionnaient leurs redoutes dans les îles du Rhin, dans la crainte que la baisse des eaux ne permît aux Autrichiens de s'y établir dans des positions d'où ils pussent prendre de revers les ouvrages français.

Une sortie fut exécutée, le 23 novembre, sous la conduite du général Desaix. Son objet était de détruire les ouvrages avancés des Autrichiens; on ne put y réussir. La tranchée fut ouverte durant

la nuit du 25 au 26 octobre, à une grande distance du corps de la place; l'artillerie foudroya sans interruption le fort jusqu'au 30 novembre.

Dans cet intervalle, l'archiduc Charles voulait avancer ses ouvrages dans le village du Vieux-Kell, et emporter l'île de Herlen-Rhin, jointe à la terre ferme par la baisse des eaux. Cette entreprise avait été ordonnée pour couvrir une autre expédition tentée par la gauche de l'armée autrichienne contre la tête du pont d'Huningue. Ce poste fut attaqué subitement, le 30 novembre, à onze heures du soir, par trois fortes colonnes; elles forcèrent la barrière d'une demi-lune, et escaladèrent cette fortification. Les Français furent contraints de se retirer dans les retranchemens intérieurs. Les Autrichiens tentèrent de les emporter; leurs efforts furent inutiles; ils furent même chassés de la demi-lune. Le général Abbatuci fut tué dans cette occasion.

Il ne se passa rien d'intéressant jusqu'aux premiers jours de décembre. Le feu continuait de part et d'autre; mais les gelées survenues retardaient les travaux du siège. La rigueur de la saison obligeait de relever au bout de quarante-huit heures les troupes chargées de la défense du fort. On fit venir de Strasbourg plusieurs compagnies d'artilleurs, afin de relever fréquemment ceux qui servaient les batteries.

Un officier autrichien, accompagné d'un trompette, vint remontrer au général Moreau qu'il

était temps de procurer du repos aux troupes, et que, par la belle défense du fort de Kell, les Français, ayant satisfait au devoir et aux lois de l'honneur, il le sommait de remettre la place, pour éviter l'effusion du sang humain. Moreau répondit avec politesse et fermeté. Le feu recommença avec plus de force. Le grand pont de Strasbourg fut rompu par les bombes. Les bateaux étaient tellement endommagés, qu'on ne vint pas à bout de le rétablir. La défense de Kell devint alors plus pénible. La seconde parallèle fut achevée le 26 décembre; les Autrichiens travaillèrent jusqu'au 29 à son armement; ils cheminaient à la sape; ils étaient cependant encore éloignés de cent cinquante toises du corps de la place. Le 1er jan-
1797. vier 1797, ils attaquèrent pour la seconde fois l'île de Herlen-Rhin, et furent de nouveau repoussés. Le général Lecourbe, voyant ses troupes excédées de fatigues céder du terrain à l'ennemi, renvoya sur la rive gauche le pont volant, pour s'ôter tout moyen de retraite, se saisit d'un drapeau et marcha à la tête de la division. Les Autrichiens furent chassés de Herlen-Rhin, après avoir souffert une perte considérable.

Le terme de la défense de Kell, prolongée au-delà de toute espérance, approchait. Cette forteresse, dont les bastions étaient détruits par le canon ennemi, offrait aux regards un monceau de ruines abreuvées de sang; elle fut évacuée le 10 janvier. Ce siège avait coûté au prince Charles

quinze mille hommes de ses meilleures troupes et des sommes prodigieuses. Ce fut la dernière action de la campagne sur le Rhin. Les armées françaises et autrichiennes prirent respectivement leurs quartiers d'hiver sur les deux bords du fleuve. En vertu d'une convention entre les généraux, l'armée de Rhin-et-Moselle conserva à la droite du fleuve la seule garnison du pont d'Huningue; celle de Sambre-et-Meuse resta dans ses positions à la gauche de la Wupper. Les pays entre la Wupper, le Rhin, et la Sicq furent déclarés neutres. Aucune des deux armées ne pouvaient s'y établir durant l'armistice. La partie de l'armée du Nord, cantonnée dans les environs de Mulheim, se retirait en Hollande.

Le général Hoche fut alors nommé général de l'armée de Sambre-et-Meuse. Beurnonville commanda celle du Nord, et Moreau celle de Rhin-et-Moselle.

VIII. Cette inaction, nécessitée par les frimats d'Allemangne, ne s'étendait pas aux armées d'Italie.

Après la dispersion des troupes aux ordres du maréchal de Wurmzer, on préparait dans toutes les provinces autrichiennes une troisième armée. Le sénat de Venise donnait aux troupes autrichiennes une protection décidée. Les recrues venues de Hongrie, de Croatie, de Sclavonie, entraient sur le territoire vénitien par Udine, Civita

di Friuli et Palma-Nuova; elles se formaient entre le Tagliamento et la Piava, deux fleuves qui descendent des Alpes noriques et se jettent dans le golfe de Venise entre les lagunes de Venise et celle d'Aquilée.

Le feld-maréchal, marquis d'Alvinzi, successeur du compte de Wurmzer, se proposait, dans les premiers jours de septembre 1796, d'opérer sa jonction avec les débris de l'armée de son prédécesseur, dispersés derrière l'Arisio, dans les montagnes entre le Tyrol et le Vicentin. Un parti autrichien, s'étant hasardé de passer à la droite de la Piava, en fut chassé rapidement par le maréchal Masséna. Le général Vaubois contenait les ennemis derrière l'Arisio. La défaite du maréchal Jourdan leur ayant procuré de plus grandes forces, les Français furent contraints d'abandonner Bassano, Vicence, Trente et Roveredo; il se formèrent sur la ligne de l'Adige et les deux bords du lac de Garda.

Bonaparte, abandonnant la conduite du siège de Mantoue au général Kilmaine, s'approchait de l'Adige. Les armées étaient en présence le 14 novembre 1796, la droite des Français commandée par Masséna, la gauche par Vaubois, le centre par Augereau. La droite des Autrichiens, conduite par le général Davidowick, se trouvait à la droite de l'Adige, entre ce fleuve et le lac; son centre et son aile gauche occupaient, sur la rive droite du fleuve, la route de Vicence.

Les Français, pendant la nuit du 14 au 15, placèrent un pont de bateaux entre les villages de Ronco et d'Albaredo. Les deux divisions d'Augereau et de Masséna avaient passé à la gauche du fleuve avant le lever du soleil. Les avant-postes autrichiens se replièrent, mais on trouva la résistance la plus opiniâtre au village d'Arcole, dont la position était fortifiée par la nature. Au milieu de marais et de canaux profonds, garnis d'artillerie, ce village arrêta une partie de l'armée durant toute la journée. En vain les généraux, sentant que la prise de ce poste décidait du succès de la bataille, se précipitaient à la tête des colonnes : les généraux Lannes, Vernes, Bon, Verdier sont mis hors de combat. Augereau, empoignant un drapeau, le porte sur un pont qu'il fallait franchir pour emporter le village : il est forcé de reculer. Le général Guieux descendait l'Adige avec un corps de deux mille hommes ; il reçoit ordre de passer le fleuve sous la protection de l'artillerie légère, à un bac, à deux mille de Ronco, en face d'Albaredo, et tourner le village d'Arcole : cette marche était longue ; la journée avançait vers sa fin.

Bonaparte, avec son état-major, se porte sur le front de la division Augereau ; il s'avance à la tête des grenadiers pour forcer le pont ; le pas de charge sonne ; on était à trente pas du pont ; l'ennemi en rompit une partie ; la nuit s'avançait ; elle ne permettait pas de recommencer l'attaque.

Le général Guieux, ayant traversé l'Adige, attaquait de revers le village d'Arcole; il y pénétra, quoique la principale attaque fût abandonnée. Il en sortit au milieu de la nuit, conduisant avec lui quelques prisonniers et quatre pièces de canon. La bataille recommença le lendemain; elle fut soutenue de part et d'autre avec une opiniâtreté héroïque: la nuit força encore les combattans à se séparer. Une nouvelle attaque fut préparée pour le 17; Masséna devait se porter sur la gauche et Augereau attaquer le front du village d'Arcole. La plus grande partie de la garnison de Porto-Legnano, favorisée par un train considérable d'artillerie, était chargée d'une diversion sur les derrières de l'ennemi.

La colonne de Masséna trouva moins de résistance; celle d'Augereau, repoussée de nouveau au pont d'Arcole, se retirait avec quelque désordre vers Ronco. Ayant reçu un renfort considérable envoyé par Masséna, on attaqua de nouveau l'ennemi: il abandonna le champ de bataille et fit sa retraite sur Vicence.

La partie de l'armée française, commandée par Vaubois, n'était pas aussi heureuse; le général Davidowick l'ayant mise en déroute, et s'étant emparé du poste important de Rivoli, s'avançait vers Castelnuovo, à huit lieues de Mantoue. Bonaparte ordonne à la division commandée par Masséna de repasser l'Adige et de se joindre à la division Vaubois. Davidowick est défait et

poursuivi le long de ce fleuve vers les montagnes du Tyrol. Le maréchal Trivulce appelait la journée de Marignan une bataille de géans. Il eût, sans doute, donné ce nom à un combat continué durant quatre jours avec un acharnement dont on trouve peu d'exemples dans l'histoire. Davidowick se retira derrière l'Arisio, et Alvinzi derrière la Brenta.

Bonaparte, rendant témoignage aux talens et au courage des officiers et des soldats morts à la bataille d'Arcole, distingua un jeune militaire, neveu du général Clarck, duc de Feltre. Il lui écrivait : « Votre neveu a été tué avec gloire en face de l'ennemi. Quel est l'homme raisonnable qui n'envierait pas une telle mort? quel est celui d'entre nous qui n'a pas regretté cent fois de n'être pas ainsi soustrait aux effets puissans de la calomnie, de l'envie et de toutes les passions haineuses qui semblent presque exclusivement diriger la conduite des hommes ? »

Bonaparte exprimait dans cette lettre les sentimens pénibles dont il était affecté. Celui qui, du haut du trône, écrasa dans la suite tous ses ennemis, était alors sur le point d'être écrasé lui-même par un parti puissant. Les uns faisaient circuler des détails mensongers de ses prétendues défaites; d'autres le représentaient comme un ambitieux, n'ayant en vue que sa fortune et son élévation. Regardant ses succès comme le gage des ressourses les plus immenses, on refusait de lui envoyer des

secours de France. Ainsi avait été traité Annibal à Carthage, après la bataille de Cannes. Et que demanderait de plus ce général, s'il était vaincu, disaient ses ennemis dans le sénat carthaginois? L'armée d'Annibal diminuait chaque jour au milieu de ses triomphes. Les Romains vaincus augmentaient le nombre de leurs troupes. Annibal, après avoir été sur le point de subjuguer l'Italie, fut contraint de l'abandonner; Bonaparte évita le sort d'Annibal. Si la fortune destinait Annibal vainqueur à se conduire à Carthage, comme nous avons vu Bonaparte vainqueur se conduire en France, ses ennemis ne sauraient être blâmés d'avoir désiré sa défaite; mais ils auraient dû prendre des précautions pour que leur patrie n'en fût pas la victime.

Après la bataille d'Arcole, Mantoue fut resserrée avec plus de soin. L'armée française d'observation occupait les villes de Brescia, de Salo, de Peschiera, de Garda, de Rivoli, de la Corona, et les deux rives de l'Adige, de Vérone à Porto-Legnano. Des postes avancés suivaient les mouvemens des généraux Alvinzi et Davidowick. Aucun corps autrichien ne paraissait en campagne. Bonaparte, auquel Mantoue ne pouvait plus échapper, s'occupait de l'organisation des deux républiques fondées par lui en Italie. Les généraux autrichiens semblaient vouloir abandonner la péninsule. Ce n'était pas le projet de la cour de Vienne; elle forçait les ressorts du gouverne-

ment, pour procurer une nouvelle armée au maréchal Alvinzi. La jeunesse de Vienne, formée en corps de volontaires, était transportée en poste dans le Frioul vénitien. L'impératrice avait brodé elle-même leurs drapeaux. Un corps nombreux, levé dans les provinces polonaises soumises à l'Autriche, se portait à marches forcées sur les bords de la Brenta; plusieurs régimens de chasseurs tyroliens se rendaient à l'armée.

Toutes ces forces furent rassemblées dans les premiers jours de janvier. Alvinzi se vit à la tête de cinquante mille combattans, favorisés par une artillerie formidable fournie en partie par le sénat de Venise. C'était toujours la même opération à faire; forcer les lignes de défense de Bonaparte, pénétrer par quelque point aux bords du Mincio, débloquer Mantoue, porter en avant le théâtre de la guerre et rendre inutiles les succès précédens de l'armée française; la fortune semblait favoriser les Autrichiens. Quelques différends s'élevaient entre le grand-duc de Toscane et le général français, à l'occasion de la garnison française de Livourne. La cour de Rome, ayant rassemblé une armée dans la Romagne, menaçait d'envahir la république cispadane. Des lettres interceptées annoncèrent que Wurmzer avait ordre, s'il n'était pas secouru à temps, de se porter dans l'armée pontificale avec toutes les munitions de guerre enfermées dans Mantoue. Ces circonstances forçaient les Français à disséminer leurs

forces. Alvinzi calculait sur ces dispositions la réussite de ses desseins.

Une division française campait auprès de Bolonia pour inquiéter en même temps Rome et Florence, et rendre plus difficile l'évasion de Wurmzer. Bonaparte fut informé que les ennemis descendaient l'Adige à marches forcées, et annonçaient le dessein d'attaquer tous les postes occupés par les Français à la gauche de ce fleuve. Laissant devant Mantoue des forces suffisantes, il se rend à Vérone. La droite de l'armée française, commandée par Augereau et portée en avant de Porto-Legnano, avait été attaquée le 8 janvier par des forces très-supérieures; elle maintint le combat avec beaucoup de peine; les Autrichiens, trouvant une trop forte résistance à Porto-Legnano, rassemblaient leurs principaux efforts contre le centre de l'armée française commandée dans Vérone par Masséna; l'avant-garde de ce général était pressée vivement au moment où Bonaparte arriva.

Davidowick, avec la droite des Autrichiens, se jetait sur la gauche de l'armée française; il s'empara de Montebello et l'abandonna à l'entrée de la nuit. Tous les rapports parvenus au quartier-général, pendant la nuit du 12 au 13, annonçaient un mouvement général de l'ennemi, auquel l'attaque du 12 était liée. Alvinzi masquait avec art ses opérations; on ne pouvait préjuger si ses principales forces se porteraient à la droite ou à la gauche du fleuve; le quartier-général resta

dans Vérone, dont les ponts favorisaient la marche rapide de l'armée sur l'une ou l'autre rive.

Le 13, les Autrichiens attaquèrent les Français sur toute leur ligne, à la droite et à la gauche de l'Adige, entre la Corona et Porto-Legnano. Le général Joubert commandait l'aile gauche; il fut forcé d'évacuer le port de la Corona et de prendre une position plus avantageuse en avant de Rivoli. Cette attaque dévoilait les projets des Autrichiens; ils voulaient mettre en fuite l'aile gauche française, et se porter rapidement sur Mantoue, par Castel-Nuovo, Vallegio et les bords du Mincio.

Augereau défendait le Bas-Adige entre Vérone et Porto-Legnano; une partie de la division de Masséna fut envoyée sur Rivoli; le général en chef s'y rendit lui-même au milieu de la nuit du 13 au 14. Changeant sur-le-champ les dispositions offensives adoptées par Joubert, il fait occuper la position de San-Marco; le plateau de Rivoli est garni d'artillerie; la nuit est employée à fortifier ce terrain et à reconnaître la position de l'ennemi. Sa droite était à Caprino, et sa gauche en arrière de San-Marco.

Alvinzi, formant son plan d'attaque, ne s'attendait pas aux renforts reçus par Joubert au moment du combat; les avant-postes des deux armées se rencontrèrent, au point du jour, sur les hauteurs de San-Marco; le combat fut terrible et opiniâtre. Alvinzi avait fait ses disposi-

tions pour enfermer la division Joubert; il fut surpris d'être attaqué lui-même: deux régimens français se portaient à Garda; ils reçurent ordre de se rapprocher de la gauche de l'attaque. Joubert faisait des progrès sur les hauteurs qui dominent la rive gauche de l'Adige, auprès de la Corona; le reste de l'armée marchait en avant; le centre, commandé par le maréchal Berthier, se trouvait sur les hauteurs de San-Martino. Bonaparte fit marcher sa réserve; un bataillon se portait sur San-Martino; le général s'aperçut que sa gauche perdait du terrain, mouvement dont les suites auraient enlevé leurs plus précieux avantages aux troupes qui suivaient les ennemis sur les crêtes des montagnes le long de l'Adige. Berthier déploya de grands talens dans cette occasion; l'ennemi fut forcé de rétrograder. Les localités avaient forcé l'aile droite française à se replier, avec quelque désordre, en arrière de Rivoli; les tirailleurs autrichiens avaient gagné les hauteurs qui dominent ce plateau; Alvinzi voulait profiter de cet avantage, sans songer qu'en s'avançant trop par son aile gauche, il pouvait être coupé à la suite des succès obtenus par les Français sur son aile droite.

En effet, au moment où les Autrichiens, descendant des hauteurs occupées par eux, se répandaient sur le plateau de Rivoli, Bonaparte ordonne au général Leclerc de marcher au secours de Joubert: on attaque avec fureur le plateau de

Rivoli ; il fut repris. Les Autrichiens, pressés au bord de l'Adige, faisaient leur retraite avec précipitation sur les hauteurs de la Corona.

Alvinzi, comptant sur une victoire assurée, avait envoyé quatre mille hommes sur les hauteurs, entre l'Adige et le lac de Garda, pour couper la retraite des Français sur Vérone et Peschiera. Ce corps, attaqué avec furie, fut contraint de mettre bas les armes.

Le général Provera commandait l'aile gauche autrichienne ; il multipliait ses efforts pour enfoncer la division d'Augereau. L'étendue de la ligne défendue par elle au bord de l'Adige, de Vérone à Porto-Legnano, l'affaiblissait sur tous les points. Bonaparte, ne recevant pas des couriers d'Augereau, craignait que sa communication avec Vérone ne fût interrompue. Il ordonne au général Joubert d'attaquer les Autrichiens, s'ils étaient encore maîtres de la Corona ; faisant marcher en même temps quelques régimens sur Vérone et Castello-Nuovo, il se rendit sur-le-champ dans ce dernier poste ; il y apprit qu'une colonne de dix mille hommes, commandée par Provera, ayant passé l'Adige auprès d'Anguiari, sous le feu d'une artillerie redoutable, avait forcé à la retraite le corps commandé par le général Guieux. Les Autrichiens marchaient sur Mantoue ; Bonaparte, assuré qu'Augereau suivait Provera, se porta avec rapidité sur Roverbella, à six milles de Mantoue ; il y arriva le 14 janvier.

Augereau avait réuni ses forces pour attaquer les Autrichiens au bord du Menago ou du Tartaro. Le but de Provera était de parvenir dans Mantoue ; il marchait avec tant de rapidité qu'il parvint, le 15, devant le faubourg San-Georgio. Le général Miollis commandait ce poste ; il donna le temps, par sa défense, aux colonnes françaises, d'investir Provera.

Joubert avait chassé les ennemis de la Corona ; les Autrichiens, se voyant coupés, se débandèrent. Bonaparte fit attaquer la colonne Provera le 16 au matin ; ce général, n'entendant plus parler d'Alvinzi, se trouvait dans la plus fâcheuse position ; n'ayant pu emporter le faubourg San-Georgio, il avait attaqué, durant la nuit, le poste de la Favorite dans un temps où la garnison de Mantoue, exécutant une sortie générale, attaquait les lignes du blocus. Wurmzer fut contraint de rentrer dans la place ; Provera, attaqué de tous côtés, se rendit prisonnier de guerre avec sa colonne.

La bataille d'Arcole avait duré quatre jours ; celle de Rivoli fut encore plus long-temps disputée ; on se battit sans discontinuation durant huit jours. Les ennemis perdirent vingt-cinq mille hommes tués, blessés ou prisonniers ; Alvinzi fuyait dans les montagnes ; Augereau, Masséna et Joubert le poursuivaient ; ils se battirent de nouveau auprès d'Avio. Les Français entrèrent dans Bassano, dans Roveredo, dans Trente. Alvinzi n'avait plus d'ar-

mée; il alla rendre compte de sa conduite dans Vienne.

Mantoue ouvrit ses portes aux Français le 2 février; la garnison fut faite prisonnière de guerre. Quelques divisions de l'armée française, ayant battu les troupes pontificales, étaient parvenues dans Macerata; une alarmante indécision régnait dans Rome; un grand nombre de Romains, se flattant de voir renaître l'ancienne république maîtresse du Monde, attendaient les Français sans vouloir leur opposer la moindre résistance. La famille du pape et les princes romains envoyaient furtivement leurs effets les plus précieux dans Naples. Bonaparte établit son quartier-général à Tolentino, petite ville sur la Chienta; il se préparait à marcher sur Foligno, en traversant l'Apennin; ce trajet, de trente milles d'Italie, offre des difficultés presque insurmontables pour une armée; il faut passer, dans plusieurs endroits, par des chemins taillés dans le roc et bordés de précipices; les plus dangereux sont appelés corniches du col Fioreto: ils forment un demi-cercle de deux milles d'étendue. Ces obstacles ne devaient pas arrêter une armée qui avait traversé les Alpes au milieu des neiges, malgré les efforts d'une armée allemande.

Pie VI, réduit à l'alternative d'abandonner Rome ou d'y recevoir la loi des Français, prit le parti de demander la paix.

IX. Le traité de paix entre le gouvernement français et le pape fut signé dans Tolentino, le 19 février, sur le pied des préliminaires convenus l'année précédente. Bonaparte abandonna Tolentino pour se placer à la tête de son armée, attaquée par une quatrième armée autrichienne; les succès de l'archiduc Charles contre le maréchal Jourdan présentaient au ministère de Vienne ce prince comme seul guerrier propre à se mesurer avec Bonaparte.

L'archiduc Charles était du même âge que le général français; l'un et l'autre témoignaient la même passion pour la gloire des armes. Le prince autrichien avait déployé de grands talens; cependant il lui était difficile de lutter avec avantage contre une armée accoutumée à vaincre, et dont chaque soldat joignait la bonne volonté à l'expérience et à la bravoure.

François II levait une nouvelle armée avec d'autant plus de rapidité, que, dans l'ignorance où l'on était à Vienne du traité de Tolentino, des succès prompts et décisifs pouvaient seuls dégager le pape. Le conseil autrichien trouvait de grandes difficultés à remplir les cadres des régimens; les guerres soutenues depuis plusieurs années par la maison d'Autriche contre les Ottomans, avant d'être entrée en coalition contre la France, avaient dévasté une partie de la Hongrie et particulièrement le comté de Temeswar. Les recrues continuelles, demandées depuis lors à ce

royaume, laissaient un vide dans la population; on était contraint d'enlever les hommes nécessaires aux travaux des champs. Ces nouvelles levées ne pouvaient guère répondre aux grandes espérances de François II; on réunit à l'armée d'Italie plusieurs divisions avec lesquelles l'archiduc avait combattu l'année précédente dans la Souabe et dans la Franconie. L'armistice des bords du Rhin les laissait dans l'inaction.

Cette disposition avait déterminé le directoire à faire marcher en Italie une partie des troupes cantonnées sur les frontières d'Allemagne: Bernadotte en obtint le commandement. Les Allemands furent, sans doute, surpris d'avoir à combattre, aux pieds des Alpes noriques, les mêmes guerriers avec lesquels ils s'étaient massacrés dans la Forêt-Noire et sur les rives de la Nab.

Depuis la bataille de Rivoli, les Français occupaient la rive gauche de l'Arisio jusqu'à son embouchure dans l'Adige, et la rive droite de la Piava. Les Autrichiens, arrivant en Italie par petites bandes, se formaient, comme avait fait le général Alvinzi, entre le Tagliamento et la Piava. Les Français occupaient Vicence, Padoue, Bassano, Feltri. Les généraux Murat et Kellermann commandaient les avant-postes.

L'archiduc Charles s'était avancé sur la rive gauche de la Piava; son centre était placé au bord de la petite rivière de Cordevole; sa droite

s'appuyait à l'Adige auprès de Saturn; sa gauche s'étendait du côté de Saletuolo.

La division Masséna s'était réunie à Feltri le 20 février. Les Autrichiens, à son approche, abandonnant les bords du Cordevole, se repliaient sur Bellune, au confluent de la Piava et de la Fisadenda. La division du général Serrurier, cantonnée à Azota, passa la Piava en face du village de Vidora. Le général Guieux, avec l'aile droite de l'armée, se portait aussi à la gauche de la même rivière vers Sacila, sur la route de Vicence à Palma la Nuova; les Autrichiens rétrogradaient à mesure que l'armée marchait sur eux; ils passèrent à la gauche du Tagliamento, et se préparèrent à disputer aux Français le passage de ce fleuve.

Toute l'armée française arrivait au bord du Tagliamento le 16 mars. La division Masséna formait un corps séparé; elle poursuivait une partie de l'armée autrichienne du côté de Cadore, sur les montagnes qui séparent les états de Venise du Tyrol. Un autre corps séparé, commandé par Joubert, ayant sous ses ordres les généraux Delmas et Baraguey-d'Hilliers, formant la gauche de l'armée française, était chargé de pénétrer dans la Carinthie par le Tyrol, en remontant l'Adige jusqu'à son confluent avec l'Eizach auprès de Bassano, suivant ensuite cette rivière jusqu'à Brixen, et celle de Rient de Brixen vers les sources de la Drave.

La plus grande partie de l'armée autrichienne, retranchée derrière le Tagliamento, tirait ses subsistances du Tyrol autrichien, par Gradisca, par Goritz et les pays vénitiens, entre le Tagliamento et les Alpes, formant un demi-cercle sur ses derrières. Les glaces des Alpes avaient considérablement baissé les eaux du Tagliamento; on pouvait le traverser à gué en plusieurs endroits. Le général français, profitant de cette circonstance, ordonne au général Guieux de se porter sur la gauche pour passer la rivière à la droite des retranchemens ennemis. Le général Bernadotte, avec la division venue du Rhin, exécutait la même opération sur la gauche de l'armée ennemie. L'une et l'autre de ces divisions se rangent en bataille; la canonnade s'engage avec activité: toute l'armée française passa bientôt la rivière. Ce mouvement rendait inutiles les retranchemens formés par les Autrichiens; ils pliaient de toute part. Mais, lorsque le général Guieux eut enlevé le quartier de Cainin, où se trouvait le quartier-général de l'archiduc Charles, la déroute de l'armée autrichienne fut complète. Profitant des ombres de la nuit, elle fit sa retraite dans les gorges des montagnes, abandonnant aux Français une partie de son artillerie et de ses bagages, les villes de Palma la Nuova, de Civita di Friuli, d'Udine, de Gemona et tout le territoire venitien jusqu'aux confins de la Haute-Carinthie et de la Haute-Carniole.

X. Entraîné par la fuite de l'armée, l'archiduc Charles parvint à rallier ses troupes au milieu des anfractuosités des Alpes, dans les longues vallées parcourues par la Drave et le Muer. Il semblait inattaquable; les neiges et les glaces couvraient toutes les montagnes dont il était environné. Dans cette position, il protégeait la retraite de son artillerie et de ses gros bagages, et pouvait donner quelques secours à la division autrichienne chargée de défendre les gorges du Tyrol contre les attaques du général Joubert; mais il abandonnait les états vénitiens, occupés jusqu'alors par les troupes autrichiennes; il abandonnait aussi l'Istrie autrichienne et le Frioul autrichien jusqu'aux sources de l'Ydria.

Toutes les colonnes françaises des bords de l'Adige à ceux de la mer marchaient en avant, malgré la rigueur de la saison. Les généraux Joubert, Delmas et Baraguey-d'Hilliers avaient attaqué, le 20 mars, l'avant-garde autrichienne sur le plateau de Lavis, auprès de l'Arisio; et, après un combat opiniâtre, ils s'étaient emparés du pont de Neumarck, pour couper aux ennemis la retraite sur Bolsano. Un second combat s'engagea auprès de cette ville sur les bords de l'Adige. Les Autrichiens se défendaient avec la dernière obstination; cependant leurs efforts furent inutiles. Le général Dumas, à la tête de la cavalerie française, s'étant précipité sur le village de Trames, rompit entièrement la colonne ennemie; elle se

dispersa. Les Français, s'étant présentés devant Bolsano, en trouvèrent les portes ouvertes. Le général Laudohn commandait les Autrichiens. Passant l'Adige entre Andriani et Siébeneich, il se portait avec rapidité à Clausen, par la rive droite de l'Eizack. Joubert, ne voulant pas lui laisser le temps de se fortifier dans ce poste, ayant mis Bolsano à l'abri d'un coup de main, continua de poursuivre les ennemis, en traversant des pays regardés dans tous les temps par la maison d'Autriche, comme les plus fermes boulevards de son empire. Laudohn, profitant des fortifications semées par la nature dans les montagnes, attendait les Français entre l'Eizack et des rochers inaccessibles : il y fut attaqué le 25 mars avec impétuosité. Les efforts faits par les Autrichiens et la bonté de leur position rendirent long-temps la victoire incertaine ; quelques colonnes françaises, écrasées par le feu, avaient été forcées de reculer. L'infanterie légère parvint, en tournant les Autrichiens par leur gauche, sur des rochers qui dominaient les ennemis ; dans cette position, elle faisait rouler sur eux des roches entières. Deux régimens, à la faveur de ce nouveau genre d'attaque, s'avançaient en colonnes serrées ; tous les obstacles furent surmontés. Le centre des Autrichiens étant rompu, ils firent précipitamment leur retraite.

Joubert arriva dans Brixen à la suite des ennemis ; il trouva dans cette ville des magasins de

toute espèce, formés par l'archiduc, pour son expédition d'Italie. Laudohn, dans la crainte de se trouver entre l'armée qui le poursuivait sans relâche et celle de Masséna, dont l'avant-garde entrait dans les gorges du Tyrol par les montagnes de Gémona, s'était déterminé à remonter l'Eizack, de traverser le mont Saint-Michel, et de se retirer du côté d'Inspruck. Le centre de l'armée autrichienne, étendu du Tagliamento aux hauteurs de Cadore, s'était retiré sur les bords de la petite rivière de Salla, en apprenant l'issue de la bataille de Cainin. Masséna, ayant passé successivement la Filadanda, la Livenza et le Tagliamento, suivait les ennemis à Forno-d'Isoto, à Asopo, à Quardaguano, à Saint-Daniel, à Gemona; il s'empara du fort de la Chiusa sur les bords de la Fella. Son avant-garde joignit les ennemis au pont de Cara-Sola; ce pont fut enlevé à la baïonnette. On poursuivit les Autrichiens jusqu'aux deux Pondeba, petites villes sur la Fella, dont l'une, sous le nom de Pondeba-Veneta, faisait partie des états vénitiens, et l'autre, sous celui de Pondeba-Impériale, appartenait à la maison d'Autriche.

De Pondeba, pour descendre sur les bords de la Drave, les chemins, sur les sommités des montagnes, sont presque impraticables; on passe vers les sources de la Save, auprès d'un lac dont il sort une petite rivière qui baigne les murs de Tarvis, petite ville connue par ses fourneaux pour

les mines de fer. C'est la plus élevée de l'Europe après Briançon. Masséna y arriva le 24 mars.

L'aile droite de l'armée française ayant franchi, sans obstacles, le Corno, le Natisonne, et s'étant emparée des villes d'Udine, de Civita di Friuli et de Palma la Nuova, pénétrait dans les états autrichiens par les rives du Lizonto. Ce fleuve descend des Alpes noriques, et se jette dans le golfe de Trieste, auprès des ruines d'Aquilée. Le Frioul autrichien, réduit à ses propres forces depuis la retraite de l'archiduc Charles, n'avait d'autre défense que la citadelle de Gradisca, bâtie sur la rive droite du Lizonto. Cette place, fortifiée avec beaucoup de soin, pouvait retenir long-temps l'armée dans la mauvaise saison où l'on se trouvait. L'armée surmonta cet obstacle, en brusquant les attaques sans employer la méthode ordinaire des sièges.

Bernadotte, chargé de cette expédition périlleuse, se présente à la tête des grenadiers ; tous les ouvrages avancés de la place sont enlevés en plein jour à la baïonnette ; les Français menacent d'en forcer les portes à coups de canon. Le général Serrurier s'était porté sur des hauteurs qui dominaient la ville. Gradisca capitula au moment où les Français se disposaient à tenter un assaut général.

La prise de cette place soumettait aux Français toutes les possessions autrichiennes dans ces contrées, entre les Alpes et la mer. La ville de Goritz

ne fit aucune résistance; celle de Trieste attendit à peine, pour se rendre, l'arrivée d'une colonne française dirigée vers ses murs. Les Français se trouvaient en possession du seul port appartenant alors à François II, sur l'Adriatique. Ils franchissaient les Alpes noriques au milieu des neiges, dans un temps où Bonaparte réglait le gouvernement de ses nouvelles conquêtes par une proclamation publiée au quartier-général de Goritz. Les provinces de Gradisca et de Goritz devaient être provisoirement administrées par un corps de magistrats, composé de quinze individus, sous la dénomination de gouvernement central. Ce corps réunissait les autorités politique, judiciaire et administrative; il était statué que le culte de la religion catholique continuerait d'être exercé sans aucun changement.

XI. Deux divisions françaises, commandées par Bernadotte et Guieux, s'enfonçaient dans les montagnes de la Carniole. Elles rencontrèrent, en remontant le Lizonto, une division ennemie dans les gorges de Buffero; elle se retira dans les sommités des Alpes.

Pour la dégager, l'archiduc Charles, dont le quartier-général était à Clagenfurt, capitale du duché de Carinthie, avait envoyé vers Tarvis une division nombreuse; elle attaqua Masséna, le 25 mars, sur un plateau où l'on découvre l'Allemagne et la Dalmatie. Les armées se rangèrent en ba-

taille sur un terrain couvert de trois pieds de neige. Les Autrichiens ayant été enfoncés, la cavalerie française les poursuivit sur la glace, opération également périlleuse pour les vainqueurs et pour les vaincus.

Guieux suivait de montagnes en montagnes la colonne autrichienne qu'il avait battue à Buffero. Cette colonne autrichienne escortait la grosse artillerie et les principaux bagages de l'archiduc. Sa marche ne pouvait être rapide; l'élite de l'armée autrichienne formait son arrière-garde; elle profitait de tous les passages dangereux pour arrêter les Français. Le combat principal eut lieu dans un poste fortifié par la nature, appelé la Chinse. Les Autrichiens s'y défendirent un jour entier; entourés enfin de toute part, le poste fut forcé, tous ses défenseurs furent faits prisonniers de guerre. Cet évènement découvrait le centre de la colonne fugitive; voulant précipiter sa marche, elle tomba dans la division Masséna. Bernadotte, prenant par sa droite et suivant le cours de la Save, s'était rendu maître de Laybach et du reste de la Carniole.

Toute l'armée française, après des fatigues incroyables, arrivait le 28 mars sur les bords de la Drave, auprès de Villack. L'Istrie autrichienne, le Frioul autrichien, la Haute-Carniole, une partie du Tyrol et de la Carinthie obéissaient aux armées françaises. Les obstacles n'étaient plus aussi compliqués; une grande route conduisait les Français à de nouvelles conquêtes.

On se mit en mouvement le 29. Masséna, ayant passé la Drave, marchait sur Clagenfurt. Un corps de cavalerie, remontant cette rivière, s'avançait vers Lientz, afin d'opérer sa jonction avec la division Joubert; elle venait dans la Carinthie par les gorges du Tyrol.

Joubert avait battu Laudohn auprès de Brixen; il le poursuivit dans les gorges d'Inspruck. Cette chasse l'écartant de la marche qui lui était tracée, il était revenu sur les bords de la Rientz, remontant cette rivière jusqu'au col de Tolbach. La division traversa cette montagne couverte de neige, et parvint au bord de la Drave, vers sa source, auprès du village d'Iniching. De ce village à la ville de Lientz, bâtie au confluent de la Drave et de l'Isola, il existe une route tracée dans des vallons étroits au bord de la Drave; il faut passer vingt fois cette rivière en quinze lieues. Cette marche eût été entièrement difficile, si les Autrichiens, au lieu de se retirer vers les bords de l'Inn, avaient occupé les sommités des montagnes entre Nietendorf et Sillau. Les Français, parvenus à Lientz, continuaient leur route le long de la Drave sans éprouver d'obstacles; l'armée se réunit à Clagenfurt le 30 mars.

L'archiduc Charles avait perdu la moitié de son armée dans une campagne d'un mois. Les Français menaçaient le cœur des états autrichiens. L'armée française se formait aux environs de Clagenfurt, où Bonaparte avait établi son quartier-général. Il

y régla l'administration provisoire du pays, et envoya à l'archiduc Charles la lettre suivante :

« Les braves soldats font la guerre et désirent la paix ; n'avons-nous pas tué assez de monde et fait assez de maux à la triste humanité ? Elle réclame un terme aux massacres. L'Europe avait pris les armes contre la république française, elle les a posées ; votre nation reste seule ; le sang va couler plus que jamais ; cette campagne s'annonce par des présages sinistres. Quelle qu'en soit l'issue, nous tuerons de part et d'autre des milliers d'hommes ; il faudra bien finir par s'entendre, puisque tout a un terme, même les passions haîneuses. Le directoire avait fait connaître à S. M. l'empereur le désir de mettre fin à la guerre ; l'intention de la cour de Londres s'est opposée aux effets de cette mesure. N'y a-t-il donc aucun moyen de nous rapprocher ? Faut-il que, pour l'intérêt ou les passions d'un peuple étranger aux maux de la guerre, nous continuions à nous entre-égorger ? Vous qui, par votre naissance, approchez de si près du trône, et qui êtes au-dessus de toutes les petites passions dont souvent les ministres sont tourmentés, êtes-vous décidé à mériter le titre de bienfaiteur de l'humanité et de sauveur de l'Allemagne ? Ne croyez pas que j'entende qu'il ne vous soit pas possible de la sauver par la force des armes ; mais dans la supposition la plus favorable pour vous, l'Allemagne ne sera pas moins ravagée. Quant à moi, si l'ouverture que j'ai l'hon-

neur de vous faire, peut sauver la vie à un seul homme, je m'enorgueillirai davantage de la couronne civique méritée par cette action, que de la triste gloire qui peut me revenir des succès militaires. »

L'archiduc répondit en ces termes : « Assurément, tout en faisant la guerre et en écoutant la voix de l'honneur et du devoir, je désire, ainsi que vous, la paix pour le bonheur de l'humanité. Comme, néanmoins dans le poste qui m'est confié, il ne m'appartient pas de scruter ni de terminer la querelle des nations belligérantes, et que je ne suis muni, de la part de S. M. l'Empereur, d'aucun plein pouvoir pour traiter de la paix, vous trouverez naturel que je n'entre dans aucune négociation, et que j'attende des ordres supérieurs sur un objet d'une aussi haute importance, et qui n'est pas de mon ressort. »

Par la tournure de cette lettre, le général français regardait comme inévitable une nouvelle campagne. L'armée se mit en marche le 1.er avril : la division Masséna formait l'avant-garde ; elle prit sa route vers le nord, en côtoyant la petite rivière de Gurg. Les Autrichiens occupaient les gorges les plus élevées des Alpes noriques, entre Neumarck et Judembourg ; leur avant-garde s'était retranchée dans une excellente position, aux environs de Freissack. Masséna parvint à l'enfoncer à la baïonnette ; les Français poursuivaient ce corps autrichien avec le dernier acharnement.

L'archiduc, pour le soutenir, fut obligé de faire marcher huit bataillons de grenadiers; ce corps formait la principale force de son armée.

Ce renfort retarda de peu de jours la défaite de la division qu'il venait protéger. L'infanterie légère des Français, ayant gravi sur les pointes des rochers, à la gauche et à la droite des Autrichiens, les pressait par leurs flancs, et favorisait l'attaque principale formée sur le front des retranchemens, sur la route de Clagenfurt à Judembourg. Les Autrichiens défendirent leur position jusqu'à la nuit; ils profitèrent des ténèbres pour s'éloigner. Les Français entrèrent dans Neumarck, le 5; descendant ensuite sur les bords du Muer, ils occupèrent la ville de Judembourg et les postes des environs.

La division autrichienne du comte Laudohn s'était retirée du côté d'Inspruck, marchant à grandes journées sur la rive droite de l'Inn, vers Rattemberg, et ensuite sur la rive droite de la rivière de Salsack; elle venait de passer l'Ens entre les villages de Radiltalts et de Schiaming. Cette division descendait vers le Muer, pour se réunir au reste de l'armée de l'archiduc. Son avant-garde, commandée par le général Spork, s'approchait de Muckrau. La promptitude avec laquelle les Français occupèrent, au bord du Muer, le poste important de Scheiling, rendait cette jonction impraticable; elle ne pouvait plus avoir lieu sans franchir les chaînes de montagnes qui couvrent Vienne, du côté de Morienzell.

XII. Les Français, maîtres des bords du Muer, de Muekrau, à Leoben, se trouvaient à trente lieues de Vienne. Les montagnes qui avoisinent la capitale de l'Autriche offraient seules à l'archiduc quelques points de défense. Bonaparte, sur le point d'arriver auprès de Vienne, où des succès très-probables pouvaient renverser le trône de la maison d'Autriche, n'était pas sans inquiétudes. La marche rapide de ses troupes, au travers des gorges et des précipices, où ne se trouvait aucune route tracée, l'avait forcé de laisser en arrière une partie de ses munitions de toute espèce; elle pouvait devenir la proie des habitans des provinces conquises, où il ne lui avait pas été possible de laisser des garnisons suffisantes. Ces habitans, séduits par les gouvernemens de Vienne et de Venise, menaçaient de s'emparer des défilés dont les Français venaient de sortir. L'effet de ce mouvement était de rendre les subsistances de l'armée française très-difficiles, et son retour en Italie impossible. D'ailleurs, l'armée, constamment victorieuse, avait beaucoup souffert dans sa marche, non-seulement par le feu des ennemis, mais par la difficulté des chemins et par quelques garnisons laissées dans les villes; elle montrait le même courage, la même énergie; sa force diminuait chaque jour. Les Autrichiens se renforçaient au contraire en se concentrant dans le cœur de leur patrie. Le sénat de Venise, regardant comme infaillible la destruction de l'armée française dans les gorges,

depuis Leoben jusqu'aux confins septentrionaux de la Haute-Styrie, favorisait secrètement toute entreprise tendant à fermer à Bonaparte les portes de l'Italie. Des corps nombreux de paysans s'organisaient. Une main invisible leur fournissait des armes. Deux nouvelles armées autrichiennes devaient se joindre à ces paysans, l'une, en descendant l'Adige, l'autre, en côtoyant l'Adriatique. Ces forces devaient attaquer les faibles détachemens français laissés dans Vérone et dans quelques autres villes vénitiennes. Bonaparte, instruit de ses particularités, sollicitait le directoire d'envoyer des troupes dans la Lombardie; et, en les attendant, les deux républiques cispadane et transpadane envoyaient leurs forces sur le Bas-Adige.

La haute chaîne des Alpes, après avoir séparé la France de l'Italie, se partage en deux principales branches dans les environs du mont Saint-Gothard; l'une, d'où découlent toutes les rivières affluentes à la gauche du Pô, se dirige vers le sud, sous le nom d'Alpes rhétiques, d'Alpes juliennes et d'Alpes noriques; elle se termine, à la pointe de l'Istrie, dans les environs de Fiume. Ses bras, s'étendant au midi, de Crema à Vicence, servent de conducteurs au Lambro, à l'Adda, à l'Oglio, à la Chiusa, au Mincio, auquel on donna le nom de Sarea, au-dessus du lac de Garda, à l'Adige, à l'Artica, à la Brenta, à la Piava, à la Meduna, au Tagliamento, à la Roia, au Lisonto et à plu-

sieurs autres rivières peu considérables. Les ramifications de ces montagnes ont beaucoup plus d'étendue dans le nord; elles remplissent la partie du Tyrol appelée Tyrol allemand, l'évêché de Brixen, la Carinthie, la Carniole, une partie de la Styrie, de la Croatie et de l'Esclavonie. Le Muer, la Drave, la Save et les rivières affluentes dans ces fleuves, coulent dans les principaux vallons formés dans les sinuosités de ces montagnes.

La seconde chaîne se rapproche du Danube, s'élevant entre l'Ens, au nord, et le Muer, au sud; elle se termine, dans la Hongrie, auprès de Bude. Les rivières qui en sortent, au midi, sont peu remarquables; elles se rendent toutes dans le Muer ou dans la Drave. Les ramifications de ces montagnes sont très-étendues au nord; elles remplissent la Souabe, la Bavière, le Haut et le Bas-Wienervald; touchent au Danube, depuis l'embouchure de l'Ens jusqu'à celle du Trazen, et enveloppent pour ainsi dire la ville de Vienne. Toutes les rivières affluentes dans le Danube, au sud, depuis sa source jusqu'à Javarin, en Hongrie, descendent de ces montagnes; les principales sont l'Iller, le Leck, l'Inn, le Traun, l'Ens, la Legtha et le Raab.

Les Français avaient franchi en vainqueurs la chaîne méridionale des Alpes; il leur restait la chaîne septentrionale à passer. Cette expédition présentait de grandes difficultés. Le Muer, sur lequel les Français étaient cantonnés, coule, de

l'ouest à l'est, depuis sa source jusqu'à la petite ville de Bruck, à quelques lieues au-dessus de Léoben; arrêté dans cet endroit par les montagnes de la Haute-Styrie, il change de direction, et se porte, au sud, dans la vallée de Glals. Il n'existait aucune route pour descendre, avec des voitures, vers le nord, soit à Lilliensfeld, au bord du Trazen, ou à Neustadt, au bord de la Legtha. On ne pouvait corriger ce défaut, sans des travaux immenses. L'armée française pouvait remonter le Muer par les défilés de Rotenmann, et descendre sur les rives de l'Ens; alors, la route devenait moins difficile sur les deux bords de cette rivière; mais elle était très-longue. Bonaparte eût été forcé de laisser sur ses derrières un corps nombreux de troupes, pour conserver sa communication avec l'Italie. Il est probable que, sur cette spéculation, le sénat de Venise avait combiné le succès des insurrections fomentées dans l'Italie vénitienne.

Moreau et Hoche avaient reçu ordre de passer le Rhin et de se porter rapidement sur les bords du Danube. La crue excessive de ce fleuve, causée par la fonte des neiges, dans les montagnes helvétiques, au mois d'avril, pouvait retarder cette expédition, et peut-être la rendre impossible, en présence des Autrichiens, intéressés à multiplier leurs efforts pour y mettre obstacle; d'ailleurs, le trajet des bords du Rhin, aux extrémités orientales de la Bavière, était très-long, avec l'appareil dont une grande armée doit être accompagnée. Bona-

parte, avant de recevoir quelque secours de Hoche et de Moreau, pouvait être affamé dans des montagnes stériles.

François II faisait des propositions de paix, L'effroi régnait dans Vienne; les habitans de cette capitale se hâtaient de se soustraire aux horreurs d'un siège regardé comme prochain. Des corps nombreux se ralliaient autour du monarque. Ce dévouement ne rassurait pas le conseil de Vienne.

J'ai rapporté la réponse de l'archiduc Charles au général Français. Quelques jours après, il lui fit demander, par un de ses aides-de-camp, une suspension d'armes. C'était une ruse de guerre. L'armée française, marchant jour et nuit avec une extrême précipitation, voulait, par une subite arrivée au bord du Muer, empêcher la jonction du corps de Laudohn à la principale armée. L'archiduc demandait cet armistice, dans la vue d'exécuter cette jonction. J'ai rapporté précédemment comment l'arrivée d'une divison française à Scheilling l'avait rendue impossible.

Alors des négociations s'ouvrirent. Le lieutenant-général comte de Bellegarde et le général-major Morvel, envoyés par l'empereur auprès du général français, avec des pleins pouvoirs, lui remirent la note suivante, après les premières conférences : « Sa majesté l'empereur et roi, désirant de concourir au repos de l'Europe, et de terminer une guerre également désolante pour les Allemands et les Français, en conséquence de l'ouverture que

vous avez faite à l'archiduc Charles, par votre lettre datée de Clagenfurt, nous a envoyé vers vous pour nous entendre sur un objet d'une aussi haute importance. Son altesse royale desire une suspension d'armes de dix jours, afin d'arriver avec plus de célérité au but désiré, et que tout concoure à rétablir la paix entre deux grandes nations. »

Bonaparte répondit sur-le-champ : « Dans la position militaire des deux armées, une suspension d'armes est désavantageuse aux Français ; mais si elle doit être un acheminement à la paix, je me rends sans peine à ces désirs. Vous désirez une suspension d'armes. Voici les conditions auxquelles je puis l'accorder :

« Le général Bonaparte, commandant en chef l'armée française d'Italie, et S. A. R. l'archiduc Charles, commandant en chef l'armée impériale, voulant favoriser les négociations de paix qui vont s'ouvrir, conviennent :

« I. Il y aura suspension d'armes entre les armées françaises et impériales, à dater de ce soir 18 germinal (7 avril), jusqu'au 24 germinal (16 avril) au soir.

« II. L'armée française gardera la ligne suivante ; les avant-postes de l'aile droite de cette armée resteront dans la position qu'ils occupent aujourd'hui entre Fiume et Trieste. La ligne se prolongera en occupant Silley, Windich, Marburck, le Ceau, la rive droite du Muer, Gratz, Bruch, Leoben, Mantern, la route de Mantern, jusqu'à

Rotenmann, Irding, la vallée d'Ens jusqu'à Rastadt, Saint-Michaël-sur-Muer, et la vallée de la droite jusqu'à Lientz.

« III. La suspension d'armes aura lieu pour le Tyrol. Les généraux des troupes françaises et impériales dans cette province régleront ensemble leurs postes respectifs. Les hostilités ne recommenceront dans le Tyrol que vingt-quatre heures après que les généraux en chef en seront convenus, et dans tous les cas vingt-quatre heures après que les généraux des troupes françaises et impériales en seront prévenues réciproquement. »

Ces conditions ayant été acceptées, la division du général Serrurier occupa la ville de Glatz et les frontières de Hongrie, entre cette ville et Fiume.

XIII. Dans le temps où les plénipotentiaires discutaient les articles préliminaires de paix, l'armée de Sambre-et-Meuse avait passé le Rhin en présence des Autrichiens, et s'avançait dans l'Allemagne. Jamais la convention faite par les généraux, pour procurer aux troupes de paisibles cantonnemens durant l'hiver, n'avait été fidèlement exécutée. Violée indirectement, envoyant dans les Alpes des divisions entières dont l'armistice assurait le repos sur les bords du Rhin, on n'en attendait aucun avantage sur les bords de ce fleuve.

Dès les premiers jours de mars, les Autrichiens et les Français se rassemblaient sur la droite de l'armée de Sambre-et-Meuse, aux ordres du gé-

néral Grenier, s'étendant depuis l'embouchure de la Moselle, le long du Rhin jusqu'à Bingen, et le long de la Nahe jusqu'à Kreutznack. Le centre, commandé par le général Lefèvre, bordait le Rhin de Coblentz à Cologne, occupait les îles du Rhin et le pont de Neuwied. La gauche, conduite par Championnet, était cantonnée dans le pays de Berg, à la droite du Rhin, depuis la ligne de neutralité jusqu'à l'embouchure de la Wupper, à deux lieues de Cologne. Le général Hoche, commandant en chef, ayant reçu un courier du directoire, expédia un parlementaire au quartier-général des Autrichiens, commandé par le général Werneck, pour dénoncer la cessation de l'armistice. Les détachemens envoyés dans le Tyrol avaient extrêmement affaibli les armes autrichiennes du Haut et Bas-Rhin. Craignant le sort d'une bataille, Werneck se retirait à la gauche de la Lahn, dans de formidables retranchemens, et renvoyant sur les derrières, vers Francfort et Wurtzbourg, ses gros bágages et sa grosse artillerie, et les autres objets capables de retarder sa marche s'il était contraint de se retirer vers le centre de la domination autrichienne. Les dispositions de Werneck répandaient la consternation parmi les habitans de la rive droite du Rhin, et donnaient aux Français la facilité de passer ce fleuve à Mulheim et à Neuwied.

On connaissait à Paris l'absolue nécessité d'envoyer de prompts secours à Bonaparte. Deux ar-

mées, une, levée en Souabe par le comte de Laudohn, et l'autre en Hongrie, levée par Alvinzi, s'avançaient pour prendre de revers l'armée d'Italie, l'une par les bords de l'Adige, l'autre par la Croatie. Ces circonstances obligeaient Hoche et Moreau de marcher en avant avec toute la vélocité possible. Hoche passa le Rhin sans obstacles. Les Autrichiens demandaient une prolongation d'armistice, sous prétexte que la paix allait être signée. Les généraux français y consentaient, à la condition que les Allemands mettraient en dépôt entre les mains des Français la forteresse d'Ehrenbreistein. Les conférences furent abandonnées. Les armées étaient en présence; l'attaque commença par une vive canonnade. Hoche enleva en personne une redoute placée au centre de l'armée autrichienne. Werneck passa la Lahn pendant la nuit. Hoche, franchissant la même rivière au-dessous de Wetzlar, vint camper au bord de la Nidda, et menaçait Francfort.

Moreau éprouvait plus de difficultés; ayant enfin passé le fleuve, son armée se rangea en bataille entre les villages de Diershein et de Honan; le centre de l'armée était commandé par le général Vandame; le général Dufour conduisait la droite, et le général Lecourbe la gauche. Le premier avait ordre de se diriger sur les villages de Lientz, d'en chasser les Autrichiens; le second devait s'emparer du fort de Kell et se porter sur les rives de la Kintzig;

le troisième était chargé de combattre l'aile gauche de l'armée impériale; les Autrichiens firent peu de résistance. Les Français entrèrent dans Offembourg, dans le fort de Kell; ils pénétrèrent ensuite dans le Brisgaw; la gauche s'emparait de Lichtenau; le centre se portait dans la vallée de la Kintzig; la droite s'approchait de Fribourg. Le feld-maréchal comte de Latour se retirait vers le Danube. Moreau fut alors instruit, par un courier expédié par Bonaparte, que les préliminaires de paix venaient d'être signés dans Léoben.

Cette heureuse nouvelle était parvenue au quartier-général de Hoche, au moment où son armée brisait les portes de Francfort. La rapidité avec laquelle, aux cris de guerre, succédèrent les chants de la paix, annonçait la disposition morale des deux armées. Les officiers et les soldats se précipitaient dans les bras les uns des autres. Les conditions de l'armistice furent réglées sur-le-champ. Les Français conservaient les places conquises par eux à la droite du Rhin. Les mêmes arrangemens pacifiques avaient lieu auprès de Francfort; le Mein et la Nidda furent les lignes de séparation entre les Autrichiens et les Français. Les Français se retirèrent à un assez grand éloignement de Mayence et d'Ehreinbreistein, pour laisser à ces deux places les moyens de pourvoir à leurs approvisionnemens. La navigation du Rhin, de la Moselle et du Mein fut déclarée libre; le quartier-général de Werneck était à Offembach;

celui du général Kray à Bergen; le général Lefèvre, commandant de l'avant-garde française, campait à Hoch, près de Francfort; la plupart des régimens de cette armée rétrogradèrent vers Dusseldorf, passèrent à la gauche du Rhin dans les départemens de la Belgique.

XIV. Masséna était chargé d'apporter au directoire les préliminaires signés à Léoben; les bases en étaient la renonciation à la Belgique par François II; la reconnaissance des nouvelles limites de la France et l'indépendance des deux républiques cispadane et transpadane : elles ne devaient former qu'un seul gouvernement sous le nom de république italienne.

L'espoir d'une paix prochaine électrisait toutes les âmes; l'enthousiasme avec lequel les préliminaires avaient été reçus par les armées d'Allemagne, et les besoins respectifs des Français et des Allemands annonçaient la félicité avec laquelle on se flattait que ces préliminaires seraient bientôt convertis en un traité de paix solide et durable.

Il est un peuple en Europe, plus flatté de dominer par l'étendue de son commerce et par l'immensité de ses richesses, que de posséder sur le continent quelques provinces dont la souveraineté lui serait fréquemment contestée. Ce peuple, se renfermant dans son île et affectant un désintéressement dû à sa position topographique, ne manque jamais, entrant dans toutes les

guerres élevées en Europe, de protester qu'il ne veut point faire de conquêtes, et que, s'il prend les armes, c'est uniquement pour maintenir l'équilibre de l'Europe. La plupart des hommes étant entraînés par l'arrangement des phrases presqu'autant que par la force des choses, ces grands mots font leur effet. On s'allie avec une puissance dont les intentions se montrent si pures ; cependant elle marche vers son but, et ordinairement on se sacrifie pour elle.

Ses armateurs détruisent le commerce non-seulement des nations belligérantes, mais des neutres. La prétendue générosité de cette nation consiste à gêner les échanges de tous les peuples et à s'enrichir par le monopole. On arrêterait dans leur source la plus grande partie des guerres maritimes, si toute l'Europe était d'accord, par un engagement solennel, de conserver dans les guerres de mer les principes adoptés dans les guerres de terre; les hommes armés attaquent les seuls hommes armés, et laissent en paix les colons dans leurs champs ou dans leurs ateliers. Si l'on parvient à faire la conquête d'une province, si les vainqueurs s'emparent des biens appartenant au gouvernement vaincu, ils respectent ceux des particuliers.

Ainsi les escadres devraient attaquer les escadres, les vaisseaux armés attaquer les vaisseaux armés, sans attenter à la propriété du paisible navigateur, n'ayant ni moyen ni volonté d'attaquer personne. Le plus fort, dira-t-on, enfreindra tou-

jours cette loi bienfaisante. On ne l'enfreint pas durant les guerres de terre, on la respecterait également durant les guerres de mer, si le transgresseur était regardé comme l'ennemi de tous les peuples de l'Europe; mais dès-lors les guerres maritimes ne servant plus d'aliment à la cupidité des marins anglais, on ne verrait plus le gouvernement britannique se mêler de toutes les guerres élevées en Europe.

Il serait injuste d'attribuer plus de désintéressement à un gouvernement qu'à un autre. Rome et Carthage, Athènes et Sparte, Pompée et César tendaient à l'augmentation de leur puissance avec une ardeur égale. La différence était seulement dans la manière d'aller au but. Rome en guerre contre Carthage prétendait avoir le projet de délivrer les peuples opprimés par la république africaine. Pompée se couvrait, en combattant César, du prétexte spécieux de protéger la liberté publique. Au fond, on voulait dominer et avoir beaucoup d'argent; c'est le but des grands comme des petits, des gouvernemens comme des particuliers. L'envie et l'ambition sont deux monstres vieux comme le monde; ils habitent les palais et les cabanes.

La Grande-Bretagne, à la fin du siècle dernier, entra dans la guerre de la succession d'Espagne; elle se déclarait exempte de tout désir d'agrandissement; cependant, par la paix, elle se fit céder, en Amérique, la baie d'Hudson, l'île de

Terre-Neuve, l'Acadie, dont elle étendit les limites à volonté; en Europe, Minorque et Gibraltar. Elle enleva la principale partie du commerce espagnol par le traité de l'Assiento.

Le gouvernement d'Angleterre, conduit par le désir de se venger de Louis XVI, regardé par lui comme l'auteur de l'indépendance d'Amérique, fomenta les troubles élevés en France durant la cession de l'assemblée constituante, sans en prévoir les suites. Mais, lorsque la convention eut versé le sang du descendant de soixante rois, le cabinet de Saint-James aperçut un moyen de transformer en spéculation financière des dispositions diplomatiques, n'ayant auparavant qu'un but vague de vengeance.

Malgré l'étendue de ses ressources et de son négoce, la Grande-Bretagne était accablée par une dette nationale à-peu-près égale à celle de la France en 1787. Son système, suivi depuis quarante ans, était d'augmenter perpétuellement la masse de son numéraire par les reviremens du commerce et des richesses de l'Inde, de diminuer ainsi peu à peu la valeur de l'argent, et par conséquent le poids de sa dette. L'immense, l'incalculable commotion opérée en France par le nouvel ordre de choses offrait une occasion d'approcher de ce but, d'une manière plus prompte. Il s'agissait de s'emparer de tout le commerce de l'Europe. Alors, d'un côté, les énormes profits des commerçans devaient augmenter le revenu public établi prin-

cipalement en Angleterre sur des impôts indirects; de l'autre, le numéraire s'avilissait par une surabondance dans la circulation. Celui qui devait 100 fr. en doit à peine 50. Si le numéraire devient si commun que l'écu de 5 fr. ne vaille plus que 50 s., ou, ce qui revient au même, quand on paie 10 fr. les objets obtenus auparavant pour la moitié de cette somme.

Dans cette vue se conduisit la cour de Londres. Avant les premiers jours de 1793, elle entrait, d'une manière indirecte, dans les démêlés de la France avec les nations voisines; elle y joua, depuis lors, le principal rôle; elle offrit des subsides aux cours de Vienne, de Berlin, de Turin, de Naples; les ministres britanniques prévoyaient que les incalculables dépenses faites par la France pour soutenir la guerre contre les principales puissances de l'Europe, atténueraient ses opérations maritimes d'autant plus qu'une partie des matières premières nécessaires pour la construction et le gréement des vaisseaux est rare en France; ils en concluaient qu'ils s'empareraient des colonies françaises.

L'effet de ces conquêtes devait être d'abord d'augmenter le commerce britannique; elles devaient ensuite offrir des compensations pour faire restituer au roi de Sardaigne et à l'empereur les provinces envahies par les Français, si les évènemens de la guerre ne tournaient pas en faveur de la coalition.

Pour remplir ce double système, l'Angleterre eût probablement cherché quelque prétexte de déclarer la guerre à la Hollande comme elle avait fait durant la guerre d'Amérique, si les Français ne lui eussent évité cet embarras. Maîtres de la Hollande, il était de l'intérêt des Français, et peut-être même des Bataves, de traiter cette région en pays de conquête; on se conduisit d'une manière différente; il en résulta que le fruit de la conquête fut pour les Anglais. Les colonies bataves furent livrées à la Grande-Bretagne.

Le roi de Sardaigne sépara ses intérêts de ceux de la coalition au moment où les Français paraissaient sous les murs de sa capitale; toutes les îles conquises par les Anglais, dans les quatre parties du Monde, ne pouvaient retarder sa ruine. Le traité de paix ayant remis dans les mains des Français ses principales forteresses, il lui devenait impossible de violer sa foi, malgré les promesses ultérieures de la cour de Londres.

On ne pouvait pas regarder la situation de la cour de Vienne comme aussi désespérée, quand elle signait les préliminaires de Leoben; cependant le passage du Rhin par les Français et les premiers succès obtenus par Moreau et par Hoche sur les généraux de Latour et Warneck donnaient un poids immense aux succès de Bonaparte. Une des deux armées de Moreau et de Hoche suffisait pour garder les communications; l'autre pouvait s'avancer rapidement sur les bords du Danube,

chassant devant elle des troupes épouvantées; elle aurait rendu la position de l'archiduc Charles extrêmement critique; mais, lorsqu'après la signature des préliminaires Bonaparte repassa les monts et rentra en Italie, les insinuations des Anglais obtinrent du crédit sur l'esprit de François II; les Français ne le tenaient plus en échec: de-là, les difficultés qu'éprouva la conclusion du traité de Campo-Formio.

XV. Lord Malmesbury, envoyé en France avec le caractère de ministre plénipotentiaire, développait le système des compensations. Le gouvernement français crut éteindre les avantages sur lesquels les Anglais se fondaient, en déclarant qu'il voulait faire une paix séparée avec chacun de ses ennemis, et en fermant les barrières de la France aux marchandises anglaises. Par la nature des choses, ces deux mesures ne pouvaient remplir le but desiré; la séparation diplomatique, établie entre les intérêts de l'empereur et ceux du roi d'Angleterre, rendait plus étroite l'union morale des deux monarques; il leur restait mille moyens de la manifester dans les négociations; à l'égard de la prohibition des marchandises anglaises en France, elles en obtenaient un plus grand prix. Les denrées coloniales étaient portées à Hambourg; elles venaient en France par les pays neutres; il en était de même de la quincaillerie anglaise et des draps anglais.

Les écrivains politiques connaissaient les causes qui s'opposaient à la conclusion de la paix ; ils n'osaient les développer. D'ailleurs, ces difficultés étaient compensées par d'autres considérations ; l'impératrice de Russie fournissait des subsides à la cour de Vienne ; la mort de cette princesse privait François II de cette ressource. Sans l'expédition des Français en Egypte, la cour de Russie n'aurait probablement pris aucune part active à la coalition contre la France.

François II n'avait plus de possessions à perdre en Italie, mais le grand-duché de Toscane, possédé par sa famille, pouvait être envahi par les Français ; d'autres circonstances engageaient encore la cour de Vienne à ne pas trop se fier aux promesses des Anglais : on devait donc se flatter que la paix continentale serait incessamment signée.

LIVRE XV.

I. Disposition des esprits en France durant les premiers mois de 1797. Les négociations de paix entre la France et l'Angleterre sont rompues. Conspiration du 31 janvier. II. Insurrection des provinces vénitiennes. Révolution de Venise. III. Les Français évacuent l'Allemagne et Livourne. Barthelemy entre au directoire. Révolution de Gênes. IV. Préludes de la journée du 18 fructidor. Manifeste de Louis XVIII. Déclaration faite au directoire par un des complices de la conjuration du 31 janvier. V. Séance du directoire le 27 août. VI. Journée du 18 fructidor (4 septembre.) VII. Séance des deux conseils. Arrêtés du directoire. VIII. Déportation d'un grand nombre de députés, deux directeurs et plusieurs journalistes. IX. Voyage des déportés à Cayenne. X. Réception des nouveaux directeurs, Traité de Campo-Formio. XI. Causes qui devaient ramener la paix en Europe. XII. Etat politique de l'Europe en 1797. XIII. Bonaparte remet au directoire le traité de Campo-Formio. Un décret ordonne le remboursement en papier des deux tiers de la dette publique. XIV. Colonie de Saint-Domingue. XV. Congrès de Rastadt. Cession aux Français des pays d'Allemagne situés à la gauche du Rhin. Efforts des Anglais pour rallumer la guerre. XVI. Révolution de Rome. XVII. Révolution de Suisse. XVIII. Elections de 1798.

I. Dans les deux conseils, un grand nombre de députés attachés aux institutions de la constituante, et persuadés que, sans les rétablir, on ne parviendrait jamais à rendre la paix à la France,

cherchaient les moyens de parvenir à ce but; on proposa d'abord de modifier la loi du 3 brumaire de l'année précédente. Ce fut une discussion très-orageuse pendant laquelle on parlait d'une vaste conspiration tramée contre la république; elle fut annoncée officiellement aux deux conseils par un message du directoire du 3 février; il existait depuis long-temps, dans Paris, des commissaires de Louis XVIII, chargés de correspondre avec ses partisans répandus sur le sol de la France, et de diriger les moyens de ramener ce prince sur le trône de ses pères, en perfectionnant la constitution de 1791. C'était une entreprise hérissée de difficultés, et dont la non-réussite conduisait à l'échafaud ceux qui en seraient convaincus. Les commissaires royaux se conduisaient avec beaucoup de prudence; forcés de faire des enrôlemens au nom du roi, leur système d'isolement était si habilement compassé, que, les enrôlés connus, il était difficile à la police d'atteindre les principaux enrôleurs; au moment où on croyait tenir la chaîne, elle se trouvait rompue. Les enrôleurs subalternes ne connaissaient pas ceux qui les mettaient en œuvre; plusieurs même ne croyaient pas servir la cause royale. De semblables opérations échappaient à des yeux clairvoyans; mais elles devaient fournir de faibles moyens; il fut question de s'assurer de quelques officiers principaux: on s'adressa au chef d'escadron Malo, et à Ramel, commandant

de la garde du corps législatif; ces deux militaires furent d'abord flattés de jouer en France le rôle du célèbre Monk, dont le succès conduisit Charles II sur le trône d'Angleterre; mais bientôt, effrayés par les obstacles, ils prévinrent le ministre de la police de la proposition qui leur avait été faite d'engager les grenadiers de la garde du corps législatif et les troupes cantonnées à Paris de proclamer Louis XVIII roi des Français; ils furent engagés à dissimuler leurs sentimens, à feindre même d'adopter les mesures des royalistes, afin de découvrir toute la trame. Malo se chargea du rôle, infiniment odieux, de séduire pour trahir; pressé d'agir efficacement, il témoignait son desir, avant de se compromettre, de connaître plus particulièrement les pouvoirs dont les commissaires royaux se disaient investis, et le plan général; les commissaires royaux, forcés d'acquiescer à cette demande, promirent une conférence à l'Ecole Militaire, et d'y apporter les papiers essentiels. Malo rendit compte sur-le-champ au ministre de la police du résultat de cette entrevue. Deux individus reçurent ordre de se cacher dans l'appartement de Malo, et d'écouter la conversation; elle eut lieu le 30 janvier. A un signal convenu, des hommes armés entourent les commissaires royaux; ils étaient au nombre de trois: leur nom était, d'après leur carte de sûreté, l'un Dunand, le second Brottier, le troisième la Villeurnoy; on fit sur-le-champ des perquisitions dans leur domi-

tile ; elles conduisirent à arrêter divers particuliers ; ils furent enfermés à la tour du Temple, et renvoyés au jugement d'un conseil de guerre convoqué à l'Ecole-Militaire.

Théodore Dunand se donnait pour un garçon épicier ; les détails de la procédure apprirent qu'il était le chevalier Duverne de Presle, auquel était adressé un plein pouvoir de Louis XVIII, conçu en ces termes : « Le roi donne pouvoir aux sieurs Brottier et Duverne de Presle, ses agens à Paris, d'agir et de parler en son nom en ce qui concerne le rétablissement de la monarchie en France. Ils pourront se donner un adjoint à leur choix pour partager leurs fonctions...... Ils pourront choisir des agens secondaires, à la charge de se conformer aux instructions annexées au présent pouvoir. Fait à Vérone, le 25 février 1796, de notre règne le premier. *Signé* LOUIS. »

Cette affaire avait des ramifications les plus étendues, et des protecteurs zélés dans les deux chambres du corps législatif. Leur conduite devait être infiniment délicate. Quelques journaux reléguaient la conspiration au rang de chimères. D'autres retardaient le jugement du procès, dans l'espérance de voir changer l'état des choses par des circonstances inattendues ; on contesta la compétence du conseil de guerre. Les accusés se pourvurent de ses décisions préparatoires au tribunal de cassation. Une lutte s'établit entre le tribunal de cassation et les deux pouvoirs législatif et exé-

cutif. Le conseil de guerre se déclara compétent, et rendit une sentence définitive; mais, sous le prétexte de ne pas donner trop de latitude à une juridiction qui lui était contestée, il prononça que Brottier, Dunand et la Villeurnoy étaient coupables, mais qu'attendu les circonstances atténuantes, les prévenus étaient condamnés seulement à la peine de la réclusion; savoir, Brottier et Dunand pour dix années; la Villeurnoy pour une année; les autres accusés étaient acquittés.

Ce jugement fut regardé par les royalistes comme dû à la force irrésistible de l'opinion publique, et à la masse imposante de leurs partisans disséminés partout. Le directoire profitait de la tournure prise par cette procédure, pour connaître un complot dont la plus grande partie de la France paraissait coupable. Les connaissances qu'il acquit amenèrent les évènemens du 4 septembre.

Dunand et Brottier, auxquels la liberté fut rendue pour prix de leurs aveux, convinrent que le projet des insurrecteurs était de renverser le directoire, de mettre un roi à sa place, en laissant subsister les deux conseils. Ils comptaient sur cent quatre-vingt-quatre membres du corps législatif. Une force armée était disposée secrètement. Ces aveux furent consignés dans les registres secrets du directoire.

Lord Malmesbury, après une suite de négociations, dans lesquelles il développait les prétentions les plus hautaines, avait reçu ordre du direc-

toire de quitter la France. Son séjour à Paris le rendit témoin de l'oscillation de l'opinion publique. Dans une circonstance délicate où le gouvernement avait besoin de toute la confiance des Français et de la considération résultante de cette confiance pour parvenir au grand ouvrage de la paix, on travaillait sourdement et d'une manière infatigable à ridiculiser sa conduite, à entacher ses intentions, à neutraliser ses efforts. Un état de guerre s'établissait entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, entre les royalistes et les anarchistes. Chaque parti proclamait infâmes les lois qui lui étaient contraires; on vouait au mépris les députés qui les avaient provoquées. Chaque faction chargeait d'injures les directeurs et les ministres, sur l'esprit desquels son influence était nulle. L'un était un imbécille, l'autre un orléaniste; celui-ci un égorgeur, celui-là un traître. Ces imputations étaient vraies; les conséquences qu'on en tirait formaient un entortillage inextricable. On ne savait plus quelle serait l'issue de cette lutte.

Une nuée de journalistes semblait être les troupes légères des deux partis; ils fomentaient cette désunion; ils augmentaient les haines par des propos empoisonnés. Selon les uns, tous les républicains étaient des anarchistes et des égorgeurs; selon les autres, les amis de la constitution de 1791 voulaient ramener en France tous les abus de l'ancien régime; selon des troisièmes, il n'y avait en France ni anarchistes, ni royalistes,

mais, si on pouvait parler ainsi, un *mécontentisme* général. Ce mécontentement se montrait dans une foule de brochures; les unes inspiraient aux soldats une entière défiance des ressources de la république. « N'attendez pas de voir la disette cesser, disait-on, aussi long-temps que ce gouvernement subsistera. Chez vos parens, vous aviez des habits et du pain, ici vous manquez de tout; voilà ce qu'on gagne à servir le directoire. » Les autres avaient soin d'extraire, des papiers étrangers, des articles dans lesquels on exaltait les succès des Autrichiens, et on atténuait ceux des Français; si le gouvernement proclamait des victoires, ils en faisaient part à leurs lecteurs, du ton de l'ironie, quelquefois même ils les traitaient d'imposture; ils disaient et répétaient: « L'Angleterre veut la paix, l'Europe veut la paix, la France veut la paix, le directoire seul s'y refuse. Pour qui désormais, soldats, versez-vous votre sang? Revenez à vos travaux champêtres; ne vous battez plus pour les caprices de quelques hommes auxquels il convient d'éterniser la guerre. » Si leurs conseils eussent été suivis, cette désertion eût pu amener le morcellement de la France, mais ce raisonnement prouvait dans quelle déconsidération le gouvernement directorial tombait en France. Tous les hommes impartiaux désiraient de voir le gouvernement changer par l'effet d'une nouvelle révolution. Le lord Malmesbury, témoin de cette disposition, rentrait en Angleterre avec la persuasion intime de la chute

prompte et infaillible du gouvernement républicain en France.

II. Les mouvemens hostiles manifestés dans les provinces vénitiennes avaient contribué à la résolution prise par Bonaparte de signer les préliminaires de Leoben.

Depuis la paix de Passarowits, en 1718, la politique du sénat avait été constamment de se maintenir en paix au milieu des guerres entre les nations voisines. Sans ambition comme sans énergie, ce gouvernement, timide, défiant, circonspect, laissa traverser et envahir son territoire dans toutes les guerres d'Italie, sous le règne de Louis XV. Cette pusillanimité passait pour prudence; l'expérience l'avait en quelque sorte justifiée. Cette république restait intacte et paisible malgré sa nullité militaire et l'inquiète ambition de ses voisins. Le sénat de Venise ménageait toutes les puissances de l'Europe, et redoutait la seule maison d'Autriche. Les prétentions de Joseph II, dont j'ai parlé précédemment, des demandes impérieuses d'échanges refusés et des négociations pénibles avaient précédé de peu d'années la naissance de la révolution française. Ces difficultés n'étaient pas terminées; elles semblaient au premier abord devoir intéresser le prégadi à donner des preuves d'attachement au nouveau gouvernement français.

On ne saurait même regarder la crainte de

l'inondation révolutionnaire comme devant balancer celle que les Autrichiens inspiraient au sénat de Venise. Ce corps devait être faiblement affecté par une commotion morale, éloignée de son territoire, et n'ayant aucun rapport avec les mœurs et l'esprit des Vénitiens. Mais, au moment où les Français, ayant franchi l'Apennin, pénétraient dans le cœur de l'Italie, d'autres considérations se présentaient: on était persuadé à Venise, comme dans toutes les cours de l'Europe, que la France serait écrasée par la coalition; on considérait même l'expédition d'Italie comme pouvant hâter cette catastrophe; les premiers succès de Bonaparte affaiblissaient peu ces sentimens. Pouvait-on oublier que, dans toutes les irruptions des Français en Italie, ils avaient toujours commencé par les plus rapides triomphes et fini par les plus fâcheuses déroutes? Le sénat de Venise craignait, en se déclarant en faveur de Bonaparte, que sa défaite ne livrât la république à la merci de la cour de Vienne. Depuis long-temps il était question de la réunion des Pays-Bas à la France. La cour de Vienne eût très-sûrement adopté cette réunion, si le gouvernement de France eût consenti qu'elle se mît en possession des états vénitiens.

D'ailleurs, les formes démocratiques s'étant introduites dans le Milanais, les provinces vénitiennes, voisines des Suisses, paraissaient vouloir les adopter. Bonaparte s'empara du château de Bergame, afin d'empêcher les Autrichiens de

gêner sa communication entre l'Adda et l'Adige. Aussitôt la ville de Brescia se déclara libre et indépendante ; l'esprit démocratique gagnait de proche en proche ; l'administration vénitienne était peu respectée entre le lac de Garda et la Valteline. Le sénat de Venise craignait le contre-coup de cette innovation ; il pouvait se faire ressentir dans Venise même.

Il fut d'abord question de lever une armée ; la futilité de cette mesure se fit bientôt sentir. Le sénat adopta un système de duplicité dont s'accommodaient sa faiblesse et son génie, mais dont les dangers furent bientôt connus. La seigneurie, observant une feinte neutralité, accablait les Français des témoignages de son affection. Cependant, sous prétexte d'obéir à des traités formels en vertu desquels la république devait aux troupes autrichiennes le passage sur son territoire, non-seulement elle leur laissait occuper plusieurs de ses forteresses, et en particulier celle de Peschiera, voisine de Mantoue, mais les secours secrets qu'on pouvait leur donner sans rompre ouvertement avec la France leur étaient accordés ; si les circonstances s'y refusaient, on les leur laissait prendre.

Bonaparte n'ignorait ni la conduite du sénat de Venise, ni les motifs auxquels il fallait l'attribuer. Il y faisait peu d'attention. La marche des Autrichiens dans les provinces vénitiennes lui fournissait le prétexte de ne pas respecter ce territoire. Toutes les provinces vénitiennes, à l'exception

des lagunes, se trouvèrent insensiblement envahies par les Français et par les Autrichiens. La république n'usa pas même de ces protestations d'usage auxquelles on avait eu recours dans des occasions pareilles, barrières élevées par les faibles, méprisées par les forts, également inutiles au présent et à l'avenir. Le sénat se contenta de rassembler au bord des lagunes quinze mille Esclavons, destinés en apparence à protéger la capitale contre un coup de main.

Bonaparte, enfoncé dans les défilés des Alpes noriques, eut connaissance de plusieurs proclamations répandues dans les campagnes du Bergamasque, du Bressan, du Val-Sabbia. Les paysans y étaient excités à se lever en masse contre les Français, traités d'athées et d brigands. Augereau commandait en Lombardie; ses talens et son activité rassuraient le général français contre les suites de ces insinuations, auxquelles le gouvernement vénitien feignait de ne prendre aucune part. Augereau envoya quelques troupes à Brescia; cette première insurrection s'arrêta.

Elle prit bientôt de nouvelles forces. Un bruit généralement répandu annonçait la défaite complète des Français, et leur perte inévitable si les Italiens voulaient seconder la bravoure des Allemands. Cette nouvelle fut accréditée par la marche du comte de Laudohn, dont les troupes avaient obtenu quelques légers avantages sur les Français dans les montagnes du Tyrol, et par

celle du général Alvinzi par la Carniole-Inférieure. Les Français, entourés de toutes parts, disait-on, seront forcés de mettre bas les armes.

Dans cette circonstance, le sénat de Venise croyait devoir se déclarer en faveur de la coalition. Il ne se prononçait cependant pas d'une manière directe ; imitant la conduite tenue en 1746, par le sénat de Gênes, contre les Autrichiens, maîtres de son territoire, ses émissaires, disséminés dans les campagnes, disaient aux habitans : « Attendrez-vous long-temps que les Français, destructeurs de la religion chrétienne dans leur patrie, viennent démolir vos églises, égorger les prêtres sur les autels embrasés ? Leurs soldats sont dispersés par les Allemands ; il reste un petit nombre de détachemens dans vos villes. Vous êtes cent cinquante mille en état de porter les armes; lequel vaut mieux de mourir les armes à la main, ou d'être les spectateurs indolens des ruines de votre patrie ? L'Italie est le tombeau des Français ; il appartient au lion de saint Marc de vérifier cet ancien proverbe. »

Des milliers de paysans demandent des armes ; les magistrats, dissimulant jusqu'au bout, feignent de ne pas entendre ces clameurs ; mais des gens affidés indiquaient à la multitude les dépôts de fusils et de munitions ; on s'arme de toute part. Un certain nombre d'officiers se distribue dans les régimens nouvellement formés ; le tambour battait au nom du peuple. On ordonnait, sous

peine de la vie, à tous les citoyens de se joindre au rassemblement et de se ranger sous les drapeaux de leur canton. Les quinze mille Esclavons se réunissent aux armées vénitiennes. Les Français sont attaqués à Vicence, à Padoue, à Vérone, à Brescia, à Bergame. Tous les Français trouvés dans Vérone sont assassinés, la seconde fête de Pâques, au son de la cloche; on ne respecta pas même les malades dans les hôpitaux.

Augereau, ayant réuni aux légions lombardes quelques corps de troupes françaises, les avait envoyés à Vérone; le commandant vénitien refusait d'ouvrir les portes de la ville. Les troupes esclavonnes et un corps nombreux de paysans armés s'étaient retranchés hors des murs; on attendait la division autrichienne de Laudohn. Ayant pénétré par les interstices de l'armée française dans les défilés des Alpes, elle s'avançait sur les bords de l'Adige.

Sur ces entrefaites les préliminaires de paix furent signés; la division Laudohn, arrivant aux environs de Vérone et ne pouvant prendre aucune part aux hostilités, fut témoin de l'entière défaite des insurgés. Le gouvernement vénitien, trompé dans son attente, se trouvait exposé presque sans défense aux ressentimens des Français, dont il avait maladroitement combiné la destruction.

Vingt-cinq mille français campaient au bord de la mer, à la vue de Venise, le 24 avril. Les troupes françaises, maîtresses de Vérone, mar-

chaient sur Vicence et sur Padoue; les insurgés fuyaient éperdus. Le grand conseil remit, le 11 mai, l'autorité publique à trente sénateurs, les chargeant d'aviser aux moyens de sauver la république; ce comité arrêta que l'ancienne forme démocratique serait rétablie, dans Venise, comme elle existait avant la révolution de 1209. Dans une autre circonstance, la publication de ce diplôme eût réuni tous les citoyens pour la défense commune; il montrait alors la faiblesse du gouvernement. Les Français furent introduits dans Venise le 12; Augereau les commandait. Il fit occuper les principaux postes, les forts, le palais, l'arsenal. Une municipalité démocratique fut installée.

Ainsi le gouvernement aristocratique de Venise, établi au commencement du XIIIe siècle au milieu des flots de sang versé par les citoyens, s'éteignit à la fin du XVIIIe sans la moindre secousse; c'était une lampe sur laquelle on souffla; les Français ne témoignaient alors aucune volonté de s'emparer de ce pays. Une révolution aussi étonnante n'influa en aucune manière sur les négociations entre les Français et les Autrichiens.

III. On parlait diversement du sort de cette république. Selon les uns, elle allait être réunie à la république italienne; d'autres, considérant les sacrifices faits par la cour de Vienne, et la balance qui seule consolide les traités entre les

grandes puissances, voyaient dans ce changement des compensations propres à dédommager François II, sans nuire aux intérêts de la France.

Toutes les troupes françaises avaient évacué le territoire autrichien dans le Tyrol, la Carinthie, la Carniole; elles rentraient en Italie : on avait même abandonné le port de Trieste. Le général français, voulant témoigner au conseil de Vienne son entière confiance, remettait aux officiers du grand-duc la ville et les forts de Livourne.

L'époque du renouvellement annuel des principales magistratures de France avait fortifié, dans les deux conseils, les partisans de la constitution de 1791. Letourneur, exclu du directoire par le sort, fut remplacé par Joseph Barthelemy, ambassadeur en Suisse, neveu du célèbre auteur des *Voyages du jeune Anacharsis*. Barthelemy ne jouit pas long-temps de sa nouvelle dignité; enveloppé dans la conspiration royaliste dont j'ai déjà parlé, et arrêté dans le palais du directoire par ordre de ses collègues, il fut transporté sur une plage lointaine, laissant à la postérité un exemple mémorable des dangers dont les plus grandes places sont environnées.

La même révolution opérée à Venise s'était annoncée à Gênes aux mois d'avril; douze mille ouvriers, ayant à leur tête Philippe Doria, ayant enfoncé les portes des prisons, et rendu à la liberté les prisonniers auxquels on n'imputait aucun crime capital, demandaient hautement l'abolition

du gouvernement patricial. Les riches bourgeois, enfermés dans leurs maisons, concevant à peine le véritable objet de l'insurrection, attendaient l'évènement pour se décider. La plupart des patriciens, cédant à leur destinée, abandonnaient la ville; les autres, se flattant d'éloigner la catastrophe en lui donnant une différente impulsion, armaient d'autres ouvriers auxquels ils croyaient pouvoir se fier, et les réunissaient à un corps de troupes resté fidèle au gouvernement.

Cette politique n'eut aucun succès; les deux partis populaires n'en firent bientôt qu'un. En vain les sénateurs engageaient, par des proclamations, les insurgés à rentrer dans leur devoir, en promettant de réformer tous les abus. Le tumulte augmentait de jour en jour; on pillait, au nom du peuple, les palais des principaux patriciens. Le grand conseil, assemblé le 31 mai, proclama l'abolition du gouvernement actuel. Quatre patriciens et quatre plébéiens furent chargés de l'administration provisoire.

Au milieu de la fermentation des esprits, le poste offert aux huit nouveaux éphores était si périlleux, qu'ils n'osèrent pas l'accepter : le pouvoir resta dans les mains d'un comité créé par les populaires. Il ordonna aux patriciens sortis de leur patrie depuis le commencement des troubles d'y rentrer, sous peine de confiscation de leurs propriétés. Les habitans des deux rivières furent invités d'envoyer à Gênes des députés avec les

pouvoirs nécessaires pour poser les bases d'une nouvelle organisation sociale. Des gardes nationaux se formaient sous le nom de gardes liguriennes.

IV. Le directoire français, menacé d'une chute prochaine, rassemblait toutes les preuves de la conspiration formée pour rappeler sur le trône la postérité de Louis XV; il publia une lettre de Louis XVIII aux Français, conçue en ces termes:

« Une profonde douleur pénètre notre âme toutes les fois que nous voyons les Français gémir dans les fers, pour prix de leur dévouement au salut de la France. Suffirait-il à vos tyrans de s'être procuré de nouvelles victimes? Dans cette conspiration qu'ils leur imputent, dans ces papiers qu'ils publient avec tant d'éclat, ne cherchent-ils pas des prétextes de calomnier nos intentions? Soupçonnant des pièces, se permettant de frauduleuses insinuations, leur projet n'est-il pas de nous perdre à vos yeux sous des couleurs mensongères et odieuses?

« C'est un devoir pour nous de vous prévenir de cette perfidie; l'expérience du passé nous autorise à la prévoir. Les tyrans s'enveloppent des ombres du mystère; un père ne craint pas les regards de ses enfans; les hommes chargés par nous de vous éclairer sur vos véritables intérêts, retrouveront dans cet écrit les instructions qu'ils ont reçues. Ceux que la pureté de leur zèle et

la sagesse de leurs principes rendront dignes désormais de notre confiance, y liront d'avance les règles de leur conduite; et la France entière, connaissant le but auquel ils tendront de concert, et leurs moyens de parvenir à ce but, jugera elle-même du bien qu'elle peut en espérer.

« Nous avons dit à nos agens: Ramenez notre peuple à la religion de ses pères et au gouvernement paternel, qui fit si long-temps sa gloire et le bonheur de la France; expliquez-lui la constitution de l'Etat; elle est calomniée parce qu'elle est méconnue; montrez-lui combien elle s'éloigne en même temps de l'anarchie et du despotisme; consultez des hommes sages et éclairés sur les degrés de perfection dont elle est susceptible; faites connaître les formes prescrites pour parvenir aux améliorations; garantissez l'oubli des erreurs, des torts et même des crimes; étouffez dans tous les cœurs les desseins de vengeances particulières, nous sommes résolus de les réprimer sévèrement. Transmettez-nous les vœux publics sur les réglemens propres à corriger les abus dont la réforme sera l'objet constant de notre sollicitude; donnez tous vos soins à prévenir le retour de ce régime de sang, qui nous a coûté tant de larmes, et dont nos malheureux sujets sont encore menacés.

« On va faire des choix pour les deux conseils; dirigez-le sur des gens de bien, amis de l'ordre et de la paix, incapables de trahir la dignité du nom français, et dont les vertus, les lumières,

le courage puissent nous aider à ramener le bonheur en France.

« Français, nous faisons gloire d'avouer tous les écrits conformes à ces sentimens; si on vous en présente où vous ne reconnaissiez pas ce caractère, rejetez-les comme des œuvres de mensonge, ils ne seraient pas selon notre cœur. Donné le 10 mars 1797, de notre règne le deuxième. *Signé* LOUIS. »

J'ai déjà parlé des confessions de Brottier et de Duverne-de-Presles, insérées dans les registres secrets du directoire; ces actes, considérés en eux-mêmes et comme la déclaration de deux hommes auxquels on laissait l'espoir d'obtenir la liberté, obtiendraient peu de confiance. On en jugeait différemment en les combinant avec les papiers trouvés chez Lemaître peu de temps après les évènemens de vendémiaire, et diverses autres particularités. L'importance de l'évènement que je vais rapporter m'oblige de placer sous les yeux de mes lecteurs la confession de Duverne-de-Presles, malgré sa longueur :

« Je suis chargé des intérêts du roi depuis près de deux ans; j'étais convaincu que les royalistes n'auraient jamais une véritable consistance s'ils ne se réunissaient autour d'un centre commun. Je fis mes efforts pour amener à ce centre d'unité les chefs de la Vendée, des chouans et les agens répartis dans les départemens. La plupart d'entre eux tendaient à la même fin par des moyens

contradictoires. J'allai dans la Bretagne, dans la Vendée, en Suisse, à l'armée de Condé, enfin auprès du roi. Je viens de faire un voyage en Angleterre; je me suis expliqué avec M. le comte d'Artois et avec les ministres anglais. Toutes ces courses étaient nécessaires pour déterminer ceux auprès desquels je les dirigeais à renoncer à leur plan particulier, et aux divisions existantes entre eux. Je pense que je n'aurais jamais réussi à ramener les chefs de la Vendée au parti modéré auquel je voulais m'astreindre : aussi n'ai-je pas regardé comme un évènement malheureux la soumission de cette contrée. Elle me donnait la facilité de déployer un plan plus sage, plus con-convenable à la majorité des Français; il en excluait les passions particulières, qui m'auraient toujours empêché de me rendre maître de Paris et de renverser le gouvernement.

« Voici le plan approuvé par Louis XVIII; il en a seul connu la totalité. La France était divisée en deux agences : l'une, comprenant les provinces de Franche-Comté, Lyonnais, Forêt, Auvergne et tout le midi, était confiée à M. de Précy; l'autre s'étendait sur les provinces du nord. Les agens de Paris la dirigeaient; ces deux agences correspondaient d'une manière active et régulière. Aucun mouvement ne pouvait être entrepris par l'une, sans être assuré du concours de l'autre.

« Ces deux agences correspondent avec le roi et avec les ministres britanniques. Ces ministres sont

instruits des secours nécessaires aux deux agences et au service du roi. On ne leur parle jamais des résultats qui pourraient les conduire à être admis dans nos places maritimes, le roi et son conseil ayant toujours considéré les Anglais comme se proposant d'opérer la ruine de la France.

« Les agens principaux subdivisaient l'étendue, dont la direction leur était donnée, en autant de commandemens militaires qu'ils le jugeaient convenable ; ils devaient soumettre leur travail au roi, et lui proposer les personnes regardées par eux comme propres à remplir avec intelligence et fidélité les places de commandans des divers arrondissemens. Ces commandans recevaient du roi leur brevet, mais ils ne correspondaient qu'avec les agens supérieurs. Les agens principaux ne devaient rien épargner pour amener au parti du roi les membres des autorités constituées ; ils pouvaient promettre à tout individu des avantages personnels, suivant son importance, sans exception de personnes, même des membres de la convention ayant voté la mort de Louis XVI, sans prendre aucun engagement qui pourrait annoncer l'intention du roi de rétablir la monarchie sur des bases nouvelles ; le roi fera tout pour réformer les abus introduits dans l'ancien régime ; rien ne pourra le décider à changer la constitution. Dans le cas où un parti puissant dans les conseils proposerait de reconnaître le roi à des conditions, les agens de Paris engageraient ce parti à députer

auprès de S. M. un fondé de pouvoirs, avec lequel elle discuterait elle-même les intérêts de la France:

« On se propose de renverser le gouvernement actuel; dans la constitution même, peut-être a-t-on trouvé le moyen de parvenir à ce but sans secousses. Les fréquentes élections offrent des facilités de porter en majorité les royalistes aux places d'administration. Les royalistes n'ont su tirer jusqu'à présent aucun parti de leur nombre; la pusillanimité les éloigne des assemblées primaires, ou, s'ils y portent leurs votes, c'est sans un concert préalable pour y obtenir la majorité des suffrages. Il faut trois choses pour forcer les royalistes d'y aller, les forcer de réunir les suffrages sur des individus désignés, faire voter dans le même sens qu'eux cette classe d'hommes qui, sans attachement à un gouvernement plutôt qu'à un autre, aiment l'ordre public. Pour parvenir à ce triple but, il sera formé deux affiliations, l'une composée de royalistes éprouvés, l'autre de royalistes timides, indifférens; vous avez les règlemens de ces deux affiliations.

« On choisira les royalistes les plus courageux pour en former des compagnies. Leur nombre sera proportionné aux moyens pécuniaires des agens généraux; ces compagnies seront prêtes à se réunir, surtout dans le temps des assemblées primaires; elles se montreront avec les couleurs républicaines; elles s'occuperont à forcer les indifférens à se rendre aux assemblées primaires.

Les agens encourageront la désertion, sous prétexte des travaux d'agriculture; ils prépareront les paysans à un nouveau soulèvement, mais nulle part on n'en excitera sans les ordres des agens supérieurs. S'il arrivait que le succès des préparatifs militaires fût tel qu'on se flattât de renverser le gouvernement, on renoncerait au moyen des assemblées primaires, et on profiterait du moment favorable pour rétablir purement et simplement la monarchie; enfin, dès que les agens de Paris écriront que le roi ne peut tarder d'être proclamé, ils chargeront un royaliste sûr de lui en donner avis, et de ramener à Paris un prince du sang, dont la présence fasse taire toutes les ambitions particulières.

« Pour développer ce plan, il fallait des fonds; l'Angleterre seule pouvait les fournir. Précy a obtenu pour l'agence dont il est chargé, de tirer sur M. Winklan, ministre britannique en Suisse, les fonds nécessaires. J'ai obtenu soixante mille livres sterling pour les dépenses préparatoires; trente mille livres devaient m'être payées dans le mois de la proclamation du roi; quinze mille livres sterling pour l'achat des habits blancs nécessaires à l'habillement de quelques corps; enfin, on devait faire passer par nos mains un fonds dont la quantité n'était pas déterminée, pour transmettre à MM. de Puisaye et Frotté, dont les dépenses surpassent celles des autres arrondissemens.

« M. de Puisaye, se croyant en mesure de faire

seul la contre-révolution, veut depuis long-temps se déclarer : nous l'en avons empêché jusqu'à ce moment. Il étend ses intelligences de Brest à Laval ; je crois qu'il compte sur plusieurs corps employés dans cette partie. M. de Frotté était encore à Londres à l'époque de mon départ ; il comptait se rendre incessamment en Normandie, où il a laissé les officiers employés précédemment sous ses ordres. M. de Rochecot est chargé de préparer le Maine, le Perche et le pays Chartrain ; M. de Bourmont commence ses fonctions entre Lorient et Caen ; M. Mallet, ancien aide-major de Château-Vieux, a la Haute-Normandie et l'Isle-de-France jusqu'à Paris. Nos établissemens jusqu'à cinquante lieues forment un triangle dont un angle s'appuie sur Paris. M. Duglats est employé dans l'Orléanais et la Picardie ; le Sennonais et la Brie sont encore sans chefs. Nous attendions un M. Buttes ; il nous est annoncé comme ayant de puissantes intelligences dans ces provinces.

« On s'occupait à renouer des intelligences dans la Vendée. Deux compagnies sont formées à Paris ; une est, je crois, sous les ordres de M. de Frienville ; je ne connais pas le commandant de l'autre. Paris est le foyer de nos intelligences. Jusqu'à présent nous n'avons pas essayé de corrompre à prix d'argent ; nous l'aurions tenté maintenant, afin de connaître les projets du gouvernement. Nous mettions beaucoup d'importance à gagner la police ; mais nous étions très-peu avancés à cet égard ;

nous avions trouvé plus de facilité dans les deux conseils. Dès le mois de juin de l'année dernière, il nous fut fait des propositions : on offrait de reconnaître le roi, à condition qu'il n'y aurait d'autre changement à la constitution actuelle, que la concentration du pouvoir exécutif dans la personne du roi. Le roi accepta le service ; il voulut discuter les conditions. Il demanda, en conséquence, un fondé de pouvoirs ; cette affaire est encore en suspens. Cependant il est parti, il y a environ deux mois, quelqu'un qui, à ce que je crois, a porté au roi la liste des membres dont le vœu se prononce en faveur de la monarchie. Ce nombre s'élève à cent quatre-vingt-quatre députés. La veille de notre arrestation, une personne était venue proposer de donner encore au roi une soixantaine de députés ; elle s'engageait d'obtenir une déclaration du fils aîné du duc d'Orléans, portant qu'il ne prétendait aucunement au trône, en proposant même d'envoyer le prince auprès du roi. J'écoutais tout sans prendre d'engagement formel.

« L'importance de gagner les corps attachés aux différens services de Paris ne nous avait pas permis de négliger cette mesure. Nous avions quelque succès ; nous en attendions un plus grand, puisqu'à l'occasion des démarches où cet espoir nous a entraînés, nous avons été arrêtés. Plusieurs de nos agens occupaient des administrations particulières ; un d'eux me dit être sûr que dix présidens d'administrations municipales étaient gagnés. Il ne

faut pas ajouter fois à ce dire; les royalistes se sont toujours fait illusion sur le nombre de leurs partisans.

« Nous avons payé plus d'une brochure; nous avons inséré des articles dans plus d'un journal; mais il est des faits que je ne peux dévoiler que verbalement. L'agence de M. Précy est dans un état bien différent de la nôtre; ses préparatifs ont été purement militaires jusqu'à présent. Il a adopté, depuis peu, des mesures politiques; il est dans ce moment à Berne; ses agens remplissent les provinces méridionales. On avait beaucoup de peine, dès l'année dernière, à retenir l'ardeur d'une partie d'entre eux; ils voulaient se soulever; ses partisans sont nombreux dans Lyon; son objet est de s'assurer de quelque ville forte pour ménager l'entrée en France de l'armée de Condé. »

Il pouvait se trouver des réticences dans cette confession, publiée par le directoire. Louis XVIII, en entrant en France, a proclamé une charte tutélaire, dont les articles assurent en même temps la puissance du monarque, la liberté des sujets, et accorde toutes les demandes insérées dans les cahiers des représentans des communes aux états-généraux de 1789. Cette concession royale, faite sans avoir été sollicitée, dément l'intention supposée au roi par Duverne-de-Presle, de ne vouloir reprendre le timon de l'état sans rétablir les institutions en usage avant la révolution. Le directoire avait pu l'intercaler, afin de pouvoir dire aux

royalistes français attachés aux institutions de la constituante, et c'était le grand nombre : « Vous appelez la maison de Bourbon sur le trône, songez que vous rappelez en même temps les droits seigneuriaux et tous les autres abus de l'ancien régime. »

Mais cette confession prouve, comme je l'ai dit précédemment, qu'il existait en France plusieurs sortes de royalistes, dont il était impossible de concilier les sentimens politiques. J'en ai déjà parlé, je serai conduit, par les évènemens, à en parler encore au commencement du tome cinquième. J'observerai ici que la dissidence entre ces royalistes, ébruitant la conspiration royale, en rendit le succès impossible.

Tous les détails de cette conspiration étaient parvenus au directoire; il employait les ressorts de la force publique à la réprimer. Les ministres de la police et de l'intérieur furent destitués; ils avaient montré beaucoup de zèle et d'intelligence dans l'exercice de leurs fonctions. Cet acte d'administration fut présenté au conseil des cinq cents comme une calamité publique. Les directeurs répondaient que ces deux ministres, ayant été chargés par les déclarations de Brottier, ils ne pouvaient leur conserver la confiance... Une guerre sourde s'élevait entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Le directoire, supposant que les royalistes, au moyen d'associations actives et cachées, avaient dirigé en leurs sens les élec-

tions aux deux conseils, favorisait l'introduction de nouvelles sociétés populaires : elles furent connues sous le nom de cercles constitutionnels. Leur but était de protéger la constitution et le directoire contre les attaques qui leur étaient portées. Les deux conseils ordonnèrent la clôture des cercles constitutionnels.

Enfin, vers le 20 août, on ne parlait dans Paris que des divisions éclatantes entre les deux principales autorités républicaines. On était convaincu qu'une catastrophe tragique menaçait le directoire, ou que la représentation nationale serait de nouveau mutilée. On parla de réconciliation. Il y eut des démarches à ce sujet. Les hommes accoutumés à calculer la marche des passions humaines ne croyaient pas à cette réconciliation. La séance publique du directoire, du 27 août, fixa leur opinion.

V. Dans cette séance, devaient être présentés au directoire un ministre plénipotentiaire de la république italienne, et le général Bernadotte, chargé d'offrir les drapeaux pris aux Autrichiens et aux Vénitiens dans les derniers combats livrés en Allemagne et en Italie. Le général et l'ambassadeur prononcèrent des discours analogues à la circonstance. Le président du directoire, Réveillère-Lépeaux, répondit : « La république cisalpine n'est point précaire; elle subsistera avec gloire; des hommes, il est vrai, qui abusent de tout

pour tout détruire, ont fait entendre leur vaine censure. Semblable au serpent caché sous les fleurs, au milieu des louanges dictées par l'astuce, ils ont glissé des doutes empoisonnés sur la conduite de Bonaparte et sur les résultats des opérations de son intrépide armée; jetant ensuite une partie de leur masque, ils ont l'insolence de vous déclarer que vous ne pouvez être libres que par leur volonté. Les insensés! de pareils discours paraîtraient le comble du délire, si tout ce qui se passe autour de nous ne donnait l'affligeante certitude que ces traits appartiennent à un système lié pour détruire la liberté sur le globe.

« Non, guerriers immortels, vous n'aurez pas opéré tant de prodiges en Italie, sans y laisser un monument durable de votre gloire. L'envieux serpent brisera ses dents sur la lime; les pygmées ne détruiront pas l'ouvrage des géants. Quant au directoire exécutif, il ne pactisera jamais avec les ennemis de la république; il ne se laissera ni effrayer par les dangers les plus réels, ni séduire par de trompeuses promesses: il ne reconnaîtra d'autorités que celles que la constitution a créées: il ne les reconnaîtra que dans la ligne qu'elle leur a tracée: il n'oubliera jamais qu'elle doit également régner sur tous, et qu'une autorité, en se plaçant au-dessus d'elle, cesse, par cela même, d'être légitime. »

Les allusions entre cette réponse du président du directoire, et plusieurs discours tenus dans le

conseil des cinq cents, frappaient tous les esprits. Relevés avec amertume dans un grand nombre d'ouvrages périodiques, elles augmentaient l'anxiété publique déjà très-grande. Des propositions de paix entre la France et l'Angleterre avaient été renouées depuis le traité de Leoben. Lord Malmesbury était venu à Lille, où le directoire envoya l'ancien directeur Letourneur et l'amiral Pléville-Pelay, devenu quelque temps après ministre de la marine.

On assurait que non-seulement les dissensions entre les pouvoirs législatif et exécutif arrêtaient les négociations de Lille, mais qu'elles fourniraient à l'empereur François II un prétexte de rompre les préliminaires de Leoben, et de recommencer la guerre. Les deux conseils pressaient l'organisation de la garde nationale de Paris, dissoute après les événemens de vendémiaire, et rétablie par un décret. Ils voulaient s'en faire un rempart contre les entreprises du directoire. Les Parisiens, instruits par l'expérience, montraient une répugnance formelle à reprendre les armes.

Paris paraissait tranquille; aucune agitation ne se montrait au dehors; aucun rassemblement ne pouvait inquiéter la police. On savait que le comité des inspecteurs de la salle des cinq cents, chargé d'une surveillance active, s'assemblait toutes les nuits, et qu'un grand nombre de députés assistaient aux séances. On ne savait pas de quelle nature étaient les délibérations. Paris, disait-on, était

entouré par des troupes de ligne appelées par le directoire. Un évènement tragique menaçait cette capitale. Chaque jour on annonçait la catastrophe pour le lendemain. Le père de famille, après avoir passé la journée dans les alarmes, rentrait chez lui avec la persuasion d'être éveillé durant la nuit par le son du tocsin et le bruit du canon.

VI. Avant le lever du soleil, le 4 septembre (1), le canon d'alarme se fait entendre sur le Pont-Neuf; à ce signal, quelques corps de troupes, entrés à Paris durant la nuit, au nombre de huit à dix mille hommes, se mettent en mouvement. Une partie de l'armée avait ordre d'entourer l'enceinte où siégeaient les deux conseils. Le reste devait s'emparer des ponts, des places, des quais et de tous les postes essentiels.

On gardait à vue, dans son appartement, le directeur Barthelemy. Le directeur Carnot avait disparu vers minuit. On parla différemment de cette éclipse; selon les uns, il avait été tué en se défendant contre des militaires chargés de l'arrêter par ordre de ses trois collègues, Réveillère, Barras et Rewbel, qu'il se proposait lui-même de faire arrêter à l'issue d'un conseil tenu dans le lieu des séances de la commission de la salle des cinq cents; selon les autres, il avait pris la fuite. Le conseil, tenu à la commission des inspecteurs, était com-

(1) 18 fructidor.

posé d'un grand nombre de députés; il devait prendre les dernières mesures pour proclamer Louis XVIII roi des Français, et donner ordre à Carnot et à Barthelemy de faire arrêter leurs trois collègues. Ces députés, assemblés durant la nuit, se séparèrent sans prendre une résolution, étant instruits de la soudaine arrivée de dix mille hommes, appelés par le directoire. Cet évènement contraignit Carnot à se cacher.

La colonne chargée de s'emparer du palais des Tuileries s'était rangée en bataille entre la grande grille du jardin et l'avenue des Champs-Elysées. Le commandant s'avance vers la grille; les grenadiers du corps législatif la gardaient. On les somme, au nom du directoire, d'ouvrir les portes. Le commandant du poste demandait le temps de prendre des ordres; on lui accorda cinq minutes, en ajoutant que les moyens allaient être disposés pour vaincre toute résistance. Les grilles furent ouvertes; les assaillans occupèrent les portes des salles où s'assemblaient les deux conseils; un piquet reçut ordre d'arrêter les députés assemblés dans la salle de la commission des inspecteurs; ils n'y étaient plus.

Au point du jour, les Parisiens, éveillés par le bruit du canon ou ceux que leurs affaires conduisaient dans les rues, ne paraissaient pas étonnés d'apercevoir un camp au milieu de Paris, mais ils redoutaient les suites de cet évènement; on s'attendait à un choc sans pouvoir en calculer l'issue; il n'y en eut point. Les royalistes se van-

taient d'être en mesure d'écraser le parti contraire; ces mesures n'existaient pas ou servirent seulement à conduire à leur perte ceux qui les avaient si mal prises.

A huit heures, les députés aux deux conseils se rendaient au palais des Tuileries; l'appareil des armes, le bruit public et une proclamation du directoire annonçaient la découverte d'une vaste conspiration. A huit heures et demie, le général Lemoine se présente; ayant fait poser les scellés sur la porte du conseil des anciens, il remet, à quelques députés réunis dans la salle des cinq cents, un arrêté du directoire; il portait en substance: « Le général Augereau est chargé de fermer les portes des deux conseils; il invitera les députés à s'assembler, les anciens à l'Ecole de santé, et les cinq cents à l'Odéon. » Les députés, ne connaissant pas la nouvelle consigne, continuaient de se présenter aux avenues; les factionnaires leur indiquaient les endroits où les deux conseils devaient s'assembler; les uns s'y rendaient, d'autres rentraient chez eux, d'autres enfin erraient à l'aventure dans les rues, cherchant à découvrir les particularités de l'événement dont ils étaient témoins; ils les connurent bientôt: voulant faire face à l'orage, ils résolurent de se présenter en corps pour se faire ouvrir les portes du palais.

Cette démarche hasardeuse eut lieu à midi; les députés des cinq cents, arrivés à la porte du

lieu de leurs séances, somment l'officier du poste de l'ouvrir. L'officier, opposant à ces instances les lois militaires, assaisonnait son refus des procédés les plus honnêtes; les anciens n'avaient pas eu plus de succès. Les uns et les autres prirent le parti de se retirer; plusieurs se réunirent à leurs collègues à l'Odéon et à l'Ecole de santé; d'autres s'assemblèrent, les anciens chez leur président Lafond-Ladebat, les cinq cents chez André de la Lozère. Ces derniers s'occupaient d'une protestation : on vint les avertir que la police venait de faire investir la maison occupée par Lafond-Ladebat, que ce député et tous ceux qui se trouvaient chez lui avaient été arrêtés et conduits à la tour du Temple. A cette nouvelle, les députés des cinq cents se séparèrent à la hâte.

VII. Plusieurs arrêtés du directoire étaient publiés dans Paris; le premier ordonnait de mettre sur-le-champ à mort tout individu qui se permettrait de rappeler la royauté, la constitution de 1793, ou la famille d'Orléans; le second suspendait provisoirement l'administration centrale de la Seine et les douze administrations municipales de Paris; un troisième ordonnait aux possesseurs de l'Odéon et de l'Ecole de santé d'en céder sur-le-champ l'usage aux deux conseils, en leur promettant une indemnité; la quatrième donnait les détails de la conspiration.

Les députés réunis à l'Odéon et à l'Ecole de

santé, se trouvant, vers onze heures avant midi, en nombre suffisant pour délibérer, commencèrent leur séance; elle dura cinq jours, et fut terminée, le 9 septembre, dans les salles des Tuileries. Le conseil des cinq cents prit cette résolution: « Voulant assurer la tranquillité publique par tous les moyens possibles, le conseil déclare qu'il y a urgence; le directoire est autorisé à introduire dans Paris les corps de troupes nécessaires pour protéger la constitution contre les agens du royalisme et de l'anarchie. » Cette résolution fut approuvée sur-le-champ par le conseil des anciens; un secrétaire annonce un message du directoire; la lecture en est ordonnée:

« Le directoire s'empresse de vous faire part de ses mesures pour le maintien de la constitution; s'il eut tardé un jour, la république était livrée à ses ennemis. Les lieux mêmes de vos séances étaient le point de réunion des conjurés; vous verrez que la conduite du directoire était tracée par la nécessité instante. En matière d'état, les mesures extrêmes ne sont appréciées que par les circonstances; le 18 fructidor sera un jour célèbre dans les annales de la France. Saisissez cette occasion; ranimez le patriotisme, hâtez-vous de fermer l'abîme où les amis des rois s'étaient flattés d'ensevelir notre liberté! »

Ce message était accompagné des pièces relatives à la conspiration, et d'une adresse aux Français.

VIII. La séance des deux sections du corps législatif, suspendue le 4 septembre, vers cinq heures du soir, fut reprise deux heures après et dura toute la nuit; une commission avait été nommée; le rapporteur parla en ces termes: « Un grand mouvement vient de s'opérer; tout vous indique la nécessité de prendre les mesures les plus promptes. Ces mesures doivent être vigoureuses; considérez la situation de la chose publique: la paix paraissait assurée, le commerce se ranimait, l'industrie commençait à se déployer; tout est changé, renversé; la paix intérieure et extérieure s'éloigne; les hommes qui ont donné à la liberté des marques d'attachement paraissent proscrits; c'est le fruit d'une vaste conspiration ourdie pour rétablir le trône, la noblesse, le clergé, avec les abus de l'ancien régime; cette conspiration est prouvée matériellement; nous sommes dans un état de guerre et en quelque sorte sur le champ de bataille; d'un côté sont les ennemis de la liberté, de l'autre ses amis.

« Proclamons d'abord une vérité capable de rassurer les esprits, le triomphe des républicains ne doit être souillé d'une seule goutte de sang. Il n'est pas question de vengeance, mais de salut public; les agens de la conspiration sont arrêtés, qu'en faut-il faire? Il faut les éloigner du corps législatif et de toutes les autorités constituées; les plus dangereux doivent être déportés. »

Ces mesures furent adoptées par une résolution,

en voici la substance : « les opérations des assemblées primaires, communales et électorales des départemens de l'Ain, l'Ardèche, l'Arriège, l'Aube, l'Aveyron, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Cher, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Dordogne, Eure-et-Loir, Gironde, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Loire, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Manche, Marne, Mayenne, Mont-Blanc, Morbihan, Moselle, les Deux-Nèthes, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme, Tarn, Var, Vaucluse et Yonne sont déclarés illégitimes et nulles. Sont condamnés, à la déportation, les députés Aubry, J. J. Aimé, Bayard, Boissy-d'Anglas, Borne, Bourdon de l'Oise, Cadrey, Couchery, Delahaie, Delarue, Doumère, Dumolard, Duplantier, Duprat, Gilbert de Molières, Henri la Rivière, Imbert-Colomès, Camille-Jordan, Joseph-Jordan, Gau, Lacarrière, Lemarchand de Gomicourt, Lemerer, Mersan, Madier, Maillard, Noailles, André, Mac-Custain, Pavie, Pastoret, Pichegru, Polissart, Praire-Montaut, Quatremère-Quincy, Saladin, Siméon, Vauvilliers, Willot, Viennot de Vaublanc, Villaret de Joyeuse, Barbé-de-Marbois, Dumas, Ferrant-Vaillant, Lafond-Ladebat, Laumont, Muraire, Demurinais, Paradis, Portalis, le Rovère, Tronçon-Ducoudrai, Blain,

les directeurs Carnot et Barthelemy, l'abbé Brottier, la Villeurnoy, ex-magistrat; Duverne-de-Presle, dit Dunand, ex-mousquetaire; Cochon, ex-ministre de la police; Dossonville, ex-employé à la police; les généraux Miranda et Morgan; le journaliste Suart, Maille, ex-conventionnel, et Ramel, commandant des grenadiers du corps législatif.

Tous les individus inscrits sur la liste des émigrés, et non rayés définitivement, sont tenus de sortir du territoire français dans quinze jours; passé ce délai, ils seront traduits devant une commission militaire et jugés d'après les lois portées contre les émigrés. Ceux qui avaient réclamé contre leur inscription, avant le 15 mai 1795, ont la liberté de correspondre en France pour les objets relatifs à leur radiation seulement; la loi qui rappelait les prêtres déportés est rapportée. Le directoire est investi du pouvoir de déporter les prêtres qui troubleraient à l'intérieur la tranquillité publique; il est dérogé à toute disposition contraire aux décrets qui ordonnent la déportation des individus de la maison de Bourbon; les feuilles périodiques sont mises, pendant un an, sous l'inspection de la police.

Cette résolution fut sur-le-champ convertie en loi par le conseil des anciens; les cinq cents chargèrent une commission de présenter des mesures répressives contre les journalistes; les deux conseils ordonnèrent la déportation des propriétaires,

entrepreneurs, directeurs, auteurs et rédacteurs des journaux suivans: *le Mémorial, le Messager du soir, le Miroir, les Nouvelles politiques nationales et étrangères, l'Observateur de l'Europe, Perlet, le Petit Gauthier, le Postillon des armées, le Précurseur, la Quotidienne, les Rapsodies du jour, le Spectateur du Nord, le Tableau de Paris, le Thé, la Tribune publique, le Véridique, l'Argus, les Annales catholiques, les Actes des Apôtres, l'Accusateur public, l'Anti-Terroriste, l'Aurore, le Censeur des journaux, le Courier de Lyon, le Courier extraordinaire, le Courier républicain, le Cri public, le Défenseur des vieilles institutions, le Déjeuné, l'Echo, l'Eclair, l'Europe littéraire, la Gazette française, la Gazette universelle, le Grondeur, l'Impartial bruxellois, l'Impartial européen, l'Invariable, le Journal des journaux, le Journal général de France,* et *l'Abréviateur universel.*

On employa les jours suivans, dans les deux conseils, à donner des successeurs aux directeurs Carnot et Barthelemy; Merlin de Douai et François de Neufchateau furent élus.

Il résultait, de plusieurs écrits publiés durant les années 1798 et 99, et en particulier d'un mémoire du directeur Carnot, que l'intention du directoire avait d'abord été de fusiller sur-le-champ des individus impliqués dans la conspiration; on assurait que le député Bailleul était chargé, à ce sujet, de prononcer une carmagnole

à la manière de Barrère, et que la disparition de Carnot, de Dumas, de Vaublanc et de quelques autres, auxquels on en voulait particulièrement, changea cette disposition. Bailleul a prétendu que ce fait était faux; il me fit un procès à ce sujet. Je reçus, pendant le cours de l'instance, plusieurs lettres anonymes ou pseudonymes, dans lesquelles on m'en offrait les preuves matérielles; elles ne me furent pas envoyées; je ne puis donc ajouter, rien dire de plus ou de moins au plaidoyer que je prononçai alors.

IX. La plupart des députés et des journalistes s'étaient soustraits aux recherches du directoire; ceux dont on put se saisir sortirent du Temple le 8 septembre. On les enferma sur des charrettes à quatre roues, dans des espèces de cages entourées de barreaux de fer; ils étaient au nombre de seize: Barthelemy, Marbé-Marbois, Tronçon-Ducoudray, Lafond-Ladebat, Pichegru, Willot, Larue, Aubry, Rovere, Bourdon, le général Demurinais, Ramel, Dossonville, la Villeurnoy, Brottier, et Letellier, valet-de-chambre de Barthelemy, dont le généreux dévouement mérite de passer à la postérité; ayant obtenu, à force de sollicitation, la permission d'accompagner son maître, en vain les conducteurs du convoi lui parlaient de la mort certaine à laquelle il se dévouait; il répondit: « mon parti est pris, je suis heureux de partager le malheur de mon maître. » Brave jeune homme,

tu fus heureux sans doute ; le bonheur est dans la conscience du bien qu'on a fait. Un second convoi transporta les journalistes.

Pendant la route de Paris à Rochefort, on déposait chaque soir les déportés dans des cachots, avec une nourriture à peine suffisante pour les empêcher de mourir de faim. Mme de Marbois résidait dans ses biens, auprès de Metz ; apprenant l'infortune de son mari, elle vole à Paris. Les déportés étaient partis ; elle les suit, sans prendre le temps de solliciter, auprès du directoire, la permission de voir son mari à l'endroit où elle pourrait l'atteindre. Le commandant du convoi se sert de ce prétexte, pour lui refuser la légère satisfaction qu'elle lui demandait. Elle obtint enfin des geoliers de Blois la faveur de passer un quart d'heure dans la prison. Un peu avant que la quinzième minute fût écoulée, Marbois, recueillant ses forces, conduisit vers ses compagnons sa respectable épouse. « Mes amis, je vous présente Mme de Marbois ; au moment de se séparer de moi, elle veut aussi vous faire ses adieux. » Tous l'entouraient avec transport ; elle leur souhaita non du courage, mais de la force et de la patience. Comme elle fondait en larmes : « Partez, lui dit de Marbois, partez, il en est temps. » Il emporta sa femme dans ses bras à la porte de sa prison, puis tomba évanoui sur le pavé ; on eut beaucoup de peine à le rappeler à la vie.

Arrivés à Rochefort, un instant ne fut pas donné

aux déportés pour prendre du repos. Ils sortirent de leur chariot pour entrer dans un canot. On les conduisit à bord de la corvette *la Vaillante*, commandée par le capitaine Laporte. Il les fit descendre dans l'entre-pont; ils n'avaient rien pris depuis vingt-quatre heures. D'Ossonville demandait des alimens. « Vous ne mourrez pas de faim, leur dit un officier en riant; on va vous servir à souper. » Un instant après, il leur fut jeté de dessus le pont deux pains de munition; on leur apporta un sceau d'eau. C'était le souper promis.

Après une traversée de cinquante jours, la corvette mouilla dans la rade de Cayenne. Les déportés prirent terre en face d'un hôpital, bâti sur les bords de la mer. Le commandant de Cayenne se nommait Jeannet. En recevant les déportés, il laissa couler quelques larmes; il leur dit: « Vous avez beaucoup souffert; je puis aisément en juger. Voici vos logemens; ils sont resserrés; c'est pourtant ce que j'ai de mieux à vous offrir pour le moment. C'est aussi la situation la plus salubre. Vous êtes dans les mains des respectables sœurs de la Charité; elles ne vous laisseront manquer de rien. J'aurai soin de vous pourvoir de raffraichissemens. Comptez que, si je puis agir d'après ma volonté, vous ne serez pas mécontens. » Il se retira sans gêner les déportés par aucune consigne.

Un changement si subit dans leur situation, les soins compatissans des bonnes sœurs auxquelles la direction de l'hôpital de Cayenne était confiée, la

saveur des alimens et des fruits rendaient les déportés à l'existence; ils ne doutaient pas d'avoir la liberté de choisir, dans la Guianne, le lieu qui leur conviendrait. Plusieurs d'entre eux se proposaient de fixer leur résidence dans une colonie où l'on jouissait d'une tranquillité depuis long-temps bannie de France.

Ces songes consolans s'évanouirent. Jeannet semblait leur avoir donné de fausses apparences pour rendre leur sort plus insupportable; soit que le capitaine Laporte lui eût remis des instructions dont il ne pouvait s'écarter, ou que, circonvenu par des révolutionnaires, il redoutât les suites de ses sentimens généreux, les déportés reçurent ordre de se tenir prêts pour être transportés dans le fort de Sinamary.

C'est un carré d'environ cent toises, flanqué de quatre bastions en madriers, entourés d'un large fossé plein d'eau. Le logement du commandant et quelques hutes pour les vivandiers occupent la courtine, à droite, du côté de la rivière. La garnison se composait de quatre-vingts hommes, moitié blancs, moitié nègres. Le long de la courtine opposée est l'ancienne chapelle. A côté de ce bâtiment se trouve un hangar, sous lequel sont bâties huit cases, destinées à servir de prisons. En face de l'entrée du fort, est le logement du garde-magasin. L'espace qui reste au milieu du fort est planté d'orangers. Le commandant, conduisant les déportés vers l'hangar et leur montrant les cases,

leur dit : « Voilà le seul logement que je peux vous donner. » Billaud-Varennes, déporté depuis long-temps à Cayenne, occupait une de ces cases. Les sept autres furent réparties entre les seize déportés ; elles pouvaient, suivant leur inégale proportion, en recevoir un plus ou moins grand nombre. Murinais logea dans la première ; Aubry, dans la seconde ; Pichegru et Marbois, dans la troisième ; Willot, Larue et d'Ossonville, dans la quatrième ; Bourdon et Rovère, dans la cinquième ; Lafond-Ladebat, Barthelemy et Tronçon-Ducoudray, dans la sixième ; Brottier, la Villeurnoy, Ramel et Letellier, dans la septième. Le sort régla ces logemens. On donna un hamac à chaque déporté ; c'était leur seul meuble. On leur distribuait, par jour, une ration de biscuit, une livre de viande salée, et un verre de rhum pour corriger la mauvaise qualité de l'eau. Ils résolurent de former des chambrées, pour manger ensemble. Le sort ne décida pas de ces associations, mais les convenances de caractère et d'opinion. Barthelemy, Marbois, Tronçon-Ducoudray, Lafond, Murinais et Letellier formèrent la première chambrée ; Willot, Pichegru, Larue, Aubry, d'Ossonville et Ramel, la seconde ; Bourdon et Rovère, la troisième ; Brottier et la Villeurnoy, la quatrième.

Les déportés, prisonniers dans le fort, étaient assujétis à deux appels par jour. Murinais tomba dans une maladie mortelle ; on lui refusait tout secours. Ce vieillard donna à ses compagnons un

exemple signalé de résignation et de courage; il ne se plaignait jamais ni de sa séparation d'une nombreuse famille, ni de la perte d'une grande fortune. Barthelemy devint malade peu de temps après les funérailles de Murinais. On eut heureusement le temps d'envoyer à Cayenne. Jeannet fit transporter Barthelemy à l'hôpital de cette ville. Letellier eut la permission de l'accompagner. Willot et Bourdon, atteints d'une fièvre dévorante, n'obtinrent pas la même faveur. Bourdon succomba sous une maladie inflammatoire; Willot recouvrit la santé.

Barthelemy fut renvoyé à Surinam au mois de janvier 1798; depuis lors, la situation des députés fut encore plus fâcheuse. Pichegru, Barthelemy, Willot, Larue, Aubry, Letellier, d'Ossonville et Ramel résolurent de tout hasarder pour recouvrer leur liberté. Marbois, Lafond-Ladebat et Tronçon-Ducoudray refusèrent de s'associer à ce projet, dont le secret ne fut pas confié à Rovère, Brottier et la Villeurnoy. Au mois de mai, Lafond-Ladebat et Tronçon-Ducoudray se sentirent fort incommodés; ils souffraient les douleurs les plus aiguës. On écrivit à Jeannet, il ne fit aucune réponse. Tronçon-Ducoudray fut bientôt enflé à ne pouvoir faire aucun mouvement. Les deux infortunés, placés dans leur lit de mort, se débattaient sans que rien pût arrêter leur affreux vomissement. Ce supplice dura près d'un mois. Tronçon, voyant approcher sa dernière heure, rassemble autour de

lui ses compagnons; faisant un dernier effort, il leur dit d'une voix éteinte : « Fuyez, mes amis, fuyez; puisse le ciel protéger votre voyage. Si vous revoyez votre patrie, n'oubliez pas que mes derniers soupirs ont été pour elle. De retour en Europe, bravez plutôt la misère que de troubler la France. » Il partagea entre ses compagnons le peu d'argent qui lui restait; il vit couler leurs larmes, en leur disant le dernier adieu. Marbois ferma les yeux à son ami. Lafond, agonisant, semblait ne pas devoir survivre à Tronçon; il articulait à peine quelques paroles; quelquefois il nommait, avec attendrissement, ses enfans et sa femme. La force de son tempérament l'emporta sur la maladie; il revint à la vie.

Les déportés s'étaient déterminés à se réfugier à Surinam; comment arriver sur cette terre hospitalière? Les goëlettes, seuls bâtimens qui fréquentaient la rivière de Synamari, mouillaient à la redoute de la Pointe, quelques lieues au-dessous du fort. Il paraissait également difficile de se soustraire à la vigilance du commandant, d'atteindre un de ces bâtimens et de l'enlever au mouillage. Se promenant sur les remparts au bord de la rivière, leurs regards inquiets se portaient sur la côte de l'ouest, sans rien apercevoir qui pût leur inspirer une idée secourable. Il y avait au pied d'un bastion une petite chaloupe servant à transporter, à la redoute de la Pointe, la garde montante, et à ramener la garde descendante. Cette

chaloupe avait ses agrets. L'envisageant d'un œil d'envie, ils s'accoutumèrent peu-à-peu à l'idée de se basarder en pleine mer, sur un si frêle esquif. Aucun d'eux ne savait conduire un bateau; ils n'avaient aucun instrument de navigateurs. Il fallait se confier à quelqu'un; ils en parlèrent à un habitant du bourg de Sinamary, dont le nom ne m'est pas connu. Cet homme connaissait parfaitement la côte; il leur donna les renseignemens nécessaires. A mesure que le projet mûrissait, les déportés redoublaient d'attention pour en dérober la connaissance à tous les regards. On fit un nouvel effort pour déterminer Marbois à quitter Sinamary; il semblait retenu sur la terre qui avait reçu dans son sein son ami Tronçon-Ducoudray. La santé affaiblie de Lafond ne lui permettait pas d'entreprendre ce voyage; le jour fut pris pour le départ. Je crois devoir, pour peindre cette singulière navigation, me servir d'une des relations qui circulèrent dans Paris.

« Il nous manquait un pilote (1). Un ordre donné par le directoire d'arrêter tous les vaisseaux neutres fit sortir de Cayenne une foule de corsaires; un d'eux captura un bâtiment américain commandé par le capitaine Tilly. Sa cargaison consistait en farine et en vin; le capteur le conduisit à Sinamary. Quel fut notre étonnement quand Tilly vint à nous, sans témoins! il nous

(1) Journal de Ramel. *Londres*, 1799.

dit les larmes aux yeux : « C'est vous, infortunés, c'est vous que je cherchais; je vous savais ici. Je ne m'attendais pas à être attaqué par des corsaires français; je me suis laissé affaler sous le vent de Cayenne, pour avoir un prétexte de venir à Sinamary, d'où j'espérais de vous enlever; le ciel en a disposé autrement, je croyais être votre libérateur, je suis prisonnier avec vous. » La loyauté de ce capitaine entraînait notre confiance; il frémit. « Non, non, messieurs, cette pirogue ne peut vous conduire à Surinam; ne faites pas cette expérience, vous péririez tous. » Nous lui répondîmes, que nous préférions la mort à notre esclavage. « Eh bien! reprit-il, je partagerai vos dangers; peut-être le ciel nous protégera. J'emmenerai mon pilote, l'intrépide Barrick; c'est l'homme le plus propre à nous conduire. » Tilly, gardé à vue, ne put pas tenir sa promesse; Barrick fut notre conducteur. Nous profitâmes d'une fête donnée par le commandant; toute la garnison était ivre. Nous vîmes, à l'entrée de la nuit, le commandant porté chez lui comme s'il eût été mort. Le silence succédait aux chants des buveurs; les soldats étaient couchés çà et là, le service oublié, les corps-de-gardes abandonnés. Barrick profita de la confusion pour sortir du fort; personne ne fit attention à lui.

« Nous fîmes nos adieux à Marbois et à Lafond. A neuf heures du soir nous nous rassemblâmes vers la porte; elle n'était pas fermée. Tout dor-

mait d'un profond sommeil dans le corps-de-garde; on y prend des armes et des cartouches. On porta dans la chaloupe les provisions préparées; on s'embarque; on suit le fil de l'eau, écoutant attentivement si notre fuite n'avait produit aucun mouvement dans le fort. Quand nous approchâmes de la redoute de la Pointe, nous amenâmes la voile afin de n'être pas aperçus; personne ne nous héla. Quelques heures après, nous entendîmes des coups de canon. Nous ne doutâmes plus que notre fuite n'eût été découverte; mais nous marchions bien, et quand le jour parut, nous n'avions plus à craindre d'être poursuivis; les dangers de la mer nous restaient seuls à craindre; nous les bravâmes pendant cinq jours. On prit terre enfin à quatre lieues du fort d'Orange; ce ne fut pas la fin de nos souffrances. »

Les déportés furent reçus à Surinam avec tous les égards dus à leur situation; mais ils y firent peu de séjour. Un parlementaire arriva devant le port de Paramaribo; le capitaine remet au commandant hollandais une lettre de Jeannet; elle se terminait ainsi : « Si MM. Barthelemy, Pichegru, Aubry, Larue, Willot, Ramel, Letellier et d'Ossonville n'ont pas été pris par des corsaires anglais, ils ne peuvent s'être refugiés que dans votre colonie; je vous prie et vous requiers de les faire arrêter. » Les déportés, craignant de devenir un sujet de querelle, résolurent de quitter sur-le-champ la colonie hollandaise; ils partirent sur un petit

bâtiment frêté par le gouvernement de Surinam. A peine en mer, un coup de canon les avertit d'amener; ils furent hélés en français. Heureusement, ils purent aller jusqu'à l'entrée de la rivière de Berbiche, colonie hollandaise dont les Anglais venaient de s'emparer; ils arrivèrent sous le canon du fort Saint-André, avant d'être joints par un corsaire français qui les poursuivait. Le commandant anglais les reçut avec des égards affectueux. Letellier mourut dans cette colonie; ses compagnons revinrent en France par des routes différentes.

Un second convoi avait porté à Cayenne cent autres députés, parmi lesquels se trouvaient deux députés au conseil des cinq cents : Gilbert des Molières et Job Aimé.

X. Les nouveaux directeurs avaient été installés dans la séance publique du 10 septembre. Deux jours après, les individus des deux sexes de la maison de Bourbon, restés à Paris, partirent pour être déportés en Espagne.

Treilhard et Bonnier, ex-conventionnels, étaient chargés, par le directoire, de traiter de la paix avec lord Malmesbury, en remplacement du plénipotentiaire Letourneur, rappelé à Paris. On sut bientôt que le ministre anglais avait quitté Lille; on regardait ce départ comme devant influer sur les négociations de paix avec l'Autriche. Ces appréhensions cessèrent peu de temps après;

le traité définitif fut signé dans le château de Campo-Formio, près d'Udine, le 17 octobre : il était conforme aux préliminaires. On indiquait un congrès dans Rastadt, pour terminer les différends qui subsistaient encore entre la France et l'empire germanique.

XI. La révolution française est une de ces vastes commotions morales, dont les circonstances ne sauraient être présentées aux siècles futurs que par les contemporains ; d'autres écrivains, placés loin de ce tableau rembruni, pourront donner à cette histoire plus de couleur, grouper les faits avec plus de saillie, répandre sur leur travail, par la magie des expressions ou par la beauté des images, ce charme inexprimable qui attache les lecteurs aux productions du génie. Ils pourront même développer des faits sur lesquels les circonstances extraordinaires dans lesquelles j'ai écrit me forçaient de glisser avec un art qui ne saurait échapper aux yeux d'un lecteur attentif ; mais leur narration sera puisée dans les seuls écrits contemporains. Sans ces mémoires, la postérité connaîtrait la révolution française par ses seuls résultats. Je fus témoin des faits dont j'ai rassemblé le tableau ; j'eus occasion de comparer la conduite des principaux agens de la révolution avec leurs vues particulières. L'affreuse combinaison de leur politique infernale, remplissant d'une horreur invincible mon âme épouvantée,

amoncelait dans mon cerveau une série d'idées, que la plume seule d'un Tacite aurait pu classer avec la force et la clarté convenables. Non, je ne mourrai pas tout entier (1); mon livre, malgré ses imperfections, parviendra aux races futures.

Jamais, dans la succession des siècles, des actions aussi étonnantes ne remplirent un si court intervalle de temps. Les romanciers ont épuisé leur imagination à renfermer dans un cadre étroit les évènemens les plus disparates; souvent même, pour ménager la surprise de leurs lecteurs, les bornes de la probabilité ne furent pas respectées. Les choses dont nous avons été témoins surpassent les efforts de leur imagination; la vérité toute nue l'emporte, par la variété et l'étendue de ses accidens, sur les combinaisons des fictions romanesques.

Rien ne saurait anéantir l'impulsion donnée; son influence agira long-temps sur le sort des peuples et des rois. Puisse du sein des volcans ne pas couler une lave dévorante dont les effets désastreux ramènent l'Europe à l'état de barbarie dont elle est sortie avec tant de peine! Le mécontentement amène les révolutions; la sagesse les consolide, en rendant au ressort de l'état l'élasticité dont il a besoin pour comprimer les passions exaltées, et plier les hommes sous le joug des lois.

---

(1) *Non omnis moriar magnaque pars mei vitabit libitinam.* Tacite.

Quand une révolution est terminée, le passé appartient à la curiosité et à la philosophie; le présent doit préparer le bonheur de l'avenir.

Un évènement aussi colossal devait démontrer combien la France est redoutable; mais ses ressources immenses ne sont cependant pas inépuisables. Pour les développer dans toute leur étendue, on eut recours au gouvernement militaire; le gouvernement militaire, après avoir tout dévoré autour de lui, finit par se dévorer lui-même. Celui-là n'aurait pas lu l'histoire avec fruit qui contesterait cette vérité.

Les révolutions dans les empires servent, dit-on, à mettre les hommes à leur place; sans examiner combien cette assertion est inexacte pour les individus, elle s'applique parfaitement aux états en révolution, relativement aux états environnans. Une révolution, développant l'énergie d'un peuple, opère, dans son système politique, un changement dont l'effet le rétablit dans la place qu'il doit naturellement occuper dans l'ordre des puissances environnantes.

Sans la révolution, jamais la France n'aurait mis sur pied les armées redoutables dont les succès étonnèrent l'Europe. Il fallait mettre un terme à ces levées extraordinaires, si on ne voulait pas affaiblir la population. La paix fut signée à Campo-Formio; elle semblait devoir rétablir toutes les liaisons entre les peuples européens.

XII. Depuis Charles-Quint, le système de la maison d'Autriche avait été constamment de se fortifier en Italie. La suzeraineté du chef de l'empire, sur l'Allemagne et l'Italie, était un principe consacré par tous les publicistes allemands. On attendait l'occasion de le développer. Les Autrichiens étaient maîtres du Milanais et de la Toscane. Le mariage de l'archiduc Ferdinand avec l'héritière de la maison d'Est leur assurait Modène, Reggio et Massa-Carara. L'empereur revendiquait Ferrare en qualité d'héritier de Maximilien Ier, et les provinces de Commachio et de la Polésine vénitienne, comme des dépendances du duché de Ferrare. La cour de Vienne se créait des droits en Italie : les uns de son chef, d'autres par ses alliances; d'autres enfin comme réunissant la puissance de Charlemagne. D'après cette prétention, l'authenticité du titre, celle de la possession, la garantie des traités et celle du droit des gens, tout cédait à l'universalité de la puissance impériale.

Joseph II offrait aux Vénitiens le duché de Mantoue, en échange de l'Istrie vénitienne et de quelques portions de la Dalmatie. Les rivages de l'Adriatique étaient une possession infiniment précieuse pour une puissance qui voulait devenir commerçante. Elle pouvait se flatter de les envahir sous des prétextes qui ne manquent jamais aux ambitieux. La révolution de France mit des obstacles à ces projets.

L'Allemagne, composée d'un grand nombre

d'états de forces inégales, eut constamment besoin d'être aidée par une grande puissance à repousser les tentatives du chef de l'empire, pour en opprimer les membres. La France se chargea long-temps de ce rôle; il échut ensuite à la cour de Berlin. Le roi de Prusse, devenu le protecteur de la confédération des princes allemands, balançait en Germanie la puissance autrichienne. Cette confédération semblait devoir l'éloigner d'entrer dans la coalition contre la France; sa conduite entraîna celle de la diète germanique.

L'empire immense de Russie nourrit trente-six millions d'habitans, dispersés dans les plus vastes forêts de l'univers. Peu connu avant le règne de Pierre Ier, le génie de ce prince l'avait conduit à une grande prospérité. Catherine II conclut en 1787 un traité de commerce avec la France; les Français ne surent pas en profiter; la révolution donna ouverture à des combinaisons nouvelles. Cette puissance fit marcher ses armées en Italie, en Helvétie et en Allemagne; cependant il lui importait peu que la France fût république ou monarchique; mais Louis XVIII ayant fixé son séjour en Courlande, les lois sacrées de l'hospitalité l'attachèrent plus étroitement à la coalition. Les vues de la cour de Pétersbourg se portaient vers l'empire d'Orient. Les Anglais paraissaient vouloir favoriser le projet de l'empereur russe de se faire couronner dans les murs de Bysance. Ce ne fut sans doute pas sans motif que le jeune Cons-

tantin vint faire son apprentissage militaire dans les montagnes de l'Helvétie. Ce prince se battait dans les Alpes pour François II, dans l'espoir que l'empereur se battrait un jour pour son frère sur le Bosphore et dans la Grèce. Les Russes éleveront-ils sur les débris de la puissance ottomane un nouvel empire grec? Le temps résoudra ce problème, mais ils ne perdront jamais le désir d'avoir une grande influence en Allemagne.

La Suède et le Danemarck, sans pouvoir se flatter d'obtenir jamais une grande prépondérance en Europe, seront cependant respectés dans le Nord, en conservant une exacte neutralité dans les guerres élevées entre les grandes puissances de l'Europe. J'ai parlé de la situation politique et relative de l'Espagne en différens endroits de cet ouvrage, j'aurai occasion d'en parler encore au sujet de la guerre également impolitique et injuste portée par Bonaparte dans cette belle contrée. Je ne veux pas me répéter.

Vers le temps du traité de Campo-Formio, l'Italie paraissait sur le point de prendre une face nouvelle. Au milieu de mille fermens de discorde, s'élevait la république cisalpine, composée du Milanais, du Mantouan, des états de Modène, des provinces vénitiennes, de Bergame et de Brescia, et des trois légations de Bolonia, de Ferrare et de la Romagne : elle présentait les caractères d'une puissance respectable. L'intrigue détruisit cette perspective ; les Cisalpins, vexés ;

dépouillés par le directoire français, furent réduits à douter s'ils avaient fait la conquête de leur liberté, ou s'ils n'étaient pas devenus eux-mêmes la conquête de quelques intrigans. Sous prétexte de contenir les partisans de l'Autriche dans cette contrée, on aigrit tous les citoyens. La victoire autorisait les Français à lever des contributions pour subvenir aux besoins de l'armée; on établit des taxes arbitraires. Les lois garantissaient les droits du pays; elles furent ouvertement violées; les peuples, tyrannisés par des vexations délirantes, se lassèrent des Français auxquels ils s'étaient livrés avec enthousiasme. Les Autrichiens s'emparèrent de Mantoue et de Milan. Si la chute de la république cisalpine fut l'ouvrage des armées ennemies, elle le fut davantage des imprudens qui en avaient dirigé la défense.

J'ai observé que, sans les possessions inappréciables tombées dans les mains des Anglais par les suites de l'invasion des Français en Hollande, les chances de la guerre n'eussent pas favorisé les Anglais. Je ne partage pas l'avis des exagérés, toujours prêts à présenter cette puissance comme sur le point d'éprouver une banqueroute générale, et même une révolution dans son gouvernement; mais je crois que les Anglais, comme le reste de l'Europe, ont besoin de la paix. La jalousie contre la France dirigea de tout temps leurs traités, leurs guerres, leurs alliances. Les hommes en place ont changé; des partis opposés se sont succédés dans

le gouvernement; le ministère ne s'est jamais écarté de ce principe. La haîne contre les Français est si fortement enracinée dans le cœur des Anglais qu'ils ne craindraient pas de courir les risques d'opérer leur propre ruine, dans l'espoir d'entraîner celle de la France. L'impuissance seule peut donc déterminer le gouvernement de Londres à conserver la paix avec celui de Paris.

XIII. A l'époque du traité de Campo-Formio, la France était en paix avec l'Espagne, la Prusse, le Danemarck, la Suède, l'Helvétie, la Hollande, et tous les princes d'Italie. L'empire germanique était le seul où les Anglais pussent souffler le feu de la guerre. La France, usant modérément de ses avantages, était sûre de rendre inutiles toutes suggestions insidieuses. Un génie malfaisant écarta ces précieuses espérances. Le vaisseau de l'état, prêt à jeter l'ancre dans le port, après le plus long et le plus périlleux voyage, devait être exposé de nouveau aux fureurs des tempêtes.

Le traité de Campo-Formio fut ratifié en même temps à Paris et à Vienne, le 3 novembre. Les plénipotentiaires des princes de l'Empire s'assemblaient au château de Rastadt, célèbre par le traité signé en 1714 entre la France et l'Autriche. Le directoire y envoya, en qualité de plénipotentiaires, les ex-conventionnels Treilhard et Bonnec.

Chacun jouissait d'avance du doux espoir d'un avenir flatteur; on parcourait, par la pensée, les

vastes plaines de la France, fertilisées par des guerriers généreux, vainqueurs dans tant de combats; on voyait l'industrie renaissante, le commerce encouragé sortant de ses ruines, et ouvrant les canaux de l'opulence publique; on contemplait une foule d'étrangers attirés dans notre belle patrie par la curiosité, par les plaisirs, par les affaires. La paix devait ramener l'économie dans les finances: elle procurait l'avantage inappréciable de renvoyer sur l'Angleterre les fléaux que, depuis dix ans, l'Angleterre versait sur la France. Le souvenir des maux passés, l'expérience des biens futurs, le besoin du repos après une violente agitation, une lassitude universelle, l'habitude de souffrir, dont l'effet dispose à regarder comme des bienfaits des dispositions capables d'exciter le mécontentement en d'autres circonstances; enfin cette force irrésistible, tendant perpétuellement à ramener l'ordre à la suite des commotions morales, comme à la suite des convulsions physiques de la nature, tout pressait les Français vers la perspective de l'avenir.

Les créanciers de l'état eux-mêmes, si longtemps nourris d'illusions, partageaient les sentimens communs. Un décret venait d'ordonner l'extinction des deux tiers de la dette publique; ces deux tiers étaient remboursés aux rentiers en papiers qui perdaient 99 pour 100. Cette loi trouva peu de censeurs dans le public; la classe nombreuse qui en était victime la regarda comme un

dernier sacrifice réclamé par la patrie, accoutumée aux plus dures privations. Les rentiers, ayant diminué leurs dépenses, restreignirent tout espoir de bonheur au paiement exact du tiers qui leur restait.

XIV. On recevait des nouvelles affligeantes des colonies dans les Antilles. Les Français possédaient des moyens suffisans pour expulser les Anglais de Saint-Domingue; mais la haîne atroce, inextinguible, enracinée entre les blancs, les mulâtres libres et les nègres, s'opposait invinciblement au développement des forces coloniales. Les rivalités excitées par Santhonax produisaient une défiance prononcée entre les commandans français du nord et ceux du sud et de l'ouest; les Anglais augmentaient ces dispositions par mille moyens. Ayant reçu des renforts d'Europe, ils s'étaient présentés en janvier devant le Port-au-Prince; ils furent forcés à se rembarquer par les généraux Rigaut et Beauvais. Le général Lavaux, commandant du nord, résidait au port de la Paix. Il avait sous ses ordres le général nègre Toussaint-Louverture. Ce militaire avait su contenir des hommes égarés par la licence; il parvenait, en donnant lui-même l'exemple du travail, à maintenir la paix entre les blancs, les noirs et les jaunes. Des dissensions entre le général Lavaux et les administrateurs civils renouvelèrent les troubles excités secrètement par Toussaint-Louverture.

Dans cette situation des choses, paraît à San-Domingo le commissaire Roume, envoyé par le gouvernement dans la partie espagnole de l'île. Sa première opération fut d'engager les généraux français Rigaut, Villate, Lavaux et Beauvais d'envoyer à San-Domingo des personnages sages et éclairés pour se concerter avec lui sur les moyens de rétablir la tranquillité dans l'île. Leurs travaux furent suspendus par l'arrivée au Cap de quatre commissaires du gouvernement, parmi lesquels se trouvaient Santhonax et le mulâtre Raimond, un des premiers auteurs des malheurs de Saint-Domingue. Ces hommes n'étaient pas propres à concilier les esprits; leurs deux collègues, rebutés par les difficultés, revinrent en France. Le commissaire Roume, assez occupé à faire adopter dans les départemens espagnols les institutions françaises, ne se mêlait pas de l'administration des anciens départemens français. Les variations produites par le mouvement révolutionnaire avaient fait la fortune d'un grand nombre d'individus. Ces nouveaux riches se montraient, dans toutes les occasions, les amis des noirs, les ennemis des blancs et des mulâtres. Les noirs, ayant obtenu la liberté, voulaient traiter les blancs et les mulâtres à Saint-Domingue comme les Jacobins traitaient la noblesse et le clergé en France. Santhonax, s'il faut croire les procès-verbaux envoyés à Paris par Toussaint-Louverture et le commissaire Raimond, croyant l'instant arrivé de fonder sa domination dans Saint-

Domingue, proposa à Toussaint-Louverture d'égorger tous les blancs et tous les mulâtres libres, de déclarer que les noirs formaient seuls le peuple de Saint-Domingue, et de prononcer l'indépendance absolue de la colonie. A cette proposition, soit que Toussaint-Louverture fût indigné de la scélératesse de Santhonax, ou qu'il ne voulût partager avec personne le fruit de ses manœuvres depuis 1792, pour se rendre maître de l'île, il signifia à Santhonax et à plusieurs de ses partisans l'ordre de sortir sur-le-champ de l'île. Cet administrateur prit terre au Ferrol, et vint à Paris siéger au conseil des cinq cents, où l'avait porté l'assemblée coloniale tenue au Cap en 1796.

Depuis cette époque, il exista quelque police dans Saint-Domingue. Les noirs, réunis sur les habitations respectives, travaillaient avec assez d'activité; ils partageaient entre eux les profits territoriaux, et en accordaient une partie aux propriétaires des terres, dont la subsistance devenait précaire. Il s'éleva bientôt de nouvelles contestations entre Toussaint-Louverture et les autres généraux français. On regardait dès-lors cette belle colonie comme perdue pour la France, si la paix ne permettait au gouvernement d'y envoyer des forces imposantes; il était même douteux, si on parviendrait à maintenir les blancs dans leurs propriétés, au milieu d'une multitude de nègres, accoutumés au maniement des armes.

XV. La paix continentale, permettant au gouvernement français d'employer ses ressources au déploiement des forces maritimes, pouvait seule lui procurer les moyens de protéger ses colonies, et de forcer la cour de Londres à songer sérieusement à une réconciliation, dont ses feintes ouvertures n'avaient d'autre but que de tromper le peuple anglais sur ses véritables intérêts, et de se procurer des sommes immenses employées à soulever l'Europe contre la France.

Jamais, depuis la première époque des longues et sanglantes rivalités entre la France et l'Angleterre, des préparatifs si formidables ne s'étaient multipliés dans les ports de France. Une armée nombreuse se formait sur les côtes de la Manche; les Anglais, fiers de la supériorité de leur marine, regardèrent d'abord ce développement de forces maritimes comme de vaines menaces d'une exécution impossible; mais l'imperturbable persévérance avec laquelle le gouvernement français réunissait, combinait, agglomérait pour ainsi dire ses efforts sur les rives de l'Océan, changeait peu-à-peu leurs sentimens. Considérant combien peu les Français ménageaient leur vie et leurs trésors, quand il s'agissait de se venger de leurs ennemis, non-seulement toutes les forces britanniques se réunissaient dans les provinces voisines de la France; mais le ministère de Londres, joignant aux efforts militaires les ressources ténébreuses de l'intrigue, tentait d'atténuer les préparatifs français, en re-

tardant les opérations de Rastadt, et en jetant ailleurs les semences d'une nouvelle guerre. Les Anglais gagnaient seuls au milieu des pertes communes; ils s'enrichissaient seuls des malheurs de la guerre; ils voyaient seuls leur commerce fleurir et aspirer sur les deux hémisphères l'or répandu par eux avec art pour tromper les rois, et les empêcher de mettre des obstacles à leur plan de régner exclusivement sur les mers.

Assurés de trouver en France une opposition constante à l'exécution de ce plan, les Anglais prêchaient contre elle une croisade politique, promettant des subsides et des vaisseaux, flattant les uns, menaçant les autres. Les cours de Berlin, de Madrid, de Stockholm, de Copenhague, résistèrent à la contagion de l'or. Celles de Pétersbourg, de Naples, de Lisbonne et quelques princes d'Allemagne écoutèrent les propositions du cabinet de Saint-James. Alors il devint aisé de séduire l'empereur François II; il devait être le pivot de la nouvelle coalition.

Une armée de quatre-vingt mille combattans bordait l'Océan. Les soldats, immobiles sur le rivage, mesuraient de l'œil la distance liquide qui les séparait de la Grande-Bretagne; quelques-uns d'entre eux, montés sur les tours de Calais, découvrant les rochers de Craye, dans les environs de Douvres, voulaient braver les vents et les ennemis, dans la saison la plus rigoureuse, pour aborder dans les comtés de Kent et de Sussex.

Les longues nuits d'hiver et les brumes qui rendent encore plus épaisse l'obscurité de ces nuits, leur paraissait non des obstacles, mais des moyens de succès; les uns regardaient l'expédition comme prochaine; les autres pensaient que Bonaparte, en étant chargé, terminerait les négociations de Rastadt, et ferait voile vers l'antique Albion, quand la France n'aurait d'autres ennemis que les Anglais.

Les négociations de Rastadt traînaient en longueur. Il fut d'abord proposé par les ministres français, pour base préliminaire de la paix, la cession à la France de toutes les provinces allemandes situées à la gauche du Rhin; cette demande fut admise après de longues contestations. En effet, cette cession semblait changer la constitution de l'Allemagne, en détruisant les trois électorats ecclésiastiques. On consentait, à la vérité, au transport de ces électorats sur d'autres églises princières de Germanie; mais cette disposition était contrariée par le projet présenté par la légation française, de séculariser la plupart des bénéfices princiers, pour procurer des indemnités en faveur des princes laïques dont quelques portions des états se trouvaient à la gauche du Rhin.

Tels étaient les ravages affreux de la guerre dans les provinces occidentales de la Germanie, que, malgré les offres d'argent faites par l'Angleterre, et les manœuvres secrètes des princes ruinés par cet arrangement, la députation allemande consentit à

cet immense sacrifice; elle accéda même au système des sécularisations, avec une molle facilité. Elle ouvrait un vaste champ aux conjectures.

Par les articles secrets du traité de Campo-Formio, disait-on, la cour de Vienne avait consenti que la ligne du Rhin fût la limite entre la France et l'Allemagne, en exigeant la sécularisation, en sa faveur, de l'archevêché de Salsbourg et des évêchés de Passaw et de Trente, et d'être mise en possession de quelques cantons de la Bavière. L'électeur de Bavière devait recevoir en dédommagement le Brisgaw et plusieurs églises princières de Franconie. A l'égard du roi de Prusse, on sécularisait en sa faveur les évêchés de Munster, de Paderborn, d'Osnabruck; on lui abandonnait la partie de la Westphalie dépendante de l'électorat de Cologne. Ce prince trouvait ainsi dans le nord-ouest de l'Allemagne une ample compensation de ses pays, sur les bords du Rhin, cédés aux Français.

Le cabinet de Vienne, prêtant l'oreille aux insinuations de l'Angleterre, et oubliant combien la paix lui procurait d'avantages, entrevoyait dans l'avenir des avantages plus grands, en recommençant la guerre contre un état épuisé par les triomphes mêmes. L'espoir de reconquérir ses anciens domaines, et surtout la fertile Lombardie, s'offrait à l'Autriche comme une brillante perspective. Dans cette vue, la lenteur du congrès de Rastadt et l'or de l'Angleterre lui permettaient de former des

magasins, de rassembler des hommes, et de rétablir ses finances.

Malgré ces dispositions, la paix eût été signée à Rastadt si le directoire français, dont les sentimens étaient aussi peu pacifiques que ceux de la cour de Vienne, n'eût ordonné à ses plénipotentiaires d'adresser à la députation de l'empire une note contenant de nouvelles prétentions. Je crois devoir en insérer ici les principaux articles :

« Toutes les îles du Rhin appartiendront à la France; elle conservera, à la droite du fleuve, le fort de Kell et son territoire. Les Allemands démoliront la forteresse d'Ehrenbreistein, dont l'existence est, en quelque sorte, incompatible avec celle de la ville de Coblentz, devenue française. A l'égard du fort de Cassel et de ses dépendances, ce poste doit être considéré comme une partie des fortifications de Mayence. Il ne peut donc pas en être séparé. Enfin, le pont commercial entre les deux Brisach doit être rétabli. Les Français obtiendront un terrain de cinquante arpens, en face de l'ancien pont d'Huningue. » La députation germanique répondit : « Le Rhin ayant été reconnu pour limite entre l'Allemagne et la France, le cours de ce fleuve appartient évidemment aux deux nations. La ligne du milieu de son cours forme la démarcation. Les Français ne peuvent donc élever aucune prétention sur la totalité des îles du Rhin; chaque état doit posséder ces îles sur la moitié du fleuve qui lui appartient. Si quelques-unes existent au

milieu du fleuve, elles doivent être l'objet d'un arrangement particulier. La demande concernant Kell, Cassel, Brisach, Ehrenbreistein et Huningue est non moins fondée. Elle est absolument contraire aux articles convenus ; le cours du Rhin doit servir de limites aux deux états. La députation est disposée à renoncer à tous les droits de la Germanie sur la rive gauche du Rhin ; mais la France doit renoncer en même temps à toutes prétentions sur la rive droite. »

La nature des nouvelles demandes faites par la légation française irritait les ministres allemands ; le congrès devenait le théâtre des plus fâcheuses intrigues, de demandes en réclamations, de concessions en refus, de notes en contre-notes. Les plénipotentiaires semblaient s'accorder dans le but unique de se tromper les uns les autres. Des haînes personnelles se joignaient à l'opposition des intérêts publics.

On prévoyait la rupture des négociations, ou du moins leur longueur démesurée. Le ministère d'Angleterre devait compter sur cette alternative. Le roi d'Angleterre, se trouvant lui-même au nombre des commissaires pacificateurs, en qualité de duc de Bremen, pouvait se procurer une influence majeure sur la députation de l'empire. Ces considérations, coïncidant avec la haîne invétérée des Anglais envers les Français, donnaient une nouvelle activité au système déployé par les commissaires de la cour de Londres pour replonger

l'Europe dans le chaos dont elle était sur le point de sortir.

On doit attribuer à cette conduite astucieuse les mouvemens qui se manifestèrent à Rome et en Suisse; ils attirèrent sur ces deux états les armées françaises, et servirent de conducteurs pour allumer un nouvel incendie en Europe. Les Anglais précipitèrent dans un profond abîme les rois de Sardaigne et de Naples; mais le triomphe de leur politique fut d'entraîner le directoire français dans l'expédition d'Egypte, dont les conséquences devaient non-seulement ranger la Porte-Ottomane parmi les ennemis de la France, mais donner occasion à la cour de Russie d'envoyer sur les frontières de France ses armées, délivrées des appréhensions données auparavant par le divan de Constantinople à la cour de Pétersbourg.

XVI. L'intérêt de la cour romaine n'était pas de rompre le traité de Tolentino. Joseph Bonaparte remplissait dans Rome la dignité d'ambassadeur de France; il avait été accueilli d'une manière distinguée par Pie VI, les cardinaux et les princes romains. Cette observation prouve que l'insurrection, dont les suites furent si fâcheuses, doit être attribuée à une impulsion étrangère.

Le 26 décembre, l'ambassadeur de France eut connaissance d'une conspiration contre les Français domiciliés à Rome; il en fit part au cardinal-

secrétaire d'état. Ce mouvement éclata deux jours après. Une multitude armée remplissait les rues voisines du palais occupé par la légation française; elle criait : *Vive la république romaine! vive le peuple romain!* Quelques faibles patrouilles circulaient de loin en loin. Leur rareté et leur inertie laissaient douter si le gouvernement protégeait les attroupés ou s'il voulait les dissiper. Un assez grand nombre d'entre eux pénétraient dans le palais de l'ambassadeur de France, pour se soustraire à la poursuite des troupes papales, ou pour annoncer une intelligence avec la légation française.

Plusieurs officiers français se trouvaient auprès de l'ambassadeur; ils lui demandaient l'ordre de dissiper cet attroupement. L'ambassadeur, voulant partager leurs périls, s'avance pour haranguer la multitude. Une fusillade prolongée interrompt l'orateur; les balles criblent les fenêtres du palais. Plusieurs officiers de l'ambassadeur sont tués ou blessés à ses côtés; il parvient avec peine à rentrer dans son appartement. Les pavés des vestibules, les marches des escaliers se teignent de sang; des moribonds se traînent; des blessés se lamentent. On parvint avec beaucoup d'efforts à fermer les portes extérieures.

Après une pareille insulte, l'ambassadeur de France ne pouvait rester dans Rome; il en sortit le lendemain. Si les ministres du pape n'avaient pris aucune part à cet étrange évènement, ils ne se trouvaient pas moins dans une extrême per-

plexité. On redoutait, à Rome, une éclatante vengeance de la part des Français; le premier effet d'une nouvelle guerre devait rompre le congrès de Rastadt. Cette observation laissait espérer aux amis de la paix, qu'un grand jour jeté sur cette affaire et sur ses auteurs, et la punition exemplaire des coupables, termineraient ce fâcheux incident, sans entraîner une rupture. Les auteurs secrets de cette trame ne voulaient pas perdre le fruit de leurs tragiques combinaisons.

Le jour sous lequel l'insurrection romaine fut présentée à Paris exaspérait tous les esprits. En vain le pape, ayant envoyé un nonce extraordinaire, offrait au directoire toutes sortes de satisfactions : l'ordre fut donné à l'armée d'Italie de marcher sur Rome. Le maréchal Berthier la commandait; il occupait le château Saint-Ange et campait sous les murs de Rome, le 8 février 1798.

1798. Il fut résolu dans un consistoire, auquel assistèrent tous les cardinaux alors à Rome, d'implorer l'assistance du roi des Deux-Siciles; on le priait de se porter sur Rome avec son armée, et d'occuper cette ville au nom de l'empereur.

Ferdinand IV régnait à Naples; deux Anglais jouissaient du principal crédit dans sa cour, le premier ministre Acton et le chevalier Hamilton, ambassadeur d'Angleterre. L'armée napolitaine n'était pas rassemblée. Hamilton promettait un subside abondant; mais, pendant les délais néces-

sités par une semblable négociation, les troupes françaises s'étaient emparées de tous les postes aux environs de Rome; le pape restait sans défense.

Jusqu'au 15 février, Berthier s'était abstenu d'entrer dans la ville; ce jour était l'anniversaire de la vingt-troisième année du règne de Pie VI. Un rassemblement s'était formé dans l'ancien *Forum Romanum*, appelé aujourd'hui Campovaccino; il rédige une proclamation intitulée : *Alto del popolo sovrano*. On y déclarait l'indépendance du peuple romain, et on engageait les Français à protéger cette révolution. Berthier se rendit en pompe au Capitole, et déclara la république romaine amie et alliée de la république française.

Si chaque peuple a le droit de choisir la forme de son gouvernement, les Romains, par la réunion de plusieurs circonstances, étaient le peuple auquel il convenait le moins de mettre ce droit à exécution. D'un côté, le roi des Deux-Siciles, vassal du pape, désirait de maintenir dans Rome un mode d'administration publique, de laquelle il ne pouvait jamais recevoir aucun ombrage; de l'autre, les empereurs de la maison d'Autriche, investis par un ancien usage du titre d'empereurs romains, se flattant d'établir, tôt ou tard, leur domination sur les bords du Tibre, regardaient le pouvoir temporel du pape, dans Rome, comme un dépôt qui devait leur être remis un jour.

Ceux qui étaient parvenus à soulever les Romains contre le pape et à mêler les Français dans cette querelle voyaient donc dans une innovation aussi majeure, la lésion évidente des prétentions impériales. Cette lésion devait achever de changer les dispositions de la cour de Vienne envers la France, et rompre les négociations de Rastadt. Ces rapprochemens frappaient les esprits accoutumés aux grandes affaires; ils échappaient aux yeux fascinés de la multitude.

Pie VI, enfermé au fond du Vatican, tremblait pour sa liberté et même pour sa vie. En vain une députation solennelle, lui garantissant l'exercice de la plénitude de son autorité spirituelle, l'engageait à rester dans Rome; en lui promettant un traitement conforme à sa dignité, l'émigration dont il était témoin laissait autour de lui une solitude alarmante. Les cardinaux, les grands de Rome et les bourgeois les plus riches de sa capitale prenaient successivement la fuite, emportant leurs effets les plus précieux.

Une ressemblance entre les symptômes de la révolution de France et ceux de la révolution romaine lui laissait redouter les mêmes résultats. Frappé du sort tragique de Louis XVI, et craignant de le partager, il prit la résolution de sortir furtivement de Rome. Le général Berthier, consulté sur ce projet, chargea plusieurs militaires de servir d'escorte au pape. Il sortit de Rome le 20

février pour n'y plus rentrer, se réfugia, avec une suite peu nombreuse, en Toscane, et fixa sa résidence dans la Chartreuse de Pise. Une série d'événemens désastreux ne lui permit pas de trouver le repos dans cet asile. Le gouvernement français, ayant déclaré la guerre au grand duc de Toscane l'année suivante, le pape fut fait prisonnier et conduit en France.

Un nouveau gouvernement fut introduit dans Rome, à-peu-près sur le modèle de ceux de la Haye, de Milan et de Gênes. Les habitans de Rome voulant conserver le nom des anciennes magistratures romaines, cinq magistrats suprêmes, investis du pouvoir exécutif, eurent le nom de consuls. Le corps législatif se forma de deux collèges, l'un composé de soixante-douze sénateurs et l'autre de trente-six tribuns.

XVII. Cette révolution, jetant en Italie de nouveaux brandons de discorde, étonnait d'autant plus l'Europe, que les plénipotentiaires français au congrès de Rastadt continuaient de protester de la ferme volonté du directoire de cimenter solidement une paix durable. L'étonnement augmenta bientôt; une combinaison de circonstances conduisait une armée française dans les montagnes helvétiques.

Le redoutable fléau de la guerre eût probablement respecté les Suisses, si une constitution

uniforme les avait régis. L'Helvétie formait moins une république qu'une association fédérale de plusieurs états indépendans les uns des autres. La forme du gouvernement différait dans les treize cantons; six étaient démocratiques, l'aristocratie dominait dans les autres. La différence de ce régime chez un peuple idolâtre de sa liberté, fut le résultat de la situation politique dans laquelle chacune de ces républiques se trouvait avant son association à la ligue helvétique.

Celles dont le gouvernement devint aristocratique, consistèrent d'abord dans une ville principale, dont quelques bourgs et quelques villages dépendaient. Les bourgeois de la ville étaient à portée de suivre les assemblées communales; ceux des bourgs et des villages négligeaient de s'y rendre pour éviter la dépense du déplacement. Le temps ayant consolidé ce mode d'administration publique, il subsista malgré les accroissemens successifs du territoire de ces cités; l'usage tint lieu de droit public. Les cantons démocratiques n'ayant dans leur arrondissement aucune ville assez considérable pour prétendre à une prééminence sur les autres, chaque pays se divisa en communautés, dans lesquelles les assemblées publiques se tenaient alternativement; ces communautés conservèrent un droit égal à la souveraineté; la pure démocratie s'y conserva. La république des Grisons est démocratique; le pays se partage en trois cantons,

nommés ligues : la ligue Haute ou Grise, la ligue de la Cadée et la ligue des dix Communautés. Le conseil souverain se compose des députés de toutes les communes.

Cette disparité devait influer sur la manière dont la révolution française était envisagée par les Suisses des divers cantons. Berne était une république aristocratique ; depuis long-temps ses intérêts se confondaient avec ceux de l'Angleterre ; presque tous ses fonds étaient placés dans la banque de Londres. Le gouvernement d'Angleterre employait le sénat de Berne à engager les Suisses à rompre la neutralité avec la France. Ils n'en vinrent pas à bout ; mais ces manœuvres produisirent des dissensions intérieures. Les habitans de Palinzo, de Riviera, de Bellinzona, de Lugano, de Locarne, de Mendris, de Val-Maggio, de Chiavenna, de la Valteline et de Bormio avaient appartenu autrefois à la Lombardie ; ils paraissaient disposés à se réunir à la république italienne.

Le pays de Vaud, situé entre le mont Jura, le lac de Neuchâtel et celui de Genève, se plaignait de vexations éprouvées de la part des cantons de Berne et de Fribourg. Ce pays, le seul de l'Helvétie où l'on parle communément français, après avoir fait long-temps partie de la Bourgogne transjurane, avait passé aux ducs de Zerenghen, ensuite aux ducs de Savoie. Ils le faisaient gou-

verner par un grand-bailli, avec lequel les états du pays partageaient l'administration. Les ducs de Savoie ayant voulu inquiéter les Génevois, au sujet de la religion, ils eurent recours aux cantons de Berne et de Fribourg. Ces cantons s'emparèrent du pays de Vaud en 1536 et en 1564. La ville de Lausanne appartenait à son évêque : ils le chassèrent et établirent le culte protestant à la place du culte catholique. La cour de Chambéri fut contrainte d'abandonner le pays de Vaud aux Suisses. La contrée devait conserver son ancienne constitution ; la cour de France se rendit garante de ce traité.

Depuis lors, les habitans du pays de Vaud sollicitaient vainement le droit de se gouverner par eux-mêmes, et de former un quatorzième canton helvétique. Les sénats de Fribourg et de Berne, les considérant comme des sujets subjugués par les armes, traitaient leurs demandes d'attentat contre l'autorité légitime. Ils répondaient : « Nous n'avons pas été conquis, notre pays s'est donné aux Helvétiens, nous devons en partager les franchises. La révolution française donnait une autre physionomie à ces prétentions respectives. Les Bernois et les Fribourgeois continuaient à maintenir leur suprématie par la force militaire. Le pays de Vaud porta ses réclamations au gouvernement français, comme subrogé au droit des ducs de Savoie, depuis la réunion de cette pro-

vince à la France, du consentement de la cour de Turin.

Les sénats de Fribourg et de Berne, informés des démarches faites par les bailliages du pays de Vaud auprès du directoire, voulant effrayer les habitans sur les suites de cette négociation, envoyaient des émissaires dans les villes et dans les campagnes; ils les prévenaient que le sort de Genêve, envahie par les Français, menaçait les habitans de Moudon, de Lausanne, de Moret, et qu'en voulant se soustraire à la domination helvétique, ils tomberaient sous celle de la France. Le gouvernement français fit démentir ces assertions par une proclamation.

En conséquence des réclamations du pays de Vaud, adressées au gouvernement français, le ministre de France près les louables cantons helvétiques avait reçu ordre de notifier officiellement aux sénats de Berne et de Fribourg, que les membres de ces régences répondraient personnellement de la sûreté individuelle et des propriétés des habitans du pays de Vaud, auxquels la république française accordait sa médiation pour obtenir le redressement des griefs allégués par eux. Le sénat de Berne venait d'ordonner une levée extraordinaire; cette armée semblait être dirigée contre des troupes françaises rassemblées dans quelques districts du département du Mont-Terrible.

Une division de l'armée d'Italie rentrait en

France par Carrouge : elle reçut ordre de se porter dans les départemens de l'Ain, du Jura, et du Doubs, et d'observer les mouvemens des troupes bernoises et fribourgeoises. Le commandant de Carrouge fut prévenu qu'une armée munie d'un train d'artillerie était partie de Berne, et se dirigeait vers Lausanne. Ces troupes étaient commandées par le colonel Weis, dont le zèle avait écarté de sa patrie le fleau de la guerre en 1792 et en 1793 : son quartier-général était à Yverdun.

D'après les ordres du directoire, le général français Menard chargea un de ses aides-de-camp de sommer le général de Weis, dans Yverdun, de laisser aux habitans des bailliages du pays de Vaud toute la liberté d'organiser leur gouvernement intérieur suivant le mode qui leur conviendrait, en lui déclararant que, s'il se permettait quelque violence, la force serait repoussée par la force.

A deux lieues d'Yverdun, à l'entrée du village de Thierens, l'aide-de-camp du général Menard est attaqué par une patrouille bernaise. Plusieurs individus de son escorte sont tués ou blessés à ses côtés. L'aide-de-camp, blessé lui-même, se retira à Moudon. Le bruit de cet assassinat avait précédé dans la ville l'arrivée des Français. La milice de Moudon prenait les armes; elle voulait incendier le village dans lequel cet attentat avait été commis. Les Français arrêtèrent, non sans peine, les effets d'une vengeance inutile, et

immorale. La milice de Moudon et de Lausanne se contenta de chasser la patrouille assassine du village de Thierens. Le général français ne voulut pas user de représailles en attaquant sur-le-champ les troupes bernoises ; mais, accordant une éclatante protection aux habitans du pays de Vaud, il occupa des positions militaires pour la sûreté de son armée.

Les députés de toutes les communes du pays de Vaud, assemblés dans Lausanne, se séparant du canton de Berne, publiaient une déclaration solennelle ; elle contenait trois dispositions. Ce pays choisissait le gouvernement démocratique ; il prenait le nom de république du Léman ; le troisième article regardait les détails intérieurs et les relations extérieures du nouvel état. Les milices du pays, favorisées par les Français, ayant mis en fuite les troupes bernoises, se préparaient à se venger de leurs ennemis en portant la guerre sous les murs de Berne. . . . .

Ce changement en annonçait d'autres ; les uns le regardaient comme une pomme de discorde, dont la fatale présence devait entraîner l'Helvétie entière dans la coalition contre la France, et peut-être briser en éclats la confédération helvétique ; d'autres observateurs envisageaient cet évènement sous un autre point de vue : les cantons démocratiques devaient trouver, dans la création de la nouvelle république du Léman, les moyens

d'obtenir une prépondérance dans les diètes générales ; et, quoique dans les cantons aristocratiques le peuple parût attaché au gouvernement introduit par la succession des temps, il devait cependant envisager avec plaisir le soulèvement du pays de Vaud, parce qu'au fond les insurgés soutenaient, à leurs risques et périls, la cause de tous les Suisses plébéiens. Cette révolution, influant sur l'opinion publique, pouvait donc ramener la totalité des cantons suisses aux institutions adoptées par eux à l'époque où ils renoncèrent à la domination de la maison d'Autriche, et attacher étroitement le corps helvétique à la république française. . . . .

Le canton de Berne comprend seul le tiers de l'Helvétie; il peut mettre sur pied une armée de soixante mille hommes : pour équiper et pour nourrir cette armée, les Bernois conservaient, dans les caves de l'Hôtel-de-Ville, un trésor de quinze millions. Le conseil des deux cents disposait de cet argent; mais il avait besoin d'user de dissimulation pour assembler des forces aussi considérables au sein de la fermentation générale des esprits. Des hommes stipendiés, répandus dans les bailliages et les préfectures, cherchaient à diriger l'opinion publique; ils gagnaient les uns, ils intimidaient les autres; on prêtait au Français l'intention d'attenter à la souveraineté du pays; on faisait valoir les avantages d'une administration

paternelle sous laquelle l'Helvétie avait été long-temps heureuse et florissante ; des proclamations étaient publiées ; leurs dispositions, souvent contradictoires, semaient de nouvelles inquiétudes parmi les Suisses.

Dans les unes, le conseil souverain de Berne admettait, chez les Helvétiens, le droit originaire de changer à leur gré la forme du gouvernement ; il offrait en conséquence d'acquiescer aux demandes du pays de Vaud, au moment où on serait certain à Berne que ces demandes étaient le vœu de la majorité des bailliages composant le pays ; le conseil demandait un an pour faire cette expérience politique. Dans les autres, il menaçait les habitans du pays de Vaux, traités de séditieux, d'une punition également prompte, éclatante et sévère. Un grand nombre d'habitans de Soleure et d'Arau avaient été jetés dans les prisons, soupçonnés d'embrasser les opinions politiques des Français ; des mesures inquisitoriales menaçaient les cantons et les familles.

Par des moyens à-peu-près semblables, le sénat de Berne avait arrêté en 1749 une insurrection dont les circonstances menaçaient de changer la forme du gouvernement et de réduire les sénateurs magnifiques au rang des simples citoyens; on se flattait de réussir de nouveau. Le sénat de Berne, se croyant en état d'agir hostilement, osa, le 25 février, attaquer les troupes françaises et

commencer la guerre. La direction en fut confiée par le gouvernement français au général Brune; l'armée française entra sur le territoire de Berne, précédée d'une proclamation dans laquelle on disait aux Suisses : « Les soldats français, chargés de pénétrer dans les vallons fertilisés par votre industrie, sont vos amis; leurs mains portent les armes pour détruire la tyrannie; leur but est de vous rendre à la liberté pour laquelle vos pères versèrent leur sang. Depuis les premiers jours de la révolution, les patriciens, maîtres des cantons aristocratiques d'Helvétie, ont secondé secrètement les puissances liguées contre la France; ils ne manqueront pas de nous accuser de vouloir subjuguer votre patrie. Braves Suisses! repoussez loin de vous ces suggestions perfides.

« Amis et admirateurs des généreux descendans de Guillaume Tell, les Français viennent pour punir les usurpations faites sur votre autorité. Loin de vos esprits toute inquiétude sur votre indépendance politique et sur l'intégrité de votre territoire; le gouvernement français vous les garantit. Soyez libres, la France vous y invite, la nature vous l'ordonne, et, pour jouir de ce précieux avantage, vous n'avez qu'à le vouloir. »

Soleure ouvre ses portes aux Français; Fribourg est pris d'assaut, mais les soldats français s'abstinrent de tous excès malgré le tumulte de la victoire; les patriciens abandonnèrent le timon

de l'état. Le peuple nomma des magistrats provisoires; les troupes bernoises, après la prise de Fribourg, avaient abandonné Morat, ville célèbre par la victoire remportée par les Suisses, en 1476, sur l'armée du duc de Bourgogne Charles le Téméraire, et par l'appareil avec lequel on y conservait les ossemens des vaincus élevés en pyramides. Ce trophée, insultant pour les Français, fut détruit le jour même de l'anniversaire de la bataille de Morat; une colonne française marchait vers les défilés de Gumine, fortifiés par les Bernois et hérissés de batteries; une autre colonne se portait sur le passage de Neveneck: le passage fut forcé après un combat de cinq heures.

Cet évènement laissait la ville de Berne à découvert.

Un corps de dix-sept mille Français venait de passer l'Aar, et marchait rapidement pour opérer sa jonction avec l'armée de Brune. Une partie des troupes bernoises défendait le défilé de Gumine. Elle abandonna ce poste important, et se replia dans les environs de Berne. Les Français s'emparent de ces défilés sans résistance. Tous les obstacles s'aplanissaient devant eux. La ville de Berne venait de capituler; Brune y entra le 6 mars.

On pouvait regarder la guerre de Suisse comme terminée. Les Français occupaient les cantons de Berne, de Fribourg et de Soleure. Les habitans

déposaient partout les armes. L'armée bernoise s'était retirée sous le canon de la forteresse d'Arbourg, au confluent de la Wiger et de l'Aar; battue de nouveau, elle se dispersa.

Pour tromper toutes les vues de l'Angleterre, les Français devaient se borner à remplacer, dans Berne, les administrateurs attachés au cabinet de Saint-James, par des magistrats amis de la nation française, et ne pas se mêler de l'administration des autres cantons. Cette modération pouvait n'être pas possible. Ceux qui ont étudié la marche d'une révolution, savent combien il est difficile de la diriger quand elle a pris quelque consistance. Un esprit d'innovation semblait s'emparer de l'Helvétie entière. L'ancien gouvernement dans tous les cantons aristocratiques était supprimé successivement et remplacé par une administration provisoire. Une assemblée nationale fut convoquée à Bâle pour rédiger une nouvelle constitution helvétique.

Ce n'était pas chose aisée. Tous les cantons gouvernés auparavant par des patriciens sentaient le besoin d'une protection étrangère pour maintenir la nouvelle forme d'administration contre les atteintes des hommes intéressés à ramener l'ancien régime. Ils admirent un acte constitutionnel envoyé de Paris : il réunissait tous les cantons en une seule république. Le balancement des pouvoirs était calculé d'après les bases de la constitution française de 1795. Les cantons démocratiques

d'Helvétie, satisfaits de leur mode d'administration, et redoutant toute innovation politique, refusaient d'admettre le nouveau Code constitutionnel.

Ces cantons présentèrent un mémoire au général Brune. Ayant exprimé leurs appréhensions, ils ajoutaient : « Il est un seul objet sur lequel la France pourrait, d'après le principe de son gouvernement, désirer des mutations dans les cantons démocratiques ; c'est le régime de quelques districts regardés par ces cantons comme leurs sujets. Les vœux de la France ont été prévenus ; nous ne reconnaissons plus de sujets ; ces districts partageront nos droits politiques. Dès-lors, les constitutions auxquelles nous sommes accoutumés, s'accordent par leurs bases avec les sentimens embrassés par les Français ; chacun doit être libre à sa manière ; dans le sein de nos montagnes nous ne possédons d'autres biens que notre liberté et notre religion ; l'une et l'autre sont soumises à des règles transmises par nos pères ; nous voulons les conserver. La France peut compter sur toutes les preuves de dévouement compatibles avec notre indépendance. Nous prenons l'engagement solennel de ne jamais porter les armes contre la France. Peut-on nous refuser en échange le maintien d'une constitution qui reconnaît le principe de la souveraineté du peuple, et dont le régime fait notre bonheur depuis plusieurs siècles ? »

Il n'était pas impossible de former une république des cantons gouvernés auparavant par les patriciens, laissant dans les autres cantons l'administration à laquelle ils étaient accoutumés, et unissant les uns et les autres par un nœud fédératif; mais on craignait de laisser en Suisse les germes d'une division fâcheuse.

La révocation de l'édit de Nantes avait été le principe des premières liaisons entre les cantons protestans d'Helvétie et la cour de Londres. Ces liaisons furent fomentées aux dépens de la France. Un traité signé en 1715, renouvelant l'alliance de la France avec les cantons catholiques, jeta des semences de divisions entre les cantons catholiques et les cantons protestans. Le résultat de cette mésintelligence donna à l'Angleterre et à l'Autriche une influence marquée sur les états de Berne et de Zurich. Le renouvellement de la grande alliance fait par Louis XVI, en 1777, ne l'a pas balancée.

On doit considérer, comme la suite de ce système, la perte de l'utile commerce d'exportation des sels de France. Ils furent remplacés par les sels du Tyrol très-inférieurs. L'empereur se hâta de les offrir aux Suisses. On a tâché de rendre quelque activité à l'ancien commerce de cette denrée, en renouvelant la grande alliance; mais on y a réussi imparfaitement dans plusieurs cantons.

Les plénipotentiaires français, témoins de la division subsistante en Suisse contre les cantons

catholiques et les cantons protestans, et du préjudice porté au commerce de France par cette division, redoutaient les fâcheux résultats de toute scission nouvelle.) Ils insistaient pour l'admission uniforme, dans tous les cantons, de l'acte constitutionnel envoyé de Paris. L'attachement aux anciens usages forme un des caractères distinctifs des Suisses; il se manifestait dans l'assemblée nationale de Bâle : un grand nombre de députés voulaient maintenir dans plusieurs points essentiels le système fédératif.

Cet obstacle fut enfin vaincu par la fermeté où par l'obstination des plénipotentiaires français. La constitution rédigée en France fut adoptée par la majorité. La ville d'Arau avait été choisie pour le siège de la première législature helvétique. La première opération de cette assemblée fut la nomination du directoire exécutif. Il prit sur-le-champ les rênes de l'administration. Elle s'étendait sur l'Helvétie entière, excepté sur le pays des Grisons. Les députés de cette contrée ne purent jamais être amenés à changer leur antique constitution; ils abandonnèrent le corps législatif et revinrent dans leur patrie.

La prudence exigeait des ménagemens; la politique ne les réclamait pas avec moins de force. Au lieu d'abandonner au temps et aux circonstances laréunion des Grisons aux autres cantons helvétiques, les armées françaises s'enfoncèrent dans

leurs montagnes. Des hommes, coupables de vouloir conserver la liberté comme ils la tenaient de leurs pères, furent poussés aux dernières extrémités. Le directoire français voulait-il donc, à l'exemple des Jacobins, fonder sa puissance sur l'affaissement des peuples voisins ? On doit conjecturer l'existence de ce projet sinistre d'après ses procédés envers les petits cantons. On ne poursuivait plus l'olygarchie bernoise au milieu des neiges amoncelées depuis la naissance du monde. On faisait la guerre et une guerre d'extermination à des démocrates pauvres et presque sans liaisons avec leurs voisins. Ils jouissaient de la liberté depuis cinq cents ans; on leur en apportait une autre ou la mort. Dans cette poursuite sans exemple, le gouvernement français semblait vouloir révolutionner les Grisons; des hommes barbares les attaquaient dans les glaces qui leur servaient d'asile; en vain les rochers les plus inabordables semblaient les cacher à tous les peuples. Ces rochers furent rougis de sang; les chaumières furent incendiées; les horreurs exercées dans ces agrestes contrées forcèrent les plus pacifiques des hommes à se jeter dans les bras des Autrichiens, leurs anciens ennemis.

XVIII. Pendant le cours de cette guerre absurde était venu le moment de renouveler le tiers des députés aux deux conseils, et un membre du directoire. Joseph François, plus connu sous le

nom de Neufchâteau, lieu de sa naissance, sorti par le sort du directoire, fut, bientôt après, chargé du ministère de l'intérieur. Treilhard, ministre plénipotentiaire au congrès de Rastadt, lui succéda au directoire. Jean Debry, qui sortait du corps législatif, remplaça Treilhard au congrès de Rastadt.

Dans plusieurs départemens, les assemblées primaires avaient été orageuses. L'esprit de dissidence se répandant dans les assemblées électorales, il en résulta un grand nombre de scissions et d'élections doubles. Ce fut le sujet d'un message adressé par le directoire au conseil des cinq cents, le 2 mai. Le directoire accusait de royalisme une partie des députés nommés au corps législatif. Ce message fut renvoyé à l'examen d'une commission spéciale, et, d'après le rapport de cette commission, dicté sans aucun mystère par le directoire lui-même, non-seulement le corps législatif admit parmi les représentans du peuple les individus nommés par les assemblées électorales, scissionnaires, suivant la présomption de leurs opinions, royalistes ou républicaines, sans avoir égard à la majorité ou à la minorité des votans, mais il déclara nulles les élections des députés aux deux conseils, faites par un grand nombre de corps électoraux, dans lesquels aucune scission ne s'était formée et où toutes les formes voulues par la constitution avaient été observées.

Ce décret renversait la constitution ; il n'avait pas été rendu sans réclamation. Jourdan, de la Haute-Marne, assura que la commission avait reçu, sur les opérations de ce département, des renseignemens inexacts. Il ajouta : « On nous propose de prononcer contre des hommes dont les uns nous sont absolument inconnus, et dont les autres jouissent de la confiance de leurs concitoyens ; je veux savoir quels faits on leur impute, quels sont leurs dénonciateurs ; surtout je veux entendre leurs moyens de défense ; je croirais manquer à ma conscience, si je votais sans avoir obtenu ces connaissances préalables. »

D'autres députés parlèrent dans le même sens ; ils disaient : « Si la nature et les circonstances de la conspiration dénoncée par le directoire l'année précédente avaient pu décider le corps législatif à condamner un grand nombre de députés sans les entendre, cet exemple doit-il et peut-il être renouvelé sans les plus graves inconvéniens ? » Cette rigueur, contraire aux règles de la justice, fut motivée sur un danger extrême et imminent de la chose publique ; il n'existe pas aujourd'hui. Les nouveaux députés inculpés par le directoire ont le droit le plus sacré, le plus incontestable de répondre aux accusations intentées contre eux. Est-on assuré que ces inculpations ne sont pas l'effet de la méchanceté ? enfin un pareil déni de justice rend la constitution illusoire, et menace le

corps social d'une prompte et entière dissolution. L'opinion de Cuchan, des Hautes-Pyrénées, se fit surtout remarquer par son caractère de philosophie. « J'aurais combattu la résolution, disait ce député, si elle ne m'avait exclu du corps législatif; mais, je le dis hautement, le directoire a été trompé, ou il a voulu nous tromper. »

Mon frère Florimond Desodoards, nommé par le département des Hautes-Alpes, dans lequel aucune scission ne s'était manifestée, se trouvant aussi dans le nombre des exclus, pour cause de royalisme, la décence m'oblige de tenir le même langage que Cuchan, mais je ne saurais m'empêcher de remarquer, dans cette occasion, cette fatalité qui semble diriger les affaires de ce monde. Mon frère vivait ignoré dans sa terre au fond des Alpes; le gouvernement ne connaissait pas ses opinions politiques; Chenier, membre du conseil des cinq cents, était un des agens du directoire, accusé par la voie publique d'avoir conduit son frère à l'échafaud, parce qu'il portait envie à son talent pour la versification. J'avais été obligé de faire mention de ce fait en écrivant l'histoire de la révolution; pour se venger, il chassa mon frère du corps législatif, croyant m'en chasser moi-même.

Cette constitution de 1795, deux fois ouvertement violée, devenait, dans les mains des hommes qui dévoraient la fortune publique avec un cinisme

inconcevable, un talisman avec lequel ils repoussaient les attaques dirigées contre eux. Les deux conseils, ayant montré une entière soumission aux volontés du directoire exécutif, se donnèrent bientôt à eux-mêmes le prix de leur lâche condescendance. C'était le temps où la dissipation des deniers publics était devenue générale. On eût dit qu'il existait un projet formé de dissoudre le gouvernement par l'anéantissement absolu des finances. Les deux conseils, bravant l'opinion publique, la voix de l'honneur, et même celle de leur intérêt bien entendu, ne craignirent pas d'augmenter de plus d'un tiers le traitement dont la constituante, la législative et la convention s'étaient contentées. Cette loi, proposée au conseil des cinq cents, fut adoptée le même jour au conseil des anciens. Les députés, dans l'une et l'autre chambres, donnèrent dans cette circonstance la mesure de leur patriotisme.

Dans toute autre occasion, l'entreprise du corps législatif, couverte du mépris public, eût été regardée comme un de ces traits d'avarice sur lesquels la prudence ordonne de fermer les yeux. Elle empruntait, de l'instant dans lequel elle était exécutée, un caractère particulier de dérision amère. Chacun en paraissait profondément blessé. Les impôts, multipliés à l'excès, écrasaient l'agriculture et le commerce. Les créanciers de l'état et les fonctionnaires publics n'étaient pas payés; on

venait difficilement à bout de pourvoir à la solde des défenseurs de la patrie; ils manquaient souvent d'habits, et quelquefois de nourriture; les magasins et les arsenaux de l'état étaient vides; la misère montrait de toute part sa face hideuse, au milieu des efforts immenses multipliés par toutes les classes de citoyens. Les représentans du peuple, témoins de la détresse du trésor public et de la désolation générale, augmentant leur traitement, quand chacun se privait du nécessaire pour subvenir aux besoins de l'état, annonçaient sans ménagement qu'étrangers au bien public, leur avantage particulier était l'unique objet de leur sollicitude.

Dès ce moment, ils avaient perdu sans retour toute leur considération; chacun voyait en eux des hommes avilis, conduits par le seul amour des richesses. On appelait par ses vœux une nouvelle révolution, dans l'espoir de mettre un terme au système de pillage auquel la France était abandonnée.

Fin du Tome IV.